



LE MONDE diplomatique

Mensuel - 28 pages

LE BUSINESS
DE LA LÉGION
D'HONNEURPAR MAÏLYS KHIDER
ET TIMOTHÉE DE RAUGLAUDRE

Page 20.

Nº 852 - 72^e année. Mars 2025

IL Y A CINQ ANS, LE COVID

Enquête sur le confinement

L'enfermement du printemps 2020 constitue l'une des expériences humaines les plus marquantes et les moins débattues de ces dernières années. Face au virus, nombre d'Etats ont refusé d'instaurer la réclusion stricte imposée aux Italiens ou aux Espagnols, sans pour autant que la mortalité augmente. En France, l'état d'exception sanitaire et son respect interrogent : pourquoi et comment a-t-on obéi ?

PAR THÉO BOULAKIA
ET NICOLAS MARIOT *

DURANT cinquante-cinq jours, du 17 mars au 10 mai 2020, la liberté de déplacement fut suspendue en France. Pour freiner la propagation d'une pandémie qui menaçait de déborder les capacités hospitalières, le gouvernement ordonna l'enfermement de la population : à l'exception de certains travailleurs, chacun devait, sous peine d'amende et jusqu'à nouvel ordre, rester chez soi. Seul le remplissage d'une attestation permettait de déroger, sous conditions strictes, à l'interdiction de sortie. Des milliers d'arrêtés préfectoraux, municipaux – renchérit sur les règles nationales par l'instauration de couvre-feux ou de limitations locales d'achats et, presque partout, par une fermeture administrative d'espaces naturels (parcs urbains mais aussi forêts, massifs, rives et plages). L'urgence sanitaire justifia également le déploiement dans l'en-

semble des départements métropolitains de moyens de surveillance et de répression inédits. Un amendement au projet de loi d'urgence Covid-19, voté le 19 mars 2020, autorisa les policiers municipaux et les gardes champêtres à verbaliser eux-mêmes pour non-respect des règles de sortie. Au terme de l'expérience, l'ensemble des forces de l'ordre avaient réalisé pas moins de 21 millions de contrôles et verbalisé 1,1 million de personnes.

La parenthèse s'est refermée, cinq années ont passé sans que le moindre débat national interroge ce qui s'est joué dans ce choix d'un confinement dur. Par contre, la gestion gouvernementale de la même pandémie, notamment la question des atteintes aux libertés publiques, nourrit une controverse fiévreuse en Allemagne, alors même que les interdits y furent bien moins marqués qu'en France.

(Lire la suite pages 12 et 13.)

* Sociologues. Auteurs de *L'Attestation. Une expérience d'obéissance de masse, printemps 2020*, Anamosa, Paris, 2023.

« NI ASSEZ RICHES NI ASSEZ PAUVRES »

Qui sont les électeurs du RN ?

Un parti capable de gagner huit millions de voix en vingt ans ? Voilà qui interroge. Quelle est sa recette ? Et en quoi consistent ses ingrédients idéologiques ou sociologiques ? Sur ces sujets comme sur d'autres, plusieurs publications récentes apportent de précieuses réponses.

PAR BENOÎT BRÉVILLE

A question a suscité tant de livres, de colloques et de thèses qu'on pourrait l'imaginer résolue. Qui vote pour l'extrême droite, et pourquoi ? Depuis ses premiers succès il y a quarante ans, le Front national (FN), devenu Rassemblement national (RN) en 2018, est « sans conteste le parti politique français qui a été le plus étudié au cours des dernières décennies », observe le politiste Alexandre Dezé, avec pas moins de 210 livres publiés entre les années 1980 et 2017(1). Et le flot ne s'est pas tarri. Comment interpréter les logiques territoriales de son implantation ? Son ascension témoigne-t-elle d'une droitisation du pays ? Ses électeurs sont-ils principalement animés par des considérations sociales ou des préoccupations culturelles ?

Ils ne justifient pas leur vote de la même manière, ni ne manifestent le même attachement au parti ; leurs motivations varient selon leur parcours biographique, leur âge, leur origine sociale, professionnelle, géographique... Il faudrait ainsi parler

« des » électorats du RN tant ce parti pénètre tous les milieux. Lors des élections européennes de juin 2024, la liste conduite par M. Jordan Bardella est arrivée en tête dans chaque catégorie socioprofessionnelle, 53 % chez les ouvriers, 40 % chez les employés, mais aussi 20 % chez les cadres (à égalité avec M. Raphaël Glucksmann)(2). Le RN repose sur une base populaire et peu diplômée, mais il peut aussi compter sur une certaine bourgeoisie. La plupart des universitaires renoncent dès lors à tirer des enseignements trop généraux, à retenir des objets trop larges, et privilégient des études parcellaires sur tel quartier ou tel métier, afin d'examiner toutes les sinuosités des choix électoraux. Les médias, eux, ne s'embarrassent pas de telles nuances.

Dès les années 1990, le géographe Jacques Lévy s'est fait connaître par sa théorie du « gradient d'urbanité »(3) : le vote FN, très faible au centre des agglomérations, lieu de diversité et de connexion internationale, augmenterait à mesure que l'on se dirige vers des zones moins denses et moins diverses, périurbaines et rurales, où l'attachement aux identités locales et traditionnelles est fort. Tout reposeraient sur le couple densité-diversité. Invalidée par de nombreux contre-exemples, critiquée pour son usage douteux des statistiques et pour son oubli des variables sociales, la thèse de Lévy n'en a pas moins connu une certaine postérité.

(Lire la suite pages 18 et 19.)

(1) Alexandre Dezé, « Que sait-on du Front national ? », dans Olivier Fillieule, Florence Haegel, Camille Hamidi et Vincent Tiberj (sous la dir. de), *Sociologie plurielle des comportements politiques*, Presses de Sciences Po, Paris, 2017.

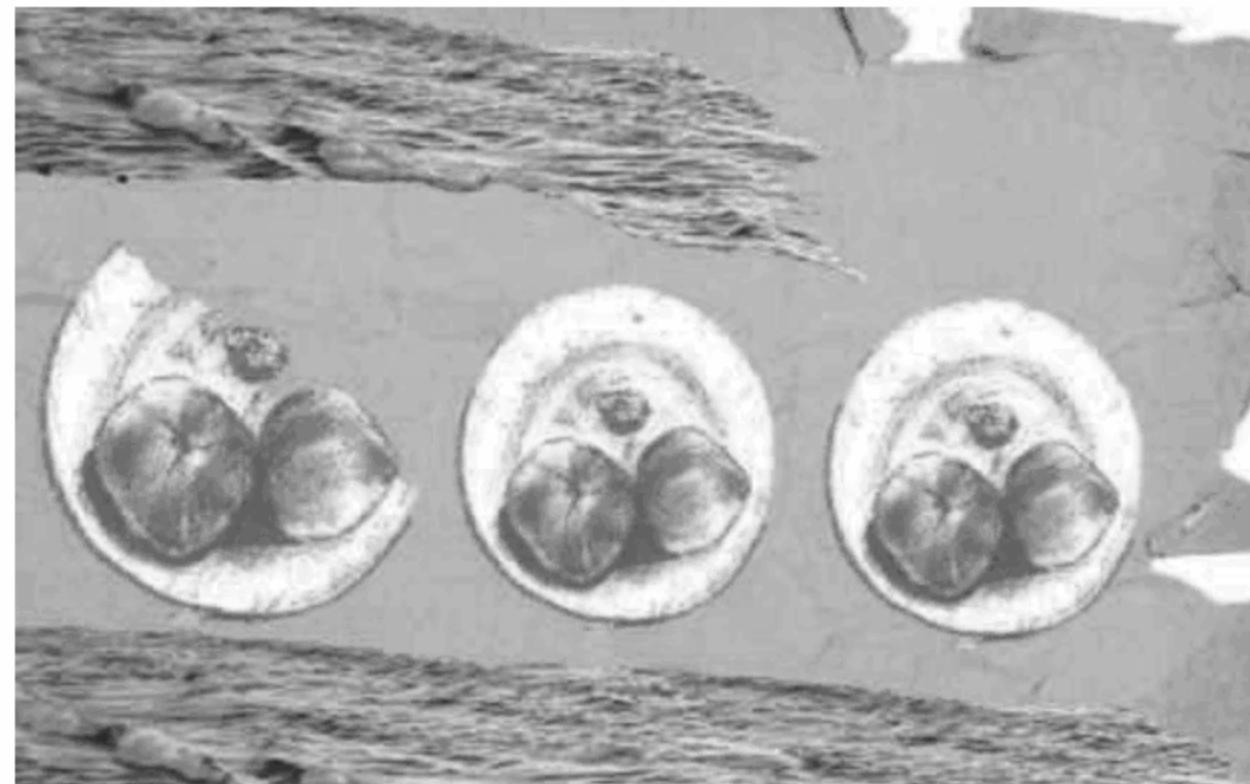
(2) « Sociologie des électorats et profil des abstentionnistes. Élections européennes, 9 juin 2024 », www.ipso.com

(3) Jacques Lévy, *L'Espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Presses de Sciences Po, 1994.

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

BIEN AVANT LES DÉCLARATIONS DE M. TRUMP

Vider Gaza, ce vieux rêve israélien



REHAF AL BATNIJI. – De la série « No Shoes to Choose » (Pas de chaussures à mettre), 2023

La proposition du président américain Donald Trump de déporter plus de deux millions de Palestiniens de Gaza vers l'Egypte et la Jordanie a suscité des réactions très diverses, mais un soutien important en Israël. Elle correspond à d'anciennes velléités de l'establishment israélien, pour qui ce territoire représente depuis 1949 un obstacle au projet sioniste.

PAR ALAIN GRESH *

de gagner les élections israéliennes de juin 1992 et de battre la coalition de droite dirigée par Itzhak Shamir. Il s'appelle Itzhak Rabin. Un extrémiste juif l'assassinera trois ans plus tard, pour avoir signé les accords d'Oslo de 1993. Si Rabin précise alors que son rêve de voir Gaza engloutie lui apparaît irréaliste, il sait qu'une large partie de ses compatriotes et de ses opposants politiques partagent son désir d'en finir avec ce territoire où les espoirs de liquider le peuple palestinien se brisent depuis près de cinquante ans.

La ville-port de Gaza a une longue histoire, parfois glorieuse, qui remonte à l'Antiquité. Mais la « bande de Gaza » n'a jamais constitué une entité administrative homogène, ni du temps de l'Empire ottoman ni sous le mandat britannique (1922-1948). La guerre israélo-arabe de 1948-1949 en dessine les contours. À son issue, par rapport à ce qui lui revenait dans le plan de partage de la Palestine voté le 29 novembre 1947 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), Israël agrandit son territoire. Seules la Cisjordanie et Jérusalem-Est lui échappent – la Jordanie les annexera –, ainsi que

365 kilomètres carrés, à la frontière du Sinaï. Ce lambeau de terre inclut la ville de Gaza. Son statut restera longtemps incertain, car l'Egypte qui la contrôle entre dans une période de bouleversements avec la chute du roi Farouk, le 23 juillet 1952.

Gaza se caractérise par la forte proportion de réfugiés – aux 80 000 habitants originels se sont ajoutés 200 000 à 250 000 Palestiniens expulsés de leurs foyers lors de la Nakba (1948-1949). Une seule espérance les anime, le retour. Ceux qu'Israël dénonce comme des « infiltrés » passent la ligne de cessez-le-feu pour tenter de récupérer leurs biens confisqués, ou pour se venger. C'est Moshe Dayan, à l'époque chef d'état-major de l'armée israélienne, qui a le mieux compris leur état d'esprit, à la suite de l'assassinat d'un garde de kibbutz à la frontière de Gaza en avril 1956 : « *Ne blâmons pas les meurtriers* », déclare-t-il lors des obsèques. Depuis huit ans, ils sont installés dans les camps de réfugiés, et, sous leurs yeux, nous nous sommes approprié les terres et les villages où eux et leurs pères habitaient. »

(Lire la suite page 9.)

MONDE.
diplomatique
MANIÈRE DE VOIR

L'ANTISÉMITISME
ET SES INSTRUMENTALISATIONS



En vente chez votre marchand de journaux et en librairies

COURRIER DES LECTEURS

Consentement

Les lecteurs ont été nombreux à réagir à l'article « De quoi le consentement est-il le non ? » de Clara Serra. M. Pierre Leyraud, de Montréal (Canada), revient sur la question de l'état conscient, par référence au procès des auteurs des viols de Mme Gisèle Pélicot (procès de Mazan) :

Au Canada, pays où la formule consacrée est « un non est un non », la loi dit qu'une personne inconsciente – comme l'était Mme Pélicot lors des violences – est

incapable de donner son consentement. La Cour suprême (arrêt Ewanchuk, 1999) est très claire sur ce point : « *La définition du consentement en matière d'agression sexuelle exige que le plaignant donne un consentement réel et actif à chaque étape de l'activité sexuelle, ce qu'une personne inconsciente est incapable de faire, même si elle exprime à l'avance son consentement.* Toute activité sexuelle avec une personne qui est incapable d'évaluer consciemment si elle y consent n'est donc pas consensuelle au sens où il faut l'entendre pour l'application du code criminel ». Cela remet donc en cause l'idée qu'un consentement exprimé à un moment donné ne peut pas perdre sa validité avec le temps. (...) Par ailleurs, dans la loi cana-

dienne, un consentement exprimé peut malgré tout être considéré comme vicié car ne relevant pas de la libre volonté de la victime.

De son côté, ayant vécu trente-sept ans aux États-Unis, M. Dominique Laurent Pfaff conteste que le caractère puritain de la société américaine expliquerait l'extension de l'action pénale au domaine du consentement sexuel dans ce pays :

Loin d'avoir peur du sexe, les Américains d'aujourd'hui, toutes générations, classes et régions confondues, s'y engagent allègrement, sans réserve morale et avec autant de savoir-faire que leurs homologues européens. Pour ce qui est de la prostitution ou de la pornographie, les arguments contre peuvent aussi bien être de nature humaniste-progressiste que religieuse-conservatrice, et sont donc mal résumés par l'étiquette « puritaine ». Quant au droit à l'avortement, les Américains y sont majoritairement favorables (63 % selon le Pew Research Center) en dépit du renversement récent de la jurisprudence Roe vs Wade par la Cour suprême. La puissance du secteur judiciaire aux États-Unis – formidable machine à formuler des conflits qu'elle se chargera d'arbitrer – est plus pertinente pour comprendre les nouvelles législations sur le consentement.

Le retour

« **M**ais quand reviendra-t-il ? » La question qui taraude habilement amoureux malheureux et fidèles religieux nous a beaucoup été posée ces dernières semaines... par des lecteurs impatients. Car, depuis fin décembre, notre *Manuel d'autodéfense intellectuelle* consacré à l'histoire était en rupture de stock. Paru le 12 septembre, ce hors-série expose les usages frauduleux du passé à l'aide d'exemples précis. Il a « trouvé son public », comme dirait le réalisateur d'un drame exigeant qui voit, un peu étonné, les files d'attente s'allonger devant les cinémas où passe son film : plus de 44 000 exemplaires vendus – sans que les revues de presse des grands médias en mentionnent l'existence. Le bouche-à-oreille d'un lecteur mobilisé surclasse le prêt-à-penser des matinales.

14 €
132 pages

Après deux mois d'attente, donc, il revient : le *Manuel* est à nouveau disponible, non plus chez les marchands de journaux – où les publications ne peuvent demeurer plus de trois mois – mais sur notre boutique en ligne (1) ainsi que dans les bonnes librairies (2). Il revient, dans un monde sens dessous dessus où la connaissance du passé n'a jamais été aussi précieuse pour distinguer la vague derrière l'écume, trier le vrai du faux, s'arrêter et réfléchir, analyser et agir.

(1) À l'adresse : www.monde-diplomatique.fr/histoire

(2) Les libraires qui souhaiteraient le commander peuvent s'adresser à Pollen, <https://pollen-diffusion.com>

Mayotte

Reagissant à l'article « Mayotte ou les embarras de Paris » de Rémi Carayol (février), M. Jagadessun Pavaday estime que la solution aux problèmes de l'île passe par son indépendance :

Il faudrait rappeler le rôle du mercenaire Bob Denard dans la déstabilisation au long cours de l'archipel. De façon plus générale, pour en finir avec la crise de Mayotte, la France pourrait rechercher un consensus national afin de restituer ce territoire à l'Union des Comores. Cela pourrait se faire dans le cadre d'une entente

régionale avec Madagascar, l'île Maurice, la Réunion, Rodrigues et les Seychelles. L'exploitation des richesses des fonds marins du canal de Mozambique et de la pêche pourrait garantir la rentabilité financière d'un tel projet.

Batteries

L'article « Vos batteries vont-elles exploser ? » de Raúl Guillén et Vincent Peyret (février) a suscité de nombreuses réactions. M. Armand Mimich conteste l'idée que l'électrification ne présente des bénéfices environnementaux que pour les transports en commun :

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) relevait dans son volet 3 (4 avril 2022) que « les véhicules électriques alimentés par de l'électricité bas carbone offrent le principal potentiel de décarbonation des transports terrestres, en analyse de cycle de vie ». Dans l'un de ses avis (« Voitures électriques et bornes de recharge »), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) indique que, « sur l'ensemble de sa durée de vie, une voiture électrique roule en France à un impact carbone deux à trois fois inférieur à celui d'un modèle similaire thermique, à condition que sa batterie soit de capacité raisonnable (inférieure à 60 kWh) ».

Pour M. Lucas W., les inconvénients présentés par les batteries ne doivent pas faire oublier que l'énergie électrique est la solution la plus appropriée pour faire face au changement climatique :

À l'échelle internationale comme nationale, il est tout simplement impossible d'imaginer limiter le réchauffement climatique sans réduire à une part minimale les transports fonctionnant aux énergies fossiles. (...) Sur la question des risques et impacts concernant les batteries, il est en effet important de les mentionner pour ne garder seulement que « ce dont on a besoin » et encadrer le développement des véhicules électriques. Rapelons-nous néanmoins que le degré de

maturité n'est pas le même. À ce titre, on peut se replonger dans la presse d'époque pour se rappeler les multiples problèmes posés par les voitures à moteurs thermiques durant les premières décennies de leur développement. Si la recherche a permis de remédier à ces difficultés, on peut penser que la recherche (notamment publique) permettra d'en faire autant avec les véhicules électriques, de les réduire encore plus dans les années et décennies à venir.

Résistance ou désobéissance ?

Reagissant à l'article « Résister plutôt que désobéir » de Vincent Sizaire (février), M. Alain Pintus, juriste de formation, souhaite revenir sur l'interprétation par l'auteur de l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 :

Le droit de « résistance à l'oppression » prévu à l'article 2 n'est pas tant un droit d'action individuel contre la loi, fût-elle injuste, qu'une possibilité de défense des droits fondamentaux par « toute association politique », et donc tout collectif ayant cette finalité. En revanche, « tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance » (article 7). Cela consacre la « loi » comme l'expression de la volonté générale, seule capable de venir contrecarrer l'arbitraire (article 6). Dès lors, l'enjeu est davantage dans la « fabrication » de la loi et le rôle déterminant des représentants que les citoyens désignent pour, notamment, protéger ces droits fondamentaux.

**Vous souhaitez réagir
à l'un de nos articles :**

Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr



HYPOCRISIE ALLEMANDE

Chercheur invité au Global Public Policy Institute de Berlin, Ilyas Saliba analyse les impasses du soutien inconditionnel de l'Allemagne à Israël (Foreign Policy, février 2025).

La politique pro-israélienne de l'Allemagne s'ancre dans un désir louable d'exprimer ses atrocités historiques. Mais elle menace de rendre l'Allemagne complice de nouveaux crimes. (...) La répression du débat public sur Israël dans ce pays comporte une triste ironie : lors de discussions privées, les dirigeants allemands reconnaissent qu'Israël commet des atrocités à Gaza. Cela signifie que le gouvernement trompe délibérément le public sur la conduite de

Tel-Aviv. (...) L'Allemagne devrait reconnaître qu'elle porte une responsabilité historique à l'égard du peuple juif partout dans le monde, plutôt qu'à l'égard d'un État – Israël.

EN COLÈRE

Pourquoi si peu d'hommes jeunes lors des manifestations en faveur de la destitution du président putschiste sud-coréen Yoon Suk-yeol (The Diplomat, 10 février) ?

Le mouvement #MeToo n'a pas ému les jeunes hommes sud-coréens. Beaucoup ont souligné les avantages supposés dont profitent les femmes : exemption du service militaire obligatoire [de deux ans].

quotas pour les postes de fonctionnaire et incitations des entreprises à les embaucher davantage. (...) Selon Chosun Ilbo, le plus grand quotidien conservateur de Corée du Sud, il s'agit d'« hommes ordinaires » qui ont « accumulé un sentiment de privation » et qui s'en prennent à une société où des femmes compétentes refusent de sortir avec eux. Ils louent les figures historiquement « machistes », en particulier les dictateurs militaires qui ont dirigé le pays. D'où leur proximité avec Yoon et sa loi martiale.

MILITARISER L'ARCTIQUE

En tête des intentions de vote au Canada, le chef des conservateurs Pierre Poilievre voudrait renforcer

les patrouilles dans le Grand Nord. Le premier ministre du Nunavut, M. Pauloosie Akeeagok, lui a répondu sur CBC News (10 février).

J'attends avec impatience que M. Poilievre reconnaîsse explicitement que, s'il devient premier ministre, ses projets pour l'Arctique seront élaborés en partenariat avec les habitants du Nord afin de tenir compte de nos droits, de nos besoins et de nos points de vue.» L'ensemble de la région aurait besoin que le gouvernement fédéral se concentre sur le développement social et économique, notamment sur l'amélioration des ports et la mise en place d'une liaison par fibre optique avec le sud du Canada.



INCLUS DANS VOTRE ABONNEMENT

Le *Monde diplomatique* chaque mois en **version papier**

- + **6 numéros de Manière de voir** pour approfondir un thème précis grâce à des textes, des cartes, des graphiques...
- + L'accès aux versions numériques des deux publications et à l'application mobile
- + **Deux ans d'archives** du *Monde diplomatique*
- + Les articles en **version audio**

Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/05/2025 pour un premier abonnement en France métropolitaine. Entreprises et étranger : nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que *Le Monde diplomatique*, responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions marketing sur ses produits et services. Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale du *Monde diplomatique*. Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale des partenaires du *Monde diplomatique*. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse : www.monde-diplomatique.fr/dpgrpd/ ou écrivez à notre délégué à la protection des données : 07-08 avenue Pierre-Mendès-France 75013 Paris ou dpo@monde-diplomatique.fr. Vous avez le droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute question, contactez notre service clients par courriel : abo@monde-diplomatique.fr ou par téléphone au 03 21 13 04 32 du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures. Nos CGV sont consultables et téléchargeables en suivant ce lien : <https://boutique.monde-diplomatique.fr/cgv.html>

Informez-vous, abonnez-vous ... et contribuez à l'indépendance du *Monde diplomatique*

**1 AN - 12 numéros du *Monde diplomatique*
+ 6 numéros de *Manière de voir* pour 95 €**

PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE
www.monde-diplomatique.fr/abo



ou téléphonez au 03 21 13 04 32
(du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures)

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du *Monde diplomatique* SA, à l'adresse suivante :

Le Monde diplomatique, service abonnements,

A 2300, 62066 Arras Cedex 9

Coordonnées :

RMD25BA03

M. <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>
Nom Prénom Adresse	
Code postal	
Ville Courriel	
J'accepte de recevoir des offres du <i>Monde diplomatique</i> : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> J'accepte de recevoir des offres des partenaires du <i>Monde diplomatique</i> : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

Édité par la SA *Le Monde diplomatique*.
Actionnaires : Société éditrice du *Monde*, Association Gunter Holzmann, Les Amis du *Monde diplomatique*, 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Délégué :
Benoit BRÉVILLE, président directeur de la publication
Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe
Autres membres :
Vincent CARON, Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT
Conseiller éditorial auprès du directeur de la publication :
Serge HALMI
Conseiller en finance et développement auprès du directeur : Bruno LOMBARD
Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Délégué de la rédaction : Benoît BRÉVILLE
Rédacteur en chef : Alkram BELKAÏD
Rédacteurs en chef adjoints : Evelyne PIELLER,
Grégoire RZEPSKI
Cheffes d'édition :
Angélique MOUJIER-KUHN (*Manière de voir*),
Anne-Lise THOMASSON (*Le Monde diplomatique*)
Rédaction : Philippe DESCAMPS,
Renauld LAMBERT, Hélène RICHARD,
Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT,
Christophe VENTURA
Cartographie : Cécile MARIN
Site Internet : Guillaume BAROU
Conception artistique :
Nina HALMER, Boris SEMÉNIAKO
(avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)
Archives et données numériques :
Suzy GAIDOU, Maria JERARDI
Mise en pages et photographie :
Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUECH-WILHELM
Correction : Pauline CHOPIN,
Xavier MONTAIRD

Délégué commercial et administratif : Vincent CARON
Directrice des relations sociales : Élodie COURATIER
Responsable du contrôle de gestion : Zaïa SAHALI
Administration : Sophie DURAND-NGÔ (9674),
Sylvia DUNCHEL (9621), Eleonora FALETTI (9601)
Courriel : [prénom.nom@monde-diplomatique.fr](mailto:prenom.nom@monde-diplomatique.fr)

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY.

Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN,
Ignacio RAMONET, Serge HALMI

Publicité : Elisabeth CIALDELLA :
elisabeth.ciadella@mppublicite.fr

Distribution, mercatique : Maureen DECARPIGNY, Sophie GERAUD, Sabine GUDE, Kevin OLIVET, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLETT, Martine PRÉVOT
Relations marchands de journaux (numéro vert) :
0805-050-147

Service relations abonnés

• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé)
www.monde-diplomatique.fr

• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/cgv

Reproduction interdite de tous les articles, sauf accord avec l'administration
© ADAGP, Paris, 2025,
pour les œuvres de ses adhérents

Prix au numéro : 5,90 €

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée :
France métropolitaine : 65 €

Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-5

LE VIEUX CONTINENT CÉLÈBRE SON GRAND RÉARMEMENT

L'Europe martiale, une bombe antisociale

Hier placée au cœur des grands projets européens, l'urgence climatique a subitement disparu des discours. Les dirigeants ont choisi de nourrir une autre ambition : investir massivement dans la défense pour faire face à la Russie et satisfaire les exigences de M. Donald Trump. Mais, alors que l'économie tourne au ralenti, qui paiera le prix de ce keynésianisme militaire ?

PAR FRÉDÉRIC LEBARON *
ET PIERRE RIMBERT

SOUDAIN, le vertige. Pour les dirigeants des nations et des institutions européennes, la réélection de M. Donald Trump produit l'effet d'un saut à l'élastique... sans élastique. Le 9 février dernier, le président américain repoussait sans commentaire sur son réseau Truth Social une citation de M. Vladimir Poutine à leur propos : « Vous verrez, tous se tiendront bientôt au pied du maître en remuant doucement la queue. » M. Trump aime humilier le Vieux Continent, un espace à ses yeux décadent où voisinent sybarites dépensiers et jansénistes mercantilistes qui tous recignent à payer le juste prix du parapluie militaire. La volonté américaine de conclure un « deal » avec Moscou anéantit la seule caution qui crédibilisait l'engagement inconditionnel de Bruxelles aux côtés de l'Ukraine dans sa guerre défensive contre la Russie. Sans les dollars et les canons des États-Unis, les déclarations bravaches de Mme Ursula von der Leyen – « Il faut que Poutine perde cette guerre », expliquait la présidente de la Commission européenne en septembre 2022 – apparaissent en effet comme un déplacement d'air insignifiant.

Comment une Union européenne endettée, divisée, économiquement et militairement flageolante, peut-elle concilier soutien indéfectible au président ukrainien et bonnes grâces de M. Trump ? La réponse tient en deux mots : keynésianisme militaire, ou comment s'endetter pour remplir ses arsenaux d'armes américaines, puis faire payer l'addition aux populations par une cure d'austérité.

Si la prophétie de M. Poutine fort peu diplomatiquement relayée par M. Trump attend encore son accomplissement, plusieurs responsables politiques ont d'ores et déjà plié le genou devant une exigence du nouveau maître de la Maison Blanche. Le 7 janvier, ce dernier avait estimé que les pays membres de l'Orga-

nisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) devraient désormais consacrer à leur défense non plus 2 % mais 5 % de leur produit intérieur brut (PIB). Peu après s'ébranlait la procession des pénitents. Le ministre des affaires étrangères lituanien saluait « une pression positive et constructive de la part de notre allié stratégique principal au sein de l'OTAN », suivi de peu par le premier ministre estonien : « Je souscris pleinement – notre objectif devrait s'élever à 5 % » (Financial Times, 27 janvier). « Je suis le ministre des affaires étrangères polonais. L'Europe a bien reçu le message » : dans une tribune publiée par le *New York Times* (3 février), M. Radoslaw Sikorski s'employait à amadouer le président américain. « La Pologne consacre près de 5 % de son PIB à la défense, soit la proportion la plus élevée de l'OTAN. Nous sommes devenus l'un des plus importants clients de l'industrie militaire américaine, avec des dizaines de milliards de dollars de commandes depuis 2022 » (*The New York Times*, 3 février).

En novembre dernier, une semaine après la réélection de M. Trump et avant même d'engager des négociations, la présidente de la Commission européenne cajolait le vainqueur : « Nous recevons encore beaucoup de GNL [gaz naturel liquéfié] de la Russie, pourquoi ne pas le remplacer par du GNL américain, qui est moins cher pour nous et fait baisser nos prix de l'énergie ? » Sur le volet militaire, en revanche, inutile de convaincre Mme von der Leyen : décidée dès juin 2024 à investir 500 milliards d'euros dans la défense de l'Union européenne au cours de la décennie suivante, elle promettait le 3 février de « créer des nouvelles flexibilités, plus d'espace budgétaire pour les investissements de défense ».

« Vous devrez apprendre le russe »

L'INVASION de l'Ukraine par la Russie et le climat de guerre froide entretenu par les médias et la classe dirigeante européenne ont convaincu les États les plus « frugaux » que l'heure avait sonné de passer à la caisse : Danemark, Finlande, Allemagne se disent désormais « prêts à discuter » (1). La publication ce mois-ci du Livre blanc sur la défense européenne devrait stimuler leur réflexion. Cette inscription des dépenses militaires au premier rang des priorités se nourrit également des exhortations paniquées de M. Mark Rutte, secrétaire général de l'OTAN et ancien premier ministre libéral néerlandais : « Si vous n'alliez pas beaucoup plus d'argent aux besoins militaires que les 2 % actuels du PIB, vous devrez apprendre le russe dans quatre ou cinq ans ou aller vivre en Nouvelle-Zélande » (13 janvier).

Début 2017, quand M. Trump fit sortir les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat, la réprobation internationale avait encouragé les Européens à placer la transition écologique au centre de leur stratégie. « Make our planet great again », s'exclamait alors M. Emmanuel Macron. Huit ans plus

tard, la soif de dépenses militaires supplanté le souci de la Terre. L'honorabilité politique se mesure désormais en pourcentage de PIB consacré à l'achat d'armes et de munitions. Dans un éditorial qui tout à la fois reflète et entérine ce tournant, *Le Monde* rend grâce au président américain d'avoir ouvert les yeux des cigales européennes. « Il faut reconnaître à Donald Trump un mérite : les menaces agitées pendant son premier mandat à l'égard de ses partenaires de l'OTAN ont fini par porter leurs fruits. Aujourd'hui, vingt-trois des trente-deux membres de l'Alliance atlantique consacrent au moins 2 % de leur PIB aux dépenses de défense (...) Or le président Trump évoque aujourd'hui le chiffre de 5 %. » Conclusion, « il va falloir augmenter les dépenses de défense. (...) Les plus audacieux glissent au passage que cela impliquerait des sacrifices budgétaires douloureux. (...) Tout cela prend trop de temps. (...) Le moment est venu de passer à la pratique et à l'indispensable pédagogie auprès des électeurs » (23 janvier).

« Pédagogie » : depuis quatre décennies, l'usage de ce mot dans les grands médias annonce la rigueur : désindustrialisation (« Vive la crise ! » dans les années 1980), austérité (pédagogie de



GERHARD SILBER. – « Bomb Watchers II » (Guetteurs de bombe II), 2014

© GERHARD SILBER - ARTSILBER.DE

l'euro dans les années 1990), naturalisation du libéralisme (pédagogie du « oui » au traité de Constitution européenne, en 2005). À présent, pédagogie de la guerre. Elle coûtera cher. Pour l'Union européenne, allouer non plus 2 % mais 5 % du PIB aux armées signifierait une hausse annuelle de 516 milliards d'euros à PIB constant, et pour la seule France une hausse de 90 milliards d'euros. Le budget de la défense passerait alors à 140 milliards d'euros (contre moins de 50 milliards en 2024 et moins de 33 milliards en 2017), bien au-dessus du budget de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche réunis (environ 100 milliards en 2024). Il s'agirait non d'un changement d'échelle, mais d'une transformation qualitative : une militarisation des sociétés européennes.

Au moment où pourrait s'achever un conflit qui a tué et blessé des centaines de milliers d'Ukrainiens et de Russes, sans percée significative d'un côté ou de l'autre, les dirigeants de l'Union abandonnent le discours sur les « dividendes de la paix ». Ce dernier structurerait l'identité européenne depuis la fin de la guerre froide en 1991. Dans les pas de Montesquieu, pour qui « l'effet naturel du commerce est de porter à la paix », l'Europe pensée comme une zone de libre-échange ouverte sur le monde voyait dans le négoce de biens et services la meilleure garantie contre l'agressivité guerrière des empires. Contre les évidences historiques, de nombreux idéologues libéraux avaient tenté d'accréditer l'idée que l'extension des marchés s'accompagnait nécessairement d'une baisse de la conflictualité internationale.

Le lien entre impérialisme, y compris militaire et idéologico-religieux, et mondialisation capitaliste constitue pourtant une donnée solide de l'histoire globale. Le « premier âge du capitalisme » (1415-1763) restera celui du commerce forcé et déloyal, de l'échange inégal et des conquêtes (2). Au xx^e siècle, la fin des empires coloniaux, longtemps rivaux et fréquemment en conflit, ne provoqua pas la pacification des relations internationales : les puissances dominantes, États-Unis en tête, s'imposent autant par la force militaire que par l'idéologie, le commerce, la monnaie et la finance (3).

Faute de langue, de culture ou d'histoire communes, sous la dépendance idéologique et économique étroite des États-Unis et, sur le plan énergétique, de la Russie, l'Union européenne s'identifiait au début du xx^r siècle à un libéralisme à la fois économique et politique porté par des valeurs universalistes – la paix, la démocratie, les droits humains – et, chez les plus progressistes, à l'État-providence, à la transition écologique, avec pour conséquences palpables au niveau de bien-être, de normes

sociales et environnementales relativement plus élevées qu'ailleurs. La séquence se clôture. Désormais, une partie non négligeable des écologistes et sociaux-démocrates européens qui avaient le plus clairement porté ce discours réorganisent en catastrophe leur credo : Europe sera le nom de l'affirmation idéologique et militaire des démocraties contre la Russie. Comme les Verts allemands ou les sociaux-démocrates polonais, M. Raphaël Glucksmann, député européen Place publique, allié du Parti socialiste et tête de liste de cette formation lors des élections européennes de juin dernier, l'exprime clairement : « Il y a une leçon à tirer, oui [Donald Trump] a raison quand il dit qu'il faut qu'on augmente nos dépenses de défense. Une cité, un pays qui n'est pas capable d'assurer lui-même sa sécurité n'est pas libre. Et donc on a 500 milliards à trouver pour construire la défense européenne. »

Un impôt militaire versé aux États-Unis

MAGIQUEMENT, le keynésianisme de guerre rend en effet possible ce que le discours d'austérité décreté plus que jamais impossible : accroître massivement les dépenses publiques tout en prononçant leur réduction rapide. Élus et hauts fonctionnaires rivalisent d'inventivité financière (grand emprunt, confiscation des avoirs russes, etc.) et citent en exemple l'urgence sanitaire pour expliquer que l'enjeu militaire vaut bien une énième entorse à leur dogme. Comme l'ont compris les néoconservateurs les plus conséquents, il s'agit d'opérer la bascule entre une Europe jugée encore trop protectrice et une Europe spartiate prête à affronter un adversaire russe à la puissance fantasmée. Légitimer la destruction de la protection sociale par la construction d'une protection militaire ? M. Rutte l'a formulé sans ambages à Bruxelles devant les ministres de la défense des pays de l'OTAN : « Il est urgent d'agir. Pour protéger notre liberté, notre prospérité et notre mode de vie, vos responsables politiques doivent vous écouter. Dites-leur que vous acceptez de faire des sacrifices aujourd'hui pour que nous puissions rester en sécurité demain. » L'homme parle d'expérience. Avant de diriger l'Alliance atlantique, M. Rutte avait au début des années 2010 conduit en tant que premier ministre des politiques d'austérité drastiques aux Pays-Bas : arasement des dépenses éducatives, de santé et des subventions à la culture, augmentation de l'âge de départ à la retraite à 67 ans, réduction des allocations de chômage, hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), gel des salaires des fonctionnaires...

Les exigences commerciales de M. Trump et l'emprise des dirigeants européens à y faire droit torpillent enfin l'éternel argument du développement local d'une industrie qui garantirait son « autonomie stratégique » au Vieux Continent. Car une part écrasante des dépenses militaires engagées en Europe

C'est ce dont je m'occupe au Parlement européen » (BFM TV, 24 janvier). Bruxelles et les libéraux parient que le désengagement américain favorisera l'éclosion de l'Europe-puissance. Ce sera enfin, espèrent-ils, leur victoire d'Austerlitz. Les divisions entre États membres et leur stagnation économique augurent plutôt d'un Waterloo.

Car le grand réarmement soulève la question de son financement : qui, en définitive, paiera ? Une réponse, qui exigea beaucoup de « pédagogie », plane déjà sur les pays baltes. Le premier ministre estonien Kristen Michal a évoqué de manière vague « des coupes budgétaires dans les services publics ». Avec la stagnation économique, notait un dirigeant de l'opposition, « ils n'ont pas de plan crédible pour atteindre 6 % [du PIB]. Emprunter le montant correspondant reviendrait à réécrire le contrat social » (Financial Times, 27 janvier).

pour vaincre l'hydre russe se transforme en subvention directe aux fabricants d'armes américains qui trustent les cinq premières places du palmarès mondial des marchands de matériel et de services militaires. « Au total, 55 % des importations d'armes par les États européens sur la période 2019-2023 proviennent des États-Unis, contre 35 % en 2014-2018(4) », selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri). Le retour de M. Trump dans le bureau Ovale ne risque pas d'inverser la tendance.

Ainsi, au nom de la sécurité, les chefs d'État et de gouvernements s'apprennent à instituer un impôt militaire déguisé dont la perception s'opérera aux dépens de la protection sociale. Et qui profitera majoritairement aux industriels d'un pays dont le dirigeant menace de s'emparer d'un territoire associé à l'Europe – le Groenland. Un supplément corse l'addition : le secrétaire à la défense américain Pete Hegseth a annoncé qu'en cas d'accord de paix « la part écrasante de l'aide future à l'Ukraine, militaire ou civile » (*lethal and nonlethal*), incomberait à l'Europe (*The New York Times*, 12 février).

À ce jour, ces choix cruciaux n'ont pas fait l'objet de délibérations démocratiques. Médias et élus se gardent d'exposer publiquement les conséquences concrètes du keynésianisme de guerre. En attendant de trouver la bonne « pédagogie » ?

(1) Jade Grandin de l'Épervier, « Pour leur défense, les Européens prêts à briser les tabous de la dépense », *L'Opinion*, Paris, 4 février 2025.

(2) Alain Bih, *Le Premier Âge du capitalisme*, Page 2-Symples, Paris-Lausanne, 2018.

(3) Samir Amin, *L'Empire du chaos. La nouvelle mondialisation capitaliste*, L'Harmattan, Paris, 1992.

(4) Pieter D. Wezeman et al., « Trends in international arms transfers, 2023 », Sipri, Stockholm, mars 2024.

* Professeur de sociologie à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Sur les traces de la

Début 2025, les États-Unis et l'Europe ont pris de nouvelles sanctions contre les exportations de pétrole russe qui ciblent notamment des tankers. Depuis la mise en place du blocus économique occidental contre Moscou en 2022, une toile d'entrepreneurs de l'ombre aide la Russie à écouler ses hydrocarbures. Elle dessine en creux les contours d'une autre mondialisation, miroir opaque de la première.

UNE ENQUÊTE DE CHARLES PERRAGIN
ET GUILLAUME RENOARD *

Sous l'écrasant soleil du désert d'Arabie, les cuves de fioul géantes s'alignent des deux côtés de la route. En direction du nord, depuis le port émirati de Fouejerah, on atteint l'une des plus grandes zones de stockage de pétrole du monde. «*Autrefois, c'était un quartier du village d'Al-Qourayyah. Les habitants ont fini par partir, tellement ça sentait l'essence. Puis tout a été rasé, remplacé par ces réservoirs*», raconte M. Alam Khursheed, au volant de son tacot. L'immigré pakistanais, installé là depuis cinq ans, nous guide. Côté terre, on creuse la montagne pour agrandir encore l'aire industrielle battue par les vents du golfe d'Oman. Côté mer, l'horizon est saturé de tankers : ils s'arrêtent pour se ravitailler ou décharger leur cargaison, comme ces navires, toujours plus nombreux, transportant du pétrole russe, venu du détroit de Kertch, des rives de la mer d'Azov, de la mer Noire ou de la Baltique. Depuis fin 2022, alors que les États membres de l'Union européenne et du groupe des Sept (G7), en réaction à l'invasion de l'Ukraine, bannissent l'importation directe de pétrole russe, l'activité portuaire explose. Une grande partie du million et demi de barils qui arrivait chaque jour en Europe directement de Russie occidentale avant 2022 transite désormais par là.

Au sud du détroit d'Ormuz, voilà déjà plus de dix ans que le port de Fouejerah blanchit le pétrole de l'Iran voisin sous sanctions. Alors, on prend les mêmes et on recommence à grande échelle avec la production du deuxième plus grand exportateur mondial d'or noir. Ici, pour le revendre à bon prix, certaines entreprises le stockent et maquillent son origine en le mélangeant avec du brut venu d'ailleurs ou en le raffinant. «*Jusque-là, nous n'avions que de petites raffineries, mais de gros investisseurs se sont implantés et cela augmente les capacités*», assure M. Bilal Hasan Ashraf, cadre au sein de la Banque nationale de Fouejerah. Le port est un point d'entrée pour les marchés d'hydrocarbures des pays du Golfe, comme l'Arabie saoudite. Cette dernière préfère consommer le pétrole russe bon marché et vendre le sien plus cher en Europe. Mais le port est surtout devenu un lieu de passage pour les flux maritimes post-sanctions.

Réorientation des flux énergétiques

«*L'industrie pétrolière russe était tournée vers l'Europe, grâce à l'oléoduc Drouiba et aux ports occidentaux comme Oust-Louga, dans le golfe de Finlande, qui permettaient de livrer en trois jours Rotterdam, où les Russes avaient leurs propres raffineries et sites de stockage*», détaille M. Marc-Antoine Eyl-Mazzega, directeur du Centre énergie et climat de l'Institut français des relations internationales (IFRI). L'embargo européen a provoqué l'une des plus spectaculaires réorientations de flux énergétiques de l'histoire. D'après les chiffres de la Kyiv School of Economics (KSE), en quelques semaines plus de 90 % des exportations maritimes de brut russe sont redirigées vers l'Inde, la Chine et la Turquie, quand les pays du G7 et de l'Union européenne captaient avant la guerre 70 % de ces flux. Sans possibilité d'acheminer tous les hydrocarbures des forages de l'Oural ou de la Baltique par voie terrestre vers les ports orientaux comme Kozmino, proche de la Chine, le temps de transit maritime du brut explose de 250 % en un an.

Si la Russie ne manque pas d'acheteurs – l'essentiel de son pétrole se vend au-dessus des prix plafonds –, elle ne dispose pas des capacités de transport lui permettant d'exporter tous ses hydrocarbures. «*En 2022, ce pays dépendait de transporteurs occidentaux et, de façon générale, de pétroliers dont la quasi-totalité reste assurée par un réseau d'assurance mutuelle géré principalement depuis l'Europe*», explique M. Craig Kennedy, ancien banquier reconvertis dans l'analyse du secteur énergétique russe à Harvard. Sovcomflot, principale société russe de transport d'hydrocarbures, possédait bien une importante flotte de soixante-quinze pétroliers aux normes internationales, mais elle a été sanctionnée dès mars 2022 par le Trésor américain. Fini l'accès au dollar, aux emprunts, aux banques et assurances occidentales, donc aux principaux ports et canaux du commerce maritime mondial. Moscou a dû se doter d'une flotte parallèle capable de passer entre les mailles du filet. Pendant plus de deux ans, les navires de Sovcomflot ont changé de mains – toujours aux Émirats arabes unis – à mesure que le nouvel armateur tombait sous le coup de nouvelles sanctions : Sun Ship Management s'est recyclé en SCF Mgmt Fzco – le sigle, dérivé de Sovcomflot, montre que le transporteur ne se cache même pas –, elle-même relayée par Fornax ou encore Stream Ship Management, qui assurait à elle seule 19 % du transport du brut russe en octobre 2024. Elle semble à son tour secondée par une cinquième grande société émiratie, Avebury Shipmanagement.

Pourtant alliés indéfendables de Washington, «*les Émirats ne sont pas tenus de respecter les sanctions. Surtout, ils n'imposent pas de déclarer les sources de financement, donc c'est beaucoup plus facile pour des entrepreneurs liés à la Russie d'acheter des tankers via des sociétés implantées là-bas*», ajoute M. Daniel. Face aux difficultés pour recourir à des transporteurs tiers fiables, et confrontée à des routes maritimes plus longues, la Russie n'a pu se contenter de recycler ses bateaux : elle a dû s'activer pour acquérir des tankers, principalement auprès de propriétaires chinois et grecs, trop heureux de se débarrasser de vieux navires

haute mer. Ainsi l'origine russe de la marchandise disparaît. Rien que pour le brut, ce genre d'opération – qui sert en principe au ravitaillement et non au chargement – a augmenté de 54 % en Méditerranée entre avril 2023 et février 2024, souvent au large de Kalamata ou de Suez, selon Windward. Les chercheurs de la KSE ont repéré qu'un navire sans assurance en provenance de Novorossiisk, l'*Ocean Thunder*, a transféré sa cargaison fin 2023 à un pétrolier turc, le *Besiktas Bosphorus*, au large de Suez pour livrer le port indien de Jamnagar. «*La Russie a aussi pu utiliser ces techniques de transbordement pour livrer directement l'Europe*», assure M. Boris Dodonov, chercheur de la KSE. Pour arriver aux mêmes fins, ces bateaux coupent parfois leur transpondeur ou parviennent à modifier leur signal de géopositionnement afin de dissimuler leur port (russe) de chargement. Contacté, le ministère des affaires étrangères russe n'a pas répondu à nos demandes.

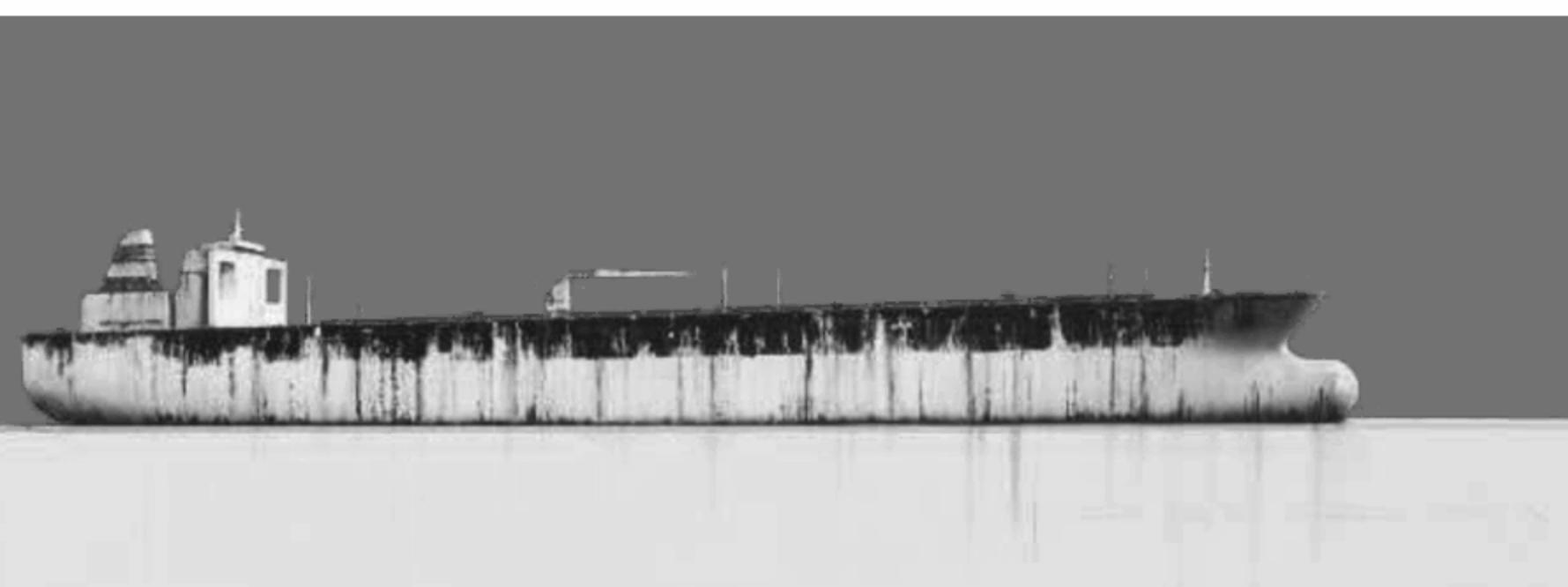
«Les Russes n'ont jamais autant vendu»

«*Il existe de multiples moyens de faire disparaître l'origine du pétrole. Les douanes russes peuvent utiliser un même certificat d'origine pour quatre cargaisons différentes, et personne ne demandera rien en plus*», renchérit M. Michel Y., banquier dans le secteur de l'énergie qui souhaite rester anonyme. L'opération relève du jeu d'enfants «*dans les ports de la mer Noire, qui sont les portes de sortie du pétrole venu des pays enclavés de l'ex-Union soviétique, comme le Kazakhstan*», ajoute M. Eyl-Mazzega. «*Depuis la convention de Montreux, en 1936, la Turquie contrôle les flux depuis et vers la mer Noire, rappelle Igor Delanoë, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). Elle a toujours réussi à tenir à distance la marine américaine et, après la domination écrasante des Soviétiques dans cette région, la mer Noire est devenue de plus en plus propice aux activités opaques*.» Cependant, rien qu'en janvier 2025, et malgré toutes

les précautions des armateurs de l'ombre, 183 bateaux ont été placés sur liste noire par Washington, qui sanctionne désormais individuellement les tankers pour éviter qu'ils ne soient blanchis en changeant simplement de main. Certains sont tout de même discrètement réutilisés, selon M. Dodonov, en particulier pour effectuer les petits trajets comme celui entre Kozmino et la Chine.

Avec des bateaux plus vieux, des routes plus chaotiques et plus longues, les risques d'accident augmentent inévitablement, comme en témoigne la détresse de deux tankers russes construits durant l'ère soviétique (les *Volgoneft 212* et *239*) dans le détroit de Kertch en décembre 2024. «*Les capitaines de ces navires prennent plus de risques, explique M. Nils Wang, amiral à la retraite et ancien chef de la marine danoise. La plupart demandent l'assistance de nos pilotes pour naviguer dans nos détroits très fréquentés, mais ceux de la flotte fantôme refusent de les recevoir*.» En mars 2024, l'*Andromeda Star*, un tanker non assuré lié à la Russie, a eu un accident dans cette zone. Heureusement, il circulait à vide. Certains pays occidentaux accusent même la Russie d'utiliser les pétroliers comme un outil de guerre hybride. La Finlande a arraisonné fin 2024 le navire fantôme *Eagle S*, qu'elle suspectait d'avoir saboté un câble sous-marin.

La Russie s'est pourtant dotée de polices d'assurance, par exemple avec la compagnie Ingosstrakh, pour permettre à certains de ses navires de ne plus dépendre du monopole assurantiel occidental et ainsi accéder aux ports et aux grands canaux, tout en respectant la convention internationale sur la responsabilité civile de 1992. Seulement, cette société – sanctionnée depuis janvier – impose une clause qui invalide les réclamations si l'avènement du navire a participé à la livraison de pétrole à un pays occidental. Un réseau de pseudo-assurances s'est aussi développé aux Émirats. «*Je ne pense pas qu'il existe une assise dans la pratique juridique internationale pour soumettre les compagnies d'assurances à un*



STÉPHANE JOANNES. – «*Tanker rouge MFA 08*», 2021

route de la mer Rouge soit bloquée fin 2023 par les attaques des rebelles houthistes, perturbant les flux en direction et en provenance du Proche-Orient et de l'Asie, pour que les filières de la contrebande libyenne s'activent afin d'importer du raffiné russe en grande quantité pour l'expédier en Europe (2). «*L'activité maritime entre la Russie, la Libye puis la Grèce, l'Italie et Malte a bondi d'un coup, dès lors que les bateaux ne pouvaient plus passer par le canal de Suez*», note M. Ami Daniel, patron de Windward, une société qui analyse le trafic. Enfin, le surplus de produits raffinés naguère destinés à l'Europe qui ne peut pas être pris en charge par les réseaux libyens ou turcs a trouvé preneur du côté des jupes sahariennes prorusses – comme au Mali (3) – ou dans des pays d'Amérique du Sud – comme le Brésil.

Opérateurs, ingénieurs et personnel administratif : tous nous ont interdit l'accès au port de Fouejerah. Postés derrière une jetée donnant sur le chenal d'entrée, nous voyons approcher un premier bâtiment : l'*Onyx*, un vaisseau fatigué de 183 mètres, chargé de produits pétroliers venus de Touapsé, en Russie. On observe rarement des tankers de plus de vingt ans. Les pays du G7 et de l'Union européenne interdisent à leurs entreprises de financer, détenir, exploiter ou assurer les bateaux impliqués dans le commerce du pétrole russe vendu à des pays tiers au-dessus de prix plafonds – 60 dollars pour le brut et 100 pour le diesel, par exemple. Alors, les Russes se débrouillent autrement, avec des bateaux comme l'*Onyx*, battant pavillon gabonais, dont le registre est géré par une société privée émiratie connue pour certifier de plus en plus de navires dérogéant aux normes internationales de sécurité et d'assurance. L'administration américaine vient même de sanctionner le tanker, qui appartient à une société (émiratie), Eco Max FZE, exploitant une petite cohorte de six bateaux ayant livré du pétrole iranien aux réseaux houthistes.

au prix fort. Selon les estimations de M. Kennedy, cette flotte a rapidement atteint un contingent de 270 navires. Mais il a fallu en acheter davantage, dont des navires toujours plus délabrés qui auraient parfois dû finir à la casse. Face aux risques inhérents à ces bâtiments vieillissants et pour ne pas engager la responsabilité de ses entités dotées des beaux tankers de Sovcomflot, Moscou a donc eu recours à une multitude d'entreprises opaques. La société d'analyse financière S&P Global Market Intelligence rapporte qu'en 2022 864 entreprises maritimes ayant un lien avec la Russie ont été créées, principalement aux Émirats, mais aussi en Chine, en Turquie et en Inde. On retrouve des sociétés comme Eco Max FZE, exploitant des navires vétustes, mal ou pas assurés. Au total, de juin 2023 à juin 2024, le nombre de barils transportés chaque jour par la flotte parallèle a augmenté de 70 %, passant de 2,4 à 4,1 millions (4).

Un modèle se dessine : les gros volumes des acheteurs indiens sont sécurisés par des bateaux souvent aux normes, quand les navires en mauvais état et parfois sans assurance s'occupent d'opérations risquées plus susceptibles d'attirer l'attention du Trésor américain. Pour Windward, les premiers constituent la flotte grise – environ 1 000 tankers aux pavillons changeants, aux propriétaires inconnus, mais qui échappent au moins momentanément aux sanctions –, et les seconds, la flotte fantôme – 1 300 bâtiments (de l'ordre de 20 % du total mondial) menant des «*activités trompeuses largement inspirées de la Corée du Nord pour contourner les sanctions onusiennes*», résume M. Daniel. Pour utiliser les services des navires en bon état technique et couverts par les grandes compagnies occidentales tout en vendant au-dessus du prix plafond, ces vaisseaux fantômes, venus de ports russes, leur transbordent la précieuse cargaison en

(1) Adam Samson et Tom Wilson, «*The Turkish terminal helping disguised Russian oil reach Europe*», *Financial Times*, Londres, 30 janvier 2024.

(2) K. Oanh Ha «*The odyssey of the Queen Majeda*», 6 février 2024, www.bloomberg.com

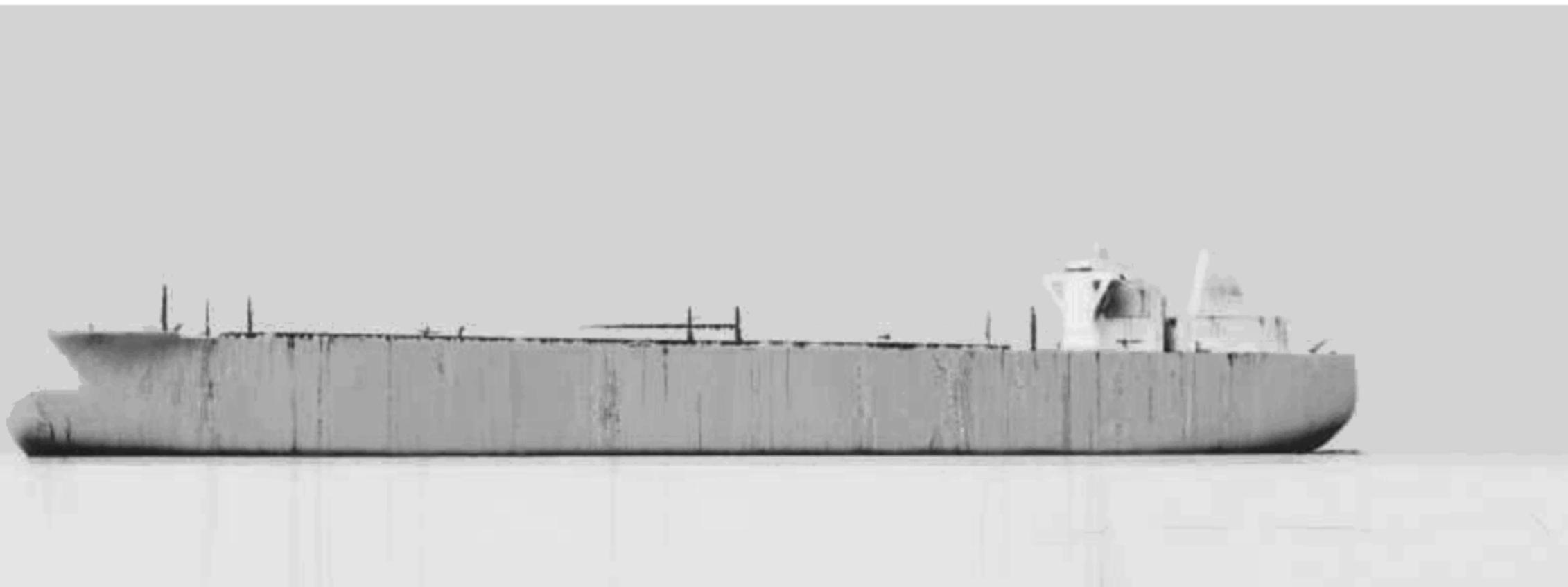
(3) «*Les secrets de Demex, le trader qui inonde l'Afrique de l'Ouest de pétrole russe*», 2 septembre 2024, www.africa-intelligence.fr

(4) Anastasia Stognei, «*Russia's shadow fleet grows despite western crackdown*», *Financial Times*, 14 octobre 2024.

CONTOURNER LES SANCTIONS ?

flotte fantôme russe

© STÉPHANE JOANNES - GALERIE IN ARTE VÉRITAS



STÉPHANE JOANNES. – « Tanker bleu MFA14 », 2021

système de sanctions reposant sur le niveau du prix du pétrole. C'est là une instrumentalisation abusive et orientée, au service des Occidentaux», analyse M. Sadek Boussena, ex-président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). «La mer fait partie des biens communs mondiaux, abonde M. Wang, qui redoute une opacification durable de la mondialisation. Son droit a été pensé pour faciliter au maximum le transport de marchandises. Il est dangereux de remettre en cause les principes fondamentaux de cette convention, signée par la plupart des pays du monde, y compris la Chine et la Russie.»

Découvrir qui finance ces nouveaux flux implique de passer de l'autre côté de la péninsule de Moussandam, côté golfe Arabo-Persique, et de rallier Dubaï. Tard le soir, quand la chaleur peine encore à retomber, dans un café dépeuplé au bord du canal qui longe la «baie des affaires», nous rencontrons M. Filipe Leal Camejo, un trader expérimenté qui a travaillé pour de grandes banques partout dans le monde. Aujourd'hui, il achète du pétrole russe raffiné dans les anciennes républiques soviétiques pour le revendre sur les marchés de Houston ou de Rotterdam. «Les sanctions, c'est de la foutaise : les Russes n'ont jamais autant vendu, les Européens sont toujours aussi dépendants de leur énergie, qu'ils paient simplement plus cher», lâche-t-il alors qu'il fait défiler les cours des indices boursiers sur son téléphone, tout en vantant les Émirats pour leur fiscalité dérisoire et leur monnaie solide.

Pour comprendre l'étendue de ce que représente Dubaï pour le marché des carburants, nous devons pénétrer le Dubai Multi Commodities Centre (ou DMCC), une zone franche sans taxes qui concentre désormais plus de trois mille entreprises rien que dans le domaine de l'énergie. Un peu à l'écart de cet îlot de gratte-ciel cerclé de marinas et de terrains vagues sablonneux, on atteint la toute récente Uptown Tower. Sur le parking, des commerciaux de banques locales nous alpaguent pour nous convaincre d'ouvrir un compte. Dans cette tour se sont réfugiés un grand nombre de négociants en pétrole depuis l'adoption des sanctions contre Moscou. Beaucoup ont quitté la Suisse, où l'on trouvait, il y a encore trois ans, les plus grands acteurs du secteur, comme Gunvor, Litasco, Vitol ou Trafigura. En tout, la place financière helvétique traitait entre 50 et 60 % des exportations de brut russe, selon l'organisation non gouvernementale (ONG) Public Eye. À l'un des 78 étages de l'Uptown Tower, on retrouve désormais Litasco, branche de négoce du géant russe Lukoil, qui a transféré ici une centaine de salariés de la cité de Calvin, ou encore Trafigura, partenaire historique de Rosneft(5). «On fait parfois des cocktails ici et j'ai l'impression d'être à Genève», confesse, depuis l'espace lounge du douzième étage, M. Simon X.,

un négociant fraîchement arrivé de Suisse et qui témoigne sous couvert d'anonymat.

Avec Hongkong, Dubaï achète dorénavant plus de 80 % du pétrole brut russe, mais les grandes entreprises de trading camouflent derrière d'autres sociétés opaques ces opérations, sans prendre ainsi le risque de se fermer l'accès aux banques occidentales. Le tout sous le contrôle d'un petit nombre d'hommes d'affaires bien connectés, dont certains jouent aussi un rôle dans le commerce de pétrole iranien ou vénézuélien, selon le cabinet de conseil Wallbrook, qui ne veut cependant citer personne. «En bout de chaîne, les entreprises changent de nom en permanence. Si je vous donne le nom de ma boîte, vous ne trouveriez rien sur Internet», prévient M. Dmitri Petrov, un ancien de Rosneft au cœur de l'acheminement des nouveaux flux pétroliers russes. Par exemple, Trafigura, par l'intermédiaire de MM. Etibar Eyyub et Tahir Garayev, deux entrepreneurs d'Azerbaïdjan, a des liens avec Coral Energy(6).

Une nébuleuse de sociétés intermédiaires

Dès avant la guerre, cette société intermédiaire bien implantée à Dubaï (rebaptisée 2Rivers) aidait Rosneft à trouver des acheteurs, des financements et organisait l'expédition des cargaisons. Son travail n'a pas changé. Elle opère désormais derrière de petites sociétés qui, du jour au lendemain, passent de l'anonymat à l'achat de volumes dignes des plus gros négociants du monde. Dans le réseau de Coral, nous pouvons citer Bellatrix, Blackford Corporation, Demex ou encore Nord Axis. Cette dernière, à force d'être exposée, s'efface derrière d'autres nouvelles petites structures comme Volition ou Pontus Trading. «La multiplication des intermédiaires permet aussi de diluer les responsabilités en cas de problème», précise M. Simon X.

Presque toutes les sociétés de cette toile azerbaïdjanaise ou leurs actionnaires ont des adresses à Dubaï, plus particulièrement dans l'un des cinq immeubles du Jumeirah Business Center (JBC), situé au cœur du DMCC. À quelques centaines de mètres, la tour Almas fourmille d'employés. Dans les cafés ou les grands centres commerciaux qui font la fierté de Dubaï, on entend souvent parler russe. Mais le hall du JBC 5 reste désert et la cafétéria fermée, au beau milieu d'un jour de semaine. «Il y a souvent un employé qui gère la paperasse et une équipe d'agents commerciaux qui passent leur temps à se balader dans les pays acheteurs, confirme M. Matt Stanley, responsable de l'antenne dubaïote de Kpler, un cabinet spécialisé dans l'analyse de données maritimes. Le nombre de petits traders qui arrivent

sur le marché est impressionnant. En vingt-cinq ans dans le renseignement économique, je n'ai jamais vu un changement aussi radical.»

Et, avec quarante zones franches en concurrence pour accueillir aux Émirats des compagnies du monde entier, c'est à celle qui en demandera le moins pour se démarquer. Au cœur du DMCC, le nom de la personne morale ou physique disposant du contrôle effectif de l'entreprise – l'ayant droit économique – n'est même pas exigé, il suffit de donner l'identité de l'actionnaire. Un simple prénom fait l'affaire, comme M. François Édouard Mauron, un citoyen suisse indemnisé 390 000 dollars par an pour apparaître comme le directeur et l'actionnaire d'une société intermédiaire émiratie (Paramount DMCC) au sein d'un réseau qui s'occupe de mutualiser les volumes des petits producteurs russes pour les exporter(7).

«Pendant quarante ans, on a banni le pétrole iranien. Est-ce que cela a arrêté la production? Non. Avec un bon prix, on trouve toujours un moyen d'écouler les stocks», conclut M. Petrov. En attendant, une partie du marché mondial plonge dans une zone plus opaque que jamais : l'OPEP n'a plus de données fiables pour surveiller la production et l'évolution des exportations russes. Une situation qui finit par générer de l'inquiétude : «Nous savons que des personnes du Trésor américain ont demandé aux négociants suisses de se remettre dans le bain russe», assure M^e Agathe Duparc, enquêteuse au sein de Public Eye. Mais les banques du G7 restent très friables pour financer des cargaisons prétendument vendues en dessous des prix plafonds. «Les sanctions contre BNP Paribas sont dans tous les esprits», rappelle M. Michel Y., ex-employé de la banque, en référence à l'amende de 9 milliards de dollars infligée par les États-Unis pour avoir facilité des transactions avec des pays sous embargo : l'Iran, Cuba et le Soudan. «Il y a cette peur que les autorités américaines sévissent a posteriori sur des cas litigieux, d'autant qu'il existe déjà cinquante façons de compenser un prix de vente qui respecterait les sanctions : on peut augmenter les frais de transport ou faire des contrats de couverture assurantelle un peu gonflés.» M. Bilal Hasan Ashraf, banquier à Foujeirah, continue : «On est très sollicités par les Russes, qui nous assurent respecter le prix plafond. Mais nous n'avons accès qu'aux documents qu'ils nous montrent, nous ne connaissons pas leur cuisine interne.»

Des négociants fournissent également de fausses attestations de prix et récupèrent des fonds par l'intermédiaire d'entreprises tierces non sanctionnées, parfois en Europe, ou via certaines banques implantées aux Émirats, en Turquie ou à Oman(8). «Des techniques éprouvées par l'Iran, dont le représentant de la banque centrale a rencontré plusieurs fois son homologue russe», sou-

ligne Igor Delanoë. Les transactions excluent en outre le dollar (ou l'euro), dont l'usage sert de prétexte à l'application des sanctions occidentales. Le négociant émirati Demex, qui vend du raffiné russe en Afrique de l'Ouest, a développé un système de compensation en or (lire l'article page 7). «Les traders utilisent aussi de plus en plus les cryptomonnaies, en particulier le Tether», précise le trader Filipe Leal Camejo. Pour les grosses commandes indiennes, la Russie est forcée d'accepter la monnaie locale, qu'elle utilise pour importer des matières premières comme des technologies duals. Pour le reste, les paiements se font en roubles. «Leur monnaie se déprécie, mais n'est pas un gros sujet, car les Russes possèdent leur propre industrie pétrogazière qui fonctionne déjà au rouble», indique M. Eyl-Mazzega.

Conséquence : avec la dédollarisation et l'exclusion du réseau bancaire international Swift, «nous perdons surtout la trace des revenus russes».

Les États-Unis gardent seuls le pouvoir de sanctionner

Les mesures de rétorsion adoptées contre Moscou fragmentent la planète commerciale. D'un côté, un monde occidental désormais coupé de la Russie et plus que jamais sous domination économique et politique des États-Unis, qui, grâce au dollar, gardent seuls le pouvoir de sanctionner tout en s'autorisant à collaborer avec les Russes. L'entreprise parapétrolière SLB recrute ainsi des centaines de personnes en Russie pour développer des gisements(9). De l'autre côté, un ordre international alternatif, plus opaque et dangereux, encore discrètement connecté à l'Occident, mais de plus en plus tourné vers l'Inde, la Chine et d'autres États considérés comme parias par les pays du G7. En 2024, pour la première fois, la Russie a ainsi livré la Corée du Nord au mépris des sanctions onusiennes que Moscou a pourtant votées en réponse aux essais nucléaires de Pyongyang. En Afrique, le Kremlin mène aussi une véritable diplomatie du pétrole. Selon S&P Global Market Intelligence, au Mozambique, les mercenaires de l'ex-compagnie Wagner appuient le gouvernement contre les rebelles en échange de contrats pétroliers avantageux signés avec Rosneft.

Ainsi, la mondialisation continue sous une forme ou sous une autre, à l'image de la conférence Adipec, grand-messe annuelle de l'énergie qui se tient dans le Centre national d'exposition d'Abou Dhabi (Adnec), où nous finissons notre enquête. Dans ces halls surclimatisés en plein désert, les patrons des plus grands groupes pétroliers éblouissent les assemblées composées de milliers de personnes en costumes noirs ou turbans blancs venues parler décarbonation et hydrogène, sans jamais évoquer la Russie. Pas un officiel du Kremlin n'est annoncé. Sur les plans placardés partout, aucun pavillon russe n'est mentionné parmi les exposants. Pourtant, le pays occupe l'un des plus grands espaces du site, et les représentants de Lukoil comme Gazprom enchaînent les réunions à huis clos avec des délégations venues massivement d'Asie et d'Afrique. Au comptoir du géant russe TMK, on rassure les clients en leur disant qu'il existe un véritable circuit bancaire pour régler les opérations. Les industries russes, qui avaient naguère des clients dans l'industrie pétrolière du monde entier, délocalisent leurs usines ici. «On s'adapte», sourit M^e Aleksandra Stroupinskaia tout en supervisant son stand. Sous une nouvelle marque, l'entrepreneur a fait venir une partie de ses 1 500 employés dans une zone franche locale pour fabriquer ses systèmes chauffants utilisés pour faciliter le transit de pétrole dans les tuyaux portuaires ou les oléoducs. «Nous respectons aussi les sanctions», glisse-t-elle, avec un parfait accent britannique.

CHARLES PERRAGIN
ET GUILLAUME RENOUARD.

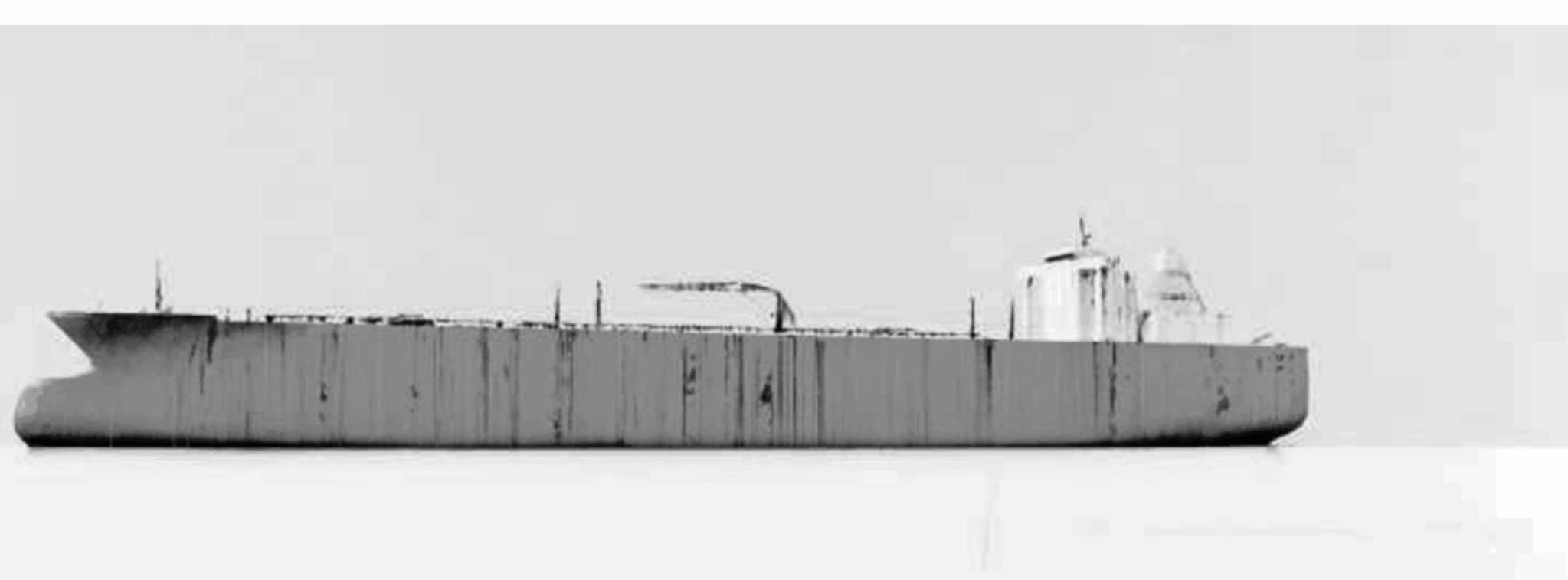
(5) Manuel Abebe et Agathe Duparc, «Négoce de pétrole russe : Dubaï sort le grand jeu pour supplanter la Suisse», Public Eye, 21 novembre 2023, www.publiceye.ch

(6) Anna Hirtenstein, Costas Pari et Joe Wallace, «The secret oil-trading ring that funds Russia's war», *The Wall Street Journal*, New York, 19 février 2024.

(7) Tom Wilson, «Switzerland questions oil trader over sideslip of Russian sanctions», *Financial Times*, 4 juillet 2024.

(8) Manuel Abebe, Robert Bachmann et Agathe Duparc, «Négoce de pétrole russe en Suisse : des adieux en trompe-l'œil?», Public Eye, 20 mars 2023.

(9) Chris Cook, Jamie Smyth et Anastasia Stonei, «Top US oil group expands in Russia as rivals pull out», *Financial Times*, 15 août 2024.



STÉPHANE JOANNES. – « Tanker ocre rouge », 2020

© STÉPHANE JOANNES - GALERIE IN ARTE VÉRITAS

UN RAPPROCHEMENT RUSSO-AMÉRICAIN QUI IGNORE LES EUROPÉENS

Ukraine, la paix à marche forcée

Obnubilés par la Russie, les dirigeants du Vieux Continent n'ont pas vu venir le coup... En lançant les négociations de paix sans eux, assorties de concessions majeures, le président Donald Trump offre au Kremlin une sortie du bourbier ukrainien, mais aussi une victoire stratégique. Et l'ère géopolitique ouverte au lendemain de la seconde guerre mondiale semble se refermer.

PAR HÉLÈNE RICHARD

En moins de soixante-douze heures, la relation transatlantique a changé de nature. Et, selon toute vraisemblance, les Ukrainiens ont perdu la guerre. Le 12 février 2025, le secrétaire à la défense américain, M. Pete Hegseth, lance le coup d'envoi des négociations de paix sur l'Ukraine. D'emblée, il cède aux deux principales exigences de Moscou : la non-adhésion de Kiev à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et l'entérinement des « nouvelles réalisations territoriales », soit l'annexion russe de quatre régions ukrainiennes ainsi que de la Crimée. Le lendemain, à l'issue d'une (longue) discussion téléphonique avec M. Vladimir Poutine, M. Donald Trump annonce son intention de rencontrer le dirigeant russe en Arabie saoudite – sans les Ukrainiens ni les Européens – et son souhait de voir bientôt organiser des élections en Ukraine. Enfin, le 14 février, dans un discours prononcé à la conférence de Munich, le vice-président américain, plutôt que d'évoquer le dossier ukrainien, reproche aux dirigeants européens de bafouer les aspirations de leurs propres peuples, en contrevenant à la liberté d'expression sur les réseaux sociaux ou en annulant les élections en Roumanie pour cause d'ingérences russes(1).

Les semaines précédentes, M. Trump avait déclenché une offensive commerciale en relevant les taxes sur les importations du Canada, du Mexique et de

l'Union européenne, ou exprimé des vues annexionnistes sur le Groenland(2). Mais, désormais, il ne s'agit plus simplement d'extorquer à ses « alliés » davantage d'achats d'armes ou de rééquilibrer la balance commerciale. En déclarant que les États-Unis n'accorderaient pas de garanties de sécurité à l'Ukraine, pas plus qu'aux troupes européennes qui s'y déployeraient pour faire respecter un éventuel cessez-le-feu, M. Trump fait inévitablement peser le doute sur une solidarité américaine en cas d'attaque du territoire d'un membre de l'OTAN. Sans sa contrepartie sécuritaire, le lien transatlantique s'apparenterait à une pure dépendance.

Les États-Unis ont pourtant « investi » en moyenne 35,3 milliards de dollars par an depuis 2022 sur l'Ukraine(3). Bien plus que les 3 à 5 milliards de dollars que Washington attribuait à Israël chaque année avant le 7 octobre 2023 ; l'équivalent de presque la moitié des dépenses militaires annuelles pour l'Afghanistan entre 2001 et 2019 – un effort qui finançait une occupation militaire et des opérations directes. Le niveau du soutien à l'Ukraine se situe donc quelque part entre celui correspondant à l'aide apportée à un allié historique au Proche-Orient et celui d'un engagement au sol en son nom propre. Mais peu importe à M. Trump : la guerre en Ukraine n'est pas celle des États-Unis, seulement celle de son ancien rival Joseph Biden...

Erreurs de calcul

De toute évidence, cette importance de l'aide occidentale a induit Kiev en erreur, l'encourageant à refuser la négociation. Au printemps 2022, alors même que l'Occident ne lui a pas encore apporté son soutien militaire, la résistance ukrainienne peut s'enorgueilir d'avoir déjoué l'opération de changement de régime fomentée par le Kremlin et minimisé les pertes territoriales. Après quatre semaines de combat, les belligérants sont proches de conclure un accord. À Istanbul, Kiev accepte un statut de neutralité – en d'autres termes, renonce à adhérer à l'Alliance atlantique – et confirme son intention de ne pas se doter de l'arme nucléaire. En échange, l'Ukraine cherche à obtenir le retrait volontaire de Moscou des territoires qu'il occupe depuis le 22 février. Kiev a cependant besoin de garanties de sécurité de la part des Occidentaux. Ce qu'ils refusent : M. Boris Johnson se fait le porte-parole de la position occi-

dentale lors d'une visite rue Bankova, siège de la présidence ukrainienne ; le premier ministre britannique affirme qu'il n'apposera jamais sa signature à côté de celle de M. Poutine ; des armes seront donc fournies, plutôt que des garanties(4).

Un temps, on a pu croire ce pari gagnant. À l'issue d'une première contre-offensive, Kiev récupère en novembre 2022 la ville de Kherson sur la rive droite du Dniepr. C'est l'euphorie. Le mot « négociations » devient tabou. Ne pas s'aligner sur les objectifs ukrainiens – à savoir recouvrer les frontières de 1991 par la force – reviendrait à pactiser avec le diable. Les grands médias occidentaux approuvent le décret ukrainien d'octobre 2022 interdisant les négociations avec M. Poutine, qu'il s'agit de traduire devant la justice internationale pour crimes de guerre(5).

Concours étudiants

Publiez un article dans « Le Monde diplomatique »

Vous êtes étudiant (quelle que soit la filière), vous voulez comprendre le monde et rendre compte de ses transformations, en démontant les ressorts d'un phénomène ou d'un événement. Vous aimeriez témoigner de votre temps, d'injustices méconnues, d'approches ignorées ou de mouvements de fond passés inaperçus. Reconnu dans le monde entier, avec ses trente-quatre éditions en vingt-six langues, *Le Monde diplomatique* vous ouvre ses colonnes.

Nul besoin de diplômes ou de relations dans le journalisme, faites valoir simplement une bonne idée et un travail rigoureux d'enquête ou de reportage. Tenez votre chance et osez défendre un sujet original en l'éclairant au mieux par des informations incontestables, et en le rendant accessible par une écriture aussi limpide que soignée. À l'image du mensuel, les sujets liés

à l'actualité internationale, politique, économique et sociale seront privilégiés.

Modalités de participation sur le site des Amis du *Monde diplomatique* : www.amis.monde-diplomatique.fr/concours/

Pour les candidats, voici quelques modèles d'articles à lire sur notre site avant de se lancer :

– Tristan Coloma, « Dans l'enfer de Białowieża », mars 2023.

– Maurice Lemoine, « Comment l'Équateur est descendu aux enfers », décembre 2023.

– Maëlle Mariette, « Deux mondes paysans qui s'ignorent », avril 2021.

– Evgeny Morozov, « Une multinationale contre Salvador Allende », août 2023.

– Élisa Perriague, « Beaucoup de passeurs sont des migrants qui tentent de payer leur traversée », mai 2022.



JULIA BELIAEVA. – « Warning » (Avertissement), 2014

Mais la seconde contre-offensive ukrainienne de juin 2023 se solde par une déroute. Par voie de presse, les Américains font savoir leur mécontentement : Kiev ménagerait trop ses hommes en privilégiant l'attaque par petites touches tactiques le long du front, plutôt que l'envoi en masse de soldats sur les champs de mines russes dans l'espoir de percer les défenses de l'adversaire et de couper le pont terrestre entre Russie et Crimée(6). Sous la pression de Washington, Kiev abaisse l'âge de la conscription de 27 à 25 ans en avril 2024, mais refuse de descendre à 18 ans en décembre. Le pari fait avec les imprécations occidentales a ainsi tragiquement échoué. Le coût humain – des centaines de milliers de morts et de blessés – n'a servi à rien, pas plus que les sacrifices exigés de la société(7).

Au cours de la même période, la Russie connaît logiquement une fortune inverse. Les débuts de son « opération militaire spéciale » virent au fiasco. Le renseignement russe a surestimé les appuis dont il dispose dans la population comme au sein des élites ukrainiennes. L'armée s'enlisit dans les faubourgs de la capitale ukrainienne et échoue à s'emparer des commandes du pays. Le Kremlin concentre alors son dispositif militaire sur le Donbass et la Crimée. Pensée comme expéditionnaire et éclair, cette guerre change d'échelle et de nature. La mobilisation forcée décrétée en septembre 2022 provoque une vague de protestations et d'exils.

Prise au piège de sa propre guerre, la Russie agrave sa situation sécuritaire. Son « opération militaire spéciale » entendait d'une part prévenir le réarmement de l'Ukraine – avant que Kiev ne récupère par la force les régions séparatistes prorusses –, et d'autre part mettre un coup d'arrêt à l'expansion de l'OTAN. Quelques mois après son déclenchement, la Russie a galvanisé le patriotisme chez un adversaire à qui parvient un flot continu d'armes et que soutient une Alliance atlantique forte de deux nouveaux membres – la Suède et la Finlande, limitrophes de la zone arctique, stratégique pour Moscou. Les Européens ont étoffé leurs bataillons envoyés sur le flanc est de l'Alliance, y compris la France, qui s'opposait jusqu'alors à leur présence permanente ; la force de réaction rapide de l'organisation quadruple son effectif ; la construction de la nouvelle base américaine antimissile se poursuit en Pologne, où les Américains portent leur empreinte militaire à dix mille soldats. Loin d'être apaisées,

les préoccupations sécuritaires de la Russie s'accentuent pour ne pas avoir anticipé la force et l'unité de la réaction occidentale. Misant sur la consolidation de ses défenses derrière le Dniepr, la Russie parvient néanmoins à stabiliser le front. Les avancées territoriales, comme la prise de Bakhmut en mai 2023, s'obtiennent au sacrifice de nombreuses troupes, dans un pays déjà hanté par son affaiblissement démographique.

Si la Russie a montré des défaillances militaires, la résistance de son économie a surpris. Sa banque centrale avait accumulé suffisamment de réserves pour assurer une confrontation financière avec l'Occident. Elle soutient efficacement le rouble et sauve son système bancaire en dépit du gel de ses avoirs en Europe et aux États-Unis. Quant aux sanctions énergétiques, elles se retournent contre leurs auteurs européens : l'envolée des prix du gaz compense la perte des volumes envoyés au Vieux Continent, le temps que la Russie réorientise ses ventes d'hydrocarbures vers l'Asie(8). L'échec de la stratégie d'isolement devient patent. Car, si Moscou doit se tourner vers des « États parias » tels que la Corée du Nord ou l'Iran pour obtenir des armes ou des soldats, les partenaires économiques intéressés par ses rabais énergétiques ne manquent pas. Les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) s'affraient de la frénésie punitive financière de Washington contre la Russie et approfondissent préventivement leur coopération pour dédollariser leurs échanges. L'organisation accueille cinq nouveaux membres en 2024, notamment les Émirats arabes unis, un acteur-clé des nouveaux circuits du pétrole russe (*lire l'article pages 4 et 5*).

Double fardeau

ÀMUNICH, le vice-président James David Vance a même pointé une nouvelle direction stratégique des États-Unis : « Ce n'est pas dans l'intérêt de Poutine d'être le petit frère dans une coalition avec la Chine(9). » Est-ce un retour à la stratégie de triangulation qu'avait mise en œuvre le président américain Richard Nixon en se rapprochant en 1971 du « petit frère » (chinois à l'époque) pour mieux isoler l'ennemi principal (l'URSS) ? Si tel est son « plan », M. Trump aura du mal à dénouer l'axe Russie-Chine. Pékin a certes pris ombrage du fait accompli de l'invasion russe et reproché à Moscou d'abuser de la menace nucléaire. Mais sans lui retirer son soutien. La Chine fournit discrètement des technologies nécessaires au complexe militaro-industriel russe tout en approfondissant sa coopération militaire avec Moscou. Bien que déséquilibrée, cette relation repose sur une solide et commune frustration vis-à-vis d'un ordre international dominé par les États-Unis depuis la fin de la guerre froide.

Les Européens, quant à eux, se trouvent dans la pire des situations : déjà affaiblis par la crise énergétique qu'ils ont provoquée en renonçant – à la demande de Washington – au gaz russe bon marché, bientôt maltraités par la guerre commerciale décrétée par la Maison Blanche, ils sont sommés de gérer seuls les conséquences du revers occidental en Ukraine. Alors même que la confrontation avec la Russie a été portée à un niveau d'incandes-

En choisissant de négocier en tête-à-tête avec Moscou, M. Trump offre une porte de sortie au Kremlin. Le président américain semble ériger la Russie en nouvelle amie. Relance des négociations sur le désarmement, promesse de réintégration au sein du G7 et, à terme, levée des sanctions : les concessions – pour l'heure verbales – donnent le tournis. Même si le président américain les édulcore dans les prochaines semaines, la solidarité transatlantique, semble-t-il, largement entamée.

Ces déclarations pourraient refermer une ère géopolitique ouverte en 1949. Aux lendemains de la seconde guerre mondiale, les Américains créent en effet l'Alliance atlantique pour imposer leur ascendant à une moitié de l'Europe, l'autre rejoignant le camp soviétique puis le pacte de Varsovie en 1955. Mais, à la fin des années 1980, le dernier dirigeant soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, à la tête d'un pays éprouvé par la course aux armements, s'engage dans des concessions unilatérales et désordonnées. Il accepte la réunification de l'Allemagne et son adhésion à l'OTAN sans obtenir de garanties écrites sur la non-expansion de l'Alliance occidentale en Europe de l'Est. Le vieil outil sécuritaire survit ainsi à la guerre froide et l'Union européenne, en s'élargissant, reste solidement arrimée à Washington. Brièvement imaginé en 1989 et 1990, aucun système de sécurité de rechange n'émerge de la dissolution du bloc soviétique. Alors que le conflit russe-ukrainien trouve en partie ses origines dans cette occasion manquée, sa fin négociée provoque une réconciliation russo-américaine dans le dos des Européens.

Double fardeau

cence, qu'ils ont dégarni leurs arsenaux au profit de Kiev, les Européens se préparent à augmenter en urgence leurs dépenses militaires, c'est-à-dire à acheter américain. Washington exigeait d'eux le « partage du fardeau » du financement de l'Alliance. Le voilà double : payer la reconstruction de l'Ukraine (que la Russie laisse désormais volontiers à l'Union européenne) tout en assumant leur propre sécurité. L'addition paraît tout simplement hors de portée des budgets européens, et augure de divisions.

(1) Lire Benoît Bréville, « Liquidation électro-rale », *Le Monde diplomatique*, janvier 2025.

(2) Lire Philippe Descamps, « Affoler la meute », *Le Monde diplomatique*, février 2025.

(3) « Ukraine support tracker », Kiel Institute for the World, 2024.

(4) Lire Samuel Charap et Sergueï Radchenko, « La négociation qui aurait pu mettre fin au conflit en Ukraine », *Le Monde diplomatique*, juillet 2024. M. Volodymyr Zelensky s'emploie à nier le rôle qu'aurait ainsi joué M. Johnson. Cf. Shaun Walker « Zelensky rejects claim Boris Johnson talked him out of 2022 peace deal », *The Guardian*, Londres, 12 février 2025.

(5) Cf., par exemple, « Soutenir l'Ukraine pour assurer la paix », *Le Monde*, 10 janvier 2023.

(6) Alex Horton et John Hudson, « US intelligence says Ukraine will fail to meet offensive's key goal », *The Washington Post*, 17 août 2023.

(7) Lire « Loin du front, la société ukrainienne coupée en deux », *Le Monde diplomatique*, novembre 2023.

(8) Lire « Des sanctions à double tranchant », *Le Monde diplomatique*, novembre 2022.

(9) Bojan Pancevski et Alexander Ward, « Vance wields threat of sanctions, military action to push Putin into Ukraine deal », *The Wall Street Journal*, New York, 14 février 2025.

UN ÉTALON DES TENSIONS GÉOPOLITIQUES

Ruée mondiale vers l'or

En un quart de siècle, les cours du métal jaune ont été multipliés par dix. Si le caractère erratique des marchés financiers empêche d'exclure une baisse prochaine de l'once, les achats massifs des banques centrales, notamment celles des pays du Sud, soutiennent les prix. Avec, en toile de fond, la perspective d'un déclin du dollar américain.

PAR TRISTAN COLOMA *

A LA mi-février, les acteurs du marché mondial de l'or s'interrogent. Le cours de l'once (31,104 grammes), qui oscille alors autour de 2 800 dollars (2 685 euros), va-t-il brutalement décrocher ou bien, au contraire, passera-t-il enfin le seuil symbolique des 3 000 dollars ? Pour qui veut spéculer ou protéger son épargne, formuler une réponse nécessite comme toujours de convoquer les mêmes facteurs d'évaluation. La situation géopolitique se dégrade-t-elle depuis le retour de M. Donald Trump à la présidence des États-Unis (facteur haussier) ? La valeur du dollar augmente-t-elle (facteur baissier) ? M. Jerome Powell, le président de la Réserve fédérale (Fed), prépare-t-il une hausse des taux d'intérêt (facteur baissier) ? Il faut rappeler que le métal jaune ne valait que 1 947 dollars l'once il y a un an, avant de connaître une hausse de 44 %. En réalité, au-delà des augures du marché, c'est l'enjeu mondial que représente la « relique barbare », dénoncée en son temps par l'économiste John Maynard Keynes, qu'il faut désormais considérer.

Traditionnellement, le métal précieux a toujours fait figure de valeur refuge dans un contexte mondial instable ou une conjoncture boursière turbulente. Au début des années 2000, par exemple, l'once stagne autour de 280 dollars. On ne parle alors que de « nouvelle économie » et les sociétés « point.com » flambent en Bourse. Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis inversent la donne. Au fil des guerres (Afghanistan, Irak) et des attentats, l'or bat record sur record pour atteindre ses niveaux actuels. Toutefois, ces dernières années, son cours semble

s'être peu à peu déconnecté des facteurs qui pouvaient affecter son marché, qu'il s'agisse des taux d'intérêt, du niveau de l'inflation ou de la valeur du billet vert. Même la situation géopolitique apparaît moins décisive. Ainsi, les affrontements entre l'Iran et Israël – pourtant un prélude possible à une guerre d'envergure au Proche-Orient – n'ont pas fait atteindre de nouveaux sommets à l'once.

Désormais, la vitalité de cette valeur et sa hausse quasi linéaire jusqu'à la mi-février ne peuvent plus s'analyser avec les seuls modèles du « monde d'avant », celui où les riches Occidentaux préféraient détenir de l'or, qui ne rapporte aucun intérêt, quand les rendements obligataires stagnaient au plus bas. Le *gold rush* auquel la planète financière assiste depuis quelques années met en évidence un basculement du monde. L'évolution du cours du métal jaune suggère une fragilisation de l'hégémonie du dollar. Ironie de l'histoire : on se souvient que l'abandon par le président Richard Nixon en 1971 de la convertibilité du billet vert en or avait ouvert la voie à une nouvelle ère géopolitique marquée par la domination monétaire américaine(1).

Au fil des ans, et plus encore après la crise de 2008, de nombreux pays dont la Chine et la Russie ont estimé urgent d'agir contre la prédominance de la devise américaine. La part du commerce en dollars, qui s'élevait en 2000 à 71 %, est passée à 58,4 % en 2024. La dédollarisation commerciale s'accélère quand Washington n'hésite plus à recourir à des mesures extraterritoriales contre n'importe quel acteur étranger utilisant sa monnaie. Après l'invasion de l'Ukraine, l'éviction de la

Russie du système de paiements internationaux Swift ainsi que la saisie de 300 milliards de dollars de réserves russes libellées en billets verts et en euros ont renforcé la volonté de nombreux pays de s'affranchir de la monnaie américaine. Depuis plus de dix ans, les Brics ne cachent plus leur volonté de trouver un substitut au dollar en tant que monnaie de transaction. En amont du sommet de Kazan d'octobre 2024, les Brics + (Brics, ainsi que l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Éthiopie et l'Iran) ont débattu de la proposition russe de création d'une unité de compte, qui pourrait à terme constituer un premier pas vers une monnaie commune (sachant qu'une monnaie doit, outre la fonction d'unité de compte, remplir les fonctions d'instrument de paiement et de réserve de valeur). Baptisé « L'Unité » par ses concepteurs – qui proposaient de l'adosser pour 40 % à l'or et pour 60 % à un panier des devises de l'alliance –, l'outil n'est toutefois pas mentionné dans le communiqué final du sommet.

Qu'il s'agisse de se préparer à la création d'un dispositif de ce type ou du souci de se doter de réserves présumées contre les sanctions américaines, les banques centrales des Brics + et d'autres pays du Sud ont enfiévré le marché du métal précieux. Au deuxième trimestre 2024, les avoirs officiels en

or combinés des banques centrales des Brics « d'origine » et de l'Égypte représentaient plus de 20 % de tout le métal jaune détenu dans les banques centrales du monde. La Russie, l'Inde et la Chine se classent dans le « top 10 » des avoirs en or. Officiellement, la Russie contrôle 2 335,85 tonnes du métal,

ce qui en fait la cinquième plus grande réserve. La Chine suit à la sixième place avec 2 264,32 tonnes, et l'Inde se classe huitième avec 840,76 tonnes. Les réserves des banques centrales du Brésil et de l'Afrique du Sud se révèlent beaucoup plus faibles, s'établissant respectivement à 129,65 et 125,44 tonnes.

1 600 tonnes achetées par la Chine

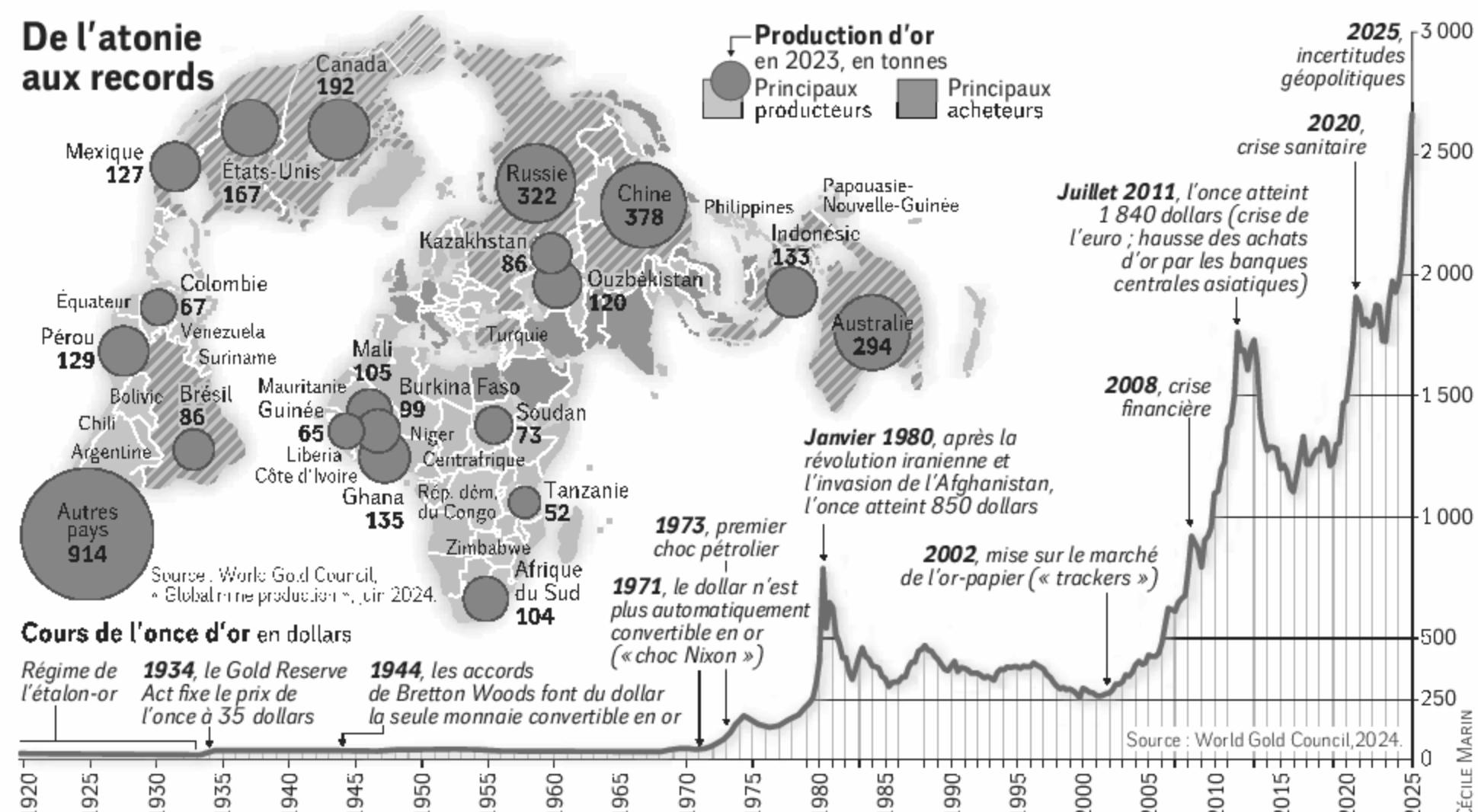
SELON des estimations effectuées par l'expert du marché de l'or Jan Nieuwenhuijs, depuis le début du conflit russo-ukrainien, la banque centrale saoudienne aurait acheté en toute discréption 160 tonnes d'or en Suisse. La Chine s'en serait quant à elle secrètement procuré 1 600 tonnes(2). Si ces chiffres semblent loin de talonner les réserves américaines (qui affichent 8 133,5 tonnes) ou celles de l'Allemagne (3 351,5 tonnes), l'ensemble des banques centrales des Brics + cumulaient officiellement, au moment du sommet de Kazan, 8 602 tonnes. Et la tendance à l'accumulation ne devrait pas s'émousser. Selon une enquête annuelle réalisée en juin 2024 par une agence de promotion de l'industrie aurifère, le World Gold Council(3), près de 60 % des banques centrales des pays riches estiment que la part de l'or dans les réserves mondiales va augmenter au cours des cinq prochaines

années, contre 38 % l'an dernier. De leur côté, environ 13 % des économies avancées prévoient d'accroître leurs réserves au cours de l'année prochaine, contre environ 8 % l'an dernier. Enfin, près de 40 % des banques centrales des pays émergents comptent renforcer leurs réserves en 2025. En accumulant le métal jaune, les Brics + mais aussi de nombreux pays du Sud entendent se prémunir contre la politisation des circuits monétaires. De toute évidence, ils font le pari que, pour l'heure, l'or représente la piste la plus sûre.

(1) Lire Renaud Lambert et Dominique Plimon, « Est-ce vraiment la fin du dollar ? », *Le Monde diplomatique*, novembre 2023.

(2) Jan Nieuwenhuijs, « Saudi Central Bank caught secretly buying 160 tonnes of gold in Switzerland », Money Metals, 12 septembre 2024, www.moneymetals.com

(3) « 2024 central bank gold reserves survey », World Gold Council, Londres, 18 juin 2024.



Au cœur des guerres et des trafics

LOIN des projecteurs, le Soudan n'en finit pas de sombrer(1). La guerre déclenchée le 15 avril 2023 entre les Forces armées soudanaises (FAS) du général Abdel Fattah Al-Bourhane et les Forces de soutien rapide (FSR), une milice auxiliaire paramilitaire aux mains de M. Mohamed Hamdan Daglo, dit « Hemetti », a fait plus de trente mille morts et provoqué le déplacement de onze millions de personnes(2). Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), la moitié de la population, soit vingt-cinq millions de personnes, a besoin d'une aide alimentaire urgente pour faire face à la famine qui sévit. Les perspectives de paix demeurent très incertaines d'autant que les rares tentatives de médiation échouent les unes après les autres, comme cela a été le cas avec les négociations de Djed-dah menées sous la houlette des États-Unis et de l'Arabie saoudite. Sur le terrain, FAS comme FSR comptent sur les ventes d'or pour financer leurs efforts de guerre respectifs, ce qui ouvre la voie à l'ingérence d'États étrangers. En janvier 2019, les Émirats arabes unis (EAU) avaient déjà versé 100 millions de dollars au tandem Bourhane-Hemetti – les deux hommes étaient alors alliés – pour l'envoyer au Yémen d'anciens miliciens *janjawid*, rebaptisés FSR pour faire oublier leur implication dans les tueries au Darfour –, afin de soutenir la coalition formée par les monarchies du Golfe contre les houthistes pro-iraniens. Quand la guerre entre les deux hommes forts du Soudan a débuté, le président émirati, M. Mohammed Ben Zayed Al-Nahyan (« MBZ »), a pris le parti de soutenir M. Hemetti. Abou Dhabi verse ainsi 500 000 dollars par mois pour payer les soldes des FSR, leur fournit des munitions et des drones de combat. De leur côté, l'Iran et l'Égypte arment les FAS.

Le nouveau rôle de l'Afrique

Certains de ces acteurs, notamment les monarchies du Golfe, ont avant tout des objectifs liés à la sécurisation du Soudan afin d'éviter que le conflit ne déborde au-delà de ses frontières. Ils cherchent aussi à garantir leur sécurité alimentaire puisqu'ils louent ou détiennent dans ce pays des terres agricoles exploitées pour les besoins de leurs propres populations, à l'image du Qatar. Mais, pour Abou Dhabi et Moscou, c'est surtout le contrôle du commerce de l'or qui demeure une priorité commune, le Soudan étant le troisième producteur de métal jaune sur le continent africain. Le Qatar n'est pas en reste. Selon nos informations, Doha aurait transféré 1 milliard de dollars à la Banque centrale du Soudan afin de soutenir la livre soudanaise et stimuler le commerce de l'or entre les deux pays.

Bien avant le déclenchement de la guerre en Ukraine, en février 2022, nombre d'experts internationaux affirmaient que Moscou avait recours aux places financières et aux marchés des EAU pour contourner les sanctions américaines (*lire l'article pages 4 et 5*). Dans les années 2010, le commerce

de l'or via Abou Dhabi et Dubaï était déjà l'un des moyens pour la Turquie et l'Iran d'éviter les mesures de rétorsion occidentales. De même, la Russie a soutenu le régime vénézuélien du président Nicolas Maduro – lourdement sanctionné par Washington – en acheminant par avion des tonnes d'or vénézuélien vers divers marchés étrangers, dont celui de Dubaï, où l'or était échangé contre des dollars et des euros. Elle a impliqué son partenaire émirati dans des transactions liées à l'or en provenance de plusieurs pays africains. Le conglomérat russe Yadran Group vient de conclure un accord de raffinage avec le Mali, qui, comme le Burkina Faso et le Niger, met la pression sur les sociétés exploitant ses gisements (rappels d'impôts, arrestations de cadres...) (3). La flambée des cours du métal jaune redéfinit ainsi le rôle géopolitique du continent africain.

Les contournements des sanctions via le marché de l'or ne passent pas inaperçus et sont même de notoriété publique. À la fin de l'année 2023, le Groupe d'experts de l'ONU sur le Soudan avait déjà révélé que « les Émirats arabes unis aident les FSR à recevoir de l'or que des entreprises sanctionnées font sortir illégalement du Soudan ». Selon un rapport de l'organisation non gouvernementale (ONG) Swissaid publié en mai 2024, les EAU sont le principal destinataire de l'or illicite sorti en contrebande du continent africain(4). Marc Ummel et Yvan Schulz, les deux auteurs du document, estiment qu'entre 2012 et 2022 la pétromonarchie aurait reçu plus de 2 500 tonnes d'or de contrebande en provenance d'Afrique, pour une valeur estimée à 115 milliards de dollars. L'étude accuse explicitement les EAU de tirer profit de 93 % de la production annuelle artisanale d'or, non officiellement déclarée, en vue de

la blanchir en la recyclant sur le marché international. Face à cette situation, les institutions de régulation tergiversent. Ainsi, Emirates Gold DMCC, l'une des plus grandes raffineries émiratiennes, est suspendue d'accès aux marchés de l'or de Dubaï et de Londres depuis juillet 2023. Mais, dans le même temps, le Groupe d'action financière (GAFI), l'organisme mondial de surveillance du blanchiment de capitaux, a retiré les EAU de sa liste grise en février 2024.

Tout comme la fédération des EAU, l'Inde a cherché à préserver ses liens avec la Russie malgré l'invasion de l'Ukraine. De nombreux experts estiment que des acteurs économiques russes utilisent le commerce de l'or en Inde pour échapper aux divers régimes de sanctions imposés par Washington et les Européens. L'Inde n'a pas été soumise à une évaluation du GAFI depuis 2010. Dans le même temps, les autorités américaines surveillent actuellement de près la « délocalisation » à Hongkong des échanges d'or de la Russie. Cette tendance, notable depuis avril 2024, serait la conséquence des pressions américaines sur Abou Dhabi afin que les marchés émiratis – principalement ceux de Dubaï – s'alignent sur les standards préconisés par le GAFI.

(1) Lire Gérard Prunier, « Soudan, de la transition à la dislocation », *Le Monde diplomatique*, mars 2024.

(2) « Au Soudan, le nombre de personnes déplacées dépasse les onze millions alors que la crise dévastatrice atteint de nouveaux sommets : Déclaration de la directrice générale de l'OIM », communiqué d'ONU Migrations, 29 octobre 2024, www.iom.int

(3) Alexis Bedu, « Comment les pays sahariens reprennent en main leur secteur aurifère ? », 11 octobre 2024, www.rfi.fr

(4) Marc Ummel et Yvan Schulz, « Sur la piste de l'or africain. Quantifier la production et le commerce afin de lutter contre les flux illicites », 30 mai 2024, www.swissaid.ch

LE SEMPIERNEL ARGUMENT DES ASSAILLANTS

Derrière les « boucliers humains »

Pour justifier le nombre élevé de victimes palestiniennes, Israël affirme que la responsabilité incombe aux membres du Hamas, qui opéreraient au mépris de la vie de leurs compatriotes. Certes, le droit international estime que se protéger derrière des non-combattants est un crime de guerre. Mais une question demeure : combien de civils peut-on tuer pour éliminer un seul ennemi ?

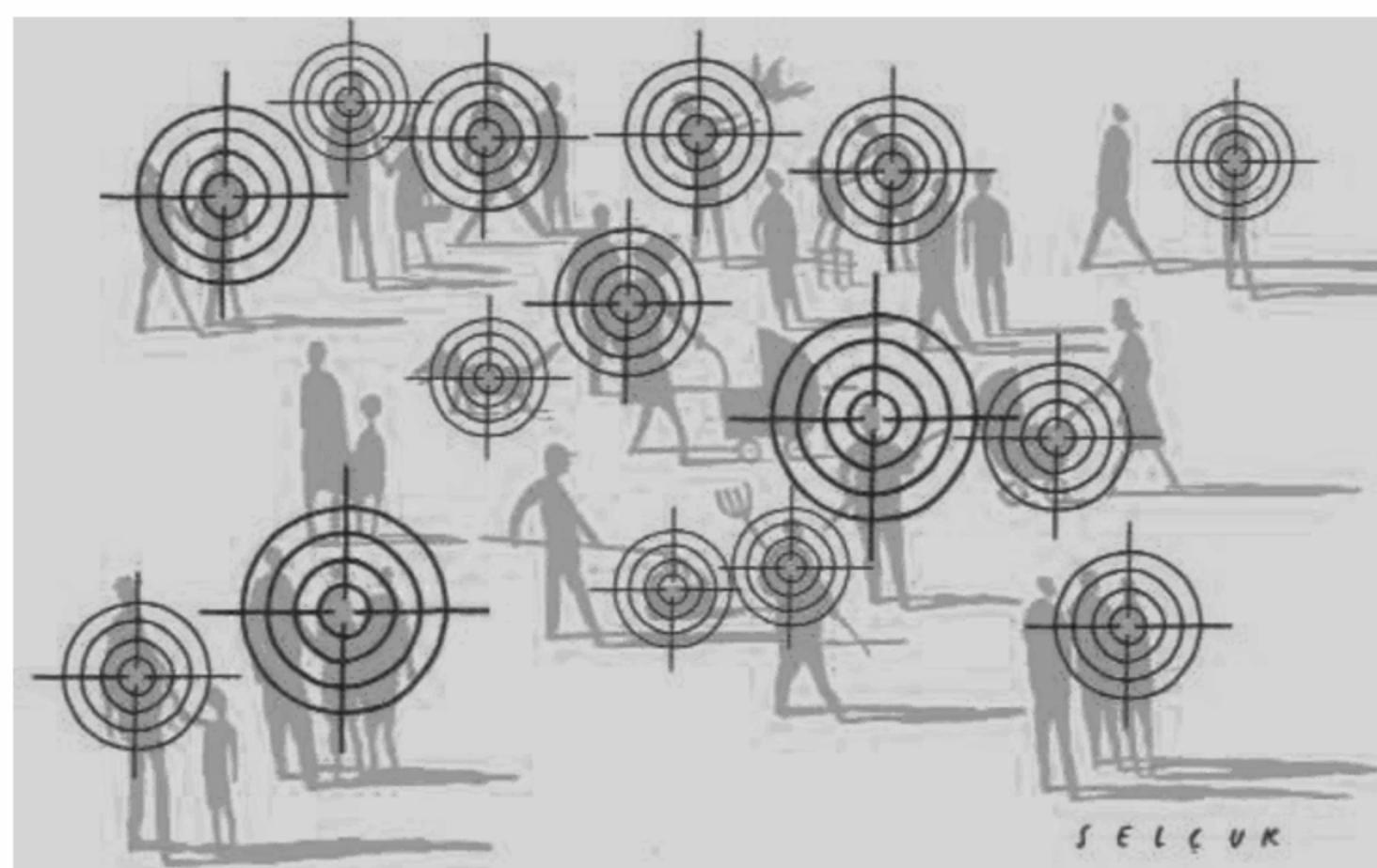
PAR MATHIAS DELORI *

L'EXPRESSION « bouclier humain » est relativement récente, la pratique vieille comme la guerre. « Au VII^e siècle, notent les politistes Neve Gordon et Nicola Perugini, les Chinois ont utilisé des tribus "barbares" à la frontière turco-mongole comme "tampons", tandis que les Mongols ont déployé des prisonniers comme boucliers au cours de leurs conquêtes(1). » Le droit international interdit aujourd'hui cette pratique. L'article 8 du statut de la Cour pénale internationale (CPI) stipule que, lors des conflits entre États, les belligérants ne peuvent « utiliser la présence d'un civil ou d'une autre personne protégée pour éviter que certains points, zones ou forces militaires ne soient la cible d'opérations militaires » sans commettre un crime de guerre. Le droit coutumier élargit cette interdiction aux conflits armés non internationaux(2). Pourtant, les guerres au Proche-Orient ont remis au goût du jour cette instrumentalisation des populations. La décision du Hamas de s'abriter massivement derrière des « boucliers humains » justifierait la mortalité des civils à Gaza selon Tel-Aviv – lui-même accusé d'y recourir(3). La ministre des affaires étrangères allemande a récemment apporté du crédit à cette imputation israélienne. « Les sites civils, a déclaré Mme Annalena Baerbock, pourraient perdre leur statut de protection si les terroristes abusent de ce statut(4). »

* Politiste, historien et auteur de *Ce que vaut une vie. Théorie de la violence libérale*, Editions Amsterdam, Paris, 2021.

Des combattants palestiniens ont bien sûr opéré au milieu de zones urbaines. L'extrême densité de l'enclave et l'enfermement de ses habitants l'expliquent. La notion de « bouclier humain » suppose cependant une intention délibérée d'utiliser les populations à des fins de dissuasion. L'organisation non gouvernementale (ONG) Human Rights Watch a identifié deux cas dans lesquels des combattants du Hamas semblent avoir fait délibérément le choix de s'abriter derrière des résidents israéliens lors des attaques du 7 octobre 2023(5). Il est impossible d'exclure que des combattants palestiniens aient pu, ensuite, recourir de nouveau à la tactique en cause.

Toutefois, lors des guerres précédentes, plusieurs enquêtes menées a posteriori ont infirmé des accusations de même nature portées par Tel-Aviv(6). « Aujourd'hui, notent Gordon et Perugini, nous savons que les accusations d'Israël selon lesquelles le Hamas aurait installé son quartier général sous les hôpitaux Al-Shifa et Al-Quds étaient des inventions et qu'elles ont été utilisées pour justifier moralement et juridiquement l'attaque de ces hôpitaux, portant un nouveau coup majeur aux infrastructures médicales de survie et de soutien qui s'effondrent déjà dans la bande de Gaza assiégée(7). » La stratégie des « boucliers humains » n'a par ailleurs de sens que si l'adversaire reconnaît « l'humanité du bouclier et se sent moralement obligé d'arrêter l'attaque



SEL EVK

afin de ne pas blesser la personne qui sert de bouclier(8). » Or nombre d'observateurs ont dénoncé le mépris de l'armée israélienne pour la vie des civils gazaouis. Certains n'hésitent pas à parler de génocide(9).

Contrairement à une idée préconçue, le droit de la guerre n'interdit pas, dans l'absolu, de tuer les civils. Il énonce la manière avec laquelle il est licite de le faire : ne pas les viser en tant que tels et corrélérer le nombre de victimes à l'effet militaire recherché. Un indicateur aide les militaires à apprécier l'application de ces principes de discrimination et de proportionnalité : la valeur seuil des victimes non combattantes (VSVNC), soit le nombre de civils qu'un soldat, un opérateur de drone ou un aviateur est autorisé à mettre en danger pour une cible militaire donnée. Avant chaque « frappe », il convient d'évaluer ses potentiels « dommages collatéraux », et on ne larguera la bombe que s'ils peuvent rester inférieurs à la VSVNC.

Depuis octobre 2023, l'armée israélienne fixe les VSVNC à des niveaux très élevés. Ils se situent, au début de la guerre à Gaza, à quinze pour un simple membre du Hamas et à cent pour un cadre ou un dirigeant(10). À titre de

comparaison, les VSVNC établies par l'armée américaine lors de la guerre aérienne contre l'Organisation de l'État islamique (OEI) restaient le plus souvent de zéro pour les simples djihadistes et comprises entre cinq et dix pour les cadres et les dirigeants de l'organisation(11). Les VSVNC israéliennes paraissent d'autant plus hautes que l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) a fait disparaître une contrainte : la difficulté d'identifier des cibles combattantes. L'ancien chef d'état-major des forces armées israéliennes indique que, avant l'IA, le commandement israélien pouvait déterminer, grâce au renseignement humain, une cinquantaine de cibles par an, alors que la technologie lui en fournit désormais une centaine par jour. La très forte létalité de la guerre israélienne à Gaza – supérieure

à 180 000 morts selon certaines estimations(12) – tient à cette révolution dans la manière « libérale » de faire la guerre.

Dans les années 2010, la « guerre globale contre le terrorisme » a altéré les termes du débat juridique et modifié le cadre des interventions militaires. Selon le manuel de droit de la guerre américain adopté en 2015, les forces armées peuvent s'autoriser un nombre plus élevé de victimes civiles dès lors que l'adversaire les aurait utilisées pour se protéger, afin de dissuader ce dernier d'avoir de nouveau recours à cette tactique criminelle. Mais,

comme le rappelait alors le professeur de droit Adil Ahmad Haque, dans un conflit armé, les obligations juridiques des parties ne dépendent pas du comportement de l'autre(13). Poussé dans ses retranchements, M. Charles Dunlap, un jurisconsulte de l'US Air Force, avait soulevé l'argument du moindre mal, y compris pour la population civile concernée, si cela permet de dissuader de nouveaux recours aux « boucliers »(14). Ce raisonnement, qui mêle considérations stratégiques et humanitaires, produit des effets sur la pratique mais aussi sur le droit de la guerre lui-même, surtout si l'on considère, comme l'ancien chef du département juridique de l'armée israélienne Daniel Reisner, que, « si vous faites quelque chose pendant suffisamment longtemps, le monde l'acceptera(15) ».

Résistances artistiques

ACTUELLEMENT, en Israël, l'idée selon laquelle le Hamas utiliserait des civils palestiniens rassemble certains citoyens et militaires qui poursuivent des objectifs différents : ceux qui demeurent favorables à un « nettoyage ethnique » pur et simple, et ceux qui refusent cet objectif pour des raisons éthiques ou humanitaires. Mais leur convergence porte sur la nécessité de la guerre totale contre le Hamas, sur la stratégie militaire et sur la déshumanisation des populations. La philosophe Judith Butler a souligné à quel point l'expression « bouclier humain » peut neutraliser la compassion qu'on éprouverait, dans d'autres circonstances, pour les victimes innocentes de la violence. Appliquée aux enfants, elle suggère qu'ils « ne sont pas vraiment des enfants, qu'ils ne sont pas vraiment vivants, qu'ils sont déjà transformés en métal, en acier, (...) à tel point que le corps de l'enfant apparaît comme un simple métal militarisé qui protège l'agresseur d'une éventuelle attaque(16) ».

La déshumanisation inhérente à la notion de « bouclier humain » a toujours donné lieu à des actes de résistance non violente et artistique. La composition musicale de Naseer Shamma intitulée « Ce qui s'est passé à Al-Amiriya » l'illustre(17).

Le joueur d'oud se trouvait à Bagdad lors du bombardement de l'abri antiaérien d'Al-Amiriya par des avions américains le 13 février 1991. Au lendemain de cet événement, le Pentagone avait affirmé qu'un centre de commandement se trouvait là et que les quatre cents civils tués ce jour-là servaient de boucliers. La composition musicale de Naseer Shamma commence par une introduction légère évoquant une scène de vie joyeuse avant le bombardement. Après deux minutes, l'oud monte dans des tonalités aiguës figurant une sirène antiaérienne, le sifflement des bombes puis des explosions. La musique nous invite à continuer de percevoir les victimes d'Al-Amiriya comme des alter ego vulnérables. La même logique prévaut dans le film *From Ground Zero* (2024), dont Naseer Shamma a d'ailleurs composé la musique. Il regroupe vingt-deux courts-métrages réalisés par des Gazaouis à la fin de l'année 2023 dans des conditions évidemment difficiles et souvent tragiques. Il n'y est presque jamais question de politique, d'ennemi et encore moins de haine. Les réalisateurs et réalisatrices de ces courts-métrages font apparaître des visages, des sourires, des pleurs, des espoirs. Leurs personnages disent en somme : « Nous ne sommes ni des dégâts collatéraux ni des boucliers. »

(1) Neve Gordon et Nicola Perugini, *Human Shields. A History of People in the Line of Fire*, University of California Press, Berkeley, 2020.

(2) Louise Doswald-Beck et Jean-Marie Hencckaerts, *Droit international humanitaire coutumier. Volume I : Règles*, Bruxelles, 2006.

(3) Patrick Kingsley, Natan Odenheimer et Bilal Shbair, « How Israel's army uses Palestinians as human shields in Gaza », *The New York Times*, 14 octobre 2024.

(4) Lire Pierre Rimbert et Anne-Cécile Robert, « Une vertu bombardière », *Le Monde diplomatique*, novembre 2024.

(5) « Crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis le 7 octobre par des groupes menés par le Hamas », Human Rights Watch, 17 juillet 2024, www.hrw.org

(6) « Israël/Gaza, operation case lead », Comité international de la Croix-Rouge (CICR), https://cicr.org; cf. aussi « Israel/Gaza conflict : Questions and answers », 25 juillet 2014, www.amnesty.org

(7) Neve Gordon et Nicola Perugini, « Medical lawfare : The Nakba and Israel's attacks on Palestinian healthcare », *Journal of Palestine Studies*, vol. 53, n° 1, www.tandfonline.com

(8) Neve Gordon et Nicola Perugini, *Human Shields. A History of People in the Line of Fire*, University of California Press, Berkeley, 2020.

(9) Lire Akram Belkaïd, « Israël accusé de génocide », *Le Monde diplomatique*, janvier 2025.

(10) Yval Abraham, « "Lavender" : The AI machine directing Israel's bombing spree in Gaza », 3 avril 2024, www.972mag.com

(11) Ali Watkins, « This is how the US decide how many people it can kill in Syria », 28 février 2016, www.feednews.com

(12) Rasha Khatib, Martin McKee et Salim Yusuf, « Counting the dead in Gaza : difficult but essential », *The Lancet*, vol. 404, n° 10449, Londres, juillet 2024.

(13) Adil Ahmad Haque, « The Defense Department's indefensible position on killing human shields », Just Security, 22 juin 2015, www.justsecurity.org

(14) Charles J. Dunlap, « Human shields and the DOD law of war manual : Can't we improve the debate? », Just Security, 25 juin 2015.

(15) Uri Blau et Yotam Feldman, « Consent and advice », *Havaetz*, Jérusalem, 29 janvier 2009.

(16) Judith Butler, *Frames of War. When Is Life Grievable?*, Verso, Londres, 2010.

(17) Naseer Shamma, *Le Luth de Bagdad*, Sans-blanc, Harmonia Mundi, 1999.

VOYAGE DANS L'IMAGINAIRE DE L'HUMANITÉ

Depuis la nuit des temps, l'homme invente des histoires pour expliquer l'origine de l'univers et le sens de sa vie sur terre. Peuplés de dieux, riches d'événements extraordinaires, ces récits se sont transmis au fil des migrations, s'adaptant à chaque civilisation. Et chaque époque les revisite, en fonction de ses besoins. Les mythes contemporains autour du progrès, de l'intelligence artificielle ou de la paix sont porteurs d'espérance ou de désillusion. Cette nouvelle édition entièrement revue, actualisée et augmentée, conte les rêves, les peurs et les espoirs de l'humanité.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR LEMONDE.FR/BOUTIQUE - 164 PAGES - 14,90 €

UN PROJET BIEN ANTÉRIEUR AUX ATTAQUES DU 7 OCTOBRE 2023

Vider Gaza, ce vieux rêve israélien

(Suite de la première page.)

Aux actions individuelles des « infiltrés » succèdent les actions collectives d'une nouvelle génération de militants. D'abord contre les raids meurtriers d'Israël, qui a mis sur pied une unité secrète pour « frapper à la source les foyers d'infiltration(1) », dirigée par un officier ambitieux appelé à devenir premier ministre, Ariel Sharon ; ensuite contre le projet décidé par Le Caire avec l'agence des réfugiés palestiniens (Unrwa) d'installer des dizaines de milliers de réfugiés dans le Sinaï. L'attaque meurtrière israélienne du 28 février 1955, qui fait des dizaines de morts, entraîne un soulèvement à Gaza le 1^{er} mars, orchestré par un comité de coordination qui regroupe Frères musulmans, communistes, nationalistes et indépendants.

« Ils ont signé le projet Sinaï avec de l'encre, nous l'effacerons avec notre sang » ; « Pas de transfert, pas d'installation », scandent-ils dans les rues de la ville et bientôt dans tout le territoire. Les manifestants conspuent Israël, les États-Unis et le nouvel homme fort égyptien, Gamal Abdel Nasser. Ils exigent des armes, un entraînement militaire et le droit de s'organiser. Le mouvement s'étend au Caire. Le Raïs accepte de recevoir les organisateurs, promet d'abandonner le projet d'installation et d'aider à la création de milices. Nasser formalise alors le statut du territoire. Il promulgue le 11 mai 1955 une « loi fondamentale de la région sous le contrôle des forces égyptiennes en Palestine ». Elle fera de Gaza le seul morceau de la Palestine historique à conserver une autonomie et à maintenir vivante l'idée d'un État, tout en symbolisant le drame des réfugiés palestiniens.

Perdant foi dans les négociations pour une paix avec Israël sous égide britannique ou américaine, Nasser se radicalise : il assiste à la conférence des non-alignés de Bandung en avril 1955 ; il signe un accord d'achat d'armes avec la Tchécoslovaquie, rendu public en septembre 1955, et brise un monopole occidental au Proche-Orient. Il annonce aussi la création d'unités palestiniennes à Gaza, mais sous étroite surveillance ; le Raïs se méfie de toute action qui risquerait de l'entraîner dans une guerre avec Israël. Il n'hésite pas à poursuivre et emprisonner des militants trop remuants.

Dans le chaudron de Gaza se forgent des cadres appelés à jouer un rôle majeur dans le Fatah, notamment Khalil Al-Wazir (Abou Jihad) et Mohamed Khalaf (Abou Iyad), qui seront les principaux adjoints de Yasser Arafat(2). Des fluctuations de Nasser et de la subordination de leurs revendications à la politique régionale et internationale du Caire, ils conservent une méfiance tenace à l'égard des régimes arabes. La libération des Palestiniens ne peut venir que des Palestiniens eux-mêmes.

En avril 1955, le gouvernement israélien discute une proposition de David Ben Gourion, alors ministre de la

défense, d'occuper Gaza. Le cabinet la rejette, mais ce n'est que partie remise. Quand, le 26 juillet 1956, Nasser nationalise la Compagnie du canal de Suez, les gouvernements britannique, français et israélien décident de le renverser. Chaque capitale poursuit ses propres objectifs. Paris cherche à gagner en Égypte la guerre que la France perd en Algérie, en tarissant les envois d'armes au Front de libération nationale (FLN) ; Londres espère retrouver son influence déclinante au Proche-Orient et Tel-Aviv vise à élargir ses conquêtes, notam-

sous la direction de Sharon, dont les bulldozers ouvrent de vastes voies dans les camps pour laisser le passage aux véhicules blindés. Des dizaines de milliers d'habitants sont chassés, des milliers d'habitations détruites. Les massacres de 1971-1972, après ceux de 1956, s'inscrivent dans la chair et la mémoire des Palestiniens, sans entamer leur volonté de résistance.

D'où la reprise d'une vieille idée du mouvement sioniste, le « transfert », mot pudique pour désigner un nettoyage

Fatah comme celui du Hamas alimenteront les divisions et déboucheront sur la prise de pouvoir du second à Gaza. Israël instaure alors un blocus du territoire et lance une demi-douzaine de guerres successives jusqu'à l'attaque du 7 octobre 2023.

La « grande commotion » attendue depuis longtemps secoue Israël. Elle relance le projet d'expulsion que le président Donald Trump relaie. C'est sans doute la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale qu'un chef

Gaza devraient être autorisés à quitter la région et à émigrer, comme c'est le cas partout dans le monde » (*The Times of Israel*, 6 février 2025). M. Katz oublie que, depuis 1967, Israël n'accorde cette « liberté » qu'à condition de ne pas revenir. Les Palestiniens l'ont bien compris, qui, par centaines de milliers, à pied, à cheval, en carriole, seuls ou en famille, avec ou sans bagages, ont regagné leur foyer détruit pour s'y installer sous des tentes, malgré tous les risques, de bombes non explosées ou d'effondrement. Ainsi, ils démontrent l'attachement



© REHAF AL BATNIJI - REHAFALBATNIJI.COM

REHAF AL BATNIJI. – De la série « No Shoes to Choose » (Pas de chaussures à mettre), 2023

ment à Gaza. L'occupation de ce territoire durera du 2 novembre 1956 au 7 mars 1957. Il faudra un ultimatum américain pour imposer le retrait à un gouvernement israélien plus que réticent.

On connaît les épisodes de ce que l'on appelle la « crise de Suez ». Moins ce qui se joue à Gaza durant cette première occupation. Nombre de dirigeants palestiniens étant emprisonnés en Égypte, les tentatives de résistance armée resteront limitées. Mais pas la répression israélienne. « Avec 930 à 1 200 personnes tuées (pour une population de 330 000 habitants), le bilan humain (...) est terriblement lourd, rappelle l'historien Jean-Pierre Filiu. Si l'on ajoute le nombre des blessés, emprisonnés et torturés, environ un habitant sur cent a été frappé dans sa chair par la violence de l'envahisseur. »

ethnique, l'expulsion des habitants de leurs foyers. Le « transfert », comme le résume le journaliste et historien israélien Tom Segev, c'est l'*« essence même du rêve sioniste »*. Pendant des mois, au sein d'un gouvernement israélien dominé par la « gauche », les ministres échangent sur le sujet, sans aucun tabou(4).

« Nous leur disons de déménager à El Arish [dans le Sinaï] ou ailleurs », explique l'un d'eux... « Nous leur donnons d'abord la possibilité de le faire volontairement. Si la personne ne vient pas prendre ses affaires, nous faisons venir un bulldozer pour démolir la maison. S'il reste des gens, nous les expulsions. Nous leur donnons quarante-huit heures. » Un autre reconnaît :

« Si nous voulons que ce territoire fasse partie de l'État d'Israël, nous devons nous débarrasser d'une partie de la population, quel qu'en soit le coût. »

Et il ne faut pas hésiter à utiliser la coercition, surenchérit un troisième :

« Il s'agit d'une douleur ponctuelle, et on peut expliquer que c'est nécessaire pour des raisons de sécurité. »

L'un des ministres, reconnaissant que les conditions ne sont pas réunies pour une telle opération au niveau international, fait cette remarque prémonitoire : l'usage de la force ne serait possible que dans le cadre d'*« une grande commotion »*.

La résistance armée écrasée à Gaza, la politique prend le pas. L'OLP et ses diverses organisations s'affirment au détriment des élites traditionnelles. Nul hasard si la première Intifada y éclate le 9 décembre 1987. Elle va rebattre les cartes et déboucher sur la proclamation de l'État palestinien au Conseil national palestinien de 1988 réuni à Alger, puis sur ce que l'on appellera le « processus d'Oslo ». L'échec de celui-ci renforcera le Hamas, qui l'avait dénoncé et qui remporte les élections législatives de 2005. Le refus des États-Unis et de l'Union européenne d'accepter ce résultat, les diverses pressions arabes et internationales, le sectarisme du

d'État appelle ouvertement à ce que le droit international désigne comme un crime contre l'humanité. Mélange de cynisme et de cupidité : son entourage d'oligarques voit la *« Riviera du Proche-Orient »* comme une occasion de bonnes affaires immobilières.

Le gouvernement israélien n'a pas tardé à s'engouffrer dans cette brèche. Alors que 40 000 Palestiniens de Cisjordanie ont déjà été expulsés de leurs habitations, le ministre de la défense Israël Katz appelle l'armée à se préparer au *« départ volontaire »* des Gazois. Avec une malhonnêteté certaine, il ajoute : *« Les habitants de*

ment à leur terre et un esprit de résistance que des décennies de guerre et d'occupation n'ont pas brisé.

ALAIN GRESH.

(1) Jean-Pierre Filiu, *Histoire de Gaza*, Fayard, Paris, 2012.

(2) Lire « Gaza l'insoumise, creuset du nationalisme palestinien », *Le Monde diplomatique*, août 2014.

(3) Simone de Beauvoir, *Tout compte fait*, Gallimard, Paris, 1972.

(4) Ofer Aderet, « *We give them 48 hours to leave* : Israel's plans to transfer Gazans go back 60 years » et « *The Zionist dream in essence : The history of the Palestinian transfer debate, explained* », *Haaretz*, Jérusalem, respectivement 5 décembre 2024 et 12 février 2025.

« Riviera du Proche-Orient »

Le retour de l'administration égyptienne, que la population de Gaza avait unanimement réclamé, ouvre une période de calme relatif. Les raids israéliens se font moins nombreux, les « infiltrés » aussi. Nasser affirme son leadership sur le monde arabe. L'idée s'impose que l'unité arabe permettra la libération de la Palestine. D'une décision de la Ligue arabe naît en 1964 l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), étroitement contrôlée par Le Caire, tandis que le Fatah, créé par Arafat, lance ses premières actions armées à partir de la Jordanie en janvier 1965. Entre-temps, Gaza est transformée par Nasser en une vitrine du calvaire palestinien. S'y succèdent Ernesto « Che » Guevara (1959), Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir (1967). Le voyage du célèbre couple lui inspire peu d'empathie pour les réfugiés ; face à leur sort, l'auteure du *Deuxième Sexe* s'interroge : « N'en étaient-ils pas en partie responsables (3) ? »

Dans les mois qui suivent la guerre de juin 1967 et l'occupation de Gaza, le gouvernement israélien expulse vers la Jordanie 75 000 personnes – la première ministre Golda Meir les dénonce comme une « cinquième colonne » –, tandis que 25 000 autres, à l'extérieur au moment du conflit, se voient interdits de retour. De 40 000 à 50 000 civils fuient. En 1968, deux colonies israéliennes se créent à Gaza.

Si les fedayins (combattants) engagent des actions armées en Cisjordanie à partir de la Jordanie, c'est à Gaza que s'organise la résistance armée la plus longue, sans base arrière, appuyée massivement par la population des camps. Un large front se crée, mais sans les Frères musulmans, qui choisissent la voie de la légalité jusqu'en 1987 et la création du Hamas. Il faut attendre 1972 pour que l'armée israélienne assure son contrôle sur Gaza,

La géopolitique pour les acteurs et les décideurs de demain

TITRES DE NIVEAU 7 RECONNUS PAR L'ÉTAT

ENREGISTRÉS AU RNCP (arrêté du 23-02-17 paru au JO de 03-03-17)

DIPLOMÈMES DE NIVEAU BAC+4 ET BAC+5 EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE

Titre Analyste en stratégie internationale

4 spécialités :

- Géopolitique et prospective
- Défense et sécurité
- Risques géoéconomiques et intelligence stratégique
- Géopolitique des mondes agricoles et sécurité alimentaire

Titre Manager de programmes internationaux – Humanitaire et Développement

3 spécialités :

- Stratégique
- Opérationnel
- Plaidoyer et communication d'influence

PORTES OUVERTES
SAMEDI 18 MARS

OUVERTURE DES CANDIDATURES
LUNDI 19 MARS

SESSION D'INFOS EN LIGNE
MARDI 20 MARS

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)1 53 27 60 74
formations@iris-france.org

www.iris-sup.org

MODÈLE POUR L'OCCIDENT, MENACE POUR SES VOISINS

Les deux visages du Rwanda

Malgré les protestations de Kinshasa et de Bujumbura, l'Union africaine, réunie en sommet le 16 janvier dernier, n'a pas condamné les ingérences meurtrières du Rwanda en République démocratique du Congo (RDC). Comme le Conseil de sécurité des Nations unies, elle s'est contentée d'appeler au dialogue sans nommer Kigali. Comment le président Paul Kagamé tient-il la dragée haute à la «communauté internationale»?

PAR ERIK KENNES ET NINA WILÉN *

MI-JANVIER dernier, le Mouvement du 23 mars (M23), groupe rebelle soutenu par le Rwanda, a de nouveau pris le contrôle de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Moins d'un mois plus tard, poursuivant sa progression, il s'empare de Bukavu, dans le Sud-Kivu. Ce n'est pas la première fois que Goma tombe entre ses mains : en novembre 2012, il avait alors accepté de se retirer de la grande ville du lac Kivu au bout de deux semaines. En novembre 2013, après une année de combats ininterrompus, de négociations et de pressions internationales sur Kigali, le groupe rebelle avait déposé les armes(1).

Cette fois-ci, la situation est différente : le M23 tient sa position à Goma mais il poursuit son avancée, soutenu par plus de quatre mille soldats des forces rwandaises de défense et un arsenal militaire lourd, comprenant des chars blindés, des drones et des missiles antiaériens(2). Tandis que le président Paul Kagamé prétend «ne pas savoir» (CNN, 3 février 2025) si ses troupes opèrent sur le territoire de son voisin, le Groupe d'experts de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur la RDC a établi cette implication dans six rapports publiés entre 2022 et 2024(3). Néanmoins, jusqu'à nouvel ordre, les menées de Kigali ne lui ont valu que des réprobations verbales sur la scène internationale. Le 25 janvier, l'Union européenne exhorte le M23 à battre en retraite en mentionnant le soutien du

Rwanda. Réuni en urgence le lendemain, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est contenté de réclamer le retrait «des forces extérieures» sans les nommer explicitement tout en enjoignant à Kigali et Kinshasa de négocier. Seuls la Belgique et le Royaume-Uni ont condamné la prise de Bukavu et publiquement désigné Kigali. Le Rwanda peut ainsi continuer à violer les normes internationales qui garantissent l'intégrité et la souveraineté de la RDC.

La pusillanimité occidentale ne fait qu'aggraver la crise humanitaire qui ravage le Kivu – quatre millions de personnes déplacées depuis mars 2022 et près de trois mille tuées en quelques semaines(4) – et favorise la remise en cause des frontières héritées de la colonisation, avec un risque périlleux d'enrage, pour la région des Grands Lacs, mais aussi pour l'ensemble du continent africain. Comment se fait-il que le Rwanda parvienne, malgré l'accumulation des preuves, à éviter une ferme réaction internationale et, notamment, des sanctions, à ce jour limitées au M23 et à ses dirigeants ?

Allié utile des Occidentaux

DEPUIS son accession à la présidence de son pays en 2000 – après l'avoir de facto dirigé dès la fin du génocide en 1994 –, M. Kagamé a transformé l'image du Rwanda. Le petit État fait désormais figure de modèle de développement socio-économique, un pays dont les institutions pratiquent la parité hommes-femmes. Doté d'une armée bien formée et bien équipée, il compte parmi les principaux contributeurs de troupes aux opérations de maintien de la paix de l'ONU – le troisième au niveau mondial et le deuxième à l'échelle du continent, avec 5 874 casques bleus au 31 août 2024(5). Avec l'accord, finalement annulé en juillet 2024 par le premier ministre britannique Keir Starmer, visant à relocateur au Rwanda des migrants arrivés illégalement au Royaume-Uni, M. Kagamé jouait la carte de l'allié utile aux Occidentaux(6).

Peu importent les doutes sur la réalité du «miracle» d'un développement largement subventionné(7), la loyauté politique et l'ethnie qui l'emportent toujours sur l'égalité des sexes(8), ou encore les graves atteintes aux libertés fondamentales, l'image du Rwanda auprès des acteurs internationaux demeure très bonne. Depuis dix ans, Kigali se positionne même en «gendarme africain». Des troupes rwandaises ont délogé des djihadistes qui menaçaient la province de Cabo Delgado, au Mozambique, à la grande satisfaction de TotalEnergies, qui exploite le gaz naturel au large des côtes mozambicaines. Afin de réaliser cette opération, le Rwanda a obtenu des soutiens

Bien sûr, il y a des divergences entre Européens quant à la gestion de la situation dans l'est de la RDC. Ils ont nettement durci le ton quant aux responsabilités rwandaises dans les agissements du M23. Il n'en reste pas moins que le ressentiment général contre la «communauté internationale» ne cesse de croître du côté congolais. La complaisance des Occidentaux envers le Rwanda ne tiendrait, selon eux, qu'à la poursuite cynique de leurs propres intérêts économiques et stratégiques en Afrique, notamment la lutte contre l'influence russe et l'expansion du djihadisme.

Pour servir ses propres priorités stratégiques, M. Kagamé utilise quant à lui les mouvements rebelles avec une certaine constance depuis les années 1990. L'offensive en cours du M23 constitue ainsi la sixième du genre. Si, en 1996-1997, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) soutenue par le Rwanda a d'abord rencontré un vrai soutien en RDC, cette popularité, couronnée par le renversement du dictateur Joseph Mobutu, a fondu avec la multiplication d'opérations militaires meurtrières pour les civils, et fini par se limiter aux Congolais rwandophones du Kivu. En 1998-2002, la guérilla qui a destitué le président Laurent-Désiré Kabila fut essentiellement menée, à l'Est, par le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) – un mouvement en majorité rwandophone, soutenu par le Rwanda – et, au Nord, par le Mouvement de libération du Congo (MLC), épaulé par le régime ougandais de M. Yoweri Museveni, l'ami-ennemi éternel de M. Kagamé. L'échec aux élections générales de 2006 du RCD a toutefois révélé la fragilité politique

MM. Sultani Makenga et Bosco Ntaganda, qui se déchirent. L'ensemble de ces dispositions finit par neutraliser le mouvement. Mais l'accord-cadre signé à Addis-Abeba en 2013 – censé traiter les causes profondes des conflits dans l'est de la RDC – ne sera que très partiellement mis en œuvre.

En 2025, les chancelleries occidentales se préoccupent d'abord des crises qui menacent leur propre sécurité, telles que la guerre en Ukraine et le nouvel embrasement du conflit israélo-palestinien. Du reste, l'interminable crise congolaise suscite désormais la lasitude, tandis que se multiplient les reproches d'incurie adressés à des dirigeants congolais considérés comme

incapables de maîtriser leur territoire. «Vous n'avez pas été en mesure de restaurer la souveraineté, ni militaire, ni sécuritaire, ni administrative, de votre pays», a ainsi lancé, de façon descendante, le président français Emmanuel Macron à son homologue Félix Tshisekedi lors d'une visite à Kinshasa en mars 2023. Le M23 a, lui aussi, changé. Le groupe dispose d'armements lourds et bénéficie d'un soutien plus important en troupes rwandaises. Facteur aggravant, il reçoit désormais le renfort politique de l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante de RDC, M. Corneille Nangaa, qui a pris la tête de l'Alliance fleuve Congo (AFC), une nébuleuse coalition de groupes armés.

Un président congolais peu crédible

CE qui ne change pas ? L'échec des accords ou des cadres institutionnels entrés en vigueur depuis 2006, ainsi que la détermination du régime de Kigali à

de ses actions en RDC par les observateurs extérieurs. Certains parmi eux jugent trop univoque la mise en avant de mobiles purement économiques

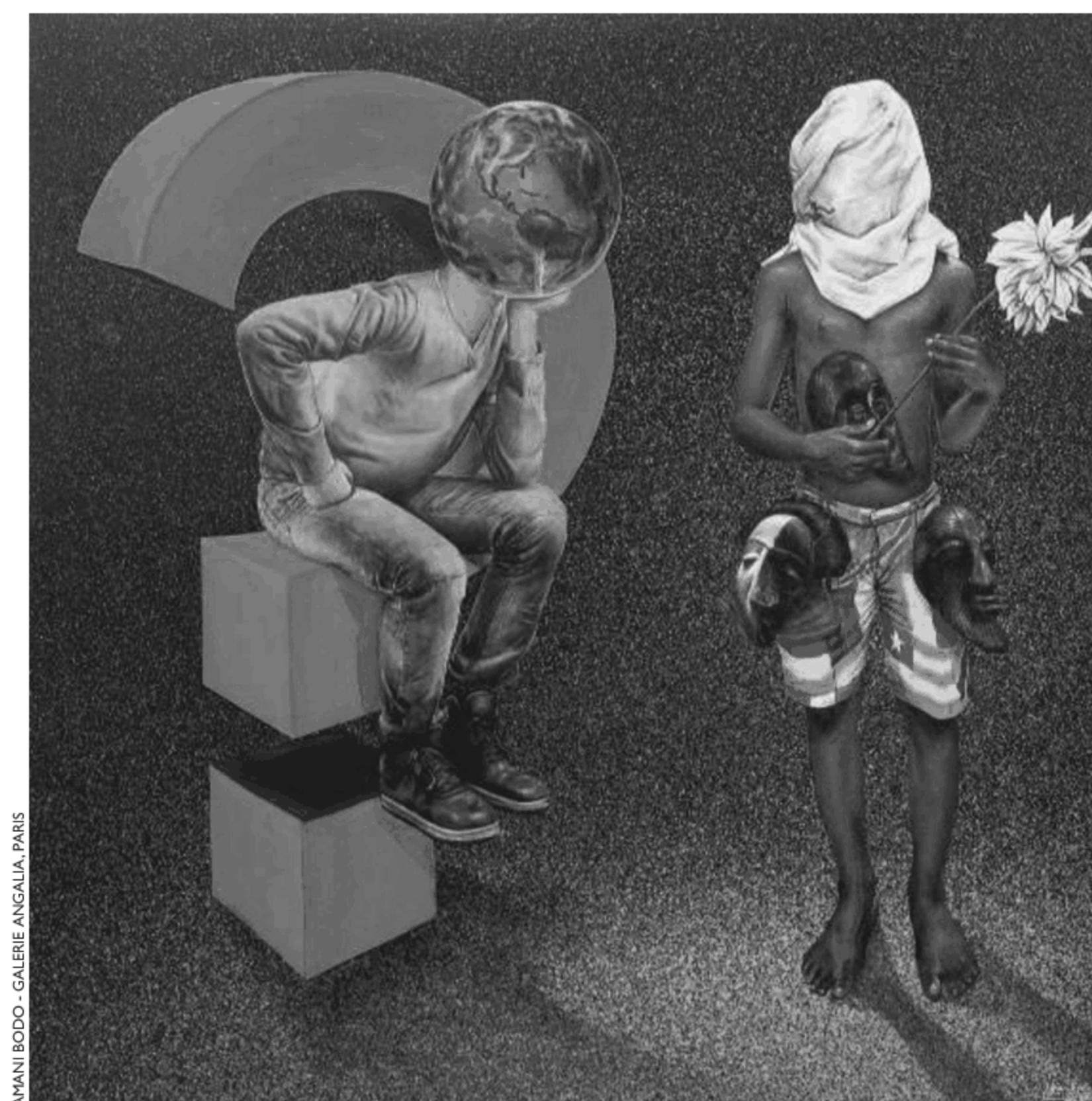
– les ressources minières – et avancent aussi la volonté de protéger les Tutsis congolais, un groupe historiquement discriminé, ainsi que la menace persistante que feraient peser les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) – ces Hutus rwandais réfugiés en RDC après avoir participé au génocide de 1994 – sur la sécurité du Rwanda(11).

L'établissement par le Rwanda d'une zone tampon à la frontière avec la RDC équivaudrait à une dangereuse remise en cause du principe d'intangibilité des frontières issues de la décolonisation reconnues par la «communauté internationale», adopté par l'Organisation de l'unité africaine à la conférence du Caire en 1964. En revanche, les menaces agitées par M. Nangaa, figure de proue congolaise de la rébellion, de marcher sur Kinshasa semblent relever de la fantaisie. M. Kagamé n'a aucun intérêt à assumer une quelconque autorité directe sur la RDC. Le président rwandais cherche plus vraisemblablement à peser sur les orientations décidées à Kinshasa, comme c'était le cas dans les années 1990.

Quoi qu'il arrive, le régime de Kigali, qui a mobilisé des milliers de troupes, subi des pertes importantes, pris des risques financiers et diplomatiques, ne se contentera pas – que ce soit par la voie de la négociation ou par le conflit armé – d'un arrangement au rabais. Dans l'intervalle, l'extrême faiblesse du gouvernement Tshisekedi pourrait attiser les ambitions d'autres prétendants civils ou militaires. L'émergence d'un pouvoir antioccidental en RDC n'est désormais pas à exclure, à l'image des changements politiques intervenus en Afrique de l'Ouest depuis 2021, nourrie par le ras-le-bol généralisé d'une guerre interminable et dévastatrice.

de ces victoires militaires. Le régime rwandais, qui a ainsi perdu un important instrument d'influence locale, a dû se rabattre sur d'autres groupes rebelles – le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) et, plus tard, le M23 – dans le but de récupérer le terrain perdu. Avec la nouvelle offensive du M23 fin 2021, le Rwanda semble vouloir pousser encore plus loin ses pions tout en rencontrant moins de résistance qu'il y a dix ans.

M. Kagamé sait parfaitement dissimuler ses intentions, ce qui tend à compliquer la lecture et l'anticipation



AMANI BODO. – «Avenir eza flou» (L'avenir est flou), 2022

(1) Lire Rodrigue Nana Ngassam, «État failli, calvaire des populations congolaises», *Le Monde diplomatique*, mai 2024.

(2) Jason Stearns, «Goma : comprendre l'attaque du M23 et des RDF», *Congo Siasa*, 30 janvier 2025, www.ebuteli.org.

(3) La liste des rapports est disponible sur le site du Conseil de sécurité de l'ONU : <https://main.un.org>.

(4) Mounira Elsamra, Caroline Jaime et Alex Stambaugh, «Nearly 3,000 people killed after rebels seize key city in DR Congo, UN says», 6 février 2025, <https://edition.cnn.com>

(5) Nina Wilén, «From “peacekept” to peacekeeper : Seeking international status by narrating new identities», *Journal of Global Security Studies*, vol. 7, n° 1, Oxford, mars 2022.

(6) Lire «De Londres à Kigali, l'instrumentalisation des migrants», *Télex*, 7 mai 2024, www.monde-diplomatique.fr

(7) Tom Wilson et David Blood, «Rwanda : Where even poverty data must toe Kagame's line», *Financial Times*, Londres, 13 août 2019.

(8) Andrea Guariso, Bert Ingelaere et Marijke Verpoorten, «When ethnicity beats gender : Quotas and political representation in Rwanda and Burundi», *Development and Change*, vol. 49, n° 6, 24 septembre 2018, <https://onlinelibrary.wiley.com>.

(9) Conseil de l'Union européenne, «Facilité européenne de paix : le Conseil renforce le soutien au déploiement des troupes rwandaises de défense pour lutter contre le terrorisme à Cabo Delgado», Bruxelles, 18 novembre 2024, www.consilium.europa.eu

(10) Lire «Un tourbillon de conflits sans fin», *Le Monde diplomatique*, mai 2024.

(11) Jason Stearns, «La discrimination et la rébellion du M23?», *Congo Siasa*, 23 janvier 2023.

LE SYSTÈME VUČIĆ RATTRAPÉ PAR SES TURPITUDES

Révolte contre les passe-droits en Serbie

La Serbie connaît depuis quatre mois le plus grand soulèvement de son histoire contemporaine. Ces manifestations contre la corruption trouvent leur origine dans l'effondrement d'un auvent à la gare de Novi Sad, qui a fait quinze morts. La genèse de l'accident révèle les tares d'un système qui permet au favoritisme de régner, aux dépens de la sécurité la plus élémentaire, sans émouvoir l'Union européenne.

PAR ANA OTASEVIĆ *

Le 19 mars 2022, le président serbe Aleksandar Vučić recevait à Novi Sad son homologue hongrois et « grand ami » Viktor Orbán afin d'inaugurer le premier tronçon du futur train rapide qui doit relier Belgrade à Budapest à deux cents kilomètres-heure. Encore en rénovation, la gare était inaugurée en juillet 2024 par le ministre des infrastructures, M. Goran Vesić. Le 1^{er} novembre, son auvent s'effondrait subitement, tuant quinze personnes.

« J'ai demandé des travaux supplémentaires. On m'a répondu que ce n'était pas rentable car cela allongerait la durée du chantier. J'ai résilié mon contrat parce que je ne voulais pas travailler dans ces conditions », nous raconte M. Zoran Đajić. Jusqu'en mars 2023, cet ingénieur supervisait les travaux pour la société serbe Starting, principal sous-traitant de l'entreprise publique China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC) pour un montant initial de 1,9 million d'euros, porté à 5,1 millions un peu plus tard. « Le projet prévoyait bien un allégement des couches supérieures. Non seulement cela n'a pas été fait, mais Starting a ajouté plus de béton et de verre, surchargeant l'auvent de vingt-trois tonnes supplémentaires », précise M. Đajić, qui a réitéré ses avertissements lorsqu'il a été engagé par CCECC. Au sommet de l'État serbe, on affirmait pourtant, dès le soir de l'événement tragique, que la restauration de la gare ne concernait pas cet auvent. Alors que nous discutons dans un café de Belgrade, des gens s'approchent pour le remercier. Parmi les quelque cent cinquante employés du projet, il est le seul à avoir osé parler publiquement. « Des

gens m'appellent et me disent qu'ils n'osent rien dire, qu'ils ont peur pour leur famille. Ils s'étonnent que je sois encore en vie », confie M. Đajić en souriant.

La reconstruction de la ligne ferroviaire et de la gare résulte d'un accord conclu avec la Hongrie et la Chine en 2013. Pour financer la partie serbe, Belgrade a contracté un prêt de plus de 1,2 milliard d'euros de la Banque d'exportation et d'importation de Chine. Les sous-traitants serbes pouvaient participer aux travaux et à la fourniture d'équipements à hauteur de 46 % de l'enveloppe. Starting a été choisie sans appel d'offres, bien qu'elle n'ait aucune expérience dans ce domaine comme beaucoup des deux cents sous-traitants impliqués.

Le suivi de l'ensemble du projet a été confié pour un montant de 33 millions d'euros au consortium hongrois Utiber, dont fait partie le groupe français Egis. « Les prix étaient gonflés de 50 à 200 % par rapport au marché », assure M. Đajić. Les Chinois facturaient ensuite avec une marge supplémentaire de 12 %. La maîtrise d'œuvre pour l'architecture ne pouvait rien faire. » Deux ingénieurs d'Egis chargés du suivi des travaux de la gare ont été arrêtés, ainsi que neuf autres suspects. En réponse à nos questions, M^{me} Isabelle Mayrand, la directrice communication et affaires publiques du groupe en France, reconnaît sans autre précision la détention de deux de ses salariés depuis bientôt quatre mois « pour les besoins de l'enquête », mais affirme qu'« aucune charge n'a été retenue contre eux ».

Des étudiantes agressées par des nervis

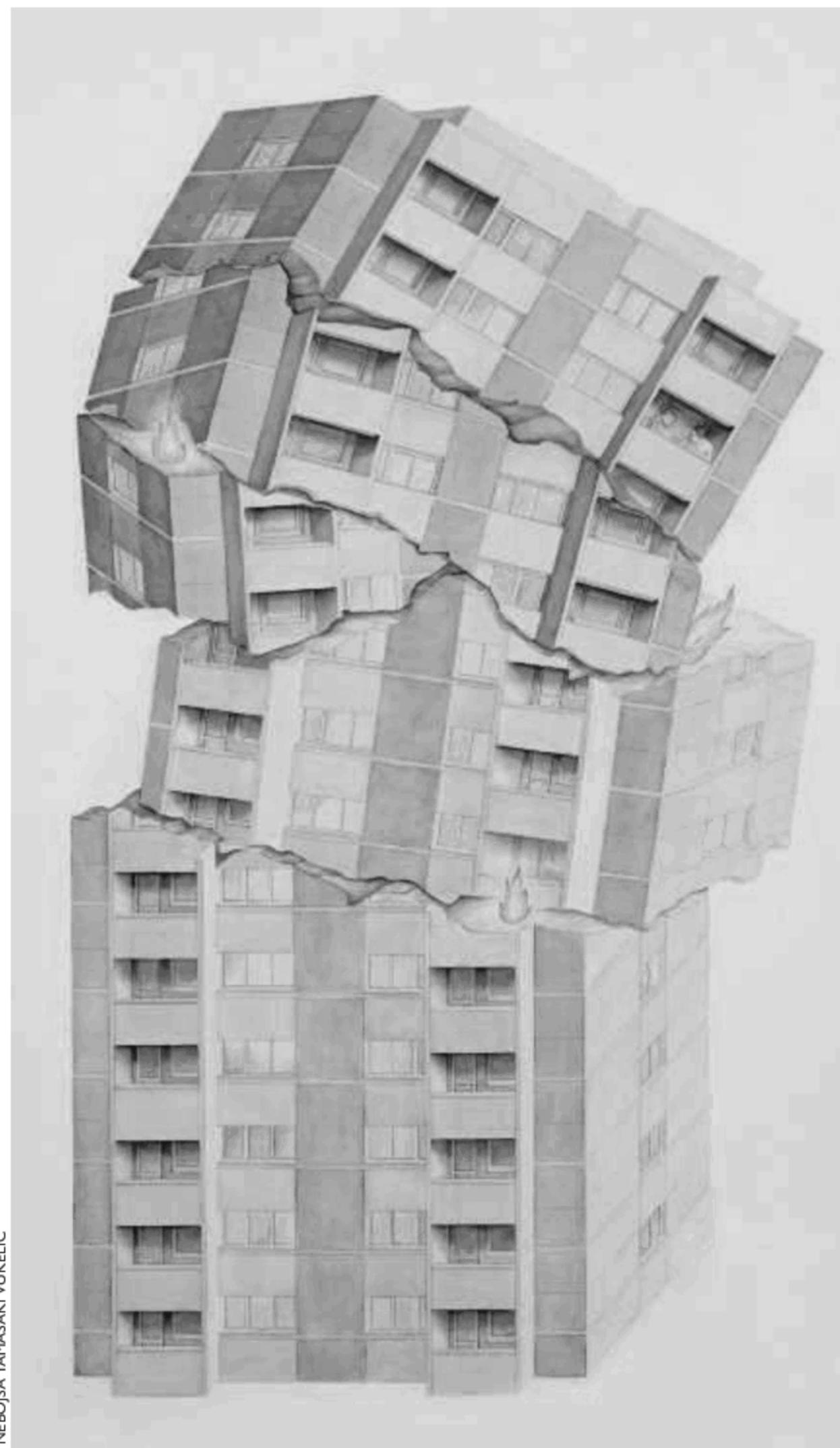
CINQ jours après l'accident, le ministre Vesić démissionne tandis qu'une manifestation géante envahit les rues de Novi Sad. Chaque vendredi à 11 h 52 – l'heure du drame –, la population bloque les carrefours des villes. Le 22 novembre, étudiants et professeurs respectent quinze minutes de silence en hommage aux victimes devant la faculté des arts dramatiques (FDU) de Belgrade lorsqu'ils sont brutalement agressés. « La police présente sur place a laissé passer plusieurs véhicules. Leurs occupants nous ont d'abord insultés, puis agressés physiquement. Les policiers en civil filaient la scène sans bouger », raconte Milan Stojanović, professeur à la FDU. L'enquête a révélé que parmi les agresseurs figuraient des cadres du Parti progressiste serbe (SNS) au pouvoir. « Des incidents se produisaient souvent lors des quinze minutes de silence, complète Mina, étudiante à la FDU. Un fort sentiment d'identification avec les victimes est apparu, car cela aurait pu être n'importe qui. C'est ainsi que ces manifestations ont pris de l'ampleur. »

« Dès le début, nous avons insisté sur le fait que nous ne cherchons pas à renverser le président Vučić. Nous voulons que les institutions remplissent leur rôle », explique Mina. Les revendications des étudiants tiennent en quelques points : publication de tous les documents sur la restauration de la gare et des rapports financiers ; poursuites pénales contre les responsables de l'effondrement et les agresseurs des manifestants ; abandon des charges contre les personnes inter-

pellées lors des manifestations ; réduction de moitié des frais de scolarité. Plusieurs étudiantes chargées de la sécurité des manifestations ont été percutées par des voitures et grièvement blessées à la tête, tandis qu'à Novi Sad une autre a été battue à coups de batte de base-ball par des militants du SNS, qui avaient surgi du siège de leur parti. À la suite de cet épisode, le premier ministre Miloš Vučević a démissionné le 28 janvier. Mais le départ de ce fusible n'a pas freiné un mouvement de fond réclamant que l'on s'attaque aux racines des problèmes.

« Les travaux et investissements dans les infrastructures sont à la source de la corruption, avec un paradoxe : plus les coûts des travaux augmentent, plus notre PIB progresse », remarque M. Ognjen Radonjić, professeur d'économie et membre de la commission d'enquête citoyenne, formée par des experts de plusieurs domaines. De multiples grands projets en cours, dont celui du métro de Belgrade, reposent sur des accords interétatiques et des lois spéciales qui permettent de déroger aux règles habituelles de gestion des appels d'offres (1).

Cette stratégie d'attraction des investissements étrangers s'inscrit dans un contexte de perte de compétences, explique le professeur : « Nous nous concentrons sur des investissements directs étrangers basés sur des technologies de faible niveau, en proposant une main-d'œuvre bon marché. La Serbie a une économie inefficace, marquée par de fortes inégalités et une émigration massive. Cela épouse à long terme le potentiel démographique, accroît le taux de dépendance et accélère le vieillissement de la population. »



NEBOJŠA YAMASAKI VUKELIĆ. – « We Need to Talk » (Il faut qu'on parle), 2021

Il n'existe aucun accord de coopération en matière civile et pénale avec la Chine. « Cela signifie que nous ne pouvons pas leur réclamer de documents sur les entreprises qui opèrent ici ni leur demander d'interroger certaines personnes en qualité de prévenus ou de suspects », explique M^{me} Bojana Savović, procureure de la République écartée récemment du pôle anticorruption. « Lorsque les procédures ne sont pas transparentes, que vous n'avez pas à justifier le choix d'entreprises sans mise en concurrence, cela relève de la corruption au plus haut niveau », poursuit-elle. La corruption tue de différentes manières. Nous l'avons vu dans l'accident de train en Grèce (2), ou dans celui d'une carrière en Bosnie. Aujourd'hui, nous l'observons ici. »

Arrivé au pouvoir il y a douze ans avec la promesse de lutter contre les détournements d'argent public, M. Vučević gouverne un pays qui figure au même rang que l'Ukraine dans l'indice de perception de la corruption ou celui du crime organisé (3). Même si ces indicateurs sont à prendre avec prudence, « le bilan de la lutte contre la corruption est à son niveau historique le plus bas, tout comme la situation de la liberté de la presse », constate M^{me} Savović.

Venu de l'extrême droite nationaliste, le président Vučević a fait ses premiers pas en politique lors des protestations étudiantes et citoyennes de la fin des

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 31 mars 2025

3	BULGARIE	Fête nationale
6	GHANA	Fête de l'indépend.
12	MAURICE	Fête de l'indépend.
17	IRLANDE	Fête nationale
20	TUNISIE	Fête de l'indépend.
21	NAMIBIE	Fête de l'indépend.
23	PAKISTAN	Fête nationale
25	GRECE	Fête nationale
26	BANGLADESH	Fête de l'indépend.

Milan Srdić, chef du bureau de Novi Sad. Je ne pouvais pas me taire, j'ai réagi en tant que journaliste et en tant que natif de Novi Sad. »

Le silence des capitales européennes sur le mouvement en cours fait écho à celui qui accompagne la mobilisation contre l'exploitation des ressources naturelles du pays. Durant l'été dernier, le chancelier allemand Olaf Scholz puis le président français Emmanuel Macron ont fait le voyage de Belgrade afin de sceller l'*« ancrage européen »* de la Serbie et promouvoir un accord de coopération avec l'Union européenne pour l'importation de « minéraux critiques » – principalement du lithium (5). « Ils se sont complètement démasqués, et il ne reste rien des valeurs que ces pays prétendent défendre, commente la procureure Savović. Nous sommes habitués à cette hypocrisie, mais elle atteint son paroxysme. Cela conduit les manifestants à ne plus arborer de drapeaux européens, mais uniquement des drapeaux serbes. »

Dès le départ, les professeurs et recueils ont soutenu les revendications, rejoints ensuite par des enseignants du primaire et du secondaire, des avocats, agriculteurs, mineurs, juges, chauffeurs de taxi ou retraités. Des rassemblements auraient eu lieu dans près de trois cents localités et mobilisé plusieurs centaines de milliers de personnes. La force du mouvement provient des plenums étudiants, mis en place dans toutes les facultés mobilisées, où les décisions sont prises sur le principe de la démocratie directe. Cette organisation en assemblée générale s'inscrit dans une tradition de luttes étudiantes dans les Balkans, principalement pour l'amélioration des conditions d'études. Un manuel de grève rédigé en 2009 après les mobilisations à Zagreb a servi de guide pour les étudiants serbes. Il n'en fallait pas plus pour que la présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Ana Brnabić, évoque une opération des services secrets croates...

Les allégations d'ingérences occidentales dans la révolte ne convainquent guère quand le président inaugure des projets d'infrastructure aux côtés de l'ambassadeur américain. L'autonomie du mouvement reste une préoccupation majeure, les étudiants redoutant une récupération politique. Lors d'un plenum à la faculté de philosophie, un étudiant explique cette approche : « Nous voulons une réforme du système, et non une révolution de palais. » Cette distance renforce le soutien à leur lutte des couches les plus larges de la société.

Méfiance vis-à-vis des médias

De manière générale, les étudiants veulent éviter les erreurs des grandes mobilisations des années 1990, lorsque les chefs du mouvement Otpor ! ont fini par intégrer les partis qui ont pris le pouvoir après la chute de Milošević, en 2000. Certains furent ensuite accusés de corruption, d'autres ont plus ou moins consciemment servi les intérêts de la politique étrangère américaine visant à changer les régimes, notamment dans les anciennes républiques soviétiques (6). Les étudiants sont particulièrement vigilants à ce qu'aucun meneur n'émerge. Les interlocuteurs des journalistes se relaient dans cet esprit, mais aussi afin d'éviter de servir de cibles pour les grands médias proches du pouvoir. Ils se méfient également de la presse occidentale, qui réduit les soulèvements populaires à une aspiration à se rapprocher de l'Occident, vision manichéenne qui irrite la jeunesse étudiante serbe. Aujourd'hui, des commentateurs tentent en effet de présenter les protestations en Géorgie, en Slovaquie et en Serbie comme faisant partie d'une même vague antirusse.

« Revenons aux racines de la démocratie sur lesquelles ce pays a été fondé », déclare un étudiant lors d'une discussion sur l'organisation d'une marche de

protestation jusqu'à Kragujevac, ville du centre de la Serbie. Le plenum de la faculté de philosophie voit une significance particulière dans le fait de passer par Orašac, le lieu où, en 1804, a éclaté le premier soulèvement serbe contre le joug ottoman, qui a conduit à l'adoption en 1935 de la première Constitution. Le pays célèbre ces événements à l'occasion de la fête nationale. « La symbolique réside dans le soulèvement du peuple après de nombreux siècles de domination, comme nous nous levons maintenant après de nombreuses années », insiste l'un de ses camarades.

(1) Lire « Les bonnes affaires de la France en Serbie », *Le Monde diplomatique*, juillet 2022.

(2) Lire Élisa Perriguer, « L'odyssée fatale des chemins de fer grecs », *Le Monde diplomatique*, mai 2023.

(3) « Indice de perception de la corruption 2024 », Transparency International, 11 février 2025, www.transparency.org. Cf. aussi « Indice mondial du crime organisé 2023 », Global Initiative Against Transnational Organized Crime, septembre 2023, https://globalinitiative.net

(4) Lire Jean-Arnault Dérent et Laurent Geslin, « L'autocratie serbe que Bruxelles dorlote », *Le Monde diplomatique*, mars 2020.

(5) Lire Saša Dragojlo et Ivica Mladenović, « Convoyiste européenne sur le lithium serbe », *Le Monde diplomatique*, septembre 2022.

(6) Lire « Changement de régime clés en main », *Le Monde diplomatique*, décembre 2019.

IL Y A CINQ ANS, LA PANDÉMIE DE COVID-19 PARALYSAIT LE MONDE

Le confinement, de l'obéissance au silence

(Suite de la première page.)

À Paris, les deux rapports parlementaires – n°s 3053 et 3633 – qui évaluent dès 2020 la gestion de la crise sanitaire ne mentionnent pas l'attestation dérogatoire de sortie et ne discutent pas non plus le bien-fondé du bouclage des espaces naturels. À leur suite, les conclusions du rapport de la mission indépendante nationale sur l'évaluation de la gestion de la crise Covid-19 – aussi précieuse que passé inaperçu – restent tout aussi discrètes sur le volet régalien de la crise(1). Le sujet n'émeut guère les instances qui structurent l'ordinaire le débat public. Bien sûr, pendant le confinement, des articles mentionnent les contrôles ou les amendes, mais leur addition ne débouche sur aucun examen systématique, après coup au moins, de l'état d'exception sanitaire. On observe par ailleurs une quasi-absence de tribunes ou de pétitions portant sur l'approche policière de la crise, ses conséquences en matière de limitation des libertés publiques. Et le constat reste identique si l'on se tourne vers les milliers de notes que les partis politiques, syndicats, cercles de réflexion et fondations ont consacrées à la pandémie.

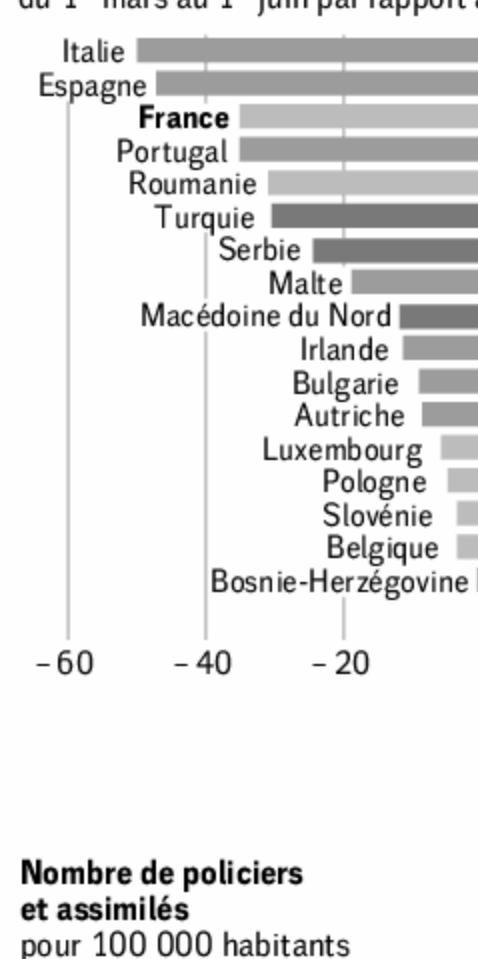
« Une forme d'opposition obéissante »

UNE première explication tient à l'alimentation presque total de la «société civile» et des pouvoirs publics sur les décisions du gouvernement. Suivant le modèle classique des situations de crise qui imposent le dépassement des clivages dans une union sacrée temporaire («c'est trop grave pour discuter», «ce n'est pas le moment»), élus, représentants associatifs ou syndicaux et médias

ont appuyé et relayé les mesures prises ou se sont tus. Après coup, la plupart des édiles n'ont pas eu envie de discuter leurs choix ou leur silence, particulièrement quand il s'agissait de débattre de la légitimité ou de la proportionnalité de certaines mesures, comme celle consistant à interdire complètement l'accès aux espaces naturels, y compris pour des promenades individuelles.

Le droit de se promener dans les parcs... ou pas

Fréquentation des espaces verts
du 1^{er} mars au 1^{er} juin par rapport à janvier 2020, en %



Nombre de policiers et assimilés
pour 100 000 habitants

Données : Google ; Eurostat.

135 à 249
250 à 349
350 à 449
450 à 600

Données : Google ; Eurostat.

Score de surveillance*

3 ou 4

1 ou 2

5 6 7 8 9

Score de limitation des libertés**

de 0 = absence de surveillance à 9 = surveillance intensive

* de 0 = absence de surveillance à 9 = surveillance intensive

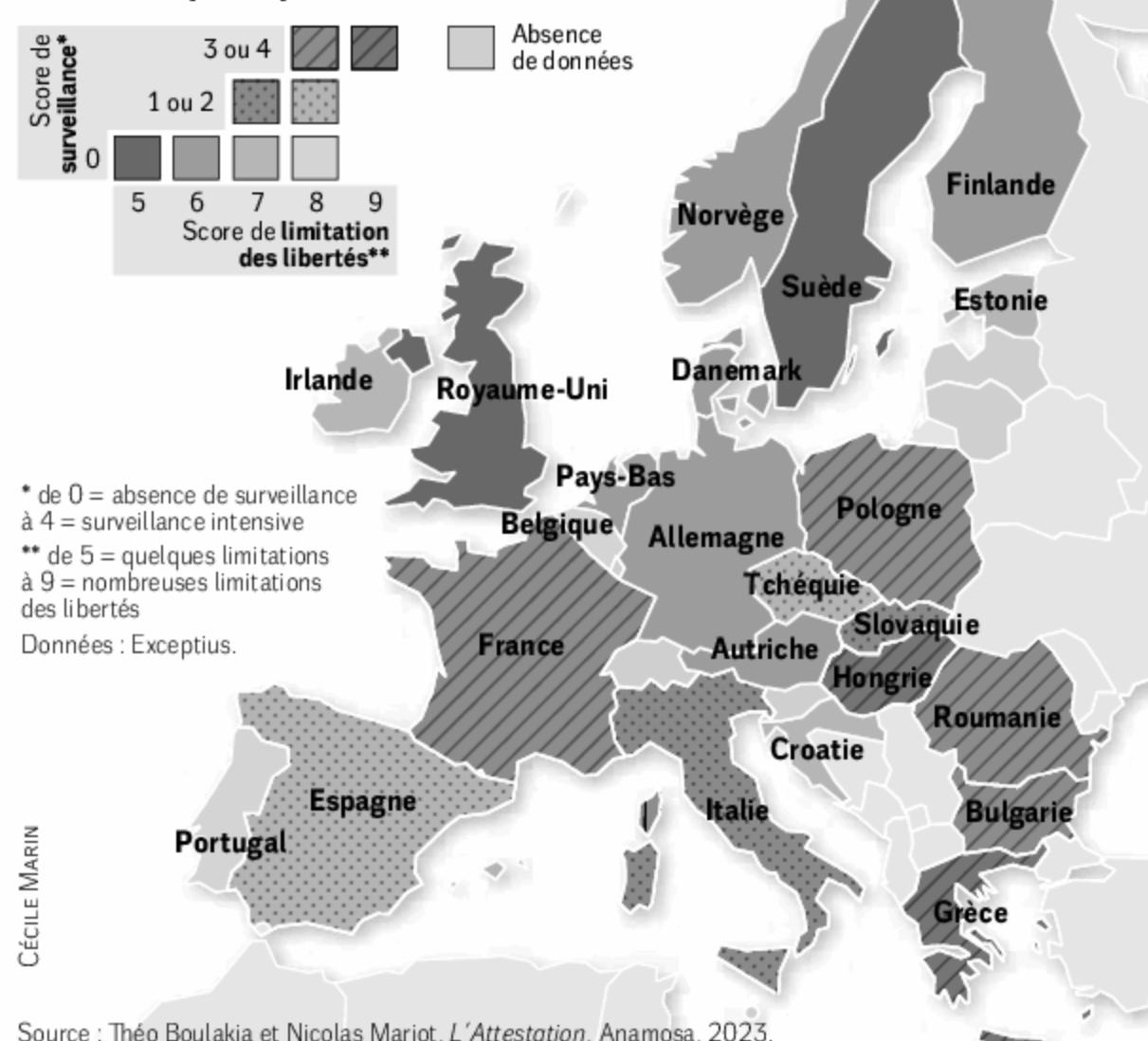
** de 0 = quelques limitations à 9 = nombreuses limitations des libertés

Données : Exceptius.

CÉCILE MARIN

Source : Théo Boulakia et Nicolas Mariot, *L'Attestation*, Anamosa, 2023.

Restrictions des libertés et surveillance, théorie et pratique



Pour la population, la bascule vers un régime d'exception fut pourtant l'une des manifestations les plus concrètes de la politique sanitaire. L'isolement et la suspension des groupes amicaux, des collectifs professionnels et des corps intermédiaires ont instauré un face-à-face inégal entre chaque individu et l'État. Face à l'assignation à résidence, aux contrôles tatillons des filets à provisions, aux aberrations bureaucratico-policières, l'absence de protestation représente un fait remarquable – mais pas forcément surprenant.

Le grand enfermement

du printemps 2020 constitue une expérience d'obéissance de masse inédite : un exercice de la contrainte tel que les Français n'en avaient sans doute plus connu, en régime libéral et à une telle échelle, depuis la mobilisation générale d'août 1914. L'épisode soulève des questions habituellement laissées aux exégètes de la philosophie politique : à quelles conditions accepterait-on de se soumettre aux autorités ? Pourquoi une partie de la population, souvent urbaine et diplômée, d'ordinaire critique de la répression policière et sensible aux accrocs faits à l'État de droit, a-t-elle cette fois consenti à sa suspension ?

Un deuxième argument renvoie à une attitude spécifique observée au printemps 2020 : la désapprobation dans l'obéissance. L'enquête «La vie en confinement», réalisée sur le moment, permet de reconstituer des lignes de conduite collectives face aux contraintes de la réclusion(2). Les seize mille enquêtés devaient renseigner les réponses à cinq questions traitant de leur attitude au regard des obligations soumises à sanction (réécriture de l'attestation, déplacement dans un rayon d'un kilomètre et pendant une heure, etc.), à cinq autres sur leur conduite vis-à-vis des recommandations sanitaires (se laver les mains, respecter la distanciation d'un mètre, porter un masque, etc.), à cinq dernières enfin sur leur comportement politique au cours de la période (applaudir les soignants à la fenêtre, huer le gouvernement, s'intéresser à la pandémie, etc.).

Un traitement statistique permet d'identifier six groupes à la fois exclusifs les uns des autres et le plus homogènes possible en interne : les «claustres», qui ont choisi de ne pas profiter des sorties pour s'aérer (21 % de la population); les «exemplaires», qui respectent règles et recommandations (22 %); les «légalistes», qui, se plient aux premières mais pas aux secondes (25 %); les «insouciants», qui, comme leur nom veut l'indiquer, obéissent plus ou moins selon l'humeur (14 %); enfin les «protestataires» (7 %) et les «réfractaires» (11 %), sur lesquels nous allons nous attarder.

Si les gens acceptent majoritairement les règles, une partie d'entre eux les contestent : les réfractaires, les protestataires et une partie des insouciants. Mais ils expriment leur désaccord d'une manière très différente. Eu égard au silence sur la

part régaliennes du confinement, le groupe des protestataires intrigue. Cet ensemble compte en effet plus de deux tiers de diplômés du supérieur (69 %, proportion la plus élevée de tous les groupes). Ses membres exercent fréquemment une activité professionnelle dans les domaines intellectuels et culturels, déclarent davantage que les

autres avoir récemment manifesté, pétitionné, assisté à un débat ou fait grève, et s'autopositionnent à gauche ou très à gauche sur l'axe politique. Avec les claustres, ils décrivent plus que la moyenne des conditions de confinement difficiles (bruit, exigüité, conflits de voisinage) et des émotions négatives (tristesse, stress, fatigue).

Tourner la page des restrictions

SIls rejettent les règles de sortie, leur opposition ne passe pas par la désobéissance. Alors qu'ils huent et casseront le gouvernement à la fenêtre, ou qu'ils installent une banderole à leur balcon, leurs sorties respectent strictement les interdits. Ils quittent leur domicile munis de leur attestation (souvent manuscrite, marque de défiance autant que de distinction), rusent peu avec l'horodatage (13 %), encore moins avec le rayon d'un kilomètre (6 %) ou avec le nombre de sorties par jour (8 %). Et ces confinés conformes se distinguent par leur propension plus élevée que la moyenne à adopter les recommandations sanitaires (distanciation, masque, désinfection). À cet égard, tout les sépare des réfractaires, groupe moins politisé, beaucoup plus à droite et surtout moins diplômé, dont les membres revendiquent une désobéissance frontale, trichent et contournent les règles(3).

Ainsi, la population la plus habituée à protester contre la répression policière, tant sur le moment qu'après coup, même sous la forme banale de pétition ou de tribune, a plutôt choisi une forme d'«opposition obéissante». Leur conformisme vis-à-vis des règles comme des recommandations semble conduire les protestataires à détourner les yeux puis à tourner la page des restrictions de libertés publiques.

Le dernier argument, de portée plus générale, renvoie à l'universalité des mesures prises pour imposer l'interdiction de sortie, plus marquée en France

(1) Mission indépendante nationale sur l'évaluation de la gestion de la crise Covid-19, rapport final, mars 2021, www.vie-publique.fr

(2) Cf. <https://vico.hypotheses.org>

(3) Lire Pierre Rimbert, «La société des associations», *Le Monde diplomatique*, septembre 2021.

Le grand enfermement

AU printemps 2020, le premier confinement sanitaire fait partie des très rares sujets sur lesquels tout le monde exprime une opinion, souvent assez tranchée. Et qui s'appuie sur un horizon et des exemples limités : la gestion «totalitaire» chinoise, le «laxisme» suédois, les décisions erratiques de MM. Donald Trump aux États-Unis ou Jair Bolsonaro au Brésil. Au milieu, un flou marécageux dans lequel se dessinerait quelque chose comme un modèle mondial de gestion de la pandémie mélangeant avec plus ou moins de dureté une fermeture des frontières, des écoles, des commerces et des lieux de travail «non essentiels», une interdiction des rassemblements et des événements publics, et enfin une assignation à résidence avec contrôle policier.

Cinq ans plus tard, l'image a gagné en netteté. Face à une même situation de grande incertitude («Nous devons prendre 100% des décisions avec 50% du savoir», disait à l'époque le premier ministre néerlandais), les gouvernements ont opté pour des politiques parfois très différentes. Ce constat soulève une question à la fois simple et essentielle : le choix d'un confinement strict était-il inévitable ? Autrement dit, la dureté des mesures prises a-t-elle conduit à empêcher la progression mortelle du Covid-19, ou d'autres solutions, moins restrictives sur le plan des libertés publiques, ont-elles abouti à de meilleurs résultats ? Y répondre n'a pas pour objet de «refaire le match», mais d'inviter à réfléchir à ce que l'on fait quand on suspend l'État de droit, fût-ce au nom de politiques de protection sanitaire.

Quelques semaines après le début de la pandémie, de nombreuses équipes de chercheurs ont commencé à archiver et

classer les politiques sanitaires, pour les publier sous forme de bases de données librement accessibles(1). Mais il faut, pour les analyser, lever un malentendu sur le terme même de «confinement» – en anglais, *lockdown*. Utilisé dans de nombreuses recherches, il désigne pèle-mêle la fermeture des écoles, celle des frontières, l'interdiction des rassemblements et l'assignation à domicile. Dans ces conditions, on serait bien en peine de trouver un pays non confiné au printemps 2020, la plupart ayant adopté au moins l'une de ces dispositions.

Dans un sens plus restrictif, le confinement se rapporte à l'assignation à domicile (*stay-at-home order*), c'est-à-dire l'interdiction de sortir de chez soi sauf exception et la vérification par les forces de l'ordre du bien-fondé des sorties : une situation «à la française», où toute personne désirant sortir doit alors se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire précisant l'identité du porteur, son adresse, la date, l'heure et le motif, incluant la possibilité de faire de l'exercice physique une fois par jour. En Europe, une minorité de pays – dont la France, l'Italie et la Grèce – en font l'expérience. D'autres, comme l'Espagne ou la Serbie, n'imposent pas d'attestation mais refusent les promenades. La plupart des États du nord de l'Europe (Danemark, Norvège, Pays-Bas, Suède, Islande) et la majorité des Länder allemands ne réglementent pas les sorties, tout en interdisant les rassemblements – sans toutefois que la police puisse demander aux habitants ce qu'ils font dehors. Enfin, si les autorités du Royaume-Uni ou de la Belgique n'imposent aucune limite aux promenades, ils exigent leur justification : les sorties sont libres de facto.

IL Y A CINQ ANS, LA PANDÉMIE DE COVID-19 PARALYSAIT LE MONDE

Le confinement, de l'obéissance au silence

(Suite de la première page.)

À Paris, les deux rapports parlementaires – n°s 3053 et 3633 – qui évaluent dès 2020 la gestion de la crise sanitaire ne mentionnent pas l'attestation dérogatoire de sortie et ne discutent pas non plus le bien-fondé du bouclage des espaces naturels. À leur suite, les conclusions du rapport de la mission indépendante nationale sur l'évaluation de la gestion de la crise Covid-19 – aussi précieuse que passé inaperçu – restent tout aussi discrètes sur le volet régalien de la crise(1). Le sujet n'émeut guère les instances qui structurent l'ordinaire le débat public. Bien sûr, pendant le confinement, des articles mentionnent les contrôles ou les amendes, mais leur addition ne débouche sur aucun examen systématique, après coup au moins, de l'état d'exception sanitaire. On observe par ailleurs une quasi-absence de tribunes ou de pétitions portant sur l'approche policière de la crise, ses conséquences en matière de limitation des libertés publiques. Et le constat reste identique si l'on se tourne vers les milliers de notes que les partis politiques, syndicats, cercles de réflexion et fondations ont consacrées à la pandémie.

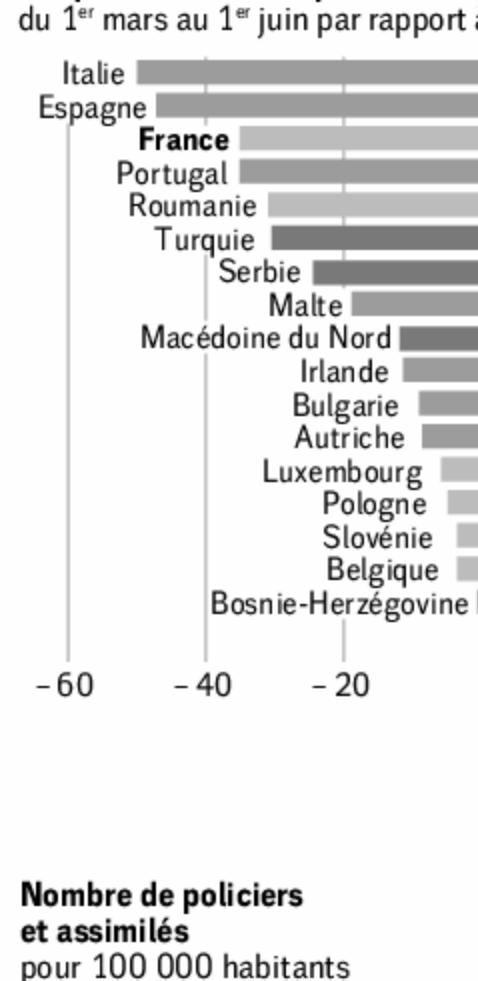
« Une forme d'opposition obéissante »

UNE première explication tient à l'alimentation presque total de la «société civile» et des pouvoirs publics sur les décisions du gouvernement. Suivant le modèle classique des situations de crise qui imposent le dépassement des clivages dans une union sacrée temporaire («c'est trop grave pour discuter», «ce n'est pas le moment»), élus, représentants associatifs ou syndicaux et médias

ont appuyé et relayé les mesures prises ou se sont tus. Après coup, la plupart des édiles n'ont pas eu envie de discuter leurs choix ou leur silence, particulièrement quand il s'agissait de débattre de la légitimité ou de la proportionnalité de certaines mesures, comme celle consistant à interdire complètement l'accès aux espaces naturels, y compris pour des promenades individuelles.

Le droit de se promener dans les parcs... ou pas

Fréquentation des espaces verts
du 1^{er} mars au 1^{er} juin par rapport à janvier 2020, en %



Nombre de policiers et assimilés
pour 100 000 habitants

135 à 249
250 à 349
350 à 449
450 à 600

Données : Google ; Eurostat.

Restrictions des libertés et surveillance, théorie et pratique

* de 0 = absence de surveillance à 4 = surveillance intensive
** de 5 = quelques limitations à 9 = nombreuses limitations des libertés

Données : Exceptius.

CÉCILE MARIN

Source : Théo Boulakia et Nicolas Mariot, *L'Attestation*, Anamosa, 2023.

Pour la population, la bascule vers un régime d'exception fut pourtant l'une des manifestations les plus concrètes de la politique sanitaire. L'isolement et la suspension des groupes amicaux, des collectifs professionnels et des corps intermédiaires ont instauré un face-à-face inégal entre chaque individu et l'État. Face à l'assignation à résidence, aux contrôles tatillons des filets à provisions, aux aberrations bureaucratico-policières, l'absence de protestation représente un fait remarquable – mais pas forcément surprenant.

Le grand enfermement du printemps 2020 constitue une expérience d'obéissance de masse inédite : un exercice de la contrainte tel que les Français n'en avaient sans doute plus connu, en régime libéral et à une telle échelle, depuis la mobilisation générale d'août 1914. L'épisode soulève des questions habituellement laissées aux exégètes de la philosophie politique : à quelles conditions accepterait-on de se soumettre aux autorités ? Pourquoi une partie de la population, souvent urbaine et diplômée, d'ordinaire critique de la répression policière et sensible aux accrocs faits à l'État de droit, a-t-elle cette fois consenti à sa suspension ?

Un deuxième argument renvoie à une attitude spécifique observée au printemps 2020 : la désapprobation dans l'obéissance. L'enquête «La vie en confinement», réalisée sur le moment, permet de reconstituer des lignes de conduite collectives face aux contraintes de la réclusion(2). Les seize mille enquêtés devaient renseigner les réponses à cinq questions traitant de leur attitude au regard des obligations soumises à sanction (réécriture de l'attestation, déplacement dans un rayon d'un kilomètre et pendant une heure, etc.), à cinq autres sur leur conduite vis-à-vis des recommandations sanitaires (se laver les mains, respecter la distanciation d'un mètre, porter un masque, etc.), à cinq dernières enfin sur leur comportement politique au cours de la période (applaudir les soignants à la fenêtre, huser le gouvernement, s'intéresser à la pandémie, etc.).

Un traitement statistique permet d'identifier six groupes à la fois exclusifs les uns des autres et le plus homogènes possible en interne : les «claustres», qui ont choisi de ne pas profiter des sorties pour s'aérer (21% de la population); les «exemplaires», qui respectent règles et recommandations (22%); les «légalistes», qui, se plient aux premières mais pas aux secondes (25%); les «insouciants», qui, comme leur nom veut l'indiquer, obéissent plus ou moins selon l'humeur (14%); enfin les «protestataires» (7%) et les «réfractaires» (11%), sur lesquels nous allons nous attarder.

Si les gens acceptent majoritairement les règles, une partie d'entre eux les contestent : les réfractaires, les protestataires et une partie des insouciants. Mais ils expriment leur désaccord d'une manière très différente. Eu égard au silence sur la

part régaliennes du confinement, le groupe des protestataires intrigue. Cet ensemble compte en effet plus de deux tiers de diplômés du supérieur (69%, proportion la plus élevée de tous les groupes). Ses membres exercent fréquemment une activité professionnelle dans les domaines intellectuels et culturels, déclarent davantage que les

autres avoir récemment manifesté, pétitionné, assisté à un débat ou fait grève, et s'autopositionnent à gauche ou très à gauche sur l'axe politique. Avec les claustres, ils décrivent plus que la moyenne des conditions de confinement difficiles (bruit, exigüité, conflits de voisinage) et des émotions négatives (tristesse, stress, fatigue).

Tourner la page des restrictions

SIls rejettent les règles de sortie, leur opposition ne passe pas par la désobéissance. Alors qu'ils huent et casseront le gouvernement à la fenêtre, ou qu'ils installent une banderole à leur balcon, leurs sorties respectent strictement les interdits. Ils quittent leur domicile munis de leur attestation (souvent manuscrite, marque de défiance autant que de distinction), rusent peu avec l'horodatage (13%), encore moins avec le rayon d'un kilomètre (6%) ou avec le nombre de sorties par jour (8%). Et ces confinés conformes se distinguent par leur propension plus élevée que la moyenne à adopter les recommandations sanitaires (distanciation, masque, désinfection). À cet égard, tout les sépare des réfractaires, groupe moins politisé, beaucoup plus à droite et surtout moins diplômé, dont les membres revendentiquent une désobéissance frontale, trichent et contournent les règles(3).

Ainsi, la population la plus habituée à protester contre la répression policière, tant sur le moment qu'après coup, même sous la forme banale de pétition ou de tribune, a plutôt choisi une forme d'«opposition obéissante». Leur conformisme vis-à-vis des règles comme des recommandations semble conduire les protestataires à détourner les yeux puis à tourner la page des restrictions de libertés publiques.

Le dernier argument, de portée plus générale, renvoie à l'universalité des mesures prises pour imposer l'interdiction de sortie, plus marquée en France

qu'ailleurs en Europe. Sur le papier, les règles valaient pour tous, sans distinction d'âge, de genre, de lieu de vie, de revenus ou de religion. Elles s'appliquaient dans l'ensemble des départements, quel qu'il soit le niveau local de circulation du virus ou leur gradient d'urbanité. Cette égalité fut à la fois imposée par les autorités (sous la forme d'interdits objectivables via l'attestation et sanctionnables), revendiquée par les confinés («si tout le monde est logé à la même enseigne, alors d'accord»), mais encore «surveillée» par beaucoup d'entre eux prompts à dénoncer les contrevenants ou à poster des tweets rageurs contre les joggeurs de circonsistance. Une énergie considérable fut ainsi investie pour vérifier l'absence d'arbitraire et de privilège dans l'application des interdits, plutôt que d'en contester l'adéquation, la légitimité ou la proportionnalité.

Les stratégies différentes mises en œuvre dans d'autres pays (*lire ci-dessous*) montrent qu'aucune fatalité n'imposait une suspension aussi marquée des libertés publiques. S'il n'avait pas rencontré l'indifférence ou le silence des habitués de la contestation, ce choix ne se serait peut-être pas imposé aussi facilement.

THÉO BOULAKIA
ET NICOLAS MARIOT.

(1) Mission indépendante nationale sur l'évaluation de la gestion de la crise Covid-19, rapport final, mars 2021, www.vie-publique.fr

(2) Cf. <https://vico.hypotheses.org>

(3) Lire Pierre Rimbert, «La société des associations», *Le Monde diplomatique*, septembre 2021.

Le grand enfermement

AU printemps 2020, le premier confinement sanitaire fait partie des très rares sujets sur lesquels tout le monde exprime une opinion, souvent assez tranchée. Et qui s'appuie sur un horizon et des exemples limités : la gestion «totalitaire» chinoise, le «laxisme» suédois, les décisions erratiques de MM. Donald Trump aux États-Unis ou Jair Bolsonaro au Brésil. Au milieu, un flou marécageux dans lequel se dessinerait quelque chose comme un modèle mondial de gestion de la pandémie mélangeant avec plus ou moins de dureté une fermeture des frontières, des écoles, des commerces et des lieux de travail «non essentiels», une interdiction des rassemblements et des événements publics, et enfin une assignation à résidence avec contrôle policier.

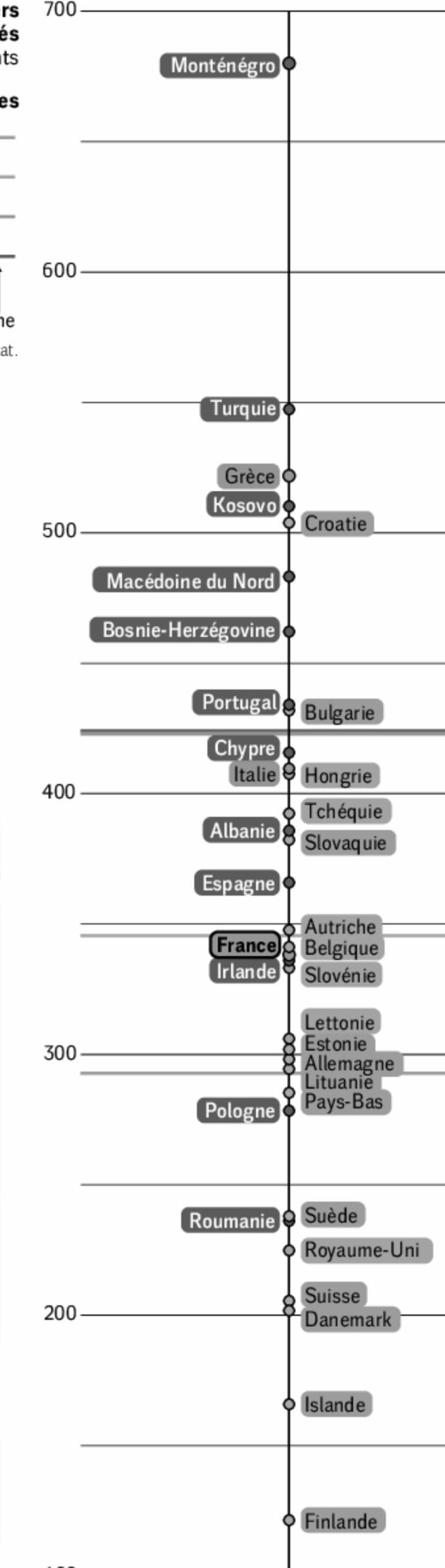
Cinq ans plus tard, l'image a gagné en netteté. Face à une même situation de grande incertitude («Nous devons prendre 100% des décisions avec 50% du savoir», disait à l'époque le premier ministre néerlandais), les gouvernements ont opté pour des politiques parfois très différentes. Ce constat soulève une question à la fois simple et essentielle : le choix d'un enfermement strict était-il inévitable ? Autrement dit, la dureté des mesures prises a-t-elle conduit à empêcher la progression mortelle du Covid-19, ou d'autres solutions, moins restrictives sur le plan des libertés publiques, ont-elles abouti à de meilleurs résultats ? Y répondre n'a pas pour objet de «refaire le match», mais d'inviter à réfléchir à ce que l'on fait quand on suspend l'État de droit, fût-ce au nom de politiques de protection sanitaire.

Quelques semaines après le début de la pandémie, de nombreuses équipes de chercheurs ont commencé à archiver et

classer les politiques sanitaires, pour les publier sous forme de bases de données librement accessibles(1). Mais il faut, pour les analyser, lever un malentendu sur le terme même de «confinement» – en anglais, *lockdown*. Utilisé dans de nombreuses recherches, il désigne pèle-mêle la fermeture des écoles, celle des frontières, l'interdiction des rassemblements et l'assignation à domicile. Dans ces conditions, on serait bien en peine de trouver un pays non confiné au printemps 2020, la plupart ayant adopté au moins l'une de ces dispositions.

Dans un sens plus restrictif, le confinement se rapporte à l'assignation à domicile (*stay-at-home order*), c'est-à-dire l'interdiction de sortir de chez soi sauf exception et la vérification par les forces de l'ordre du bien-fondé des sorties : une situation «à la française», où toute personne désirant sortir doit alors se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire précisant l'identité du porteur, son adresse, la date, l'heure et le motif, incluant la possibilité de faire de l'exercice physique une fois par jour. En Europe, une minorité de pays – dont la France, l'Italie et la Grèce – en font l'expérience. D'autres, comme l'Espagne ou la Serbie, n'imposent pas d'attestation mais refusent les promenades. La plupart des États du nord de l'Europe (Danemark, Norvège, Pays-Bas, Suède, Islande) et la majorité des Länder allemands ne réglementent pas les sorties, tout en interdisant les rassemblements – sans toutefois que la police puisse demander aux habitants ce qu'ils font dehors. Enfin, si les autorités du Royaume-Uni ou de la Belgique n'imposent aucune limite aux promenades, ils exigent leur justification : les sorties sont libres de facto.

Les restrictions des sorties souvent plus sévères dans les États plus pourvus en policiers



Au Canada, un bilinguisme

Premier ministre démissionnaire du Canada, M. Justin Trudeau a obtenu un consensus parlementaire pour actualiser la loi sur les langues officielles imaginée par son père en 1969. Pierre Elliott Trudeau combattait l'aspiration à l'indépendance des Québécois en leur promettant un plus grand pays, bilingue. Mais la reconnaissance de droits linguistiques individuels, sans cadre territorial clair, a entériné une asymétrie entre l'anglais et le français, toujours menacé de déclin.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL PHILIPPE DESCAMPS

LE PARLEMENT a besoin d'un "reset", de se calmer un peu les pompons [modérer ses ardeurs] pour se remettre au travail.» Le 6 janvier dernier, le premier ministre canadien Justin Trudeau annonce sa démission, qui prendra effet en mars. Devant sa résidence d'Ottawa, la capitale fédérale, il déroule sans note un paragraphe en anglais suivi du même en français; une réponse aux journalistes en français puis la même en anglais, respectant avec soin une égalité entre les deux langues officielles de ce pays de quarante millions d'habitants. Mais il suffit de l'arrogance d'un client anglophone dans un supermarché de Vaudreuil-Dorion pour enflammer les réseaux sociaux la semaine suivante. La presse fait aussi ses choux gras de l'incapacité de la gouverneure générale (représentante du roi Charles III) Mary Simon à parler français lors d'une visite à Lévis, une ville quasi exclusivement francophone.

Scruté depuis cinquante ans pour sa politique d'aménagement linguistique, le Canada a mis en place un arsenal juridique imposant. Mais le bilinguisme officiel demande un éclairage historique et politique pour en cerner les équivoques. Si la politique fédérale a permis de soutenir les minorités dispersées d'un océan à l'autre, seule l'affirmation du Québec par ses propres lois a consolidé la langue de Mollière et de Michel Tremblay. Aujourd'hui, le français n'a jamais eu autant de locuteurs en Amérique du Nord, mais son poids relatif s'effrite et engage l'État comme la Belle Province à imaginer de nouvelles approches.

Selon le dernier recensement de 2021, 10,7 millions de Canadiens disent soutenir une conversation en français, mais seulement 7 millions le parlent

de façon prédominante à la maison, soit 19 % de la population – contre 25,7 % en 1971(1). Après avoir augmenté dans la seconde moitié du xx^e siècle, le bilinguisme plafonne : en 2021, 18 % des Canadiens disaient pouvoir converser tant en français qu'en anglais. Ce taux était de 12,2 % en 1961 et déjà de 17,7 % en 2001. Il progresse essentiellement au Québec, où il dépasse 42 % chez les francophones, tandis qu'il régresse chez les anglophones hors du Québec et dans les populations de langue maternelle tierce, dont seulement 6,1 % ont le français comme «première langue officielle parlée». Le spectre d'un bilinguisme pratiqué principalement par les francophones et qui préfigurerait leur assimilation fragilise la construction d'un destin commun sur un territoire plus de deux fois plus grand que l'Union européenne.

«Le Canada traverse actuellement, sans toujours en être conscient, la crise majeure de son histoire», écrivaient André Laurendeau et Davidson Dunton en 1965, dans le rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, au moment où les Québécois se libéraient de leur infériorisation économique et culturelle. Le rapport complet remis en octobre 1967 posa les bases de l'égalité entre les deux langues officielles et les deux cultures. Après avoir sillonné le Canada, la commission jugeait «irréaliste», au prétexte de la mobilité de la population, le principe de territorialisation des langues pourtant éprouvé dans de nombreux pays, comme la Suisse ou la Belgique. Elle recommandait simplement la création de «districts bilingues» avec des services administratifs et judiciaires dans les deux langues pour les régions où la population de langue officielle minoritaire dépasse 10 %.



PHOTOGRAPHIE : OLIVIER BOUSQUET

CYNDIE BELHUMEUR ET MARIE-CLAUDE MARQUIS. — « Bonjour », fresque murale, Montréal, 2022

Devenu premier ministre en 1968, le libéral Pierre Elliott Trudeau fait adopter l'année suivante la première loi sur les langues officielles, qui consolide le bilinguisme des institutions et juridictions fédérales en accordant des droits aux individus pour obtenir des services dans leur langue. Des «districts bilingues fédéraux» inspirés par la commission Laurendeau-Dunton sont prévus, mais ne seront jamais mis en œuvre. Farouchement hostile aux nationalistes québécois, Trudeau abandonne le concept de biculturalisme pour lui préférer celui de multiculturalisme, qui rend délicat tout statut particulier pour le Québec, où 80 % de la population parle français à la maison en 1971. Ce socle législatif est conforté par la Charte des droits et libertés de 1982, dont l'article 23 consacre les «droits à l'instruction dans la langue de la minorité».

«Le statut de langue officielle permet de débloquer une enveloppe quinquennale de financement, se félicite M. Alain Dupuis, directeur général de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA). Et ça nous a protégé. On n'est pas

une minorité parmi d'autres. On est une société civile forte, qui s'est dotée d'institutions, avec 740 écoles hors du Québec gérées par des conseils scolaires autonomes.» Ce renouveau des écoles françaises se double du succès des écoles d'immersion en français, qui attirent les parents anglophones à la recherche des «bonnes classes». En 2021, près de 700 000 enfants de langue maternelle anglaise ou tierce suivent ou avaient suivi un tel programme, au point que le Canada connaît une pénurie d'enseignants en français.

En dépit de ces efforts, le bilinguisme officiel n'a guère endigué l'assimilation hors du Québec, sauf dans certaines régions d'Acadie (*lire ci-dessous*). «Même au Manitoba ou en Saskatchewan, les avant-postes sont en train de péricliter, constate M. Martin Meunier, professeur à l'université d'Ottawa, titulaire de la chaire de recherche «Québec, francophonie cana-

(1) Sauf mention contraire, tous les chiffres viennent du recensement de 2021 et ont été compilés par Statistique Canada.

Inventivité et insécurité linguistiques en Acadie

SUR la terrasse du centre culturel Aberdeen de Moncton, deux amies d'enfance se retrouvent pour souper. Les mots, les langues se mêlent. Les Acadiens du sud du Nouveau-Brunswick appellent cela le «chiac», un parler populaire dont l'écrivain Gérald Leblanc fit un étendard : «Nous emporterons dans la langue les mots ramassés en chemin»(1). Toutes deux sont allées à l'école française. L'une est juriste, l'autre avocate. Elles travaillent pour les assurances et s'affrontent régulièrement au tribunal. «Malheureusement, on passe d'une langue à l'autre, se désole l'avocate sur un ton de culpabilité. Quand mes enfants me parlent en anglais, je les reprends. Et pourtant, pour moi c'est plus facile.» Son amie se sent plus à l'aise en français. Elle travaille au milieu de francophones. Mais, lorsque le seul anglophone de l'équipe participe à une réunion, la rencontre se tient dans sa langue.

Unique province officiellement bilingue depuis l'adoption de sa propre loi sur les langues officielles, en 1969, le Nouveau-Brunswick abrite l'essentiel de la communauté acadienne, implantée depuis quatre siècles dans la région atlantique – qui comprend aussi la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Cette communauté francophone demeure la plus vivace hors du Québec. C'est aussi la plus traumatisée par la domination anglaise, depuis la tragédie de la déportation (1755-1763), une épreuve fondatrice dans l'imagination social acadien contée avec brio par l'écrivaine Antonine Maillet(2). Au dernier recensement de 2021, 320 000 résidents de la province se disaient capables de soutenir une conversation en français, soit 41 % de la population – autant qu'en 1991. Mais seulement 30,4 % des résidents parlaient français régulièrement à la maison, soit 232 000 personnes, dont 60 000 «unilingues francophones».

En dépit de conquêtes politiques et juridiques, la crainte de disparaître reste d'actualité, selon M. Ali Chaisson, directeur de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, hébergée symboliquement dans les sous-sols de la cathédrale de Moncton : «On a calmé les esprits. On a donné aux gens assez de ressources pour se développer un peu, mais pas pour s'épanouir.

La preuve, cinquante ans plus tard, il y a encore de l'assimilation.» En 1990, l'écrivain Yves Beauchemin utilisait l'expression de «cadavres encore chauds» pour décrire les minorités francophones canadiennes vivant hors du Québec. «La loi sur les langues officielles nous a donné des institutions. Ça nous a permis d'être des cadavres un peu plus chauds que froids, reprend Ali Chaisson. Mais pas beaucoup plus.»

Favoriser l'immigration francophone

«Les mots que l'on utilise marquent une forme de distinction sociale que les gens ressentent immédiatement», nous explique Mme Annette Boudreau, professeure émérite de l'université de Moncton, qui a travaillé toute sa vie sur l'insécurité linguistique. Selon elle, l'*«idéologie du bilinguisme»* dissimule ses usages politiques, alors que cette diglossie reste conflictuelle : «Ce sont les personnes qui parlent la langue dominée ou minoritaire qui sont bilingues, et ces personnes sont souvent celles qui manifestent des sentiments d'insécurité linguistique, à cause des représentations qui circulent sur leurs pratiques dans les discours d'autorité»(3)...»

«Même lorsque l'on parle l'autre langue, certaines choses restent difficiles à comprendre dans certaines circonstances, comme en matière de santé, de formalités, de police, explique Mme Shirley MacLean, commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick. Des services dans leur langue, c'est le droit de ces gens-là, et une question de respect.» Désignée par le Parlement provincial et indépendante du gouvernement, Mme MacLean rédige un rapport annuel sur la situation linguistique et instruit les plaintes lorsqu'une personne n'a pu obtenir une «offre active de service» dans l'une des deux langues officielles. «Chaque plainte n'est qu'une petite partie de ce qui arrive dans la vraie vie, ajoute-t-elle. Il faut continuer à travailler autour

de solutions concrètes, se pencher vers l'immigration par exemple. Mais il reste aussi, à mon avis, à encourager les francophones eux-mêmes à utiliser leur langue.»

«Au Nouveau-Brunswick, nous sommes beaucoup moins touchés par l'assimilation que dans les autres provinces, parce qu'il y a des concentrations très fortes» explique Mme Michelle Landry, professeure de sociologie à l'université de Moncton, titulaire de la chaire sur les minorités francophones canadiennes. Dans soixante-sept communes du nord et de l'est de la province, les francophones constituent au moins 80 % de la population. Plus on approche de la péninsule acadienne, plus cette présence s'inscrit dans le paysage. Des milliers de drapeaux acadiens, directement inspirés du drapeau français (tricolores avec une étoile mariale dans le bleu), flottent au vent ou sont peints sur les maisons, les toits, les bateaux, les phares...

Dans l'ouest de cette péninsule, cœur vivant de l'Acadie actuelle, le musée du Village historique acadien contribue à transmettre la mémoire d'un mode de vie rural, d'une culture, mais aussi d'un combat. Une quarantaine de bâtisses transplantées ou reconstruites méticuleusement revivent grâce à des animateurs cultivés. Dans l'imprimerie du *Moniteur acadien* par exemple, on nous explique le rôle de ce journal dans le maintien de la langue française au xix^e siècle. Signe d'une cohabitation heurtée, il a été incendié deux fois. Aujourd'hui, le seul quotidien de la province, *Acadie nouvelle*, est rédigé en français!

«C'est une place qui montre vraiment comment nos ancêtres vivaient», raconte Justin Sonier, âgé de 16 ans et élève de 11^e à l'école Carrefour-Beausoleil de Miramichi. Dans cette agglomération où les francophones sont minoritaires, l'établissement adossé au centre communautaire joue un rôle essentiel. «Nous avons un avantage sur d'autres personnes qui ne connaissent qu'une langue, des possibilités de bourses, de voyages, d'emplois», s'enthousiasme Justin. La directrice adjointe, Mme Mélanie Vautour, se réjouit d'effectifs en hausse : «Dans un contexte minoritaire, l'important est

de transmettre une fierté, que les élèves se sentent à l'aise, explique-t-elle. On connaît bien les parents et les élèves. La dimension de famille compte beaucoup.»

«Si je regarde l'histoire, les écoles de langue française sont déterminantes pour maintenir la communauté linguistique, complète Mme Landry. Je ne suis pas pessimiste, mais aujourd'hui il va falloir que les responsables politiques assurent une meilleure équité en matière d'immigration.» Les Acadiens réclament une proportion de francophones chez les immigrants équivalente à celle de la population.

Déjà, l'université de Moncton attire nombre d'étrangers de langue française. L'affirmation des francophones se voit aussi dans la ville voisine de Dieppe, qui affiche clairement son bilinguisme. Les artistes, eux, ont su s'affranchir des normes. «Je trouve ça émouvant quand je les entends, confie Mme Boudreau. Des poètes, des chanteurs sont célébrés à Montréal maintenant. Il y a une forme d'ouverture qu'on ne voyait pas avant. À Moncton, le milieu culturel francophone est beaucoup plus important que le milieu culturel anglophone.»

La troupe du Satellite théâtre témoigne de cette vitalité. Son directeur, M. Marc-André Charon, assure que la volonté d'ancre la création dans une communauté n'empêche pas son rayonnement : «L'important à inculquer à nos jeunes, ce n'est pas une pureté de la langue, mais une précision de la langue. Peu importe l'accent. Je ne pense pas que l'hégémonie culturelle anglo-américaine suffise à ce qu'un jeune se détourne du français. Ce n'est pas la langue qui joue, c'est la qualité de la production artistique et l'inventivité.»

PH. D.

(1) Gérald Leblanc, *Éloge du chiac*, Éditions Perce-Neige, Moncton, 2015.

(2)Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, Grasset, Paris, 1979 ; Michelle Landry, Dominique Pepin-Filion et Julien Massicotte (sous la dir. de), *L'État de l'Acadie*, Del Busso éditeur, Montréal, 2021.

(3) Cf. Annette Boudreau, *Insécurité dans la francophonie*, Presses de l'université d'Ottawa, 2023.

RESTE UN COMBAT

officiel équivoque

dienne et mutations culturelles". Il existe encore des petites francophonies autour des institutions. Mais le français est de moins en moins un socle culturel. Son usage devient pragmatique, comme outil occasionnel de communication.» Dans la province du Manitoba, marquée par plusieurs combats héroïques contre l'hégémonie de l'anglais, 112 100 personnes disent pouvoir soutenir une conversation en français, mais seulement 14 700 parlent français le plus souvent à la maison (contre 23 500 en 1991), soit le tiers de ceux dont c'est la langue maternelle. L'Ontario enregistre un écart géant entre ceux qui se disent capables de soutenir une conversation en français (155 800 personnes, soit 11,1 % de la population) et ceux qui l'utilisent à la maison de façon prédominante (254 000, soit 1,8 % de la population).

Il suffit de prendre l'avion pour constater qu'un demi-siècle après la loi le bilinguisme a encore des ratés. Les offres de services en français font souvent défaut, même dans le champ limité du «fédéral». Chaque année, le commissaire aux langues officielles dénonce des lacunes récurrentes parmi les plus de deux cents institutions assujetties. Plus inattendu, un député du Bloc québécois à la Chambre des communes, M. Mario Beaulieu, a révélé que 94 % du budget consacré par le gouvernement fédéral aux langues officielles dans la province du Québec (3,4 milliards de dollars canadiens entre 1978 et 2022) allait au développement des communautés d'expression anglaise. «L'argent donné à l'éducation et aux groupes de pression relève d'une stratégie pour présenter les mesures de défense du français comme quelque chose de xénophobe, un repli sur soi, nous explique-t-il. Ajouté à l'instrumentalisation des francophones hors Québec, cela a été très efficace pour mobiliser les anglophones au Québec, et pousser les allophones à s'intégrer davantage en anglais.»

Tout en encourageant la connaissance personnelle d'autres langues, beaucoup de responsables politiques du Québec ont perçu le bilinguisme d'État à la fois comme un acquis et un piège. Arrivé au pouvoir en 1976, le Parti québécois (PQ) accentua l'affirmation du français comme unique langue officielle de la province par une politique très volontariste qui incarne la Charte de la langue française, dite «loi 101».

«La loi 101 a eu un impact très important dans la construction de mon identité québécoise. On nous a donné le temps de nous intégrer.» Illustré «enfant de la loi 101», Mme Ruba Ghazal est née à Beyrouth en 1977, dans une famille palestinienne expulsée de Saint-Jean-d'Acre en 1948. Après avoir déménagé dans le golfe Arabo-Persique, sa famille s'est installée à Montréal en 1988. Elle est aujourd'hui députée à l'Assemblée nationale du Québec, cofondatrice et porte-parole de Québec solidaire, responsable de ce parti souverainiste sur les questions relatives à la langue française. «J'ai appris le français en chantant Félix Leclerc, raconte-t-elle. Mon père me disait : "Il faut que tu sois forte, résistante, parce que tu es palestinienne." En voyant l'histoire des Québécois, un autre peuple sans pays, est-ce que ça a joué dans mon inconscient? Probablement. Mais les gens veulent d'abord travailler. La langue française, il faut que ce soit la langue du pain. Pas juste la langue du cœur.»

Fractures géographique et générati

Pour s'assurer qu'elle soit la langue du travail, des communications, du commerce et des affaires, l'Office québécois de la langue française (OQLF) joue un rôle crucial. En tant que «gendarme», il reçoit environ dix mille plaintes chaque année, mais son originalité tient surtout à un rôle de conseil, avec l'agilité d'un éclaireur. «On produit des vocabulaires spécialisés qui peuvent comprendre des centaines de mots dans des secteurs économiques clés et en émergence, explique Mme Dominique Malack, sa présidente-directrice générale. La rapidité est vraiment essentielle : si ce n'est pas bien fait, un terme anglais va prendre le dessus. L'objectif de l'Office n'est pas que des amendes soient infligées, mais que la vie se passe en français.» La notoriété de ses outils linguistiques(2) dépasse largement les frontières de la province. Près de sept millions d'internautes (dont 22 % depuis la France) ont consulté l'an passé sa base de données de plus d'un million de termes français.

Aujourd'hui, 91,2 % des enfants de la province sont scolarisés en français. Mais, en dépit de cet

investissement, connaissance et usage ne vont pas toujours de pair; la dynamique favorable au français à la fin du xx^e siècle s'estompe. «En définitive, le caractère français de la société québécoise n'est plus assuré (3)», affirme ainsi à rebrousse-poil M. Charles Castonguay, professeur de statistique à la retraite. Après avoir connu une fécondité hors du commun durant des décennies, le Québec a vu celle-ci s'effondrer depuis les années 1960, pour atteindre 1,3 enfant par femme en 2023. L'avenir de la langue française repose donc de plus en plus sur la francisation des immigrés. Or, constate M. Castonguay, au Québec, «la part du français dans les gains globaux réalisés par voie d'assimilation peine à atteindre le seuil de 50 %. Il y a un Canada, deux langues officielles, une infinité de cultures distinctes. Elle est où la nation là-dedans? Il n'y en a plus. Le Canada est une entreprise.»

Deux fractures, géographique et générati

Concédant que la protection du français était insuffisante, le gouvernement minoritaire de M. Trudeau a fait adopter avec le soutien de l'opposition la loi C-13 «visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada» en juin 2023. Rompt avec l'égalité formelle des textes antérieurs, l'intitulé signale la nécessité de reconnaître deux communautés qui ne sont pas égales en pratique et peuvent avoir un traitement différent.

Après des décennies d'affrontements, gouvernements provincial et fédéral ont travaillé étroitement, se félicite M. Jean-François Roberge, ministre de la langue française au Québec : «On a voulu à la fois soutenir les communautés minoritaires francophones et défendre la spécificité linguistique du Québec. Il n'y avait aucune reconnaissance du fait que le français, même majoritaire au Québec, est vulnérable. C'est fait.» Le nouveau texte se réfère explicitement à la Charte de la langue française, jadis contestée devant les tribunaux. Il entend «favoriser l'existence d'un foyer francophone majoritaire» au Québec, mais aussi rétablir le «poids démographique des minorités francophones» hors du Québec au niveau de 1971, soit 6,1 % de la population.

Outre l'extension du bilinguisme aux entreprises de compétence fédérale dans les régions à forte présence francophone, la loi préconise une immigration de langue française plus importante. «Pour

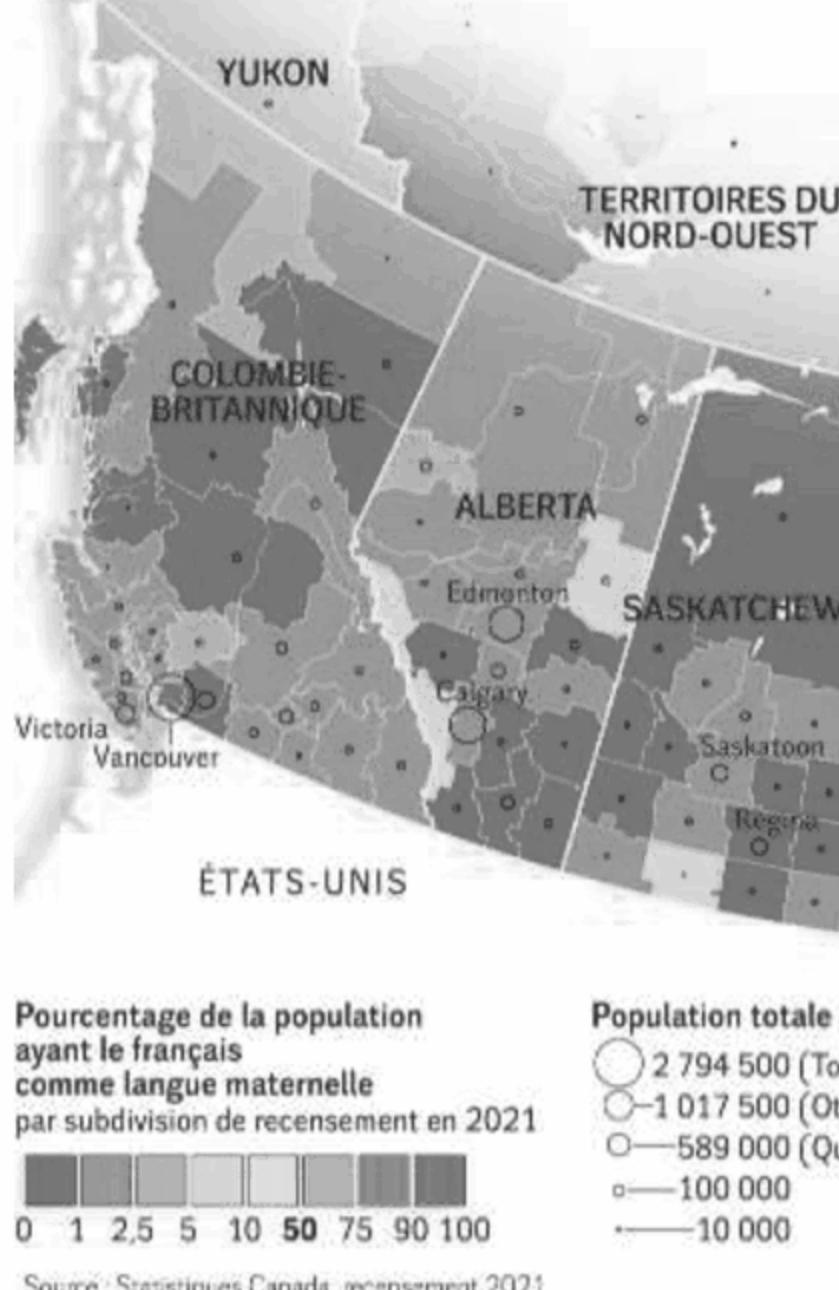
que ce soit vraiment conséquent, il faudrait 20 % d'immigration francophone, s'étonne M. Meunier. Cela paraît beaucoup. Suivant les objectifs de Trudeau (500 000 immigrants par an), cela signifie trouver 100 000 francophones chaque année...»

L'enjeu du français se joue moins à Ottawa qu'à Montréal. «Plus le niveau de bilinguisme augmente, plus ça devient facile de faire basculer le choix de la langue au sein d'un groupe, explique M. Benoît Dubreuil, commissaire à la langue française du Québec. Les locuteurs de la langue minoritaire s'adaptent à ceux de la langue dominante. L'aménagement linguistique vient limiter cela en créant des zones au sein desquelles l'utilisation de la langue minoritaire est obligatoire et en rehaussant son statut social pour inciter les locuteurs de la langue dominante à l'apprendre. Il renverse les influences et rétablit une sorte de justice linguistique. Je compare souvent cette dynamique-là aux politiques de meilleure répartition des richesses.»

Référendum ou Assemblée constituante?

La désignation de ce premier commissaire à la langue française s'inscrit dans la nouvelle Charte de la langue française votée à Québec en juin 2022, et qui comprend bien d'autres mesures. L'affichage commercial (enseigne, publicité), déjà obligatoire en français dans la province, doit désormais présenter une nette dominance du français. Dans les collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) – le premier niveau de l'enseignement supérieur –, le nombre d'étudiants pouvant s'inscrire dans le cursus en anglais est désormais plafonné, tandis qu'une compétence obligatoire en français est requise pour tous. Le ministre Roberge met également en avant le nombre record d'immigrants ayant suivi un programme de francisation (76 000 en 2024) et assure que la priorité ira plus que jamais aux francophones : «Avant, connaître le français donnait des points. Maintenant, ceux qui ne maîtrisent pas le français ne seront pas sélectionnés comme immigrants économiques par le gouvernement québécois. Les immigrants temporaires devront aussi maîtriser le français et passer un test dans un délai de trois ans pour renouveler leur permis.» Manque de moyens et d'efficacité, le programme de francisation concentre toutefois de nombreuses critiques.

Fustigeant un «nationalisme homéopathique» de la Coalition avenir Québec (CAQ, centre droit) au pouvoir qui n'irait pas assez loin, M. Pascal Bérubé, député et porte-parole du Parti québécois sur la langue française, propose de ramener l'immigration permanente à 35 000 personnes par an, pour s'assurer d'avoir des logements et une bonne intégration en français : «On veut que les gens soient heureux et que ça se passe bien pour eux. Pour le cégep, les francophones ne devraient pas pouvoir s'inscrire aux filières anglaises. À 17 ou 18 ans, on commence à choisir sa profession, son réseau d'amis, on s'installe dans la vie adulte. C'est un moment de choix déterminant.» Beaucoup de nos interlocuteurs insistent aussi sur la «découvrabilité» des produits culturels en français et la nécessité de faire pression sur les plates-formes numériques de diffusion, ou d'organiser une convergence des contenus de toute la francophonie.



Population totale en 2021
 ● 2 794 500 (Toronto)
 ● 1 017 500 (Ottawa)
 ○ 589 000 (Québec)
 □ 100 000
 — 10 000

Source : Statistiques Canada, recensement 2021.

«Ce pays grandira ou déclinera en fonction de son bilinguisme. Sans lui, qu'est-ce que le Canada?», affirmait le premier ministre Brian Mulroney en 1990. Si les Canadiens rejettent massivement la perspective de rejoindre les États-Unis comme le leur suggère M. Donald Trump – 90 % sont contre, selon les derniers sondages –, tous n'adhèrent pas aux propos de l'ancien premier ministre lors des tempêtes constitutionnelles qui précédèrent le second référendum sur l'indépendance du Québec, perdu d'un cheveu en 1995. Les francophones sont les plus attachés au bilinguisme officiel : 60 % estiment qu'il est «au cœur de l'identité canadienne», tandis que 49 % des Canadiens vivant hors du Québec estiment qu'il «existe uniquement pour satisfaire une minorité» (6).

Le renouveau des inquiétudes concernant la langue – 70 % des Québécois estiment la survie du français menacée à l'échelle du Canada – nourrit l'apparition de propos identitaires plus habituels en Europe, mais aussi un retour en grâce des idées souverainistes. Relégué en quatrième place lors des élections de 2022, le Parti québécois a désormais les faveurs de l'opinion et pourrait former un gouvernement majoritaire en 2026, selon les projections actuelles. Son chef, M. Paul St-Pierre Plamondon, a promis dans cette perspective un référendum sur l'indépendance dès le premier mandat.

Québec solidaire défend un nationalisme progressiste à même de rassembler davantage les immigrants et plaide plutôt pour une Assemblée constituante afin de construire l'indépendance. «Cela deviendrait la normalité que les choses se passent en français, plaide Mme Ghazal. Tous les problèmes ne seraient pas réglés, mais les Québécois seraient rassurés, plus relax pour leur langue et leur culture.» «On a retrouvé une effervescence lors de la dernière fête nationale du 24 juin. Les gens reviennent pour le défilé, pour le spectacle. Quand les nouveaux immigrants vont arriver sur notre territoire, on va les accueillir à bras grands ouverts avec notre passeport québécois», augure Mme Marie-Anne Alepin, présidente générale de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui milite pour la langue française depuis 1834.

Vieux routier de la cause et militant contre la «colonisation des cerveaux» au sein du mouvement Impérial français, M. Jean-Pierre Perreault met en garde : «Si un autre rendez-vous référendaire a lieu, il ne faudra pas le rater. Parce qu'un peuple qui se dirait "non" pour la troisième fois ne mériterait plus grand respect.»

PH. D.

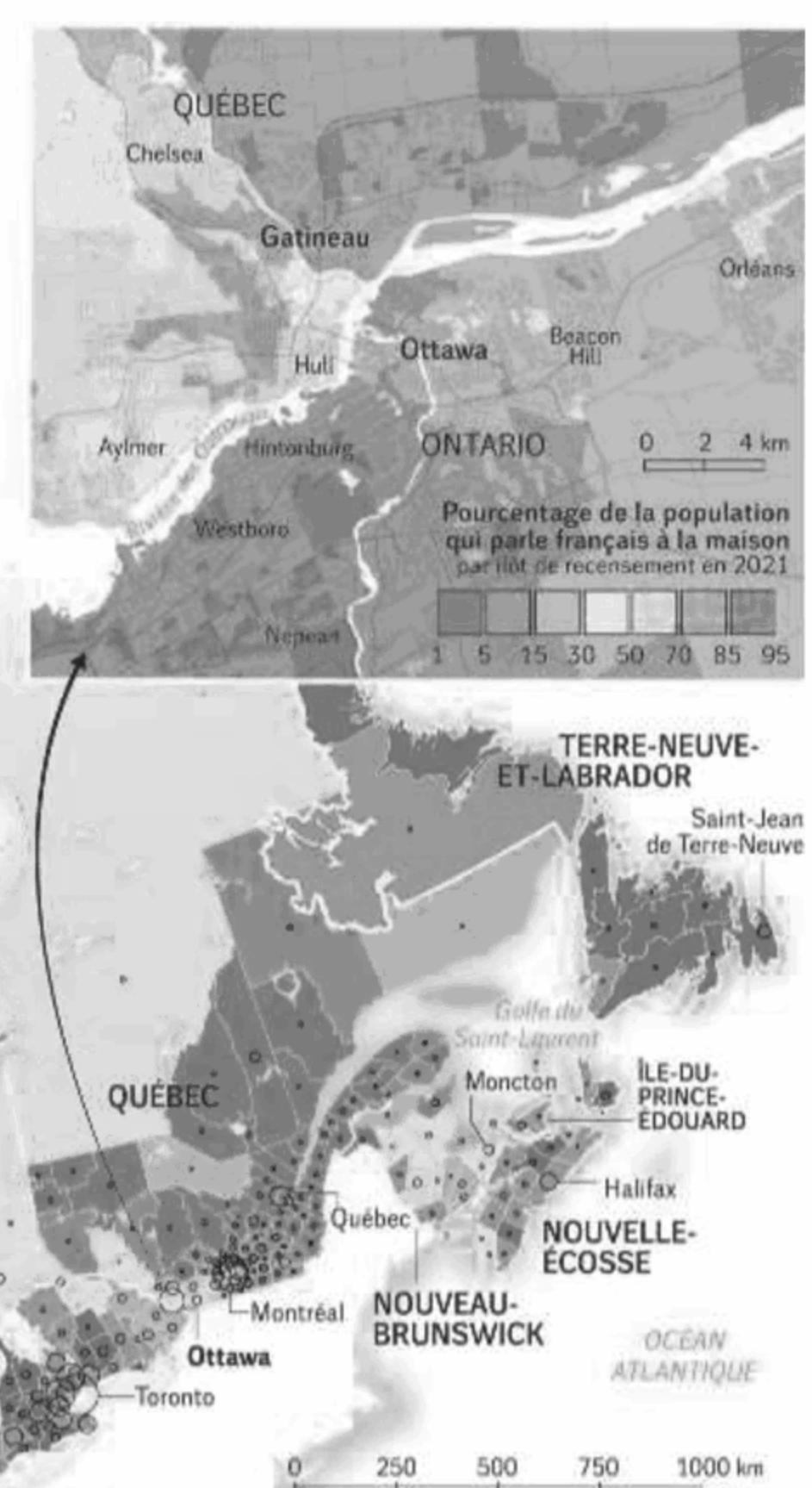
(2) Cf. la Vitrine linguistique, <https://vitrinelinguistique.qlf.gouv.qc.ca>

(3) Charles Castonguay, *Le Français en chute libre. La nouvelle dynamique des langues au Québec*, Mouvement Québec français, Montréal, 2020.

(4) «Enquête québécoise sur la découverte des produits culturels et le numérique 2023», Institut de la statistique du Québec, 23 septembre 2024.

(5) Étienne Paré, «La musique franco, grande absente des palmarès», *Le Devoir*, Montréal, 28 juin 2023.

(6) Sondage Léger, «Bilinguisme au Canada», 2024.



SÉCURITÉ NATIONALE ET DIPLOMATIE AMÉRICAINES SOUS CONTRÔLE

Un État à la botte de M. Trump

Comment faire pour que l'appareil gouvernemental s'aligne totalement sur les projets présidentiels ? Instruit par les déboires de son premier mandat, M. Donald Trump a nommé des proches à des postes-clés malgré leur inexpérience, et mis en concurrence des cercles de conseillers plus ou moins informels. Cette démarche déroutante pourrait très vite atteindre ses limites.

PAR MARTIN BARNAY *

UNE nouvelle fois les déclarations de M. Donald Trump sur le Groenland, le Panama et le Canada ont mis en lumière sa conception transactionnelle des alliances, y compris transatlantiques. Son ancien conseiller à la sécurité nationale, le général Herbert Raymond McMaster, l'a résumée sans détour le 8 janvier dernier devant le Council on Foreign Relations : M. Trump considère l'Union européenne « principalement comme un concurrent économique (1) ».

Le souci des usages diplomatiques n'encombre pas cette vision. En témoignent l'étrange voyage du fils du président américain Donald Jr. au Groenland – accueilli par des figurants coiffés de casquettes MAGA (« Make America Great Again »), apparemment recrutés contre la promesse d'un repas chaud – ou encore l'envoie en Israël, au lendemain de son investiture, d'un vieux complice, M. Steven Witkoff – magnat de l'immobilier sans expérience des affaires étrangères –, pour superviser le cessez-le-feu entre Tel-Aviv et le Hamas.

Les premières nominations à son cabinet semblent obéir à la même logique de rupture, privilégiant des figures à son image, clivantes et sans expérience gouvernementale – y compris pour gérer les relations internationales. A la différence du premier mandat de M. Trump, où plusieurs de ses choix avaient été rejetés par le Congrès, le processus de confirmation s'est cette fois déroulé sans accroc, les sénateurs validant à la quasi-unanimité l'ensemble des candidats.

Un détail a retenu l'attention des commentateurs à propos du Groenland et du Panama : le président des États-Unis a justifié ses menaces de barrières douanières au nom de la « sécurité nationale ». Ce n'est pas la première fois que cette notion est invoquée dans un contexte semblant relever davantage du commerce

extérieur que de la défense. Dès 2017, M. Trump puis M. Joseph Biden s'en sont servis pour légitimer le virage protectionniste de l'économie américaine, en s'appuyant sur une clause peu exploitée de l'ancien Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) – le précurseur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – qui autorise un État membre à prendre « toute mesure qu'il estimera nécessaire à la protection des intérêts essentiels à sa sécurité ». Rare point de continuité entre les deux administrations, ce contournement des principes du libre-échange s'accompagne du blocage de l'Organe de règlement des différends de l'OMC. Washington empêche depuis 2019 la nomination de nouveaux juges à son tribunal d'appel.

Pilier du discours politique américain, l'expression « sécurité nationale » émerge au lendemain de la seconde guerre mondiale, mais son usage s'impose véritablement durant la guerre du Vietnam. Derrière cette notion, distincte de la sécurité intérieure (*homeland security*), qu'elle englobe en partie, se dessine la vision expansive qu'ont les États-Unis de leur rôle dans l'ordre mondial ; sous son égide se structurent les principales instances de programmation de la politique étrangère et de la défense, avec, au centre, le Conseil de sécurité nationale (NSC).

Créé au début de la guerre froide par le même acte instituant l'Agence centrale de renseignement (CIA), le NSC dépend directement de la Maison Blanche. Ses contours juridiques demeurent flous : conseil des ministres restreint dont la fréquence des réunions varie selon les périodes, il réunit le président, le vice-président, certains membres du cabinet (c'est-à-dire du gouvernement), le chef d'état-major des armées et le directeur du renseignement.

La boîte noire de la politique étrangère

EN pratique, le fonctionnement du NSC repose sur plus d'une centaine de collaborateurs, répartis en secteurs géographiques et thématiques, chargés de la coordination interagences. À sa tête, le conseiller à la sécurité nationale occupe un poste stratégique quoique peu défini, souvent perçu comme un alter ego du président pour les affaires internationales – Henry Kissinger sous Richard Nixon, Zbigniew Brzezinski sous James Carter, M. Jake Sullivan sous M. Biden.

Le choix du conseiller à la sécurité nationale indique l'orientation d'une administration. La valse des titulaires sous le premier mandat de M. Trump – M. Michael Flynn, H. R. McMaster, John Bolton, Robert O'Brien – traduisait un certain flottement entre pragmatisme et interventionnisme assumé, entre tropisme atlantiste et recentrage sur la zone Pacifique. Le remplacement du mandarin Sullivan, titulaire du poste sous l'administration Biden, par le choix de M. Trump, M. Michael Waltz, un ancien « bétail vert », signale un durcissement de la posture, en contraste avec les envolées isolationnistes du candidat Trump.

Élu de Floride à la Chambre des représentants, où il présida le groupe d'amitié avec l'Inde, M. Waltz avait dirigé le secteur Afrique du NSC durant la première administration Trump. Il s'est

depuis forgé une réputation de républicain « indépendant », se démarquant de la mouvance MAGA en reconnaissant la victoire de M. Biden en 2020 et en votant l'aide militaire à l'Ukraine – contrairement au vice-président James David Vance et au secrétaire d'État Marco Rubio.

Institution méconnue, y compris aux États-Unis, le NSC fait figure de boîte noire dans la fabrique de la politique étrangère américaine. Son importance a évolué au fil du temps, selon le tempérament des présidents et la nature de leurs rapports avec l'administration. En retrait lors de la présidence de John Kennedy (1961-1963), qui lui préférait des comités ad hoc confiés à des hommes de confiance, le Conseil acquiert un rôle de premier plan sous Nixon (1969-1974), porté par l'omnipotent Kissinger. Faisant de la Maison Blanche le centre de gravité de la politique étrangère, celui-ci pilote les dossiers les plus sensibles – à commencer par les négociations secrètes du rapprochement avec la Chine.

Le rôle du NSC s'accroît considérablement après les attentats du 11 septembre 2001, devenant celui d'une sorte de conseil de guerre permanent. Son expansion, à l'image des tensions en France entre le cabinet du président et le Quai d'Orsay, alimente les controverses, notamment au sein du département d'État, mais aussi au

Pentagone, où les cadres lui reprochent, sous M. Barack Obama (2009-2017) en particulier, de s'ingérer dans la gestion des opérations armées.

Le personnel du Conseil est réputé rassembler la crème du Capitole, ses membres étant recrutés parmi les collaborateurs du Congrès et au sein des grandes agences fédérales (département d'État, Pentagone, Trésor). De moins de cinquante sous George W. Bush (2001-2009), il dépasse les trois cent cinquante sous MM. Obama et Biden. Symbole de ce que d'aucuns qualifient de gouvernement permanent, ou d'*« État profond »*, ces équipes sont généralement reconduites d'un mandat à l'autre. Avec un budget dérisoire – une quinzaine de millions de dollars – au regard de son influence, le NSC apparaît comme la cible privilégiée des efforts de lobbying, notamment des délégations étrangères, auxquelles il offre un accès bien plus direct aux circuits de décision que les agences fédérales.

Les présidents ont parfois entretenu une certaine méfiance envers l'institution, lui reprochant son ignorance des réalités politiques et son éloignement des contraintes du pouvoir. Les fuites sont également récurrentes : le président Lyndon Johnson (1963-1969) évitait autant que possible les réunions du NSC, qu'il comparait à une « passoire ». M. Trump en fit les frais : en 2019, deux fonctionnaires du Conseil, des jumeaux d'origine ukrainienne, firent fuiter dans la presse le contenu de son échange téléphonique avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky, où il réclamait une enquête sur M. Hunter Biden, le fils de son prédécesseur. L'épisode déclencha la première procédure de destitution engagée contre M. Trump, au cours de laquelle d'anciens membres du NSC témoignèrent contre lui.

A la veille de sa prise de fonctions, M. Waltz a annoncé le renvoi de tous les fonctionnaires de carrière – plus de cent cinquante personnes, le plus souvent détachées d'autres agences pour un ou deux ans – afin de garantir le « total dévouement » du NSC au programme du nouveau président (2). Les démocrates ont exprimé leurs craintes que cette éviction ne prive l'institution d'une part essentielle de son expertise. La nouvelle équipe apparaît en effet très marquée idéologiquement, dominée par des vétérans de la première administration Trump et des collaborateurs issus des rangs républicains au Congrès. Contrairement aux postes ministériels et aux nominations d'ambassadeurs, les membres du NSC n'ont pas besoin de l'approbation parlementaire.

Quant aux bureaux Asie orientale et Affaires technologiques du NSC, confiés respectivement à MM. Ivan Kanapathy et David Feith, deux ardents missionnaires du néoconservatisme anti-Pékin, ils devront cohabiter avec l'inévitable Elon Musk, codirecteur du nouveau département à l'efficacité gouvernementale (DOGE) qui entretient des liens d'affaires importants avec la Chine.

M. Trump entend ainsi doubler, voire tripler, les fonctions de politique étrangère. Une dizaine de représentants de la présidence ont été nommés pour l'Amérique latine, l'Afrique, le Royaume-Uni, la Russie et l'Ukraine. Ce type de désignation a l'avantage de ne pas requérir de vote de confirmation du Sénat. Certaines nominations resteront symboliques – comme celles des acteurs Sylvester Stallone, Jon Voight et Mel Gibson aux postes d'ambassadeurs à Hollywood – mais d'autres pourraient occuper le devant de la scène, à l'instar de M. Jared Kushner – le gendre du président –, qui s'est, lors du premier mandat, imposé dans plusieurs dossiers majeurs – la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) et les accords Abraham –, au grand dam des diplomates de carrière (3).

Les cadres devront cependant composer avec une brigade de conseillers, d'émissaires spéciaux nommés par M. Trump et directement liés au bureau Oval, chacun doté de moyens propres et chargé de défendre la ligne présidentielle dans les zones stratégiques. Dans le cas du Proche-Orient, le dispositif s'annonce dense, entre M. Witkoff et M. Masad Boulous, beau-père d'origine libanaise de Mme Tiffany Trump – fille du président –, désigné conseiller personnel de la présidence pour les affaires proche-orientales. À ces deux proches de M. Trump s'ajoute M. Mike Huckabee, pasteur baptiste et ancien gouverneur de l'Arkansas, figure de proue de la droite évangélique, désormais ambassadeur des États-Unis en Israël.

M. Waltz a également annoncé que l'administration Trump réintroduirait un décret de 2020 facilitant le licenciement des fonctionnaires fédéraux. Une épée de Damoclès au-dessus des têtes des personnels concernés, mais aussi un signal aux partenaires internationaux – Chine, Union européenne, membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) – de l'alignement attendu de l'appareil d'État américain sur la stratégie de M. Trump.

Cette pression présidentielle témoigne d'une Maison Blanche déterminée à se donner les moyens de ses ambitions. Elle n'a pour l'instant guère suscité de résistance – et pour cause : la méthode Trump, éprouvée lors de son premier

mandat, a renforcé l'emprise économique et militaire des États-Unis sur le reste du monde, en premier lieu sur les vieux alliés européens et japonais.

Pourtant, face à cet assemblage hétéroclite – un cabinet comptant quatorze milliardaires sans savoir-faire politique –, difficile de ne pas songer au précédent Nixon. La pratique du pouvoir de l'actuel président renvoie en effet à l'approche hétérodoxe de son prédécesseur républicain spécialiste des coups tordus. Tous deux ont bâti leur présidence autour de figures hors cadre, souvent extérieures à la sphère politique. La nomination de M. Musk, grand donateur de la dernière campagne de M. Trump (288 millions de dollars), en « dégrasseur de mammouth » l'illustre parfaitement. Les purges opérées par le DOGE dans la fonction publique fédérale ne sont d'ailleurs pas sans rappeler le début du second mandat de Nixon, lorsqu'il exigea en 1973, au lendemain de sa réélection, la démission des quelque deux mille hauts fonctionnaires. Déjà fragilisé sur le plan intérieur, son unilatéralisme – délaissant le Vieux Continent au profit d'une attention quasi exclusive à Moscou et Pékin – finit par l'isoler sur la scène internationale. Paralysée par les défauts hérités de ses prédécesseurs, sa pugnacité politique presque paranoïaque le laissa sans défense face aux révélations du Watergate.

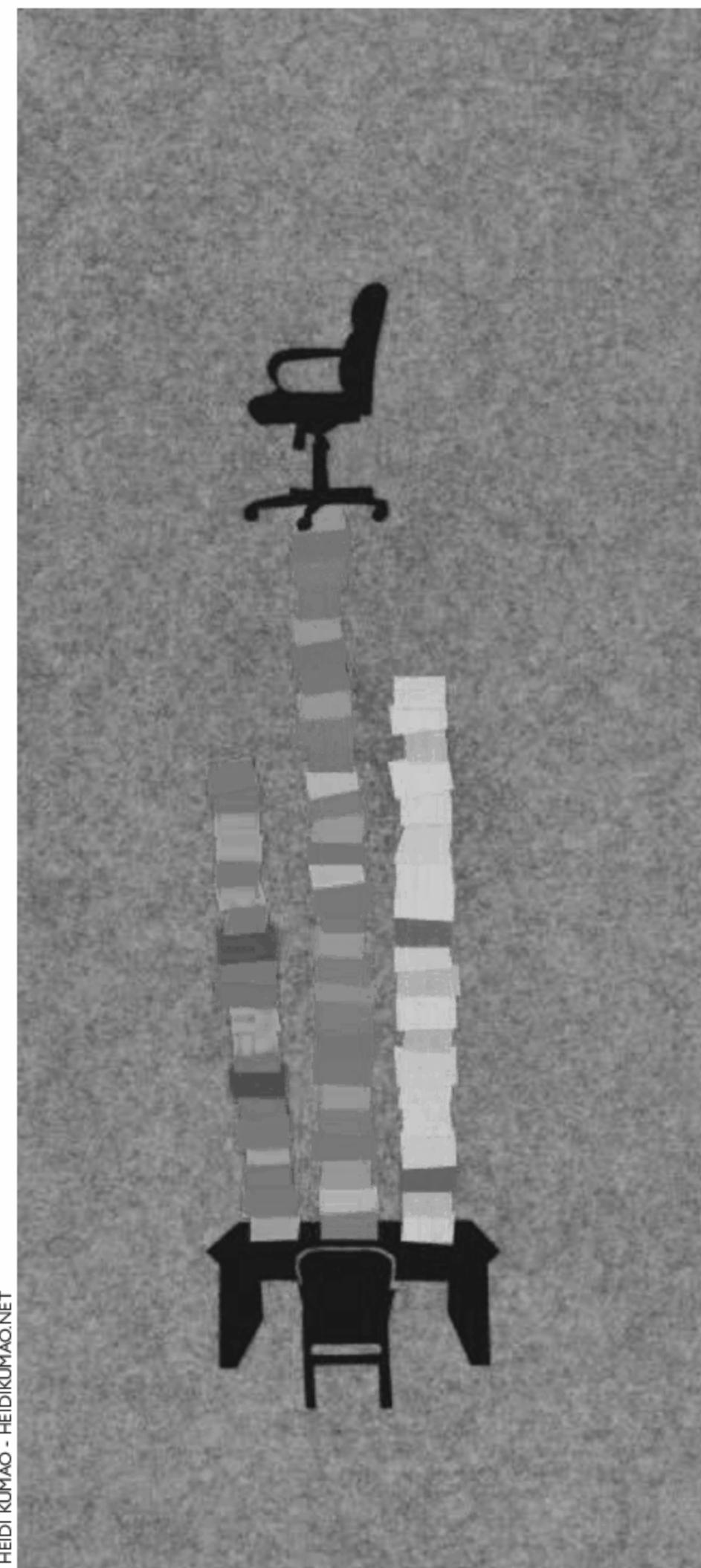
M. Trump n'est pas à l'abri d'un destin à la Nixon. Les foyers d'instabilité, en particulier géopolitique, sont nombreux : une possible levée des sanctions contre la Russie, voire contre l'Iran, ou la reprise de la consommation en Chine pourraient rééquilibrer les termes de l'échange au détriment des États-Unis. S'ajoute le risque d'un événement imprévu – une escalade en Israël ou à Taïwan – qui contraindrait Washington à intervenir... ou au contraire à rester en retrait. Malgré son sens aigu de l'ambiguité, la saturation d'annonces souvent contradictoires, M. Trump ne pourra pas jouer indéfiniment sur tous les tableaux.

La stabilité demeure par ailleurs le principal défi de son administration. Lors de son premier mandat, M. Trump a donc utilisé quatre conseillers à la sécurité nationale, autant de chefs d'état-major, cinq directeurs de la communication, et procédé à quatorze remplacements dans son cabinet. Un taux de renouvellement sans égal chez ses prédécesseurs.

(1) « Distinguished voices series with H. R. McMaster », Council on Foreign Relations, 8 janvier 2025, www.cfr.org

(2) Aamer Madhani et Zeke Miller, « 160 national security staffers are sent home as the White House aligns its team to Trump's agenda », 23 janvier 2025, https://apnews.com

(3) Lire Ibrahim Warde, « Trumpisme, messianisme, affairisme », *Le Monde diplomatique*, septembre 2024.



HEIDI KUMAO. – « Safe and Secure » (Sûr et sécurisé), 2020



Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 0529 D 86051
ISSN : 0026-9395
IMPRIME EN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse pour modération de service, demandes de réassort ou autre, nos numéros de téléphone vert : 0805 050 147

DEUX OUVRAGES SUR LE PARTI SOCIALISTE

Quand M. Hollande récrit la gauche

Un ancien président défend son bilan en le replaçant dans le temps long. Un écrivain, Aurélien Bellanger, choisit le roman pour imaginer un Parti socialiste noyauté ces dernières années par le Printemps républicain. Deux modes d'écriture, la même histoire ?

PAR SERGE HALIMI

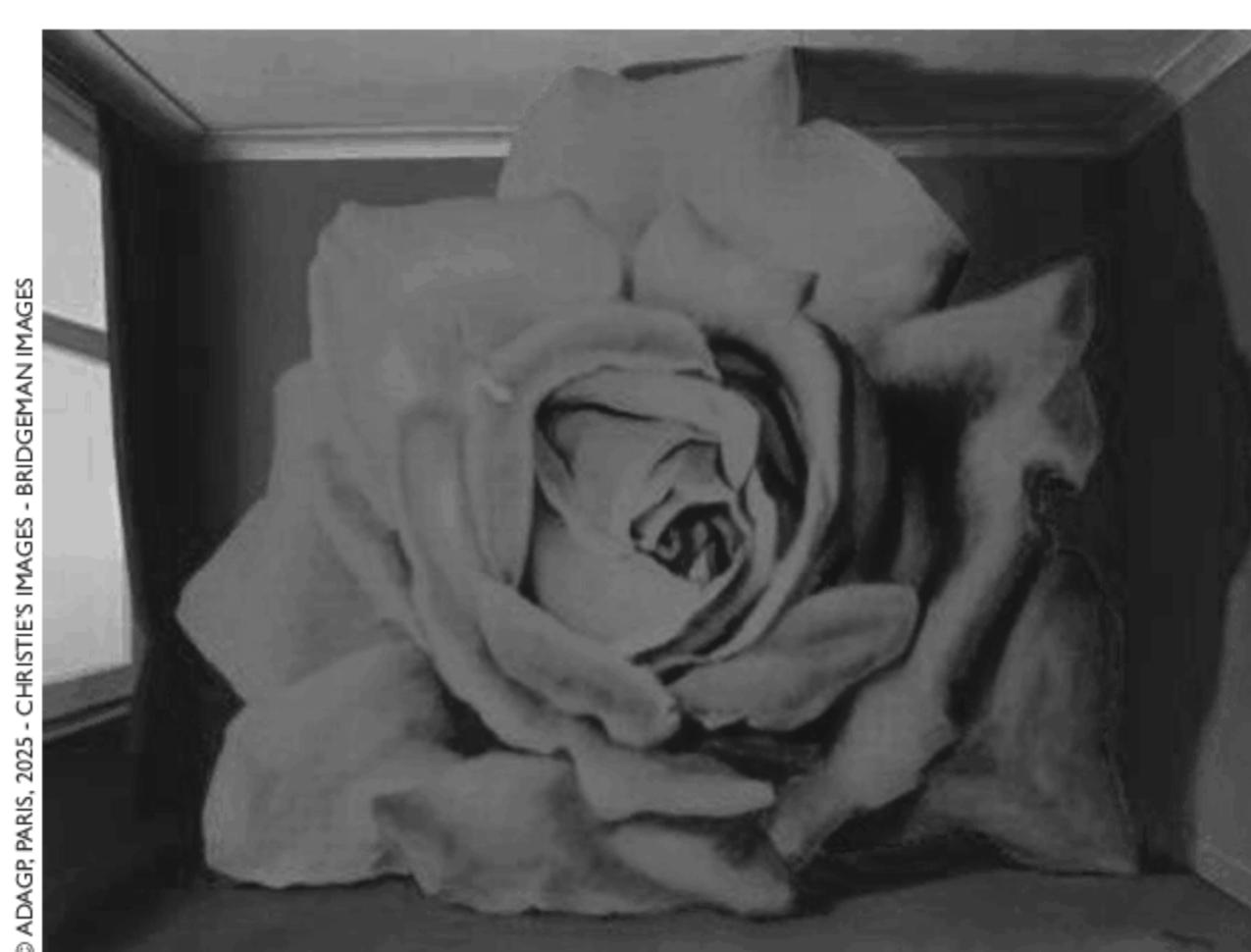
IL Y A quelques années, M. François Hollande a publié un ouvrage sur sa présidence (1). Apparemment ce n'était pas assez. Après *Les Leçons du pouvoir*, il nous propose cette fois *Le Défi de gouverner* (2). Plus historique, son analyse aborde successivement l'affaire Dreyfus, le Cartel des gauches, le Front populaire, la Libération, les gouvernements de Pierre Mendès France et de Guy Mollet, avant d'en arriver à la période qui a suivi l'élection de François Mitterrand en 1981. Celle qu'il a vécue au premier plan : militant socialiste, conseiller ministériel, chef de parti, président de la République.

L'ambition éditoriale du propos est aussi transparente que son actualité politique. Dès lors que l'ancien président prétend que la gauche ne redeviendra majoritaire en France que lorsque «les idées portées par la social-démocratie auront été capables de s'imposer», toute l'histoire qu'il relate cherche à démontrer l'impasse d'un choix ou d'un parti plus radical que le sien. Or, là, le problème est double, au point que M. Hollande paraît téméraire de s'engager dans une telle aventure. D'une part, un président sortant qui a renoncé à se représenter par crainte d'essuyer une défaite cinglante constitue un cas unique dans l'histoire déjà ancienne de la Ve République. Est-il par conséquent le plus qualifié pour nous indiquer la recette de la prochaine victoire de la gauche ? Toutefois quand on se souvient que la candidate qu'il a soutenue lors de la dernière élection présidentielle, Mme Anne Hidalgo, n'a mobilisé que 1,75 % des suffrages exprimés.

D'autre part – et surtout –, l'histoire de la gauche française n'établit nullement ce que M. Hollande y recherche. Bien sûr, si l'on

se tient à un niveau relativement primaire de marketing politique, on préfère en général «un réformisme ouvert» à «un étatisme plus fermé», «composer avec la réalité» plutôt que la «fuir», «coiffer le chapeau de la responsabilité» au lieu de «tomber à gauche la morale en bandoulière». Mais ce type d'analyse, adapté à une matinale de France Inter toujours désireuse de faire fête à l'ancien président, ne vaut pas encore démonstration historique.

Seule une gauche «menée par l'aile réformiste» peut l'emporter, avance M. Hollande. Et il détaille : «Si François Mitterrand n'avait pas pris le dessus sur Georges Marchais et le Parti communiste, il n'y aurait pas eu la victoire de 1981. Si Lionel Jospin n'avait pas montré, avec la gauche plurielle, que c'était le bloc socialiste qui était le plus robuste, et si moi-même, face à Jean-Luc Mélenchon, je n'avais pas fait 28% au premier tour, il n'y aurait pas eu de victoire» (3). C'est oublier plusieurs choses. Dans le cas de 1981, Mitterrand l'a emporté grâce à un programme de «rupture avec le capitalisme», beaucoup plus révolutionnaire que celui de La France insoumise aujourd'hui, qu'il imposa après avoir vaincu la ligne «réformiste» défendue par Michel Rocard. Ensuite, en 1997, la gauche plurielle a profité au moins autant de l'affaiblissement du pouvoir, consécutif aux mobilisations sociales de novembre-décembre 1995, que d'un examen comparatif par l'électeur des forces qui la constituaient. Quant à la victoire dix ans plus tard de M. Hollande, dont le «véritable adversaire» devait être le «monde de la finance», est-il bien certain qu'elle inspire à d'autres que lui une irrépressible nostalgie ? À l'issue de son



RENÉ MAGRITTE. – «Le Tombeau des lutteurs», 1960

quinquennat, le lien entre la gauche et les classes populaires était durablement brisé, et un petit prodige dont il s'était entiché avant d'en faire un ministre s'installait à l'Élysée.

L'auteur observe toute cette époque comme on regarde passer les trains : «Le décrochage du vote ouvrier est à l'œuvre depuis 1986. Il se confirme en 1993. (...) Atténuee en 1997, cette désaffection des ouvriers à l'égard de la gauche

se confirme cinq ans plus tard, sans que jamais, depuis, des liens solides aient pu être rétablis.» Trente-cinq ans après l'élection de Mitterrand et la domination de la gauche par le Parti socialiste «réformiste» que M. Hollande a dirigé de 1997 à 2008, l'extrême droite, quasi inexiste en 1981, était en effet parvenue aux portes du pouvoir. Est-il vraiment incroyable qu'on hésite à confier à nouveau les rênes des prochains combats aux artisans de toutes ces «victoires» ?

Ambroise Croizat n'existe pas

LE détail des épisodes historiques que l'auteur n'a pas vécus est aussi peu probant en la matière que son argument d'ensemble. Dans le cas du Cartel des gauches conduit par Édouard Herriot en 1924, n'est-ce pas parce que la coalition fut conduite par l'allié le plus modéré, le Parti radical, qu'elle a, comme l'écrit justement M. Hollande, «défendu le franc jusqu'à s'asphyxier», qu'«elle ne laisse aucune trace en matière de loi sociale» et que «le mur de l'argent» n'avait pas besoin d'être très haut pour briser de cendres velléités» ? Mettant en garde Herriot contre la tentation de ménager le capital, le socialiste Vincent Auriol, alors

président de la commission des finances de la Chambre des députés, lui avait d'ailleurs suggéré : «Les banques, on les ferme, les banquiers, on les enferme.»

M. Hollande nous dit que Mendès France «ne cachait pas son admiration pour la politique financière de Raymond Poincaré». Il la cachait tout de même un peu puisque, dans sa thèse de doctorat, le même Mendès France jugea cette politique «incorrecte», «dangereuse», «à courte vue» (4). M. Hollande n'a pas plus de succès comme historien lorsqu'il cite, avec les guillemets d'usage, la réaction de Charles de Gaulle à l'adoption de

la Constitution de 1946. Le général n'a pas dit : «Un tiers des Français l'a rejetté, un tiers s'est abstenu», mais «huit millions l'ont refusée, neuf millions l'ont ignorée» (5). Sur le plan du style aussi, l'original dépasse la copie.

Dans ce livre qui minore l'apport des mouvements sociaux et des partis les plus radicaux aux conquêtes de la gauche, une omission n'est probablement pas le produit d'une erreur. Lorsqu'il aborde la Sécurité sociale, M. Hollande estime que «la forte personnalité du général de Gaulle» n'a «pas permis aux socialistes d'en revendiquer la paternité». On ne devrait pas prétendre rechercher la «paternité» de l'une des plus grandes réalisations de l'histoire de France sans citer le nom d'Ambroise Croizat, le ministre du travail et de la Sécurité sociale qui en fut l'architecte. Même s'il était communiste.

Connu pour son humour, l'auteur peut aussi prêter à sourire autrement. Dressant le bilan du gouvernement Mendès France (juin 1954 - février 1955), il le juge «dément en termes de réforme économique», ce qui est parfaitement exact. Mais il ajoute : «On parlerait aujourd'hui d'une politique de l'offre. Il est vrai qu'avec le duo Edgar Faure aux finances et Valéry Giscard d'Estaing comme directeur adjoint du cabinet, il aurait été surprenant de voir ce gouvernement travailler à la mise en œuvre du socialisme en France...» L'ancien président socialiste s'est prévalu d'avoir à son tour conduit une politique de l'offre, avec M. Emmanuel Macron comme secrétaire général adjoint de l'Élysée puis comme ministre des finances. Il n'est pas «surprenant» que les électeurs de gauche qui restent n'éprouvent pas une furieuse envie de recommencer.

(1) François Hollande, *Les Leçons du pouvoir*, Stock, Paris, 2018. Lire «Pour les socialistes en déroute, l'échec c'est les autres», *Le Monde diplomatique*, juin 2018.

(2) François Hollande, *Le Défi de gouverner. La gauche et le pouvoir, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Perrin, Paris, 2024.

(3) «Face à Mélenchon, les sociaux-démocrates sont-ils condamnés à disparaître?», *Le Figaro Magazine*, Paris, 8 novembre 2024.

(4) Pierre Mendès France, *Oeuvres complètes*, vol. 1, Gallimard, Paris, 1984.

(5) Déclaration du 1er novembre 1946, *Discours et messages*, tome 2, Plon, Paris, 1970.

La conspiration des imbéciles

PAR NICOLAS VIEILLESCAZES *

C'EST un roman sur l'ascension du «Mouvement du 9 décembre», double fictionnel du Printemps républicain. Un des livres les plus en vue de la dernière rentrée littéraire. Aurélien Bellanger pouvait-il ignorer que sa réception se focaliserait sur le sujet, le collectif controversé fondé entre autres par Laurent Bouvet en 2016 ? Que cet ouvrage le transfigurerait en écrivain politique, voire en romancier à thèse ? De fait, cela n'a pas manqué. Le titre du livre – *Les Derniers Jours du Parti socialiste* (Seuil, 2024) – constitue à soi seul une provocation. «À l'air libre», l'émission de Mediapart, s'est empressée d'inviter M. Olivier Faure à y répondre (17 septembre 2024) : Bellanger, d'un côté, tenant d'une opinion qu'il avait bien du mal à défendre ; de l'autre, un premier secrétaire ravi de revendiquer un Parti socialiste bien vivant, réengagé à gauche. Sur France Inter, en live Twitch chez Dany et Raz, le romancier s'est complu à raconter son devenir militant, du libéralisme au «marxisme», et ce qui l'a fait basculer : le 7 juin 2021, Raphaël Enthoven avait commis l'irréparable, twitté que, dans l'hypothèse d'un second tour de la présidentielle l'opposant à M. Jean-Luc Mélenchon, il voterait, «à 19h59», pour Mme Marine Le Pen. Le virage idéologique de Bellanger a suscité la colère de la droite. Elle ne reconnaissait plus le jeune ironiste qui marchait dans les pas de Michel Houellebecq. Et l'a logiquement répudié sous la plume de Frédéric Beigbeder. «Pour moi, ce mec, c'est rien» (*Le Figaro*, 9 septembre 2024).

Le Seuil propose un cadrage tout aussi convenu, mais de nature littéraire. Sa quatrième de couverture nous met sur la piste balzacienne d'une société secrète à la conquête du pouvoir, comme dans *l'Histoire des Treize* ou le cycle de Vautrin. Ouvrons le livre. Le prologue évoque les «derniers secrets de l'histoire contemporaine». Bellanger intitule sa deuxième partie «Les deux philosophes», allusion aux «deux poètes» d'*Illusions perdues*, et voudrait raconter une «conférence». Mais le Mouvement du 9 décembre – comme son modèle le Printemps républicain – gagne du terrain au vu et au su de tous, dans les médias et sur les réseaux sociaux. Le narrateur doit lui-même le reconnaître : la conspiration ne permet pas de dramatiser ce matériau.

Bellanger aurait-il écrit un roman à clés ? Non plus. Décalque de l'histoire de Bouvet (Grémont dans la fiction), du *Charlie Hebdo* de Philippe Val, ou des appuis du Printemps républicain au sein de l'université (Gilles Kepel) et de l'exécutif (MM. Manuel Valls et Jean-Michel Blanquer, Mme Brigitte Macron), la transparence du récit désarme. Un roman réaliste alors ? Il aurait fallu détailler les mécanismes d'une conversion, de la laïcité militante au racisme. Abstractions porteuses d'idées, ici les personnages suivent une trajectoire dont on saisit le comment, jamais le pourquoi. L'évolution sociale, politique et économique du pays ne constitue même pas une toile de fond. Les attentats de 2015 ? Tout juste esquissés. Avec quels intérêts de la classe dominante les thèses du Printemps républicain ont-elles convergé ? Nous ne le saurons pas. Les idées, juchées sur leurs petites pattes, font l'histoire.

Bellanger semble épouser le diagnostic de Grémont/Bouvet : une «sourde inquiétude (...) tourment[...] les Français d'en bas», la perte de leur identité culturelle, le remplacement par «un nouveau peuple». L'écrivain expliquait sur France

Inter que «l'islamophobie, de passion populaire, est devenue une passion d'intellectuels» (26 août 2024). Dans son roman, la religion de la laïcité gagne en effet tout le pays. Elle unit deux France que tout opposait, celle de l'«ironie» et celle de la «colère», paix civile symbolisée par l'«alliance» du «philosophe des villes et [du] philosophe des champs», de l'«esprit de la capitale» et de «celui de la province», du riche et du pauvre – Taillevent et Frayère, personnages inspirés d'Enthoven et de Michel Onfray. Le premier, ambitieux et nihiliste, adhère surtout par opportunisme aux idées du Mouvement du 9 décembre ; quant au second, c'est un «anarchiste passé à la République tout en ne révant que de l'Ancien Régime. La France était restée pour lui l'apanage le plus prestigieux d'un royaume appelé chrétienté».

Il était une fois la bourgeoisie intellectuelle

La religion, justement : escamotée par la réception et la promotion, elle constitue le véritable sujet de ce roman d'abstractions. Bellanger déverse sur son lecteur les spéculations théologiques de personnages bavards, convaincus que l'individualisme se combat par le religieux. Le militantisme laïcald, miroir de l'islam radical, prolongerait même le christianisme : le Mouvement du 9 décembre, «cette hérésie française du socialisme», entend mener «une guerre de reconquête, une croisade intérieure» pour sauver la «civilisation occidentale» de la tyrannie des minorités ethniques, religieuses et sexuelles, mais aussi de la French Theory et de l'«islamo-gauchisme». *Charlie Hebdo* devient une «Église», «un journal religieux» – et, après les attentats, le «Journal officiel de la République française», au fond «la plus conséquente des hérésies du catholicisme».

Il y aurait du sacré dans la République, du théologique dans le politique ? Seigneur... La foi catholique tente aussi le romancier Sauveterre, seul personnage positif du livre. Blessé au bras pendant l'attaque du Petit Cambodge le 13 novembre 2015, plume et compagnon de route du Mouvement du 9 décembre, cet écrivain, jusqu'alors connu pour son ironie mordante, choisit la fuite, l'«exil intérieur» et part sur le chemin de Compostelle. S'est-il converti ? Ou a-t-il choisi l'islam, comme le suggère malicieusement la dernière phrase du roman, extraite d'une fiction inédite écrite de sa main ? Quoi qu'il en soit, Bellanger – qui ne manque jamais une occasion de briller – décrit sa propre conversion, son passage d'une ironie aveugle, bourgeoise, à une ironie clairvoyante. Enfin il a vu la lumière.

Et nous aussi, sur un livre qui finalement révèle sa vraie nature de conte philosophique. La morale, cependant, n'est peut-être pas celle qu'imagine l'auteur. Il était une fois une fraction de classe, la bourgeoisie intellectuelle, qui longtemps a voulu croire le Parti socialiste à gauche. Ignorant la conversion au néolibéralisme, les privatisations, sa participation à l'essor du Front national, elle s'accordait d'un parti qui n'était pas idéal mais faisait de son mieux. Elle négligeait la loi travail, elle fêtait le mariage pour tous. Lovée dans un univers de priviléges, elle n'a pas vu que l'égalité et l'émancipation ne se divisaient pas, que les avancées économiques et sociales vont de pair, comme les régressions. Que les unes ne se substituent aux autres qu'un temps. Elle n'a pas compris que, de compromis en compromis, le parti modéré avait renoncé à tout. Que son évolution autoritaire suivait celle de la classe possédante, et de la majeure partie du champ politique, rebaptisé «arc républicain». Un jour, constatant que certains des siens se préparaient, à «19h59», à voter pour Mme Le Pen, elle a pris peur. Puis nous a raconté, avec son ironie habituelle, qu'elle avait tout vu venir.

NI ASSEZ RICHES

Qui sont les électeurs

(Suite de la première page.)

D'autant que quelques-uns de ses émules l'ont affinée, en y ajoutant des considérations économiques. Tel le géographe et consultant Christophe Guilluy, auteur d'un livre à succès en 2014 (4). Selon lui, si le clivage territorial est bien réel, il s'opère en fait entre une «France métropolitaine» prospère, traversée par les flux matériels, financiers et humains du capitalisme, celle des «élites» et des «gagnants de la mondialisation», et la «France périphérique», frappée par la désindustrialisation, à l'écart de la création de richesse, éloignée des bassins d'emploi, celle du «peuple» et des «oubliés», qui vote massivement à l'extrême droite.

Divers spécialistes ont reproché à Guilluy d'homogénéiser la France des campagnes et des petites villes, d'en donner une image démesurément sombre tandis qu'il embellissait le sort réservé aux banlieues populaires. Certains ont rappelé, études à l'appui, que le fait d'habiter dans le périurbain, quand la commune de résidence est choisie et offre un cadre de vie agréable, ne favorise pas le vote d'extrême droite (5). D'autres ont souligné, en croisant un vaste jeu de données au niveau des bureaux de vote (registres électoraux, questionnaires à la sortie des urnes, statistiques de recensement...), que la localisation détermine moins les choix électoraux que l'âge, le diplôme ou la profession. Étudiant l'aire urbaine de Nantes, le géographe Jean Rivière souligne ainsi que «les mutations électORALES épousent étroitement la trajectoire sociologique des quartiers de la métropole» (6). L'éclatement des blocs électoraux et la tripartition politique découlant de la victoire de M. Emmanuel Macron en 2017 ont quelque peu mis à mal sa théorie, mais Guilluy n'en démord pas : «Il n'y a pas trois blocs mais deux, les métropoles contre la France périphérique», expliquait-il encore au lendemain du second tour des élections législatives au *Figaro*, le 15 juillet 2024.

Kebabs, dosettes de café et choix politiques

Sur le marché des explications électORALES à coups de cartes-chocs, le consultant se voit désormais concurrencé par le directeur du département Opinion de l'Institut français d'opinion publique (Ifop), Jérôme Fourquet. Dans une trilogie entamée avec *L'Archipel français* (Seuil, 2019) et ponctuée par *La France d'après. Tableau politique* (Seuil, 2023), le sondeur corrige certains défauts de ses prédécesseurs. Il examine diverses variables, plusieurs échelles, fait apparaître les fragmentations locales. Il en ressort une France non pas coupée en deux, mais «archipelée», éparsée entre des groupes implantés dans des territoires différents, qui ne partagent pas les mêmes modes de vie ni les mêmes conceptions du monde. *La France d'après* nous apprend qu'en Alsace les clubs de danse country se concentrent surtout dans les zones périurbaines (où le vote RN est fort), tandis que les kebabs se situent essentiellement dans les grandes villes (Strasbourg, Mulhouse, Colmar) et leurs banlieues (où la gauche réalise ses meilleurs scores). Que les détenteurs de machines à café à capsules ont davantage voté pour M. Macron en 2022, quand ceux qui possèdent une machine à dosettes ont privilégié Mme Marine Le Pen. Qu'une forte densité d'enseignes bio, de cafés Starbucks, d'établissements où bruncher et de restaurants répertoriés dans le guide branché *Fooding* s'est traduite par un vote élevé pour les écologistes aux municipales de 2020, comme à Bordeaux ou Grenoble. Succès médiatique garanti.

De ces percées conceptuelles, Fourquet conclut que l'extrême droite s'adresse au gruppetto, aux relégués de la société de consommation, dans un raisonnement qui confond stratégie électoral et placement de produit, groupes sociaux et segments de marché. S'il utilise d'innombrables variables, il n'en croise généralement que deux ou trois, opportunément choisies, et la juxtaposition des cartes fait office de démonstration. Que les électeurs des petites villes de la Somme et de l'Aude (cinq cents à cinq mille inscrits) où sont implantées des éoliennes aient accordé une «prime de quelques points» à Mme Le Pen en 2022 doit laisser penser que les mesures écologiques alimenteraient le vote d'extrême droite. Pour illustrer la fracture entre la «Butte [Montmartre] macroniste» et la «Goutte-

d'Or melenchoniste» dans le XVIII^e arrondissement de Paris, Fourquet choisit d'utiliser le prix de l'immobilier et la présence de commerces africains, dans une opposition caricaturale entre Blancs riches et immigrés pauvres.

Exammons ces deux exemples à l'aide de travaux universitaires récents. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur la question des éoliennes dans les Hauts-de-France (7). Ils aussi remarquent un «survote» pour le RN dans les municipalités où ces engins sont implantés. Mais ils ne s'en tiennent pas à ce constat. L'analyse des données sociodémographiques des territoires concernés leur permet d'établir que les communes dotées d'éoliennes abritent davantage d'ouvriers, de précaires et de non-diplômés, soit une population plus enclue à voter RN. «De plus en plus, observent les sociologues, l'éolien se déploie de manière socialement inégalitaire», dans des villes livrées à la dérégulation territoriale et qui n'ont pas les moyens de résister à la promotion agressive des opérateurs fonciers. Dans cette perspective, le «survote» apparaît comme le symptôme du traitement réservé aux territoires populaires, et non comme l'expression d'une sensibilité antiécologique des électeurs d'extrême droite.

de mise à distance dans le choix du RN, lequel découle souvent de conflits sociaux localisés et de trajectoires individuelles que la comparaison de deux cartes rudimentaires ne permet pas de saisir.

À force d'infographies sur les agressions de médecins et de pompiers, les cambriolages, les points de «deal», les prénoms musulmans, l'ouvrage de Fourquet donne le sentiment d'une France qui se droitise et se barricade à mesure que l'immigration augmente. Vincent Tiberj, sociologue, spécialiste des comportements électoraux, n'en croit rien. En agglomérant des dizaines d'enquêtes d'opinion – mais en écartant les moins sérieuses –, il a confectionné des «indices longitudinaux de préférences culturelles, sociales et de tolérance» pour mesurer l'opinion des Français dans la longue durée (9). Ses résultats contre-intuitifs ont agacé *Le Figaro* : car, selon Tiberj, la «droïdisation française» relèverait du «mythe». Mieux : le pays serait de plus en plus tolérant et progressiste concernant la sexualité, les religions, l'immigration, l'égalité entre hommes et femmes... En 1981, 29 % des sondés considéraient l'homosexualité comme «une manière acceptable de vivre sa sexualité» ; en 1995, ils étaient 62 % ; et, depuis le début du XXI^e siècle, la proportion tourne autour de 90 %. En 1992, 44 % des personnes interrogées voyaient les

gressistes, bouderaient les isoloirs, pour marquer leur distance avec l'offre politique. Le temps jouerait donc en faveur de la gauche, qui n'a pas besoin de convaincre les électeurs du RN : il lui suffirait d'attendre que les jeunes générations remplacent les «boomers» et de remobiliser les déçus de la politique en favorisant la démocratie directe, notamment l'organisation de référendums à tous les niveaux.

Celui qui paie beaucoup et ne reçoit rien

Essentiellement fondée sur des sondages, la démonstration recèle plusieurs failles. Tout d'abord, les jeunes finissent par vieillir. Au second tour de l'élection présidentielle de 2002, seuls 7 % des 18-24 ans avaient voté pour Jean-Marie Le Pen, environ trois fois moins que les 25-34 ans (22 %) et les 35-44 ans (18%). Parvenue à l'âge adulte, cette même cohorte (désormais âgée de 38 à 44 ans) a plébiscité Mme Le Pen à hauteur de 47 % en 2022 – bien plus que les 65-79 ans (29%). Le temps ne fait donc rien à l'affaire, et l'horizon est d'autant plus sombre que le RN part désormais de très haut : 32 % des 18-24 ans ont voté pour Mme Le Pen en 2022...

Rien n'indique non plus une masse de gauche tapie dans l'ombre de l'abstention. Si la tendance peut s'observer dans certains quartiers populaires de banlieue, elle est plus douteuse ailleurs. Les enquêtes électORALES indiquent que nombre d'électeurs s'abstenaient avant de se décider à glisser un bulletin pour le RN. Le profil sociologique des abstentionnistes est en outre proche de celui des électeurs d'extrême droite, plus populaire que la moyenne, moins diplômé. Une hausse de la participation ne profiterait donc pas mécaniquement à la gauche. D'ailleurs, le RN réalise souvent ses meilleurs scores lors des scrutins les plus mobilisateurs, à commencer par l'élection présidentielle.

Et puis l'approche par sondages aggrégés ne permet pas de saisir les dynamiques politiques à l'œuvre derrière les évolutions des mentalités, en particulier la manière dont l'extrême droite met en concurrence certaines causes, opposant l'immigration et l'islam à la défense des femmes et des homosexuels. Sans compter que le front du changement social n'est pas figé. De nouveaux combats apparaissent quand les précédents sont remportés, qui permettent au camp conservateur d'entretenir la polarisation culturelle. C'est ce qu'observent Matt Grossmann et David Hopkins au sujet des États-Unis, où les républicains ont délaissé – dans une certaine mesure – leurs attaques contre les homosexuels pour cibler les trans, le «wokisme», la «cancel culture...». Ainsi le même schéma peut-il se répéter au fil des décennies : «D'abord, les conservateurs expriment leur colère face aux nouveaux changements culturels, tandis que les progressistes les défendent comme s'il s'agissait de valeurs communes, résument les chercheurs. Ensuite, les conservateurs s'accordent progressivement de ce changement en acceptant l'évolution des normes. Enfin, les progressistes l'emportent, établissant leur point de vue comme un nouveau consensus – même s'ils perdent de nombreuses élections en cours de route (11).»

Un pays plus tolérant et moins raciste, des électeurs du RN motivés principalement par des préoccupations sociales ? Réalisée entre 2016 et 2022 dans plusieurs petites villes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), l'enquête de

(4) Christophe Guilluy, *La France périphérique. Comment on a fracturé les classes populaires*, Flammarion, Paris, 2014.

(5) Éric Charmes, Lydie Launay et Stéphanie Vermeersch, *Quitter Paris ? Les classes moyennes entre périphéries et centres*, Créaphis, Grane, 2019.

(6) Jean Rivière, *L'Illusion du vote bobo. Configurations électORALES et structures sociales dans les grandes villes françaises*, Presses universitaires de Rennes, 2022.

(7) Jimmy Grimault, Tristan Haute, Leny Patinaux et Pierre Wadlow, «Les voix du vent. Développement éolien et vote aux élections régionales dans les Hauts-de-France», *Mouvements*, vol. 118, n° 3, Paris, 2024.

(8) Lorenzo Barrault-Stella et Clémentine Berjaud, «Quand des minorités ethno-raciales des milieux populaires soutiennent le Front national», dans Safia Dahani, Estelle Delaine, Félicien Faury et Guillaume Letourneau (sous la dir. de), *Sociologie politique du Rassemblement national. Enquêtes de terrain*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Asq, 2023.

(9) Vincent Tiberj, *La Droïdisation française. Mythe et réalité*, PUF, Paris, 2024.

(10) Luc Rouban, *La Vraie Victoire du RN*, Presses de Sciences Po, 2022, et *Les Ressorts cachés du vote RN*, Presses de Sciences Po, 2024.

(11) Matt Grossmann et David A. Hopkins, *Polarized by Degrees. How the Diploma Divide and the Culture War Transformed American Politics*, Cambridge University Press, 2024.



GIDEON KIEFER. – « Murrain » (Peste), 2021

Concernant le XVIII^e arrondissement, les variables choisies par Fourquet ont pour effet d'associer mécaniquement les immigrés pauvres au vote Mélenchon, et les citadins aisés au vote Macron. Une étude menée dans une zone urbaine sensible du nord de Paris, à la composition sociale proche de la Goutte-d'Or, met en avant d'autres réalités (8). Tout métropolitain qu'ils soient, les habitants du quartier ont accordé 13,7 % de leurs suffrages à Mme Le Pen lors du premier tour de la présidentielle de 2017, soit presque trois fois plus que la moyenne parisienne. On retrouve parmi ces électeurs de nombreuses familles blanches qui déplorent la dégradation de leur quartier et en attribuent la responsabilité aux étrangers et aux musulmans. Mais le vote RN attire aussi des habitants originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne. Comme Abdelmalik, ancien ouvrier kabyle qui touche désormais une pension d'invalidité et tient en horreur les «islamistes», ou Nadine, catholique immigrée du Congo et titulaire d'un diplôme de secrétariat. En affichant leur attachement au RN, tous deux espèrent se distinguer des autres non-Blancs, pour mieux souligner leur intégration réussie et montrer qu'ils sont du «bon côté». Ces «cas improbables» illustrent la force du mécanisme

immigrés comme une «source d'enrichissement culturel» ; trente ans plus tard, ils étaient 76 %. Et ainsi de suite concernant la peine de mort, l'acceptation des minorités juives ou musulmanes, l'usage des drogues... Un constat corroboré par le politiste Luc Rouban (10). Son «indice d'altérité» suggère que même les électeurs du RN sont devenus plus tolérants. Des préoccupations sociales motiveraient donc avant tout leur vote. Rouban en veut pour preuve le «baromètre» établi par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) en 2022 : 38 % des électeurs du RN classaient le pouvoir d'achat au premier rang de leurs préoccupations, contre 18 % pour l'immigration.

Alors pourquoi n'observe-t-on pas cette «gauchisation» de l'opinion dans les urnes ? Pour Tiberj, la faute en reviendrait à la «grande démission» des électeurs, c'est-à-dire à l'abstention. «S'il y a autant d'écart entre les valeurs des citoyens et les votes des électeurs, avance-t-il, c'est que nombre d'entre eux ne s'expriment plus.» Tandis que les électeurs conservateurs, souvent âgés, se mobiliseraient massivement, galvanisés par la parole réactionnaire libérée dans les médias, d'autres, souvent des jeunes réputés plus pro-

NI ASSEZ PAUVRES »

du Rassemblement national ?



GIDEON KIEFER. – « Once Upon a Time » (Il était une fois), 2021

terrain de Félicien Faury dévoile une autre réalité, où le racisme est sans cesse palpable (12). Les électeurs du RN – mais pas seulement – invoquent les « Arabes », les « Turcs » ou les « musulmans » pour se plaindre du manque de places en crèche, de la dégradation de l’offre scolaire, de la disparition des commerces traditionnels en centre-ville, des difficultés d’accès au service public, de la baisse du pouvoir d’achat, des impôts trop élevés pour financer « les branleurs »... « La force de l’extrême droite n’a pas résidé dans sa capacité à imposer un seul thème, celui de l’immigration, dans le débat public, mais plus précisément à proposer sans relâche des jonctions entre cette thématique et une liste toujours plus longue d’autres enjeux sociaux, économiques et politiques », analyse le sociologue, qui juge donc vides de sens les « baromètres » invitant les électeurs à hiérarchiser leurs préoccupations, en choisissant parmi plusieurs items.

Présenté comme omniprésent, le racisme n'est toutefois pas conçu par Faury comme « une haine de l'autre abstraite », mais comme le produit d'« une série d'intérêts proprement matériels, où l'hostilité raciale s'entremèle aux préoccupations économiques ». Contrairement aux nombreuses recherches portant sur des régions en déclin, frappées par la désindustrialisation, Faury a mené l'enquête dans une zone prospère, dopée par une économie touristique et résidentielle de services, mais soumise à une forte pression immobilière et à la montée des inégalités. Ici, ce sont surtout les classes populaires stabilisées, les petites classes moyennes, les retraités qui votent pour le RN, avec une surreprésentation de certains secteurs (artisanat, commerce, métiers de la sécurité...). Préservés du chômage, ces électeurs perçoivent néanmoins leur situation comme fragile. Ils considèrent appartenir au « mauvais milieu », ni assez riches pour être à l'aïse, ni assez pauvres pour bénéficier du soutien

public, celui qui paie beaucoup et ne reçoit rien. Ainsi se dessine un nouveau rapport de défiance à l'égard des institutions, et plus généralement de l'État-providence, perçu comme injuste et défaillant, privilégiant toujours « les autres » à « ceux qui le méritent vraiment ». La sociologue Clara Deville l'a également observé dans le Libournais (Gironde), où elle a suivi des bénéficiaires d'aides sociales dans leur périple pour faire valoir leurs droits (13). Entre fermetures des guichets, dématérialisation et contrôles tatillons, la galère administrative finit parfois par générer des préjugés, quand un enquêté croit percevoir que « les Noirs et les Arabes » s'en sortent mieux que lui : « Vous allez dire que je suis raciste, mais non, c'est juste que je vois bien qu'à la CAF [caisse d'allocations familiales] c'est les Noirs et tout qui font la queue et qui réclament. » Ainsi, les discriminations dont sont victimes certaines minorités contribuent, dans un cercle vicieux, à accroître le stigmate qui pèse sur elles.

« Tout le monde pense ça ici »

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le sentiment de tenaille sociale se combine à celui d'un état territorial, dans une région où les prix de l'immobilier explosent et où la mobilité résidentielle se révèle très entravée. Coincés entre des espaces inaccessibles et d'autres indésirables, les électeurs du RN craignent le déclassement de leur quartier. Dans ce contexte, écrit Faury, les personnes non blanches paraissent « dévaloriser par leur simple présence les territoires où elles s'installent ». Plus encore que les cités situées en périphérie, c'est l'installation de nouveaux résidents immigrés dans un quartier environnant ou, pire, dans son propre quartier qui est la plus redoutée ». Ainsi l'ouverture d'un café sans alcool ou d'une boucherie halal dans le centre-ville peut-elle faire jaser pendant des mois.

Cette exploration « par le bas » des logiques de normalisation du RN recoupe certaines observations de Benoît Coquard dans les campagnes désindustrialisées du Grand Est (14), où le vote d'extrême droite est également très répandu, notamment parmi les ouvriers, les précaires et les jeunes adultes. Les deux sociologues mettent en évidence des territoires où le vote RN est devenu une sorte de norme – non pas une déviance, un

geste honteux dont il faudrait se cacher, mais un acte que l'on peut revendiquer, une fierté. Ainsi signifie-t-on qu'on n'est pas un « assisté », un « cassos », un « fainéant », bref de « ceux qui profitent du système ». Chacun connaît des amis, des voisins, des parents, des commerçants qui font de même, et la sociabilité conduit à un autorenforcement. « Tout le monde pense ça ici », « tout le monde vous le dira », « je ne suis pas seul à dire ça », réplique-t-on fréquemment aux deux sociologues. « Partagé par un nombre croissant d'électeurs, le vote RN peut dès lors être présenté non plus comme pathologique, mais “logique”, non plus extrême mais “bien normal” », observe Fauré, tandis que Coquard abonde : « S'afficher “pour Le Pen” est ici un positionnement légitime, facile à soutenir en public. »

Il n'en va pas de même pour celui qui s'affirme de gauche. Dans les campagnes du Grand Est, il risque de « provoquer critiques et moqueries sur le thème de la fainéantise présumée ou de la naïveté ». Quasiment absente de ces territoires, notamment du fait des dynamiques territoriales qui poussent les diplômés vers les grandes villes, la gauche est assimilée à l'entretien des élites locales ou aux beaux parleurs parisiens. Des gens qui vivent confortablement, mais s'autorisent tout de même à « donner des leçons », dans un mélange d'hypocrisie et de suffisance. Sont particulièrement visés les enseignants, les universitaires, les artistes, les journalistes, mais aussi les travailleurs associatifs locaux, les cadres des services publics. C'est-à-dire la petite élite du diplôme, qui symbolise le savoir au quotidien.

Sun Tzu l'a théorisé dans *L'Art de la guerre* : pour remporter une bataille, il faut connaître son adversaire, mais aussi se connaître soi-même. On en vient donc à espérer autant de livres sur la gauche, ses dirigeants, ses militants, ses électeurs, pour dire comment elle a pu se désarmer à ce point des classes populaires.

BENOÎT BRÉVILLE.

(12)Félicien Faury, *Des électeurs ordinaires. Enquête sur la normalisation de l'extrême droite*, Seuil, Paris, 2024.

(13)Clara Deville, *L'État social à distance. Dématerielisation et accès aux droits des classes populaires rurales*, Éditions du Coquant, Vulaines-sur-Seine, 2023.

(14)Benoît Coquard, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, La Découverte, Paris, 2019.

LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE

« Cafés-Diplo » étudiants

CRÉTEIL. Le 27 mars, à 18 heures, à l'université Paris-Est, campus centre (amphithéâtre 1) : « Algérie, la “décennie noire” », avec Akram Belkaïd. En partenariat avec l'association étudiante Penser le monde. (amidiplo94@gmail.com)

NANTES. Le 26 mars, à 19 heures, au café de la Cité des congrès : « Désoccidentalisation : repenser l'ordre du monde », avec Christophe Ventura. (lereseaugeo44@gmail.com)

STRASBOURG. Le 12 mars, à 18 heures, à Sciences Po, amphithéâtre A (bâtiment Le Cardo) : « Les médias sont-ils toujours d'utilité publique ? », avec Benoît Bréville. Inscription depuis le site de l'association. (redactionpropos@laposte.net)

VISIOCONFÉRENCE

Le 1^{er} avril, à 18 h 30 : « La France est-elle malade de ses institutions ? », avec André Belon, Jean-Philippe Derosier et Grégory Rzepski. Lien de connexion sur le site de l'association.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LYON. Dans le cadre du festival « Écrans du doc », au Ciné-toboggan de Décines : le 28 mars, à 20 heures, projection d'*'Un médecin pour la paix'*, suivie d'un débat avec la réalisatrice Tal Barda ; le 29 mars, à 16 h 30, projection de *De la guerre froide à la guerre verte*, suivie d'un débat avec la réalisatrice Anna Recalde Miranda ; le

30 mars, à 16 h 30, projection d'*Ernest Cole, photographe*, de Raoul Peck, suivie d'un débat. (catherine.chauvin@wanadoo.fr)

VALENCE. Le 11 mars, à partir de 19 heures, au Lux, rencontre avec Gérard Mordillat pour son feuilleton *Les Vivants et les Morts* et le livre éponyme (Calmann-Levy) : projection et dédicaces. Le 18 mars, à 20 heures, au cinéma Le Navire, projection de *Guérilla des FARC. L'avenir à une histoire*, suivie d'un débat avec le réalisateur Pierre Carles. (suzanne.dejous@orange.fr)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMté

DIJON. Le 3 avril, à 18 heures, amphi Drouot : « Quelle paix au Proche-Orient ? », avec Akram Belkaïd. (clement.lac32@gmail.com)

VESOUL. Le 21 mars, à 20 h 15, au cinéma Majestic : projection du film *The Wall*, en présence du réalisateur Philippe Van Leeuw. ([odile-mangeot@wanadoo.fr](mailto/odile-mangeot@wanadoo.fr))

BRETAGNE

BREST. Le 6 mars, à 19 heures, au Grabuge, « café-Diplo » autour de deux articles du numéro de février : « Des travailleurs sous influence » de Peter Geoghegan et « Mayotte ou les embarras de Paris » de Rémi Carayol. Le 26 mars, à 19 heures, à la faculté de lettres Victor-Segalen (amphithéâtre Guilcher) : rencontre avec Grégoire Rzepski autour du *Manière de voir* n° 199, « L'antisémitisme et ses instrumentalisations » (février-mars 2025). (amid.brest@proton.me)

QUIMPER. Le 20 mars, à 17 h 30, à l'université de Bretagne-Occidentale (salle du petit Amphi) : « L'Amérique latine dans le monde d'aujourd'hui », avec Christophe Ventura. (amdn29quimper@gmail.com)

RENNES. Le 5 mars, à 18 h 45, à l'auditorium de la Maison des associations : rencontre avec Sophie Bessis autour du *Manière de voir* n° 199, « L'antisémitisme et ses instrumentalisations » (février-mars 2025). Le 11 mars, à 18 h 45, au bar Le Dézordre : « café-Diplo » autour de l'article « Étudiants, se résigner ou lutter ? » de Maëlle Mariette (février). Le 20 mars, à 18 h 15, à l'université Rennes-II : rencontre avec Laurence De Cock pour son livre *Histoire de France populaire* (Agone). Le 27 mars, à 18 h 30, auditorium de la Maison internationale de Rennes : rencontre avec Laureline Fontaine pour son livre *La Constitution au xx^e siècle. Histoire d'un féminisme social* (Amsterdam) et son article « Des "sages" qui se tiennent sages » (mars 2024). (amid.rennes@gmail.com)

CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS. Le 6 mars, à 19 h 30, aux cinémas Studio, ciné-débat : « Au Chili, un mouvement populaire contre l'oubli ». Le 7 mars, à 20 h 30, à l'association *Le Centre* : « L'Amérique latine dans le monde d'aujourd'hui », avec Christophe Ventura. (eveleveque@wanadoo.fr)

à l'association Jeunesse et Habitat : réunion des Amis et lecteurs de la région sur le thème « La guerre en République démocratique du Congo ». Le 11 mars, à 19 h 45, aux cinémas Studio : dans le cadre des Assises du journalisme, « Faits divers, traitement médiatique et montée de l'extrême droite ». (pjcarraud@orange.fr)

GRAND EST

METZ. Le 13 mars, à 18 h 30, petite salle des Coquelicots : « café-Diplo » à partir de l'article « Les Verts, moteur du militarisme allemand » de Fabian Scheidler (février). Le 22 mars, à 18 heures, Etap'Habitat : « Danse macabre. Et si on rattachait les pompes funèbres à la Sécurité sociale ? », conférence gesticulée d'Alban Beau-douin et Jean-Loup de Saint-Phalle à partir de leur article « Pour une Sécurité sociale de la mort » (novembre 2024). (polmann5@univ-lorraine.fr)

STRASBOURG. Le 13 mars à 18 h 30, à la Médiathèque : projection du film *Des goûts de lutte* d'Emmanuelle Reugnat et Pierre-Olivier Gaumin, suivie d'un débat. Le 21 mars, à 18 h 30, à la brasserie Michel : « café-Diplo » autour de l'article « De quoi le consentement est-il le non ? » de Clara Serra (février). (gabriel.aussibat@hotmail.fr)

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE. Le 13 mars, à 18 heures, à Sciences Po Lille : rencontre avec Anne-Cécile Robert pour son livre *Le Défi de la paix. Remodeler les organisations internationales* (Armand Colin). En partenariat avec la Ligue des droits de l'homme et le Mouvement de la paix. Le 13 mars, à 19 heures, aux Petits Farcis : « café-Diplo » autour de l'article « Chasse aux migrants en Russie » d'Alexei Sakhnina et Lisa Smirnova, et « Le Pen, mémorialiste de lui-même » de Bernard Pudal (février). (seb.thibault@gmail.com)

BERNAY. Le 7 mars, de 19 heures à 21 heures, librairie associative Le Rouge et le Noir : « café-Diplo » à propos des articles « Chasse aux migrants en Russie » d'Alexei Sakhnina et Lisa Smirnova, et « Le Pen, mémorialiste de lui-même » de Bernard Pudal (février). (seb.thibault@gmail.com)

Poitiers. Le 11 mars, à 20 heures, au supermarché coopératif Le Baudet : réunion des Amis et lecteurs. (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

Saint-Yrieix-la-Perche. Le 21 mars, à 18 heures, à la librairie Les Oiseaux Livres : « café-Diplo » à propos de l'article « Vos batteries vont-elles exploser ? » de Raul Guillen et Vincent Peyret (février). (lesoiseauxlivres@orange.fr)

NORMANDIE

BERNAY. Le 7 mars, de 19 heures à 21 heures, librairie associative Le Rouge et le Noir : « café-Diplo » à propos des articles « Chasse aux migrants en Russie » d'Alexei Sakhnina et Lisa Smirnova, et « Le Pen, mémorialiste de lui-même » de Bernard Pudal (février). (seb.thibault@gmail.com)

OCCITANIE

AUDE. Le 7 mars, à 18 heures, à la médiathèque de Conques-sur-Orbiel : « Les violences sexistes et sexuelles », avec Patrice Deodato. En partenariat le Planning familial de l'Hérault. Le 8 mars, à 20 heures, au CGR Le Colisée à Carcassonne : projection de *Sinjar, naissance des fantômes* d'Alexe Liebert, suivie d'un débat avec Pascal Torre. Le mardi 11 mars, à 18 heures, espace culturel des Corbières à Ferrals-les-Corbières : « Solidarités », rencontre avec Jean-Jacques Gondini, suivie à 21 heures du spectacle *Grand Pays*. Réservation recommandée. (contact@amisdiplo11.org)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-MARITIMES. Le 6 mars, à 18 heures, à la Maison des associations, à Antibes : rencontre avec Anne-Cécile Robert pour son ouvrage *Le Défi de la paix. Remodeler les organisations internationales* (Armand Colin). En partenariat avec la Ligue des droits de l'homme et le Mouvement de la paix. Le 13 mars, à 19 heures, aux Petits Farcis : « café-Diplo » autour de l'article « De quoi le consentement est-il le non ? » de Clara Serra (février). (diplo@geller-conseil.eu)

AVIGNON. Le 6 mars, à 18 h 30, au Fenouil à vapeur : « Russie-Ukraine : 2025, une année charnière », avec Igor Delanoé. (ballyayvallee@gmail.com)

MARSEILLE. Le 26 mars, à 19 heures, à la librairie Transit : rencontre avec Anne-Cécile Robert autour de son nouvel ouvrage *Le Défi de la paix. Remodeler les organisations internationales* (Armand Colin). (gerald.ollivier@gmail.com)

VAR. Le 27 mars, à 18 h 30, au centre Elias de Barjols, et le 28 mars, à 18 h 30, au foyer culturel au Val : « Qu'est-ce qu'une nation ? Identité nationale ? Récit national ? », avec Quentin Dauphin. (pierre.arnoult@lilo.org)

HORS DE FRANCE

GENÈVE. Le 11 mars, à 19 heures, au Gavroche, « café-Diplo » autour de deux articles du numéro de février : « Un journalisme de guerre froide » de Serge Halimi et Pierre Rimbert et « Recul des libertés, faillite politique » d'Anne-Cécile Robert. (gardonensis@gmail.com)

MONTRÉAL. Le 12 mars, à 18 h 30, à la Librairie Le Port de tête : rencontre avec Romuald Sciora pour son livre *L'Amérique éclatée. Plongée au cœur d'une nation en déliquescence* (Armand Colin). Incription depuis le site de l'association. (amdqubec@proton.me)

ENQUÊTE SUR LA LÉGION D'HONNEUR

L'ordre social du mérite

Palmes académiques, médailles de la police nationale ou du tourisme : la France compte environ soixante-dix décos. La plus connue ? La Légion d'honneur, bien sûr, qui doit distinguer l'aristocratie républicaine. Censée refléter son époque, elle symbolise un système de priviléges qu'elle contribue à perpétuer en décorant de plus en plus de dirigeants d'affaires.

PAR MAÏLYS KHIDER
ET TIMOTHÉE DE RAUGLAUDRE *

DEVANT l'Élysée, des barrières sont érigées. Après que nous avons (miraculeusement) franchi la première, la seconde nous reste hermétique : la sécurité veille à ne laisser entrer que les invités triés sur le volet. M. Bernard Arnault s'apprête à recevoir le titre de grand-croix de la Légion d'honneur, la plus haute distinction de l'ordre, des mains du président de la République Emmanuel Macron. Derrière la balustrade, deux gendarmes discutent. « Elon Musk est arrivé il y a dix minutes. Bernard Arnault et lui se sont écharpés pendant des années pour savoir qui était le plus riche, alors Musk est venu le narguer ! », s'amuse l'un d'eux. Trêve de plaisanterie. Le chef de la sécurité est catégorique : « Pas de presse ce soir. C'est un événement semi-privé. » Pendant qu'ils sortent leur carton d'invitation, quelques convives daignent répondre à une question : « Pourquoi Bernard Arnault est-il décoré ? » Un cadre de LVMH sourit : « Ce soir sont récompensés les services rendus, le travail, le rayonnement de la France. »

Le code de la Légion d'honneur dispose que, pour recevoir l'insigne, il convient de « justifier de services publics ou d'activités professionnelles d'une durée minimale de vingt années, assortis, dans l'un et l'autre cas, de mérites éminents ». Ou, à tout le moins, de « services exceptionnels nettement caractérisés ». Quatre médailles sur dix reviennent aujourd'hui à des civils – contre deux sur dix dans les années 1960. Parmi les récipiendaires entre 1995 et 2019, aux côtés de hauts fonctionnaires, d'artistes ou de scientifiques, on dénombre 21,3 % de cadres dirigeants du secteur

privé⁽¹⁾. En 2023, un cinquième de ces décorés civils appartenait au monde des affaires. M. Arnault compte parmi les médaillés de 2024. Parmi les 352 civils qui ont reçu la Légion d'honneur au 1^{er} janvier de la même année, on compte M. Jean-Michel Darrois – avocat d'affaires qui a conseillé de nombreux grands groupes et participé à la campagne de M. Macron en 2017 – ou M^{me} Colette Lewiner, administratrice d'EDF et du groupe parapétrolier CGG, devenue grand officier, le deuxième grade le plus haut. « C'est comme un colonel qui passe général, confie-t-elle. Dans le petit monde des gens décorés, ça se sait, ça se voit. J'ai reçu beaucoup de félicitations, beaucoup d'invitations à déjeuner, à dîner, depuis. »

Sur les quarante présidents-directeurs généraux (PDG) des principales capitalisations boursières de la place de Paris (CAC 40), vingt-neuf ont reçu l'insigne. Quant au plus haut grade, la grand-croix, qui le mérite ? Entre 1804 et 2006, une écrasante majorité de militaires : au cours de cette période, seuls douze industriels, banquiers ou hommes d'affaires l'atteignent. Depuis 2007, treize personnalités y sont parvenues, soit davantage qu'en deux cent trois ans. En plus d'honorer le capitalisme, la Légion raconte son évolution. En 1990, le ministère de l'économie distinguait des chefs d'entreprise, des présidents de banque ; en 2021, il privilégie des associés de cabinets de conseil, des dirigeants de fonds d'investissement et de capital-risque. Le ministère de la défense ne décore que des militaires ou presque en 1990 ; désormais, il distingue des cadres de l'armement ou de l'aéronautique.

Persistance des codes de la chevalerie

NON loin de l'Assemblée nationale et du Quai d'Orsay, dans le somptueux hôtel particulier qui héberge la Légion d'honneur depuis deux siècles, les murs du bureau du grand chancelier – restauré grâce aux largesses de la famille Dassault – affichent les portraits du premier et du dernier grand maître de l'ordre : Napoléon Bonaparte – gigantesque – et M. Macron. Le titre revient toujours au chef de l'État. « Il faut distinguer l'insigne et le fait d'être membre d'un ordre, explique l'occupant des lieux, le général François Lecointre. C'est bien

* Journalistes.

dans cette idée que la Légion d'honneur a été créée, parce que c'était, au lendemain de la Révolution française, qui avait supprimé toute forme de distinction, le remplacement des ordres de chevalerie anciens fondés par les rois de France. »

Sous l'Ancien Régime, plusieurs ordres de chevalerie coexistent, comme celui de Saint-Louis, instauré par Louis XIV – qui requiert dix ans de services militaires et une preuve de baptême catholique, mais pas nécessairement de titre de noblesse. En août 1789, les révolutionnaires suppriment les ordres chevaleresques royaux, puis, en



SABIEN WITTEMAN. – « Cheese », de la série « Hommes d'affaires », 2012

© SABIEN WITTEMAN - SABIENWITTEMAN.COM

1795, la Constitution de l'an III déclare que « nul ne peut porter des marques distinctives qui rappellent des fonctions antérieurement exercées ou des services rendus ». Le premier consul Bonaparte veut, lui, rassembler l'élite du pays. « Je défie qu'on me montre une république ancienne ou moderne dans laquelle il n'y a pas eu de distinctions, lance-t-il le 8 mai 1802 à un conseiller d'État sceptique. On appelle cela des « hochets ». Eh bien, c'est avec des hochets que l'on mène les hommes⁽²⁾ ! » Le 19 mai, il crée la Légion d'honneur.

Son nom s'inspire de l'Antiquité romaine. Les soldats y étaient appelés « légionnaires », les honorati formaient une classe de fonctionnaires privilégiés. Le nouvel ordre opère une synthèse entre traditions et principes révolutionnaires. De l'accordéon reçue par le décoré lors de la cérémonie aux grades – chevalier, officier, commandeur, grand officier et grand-croix –, les codes de la chevalerie demeurent. « Il s'agit de créer une nouvelle élite, mais au sens positif du terme, une élite de mérite », estime M. Tom Dutheil, conservateur adjoint du Musée de la Légion d'honneur. Avant, il y avait la noblesse. Là, vous aurez une élite d'exemplarité. »

En l'espace de deux siècles, près d'un million de personnes ont été admises dans l'ordre de la Légion d'honneur, « plus élevée des distinctions nationales », comme le proclame son code adopté en 1962 à l'initiative du général Charles de Gaulle. Le nombre de décorés en vie a considérablement baissé, de plus de 320 000 au début des années 1960 – dont beaucoup de soldats des deux guerres mondiales – à moins de 80 000 aujourd'hui. La tendance est désormais de restreindre les effectifs des promotions, en particulier civils, afin de valoriser la décoration. Une réforme en ce sens est entrée en vigueur en 2018, à l'initiative de M. Macron. Le président Nicolas Sarkozy avait, lui, instauré la parité au sein des promotions civiles. Dès 2010, 49,9 % des décorés sont des femmes, contre 10,17 % en 1960⁽³⁾. Quant aux catégories socioprofessionnelles, le site de l'institution mentionne que « les promotions actuelles s'appliquent à mieux représenter le monde économique et à intégrer des chefs d'entreprise, des ingénieurs, des chercheurs, des techniciens, des professions libérales ou encore des acteurs de l'économie numérique ».

Faite chevalier en 2017 au sein du contingent du ministère de l'économie, M^{me} Pascale Dubois, alors directrice de la communication de l'équipementier aéronautique Safran, nous explique avoir fourni les pièces exigées l'année précédente. « Chaque année, une personne de la direction des relations institutionnelles est chargée de proposer des noms au président du groupe, qui tranche ensuite et contacte les candidats pour leur demander de constituer un dossier. » Deux autres ex-cadres de Safran décorées confirment la procédure. La pratique, qui tranche avec le discours de la grande chancellerie voulant que la Légion d'honneur ne se demande pas, se limite-t-elle aux groupes d'aéronautique ? « Je suis sûre que Bouygues fait la même chose, Total aussi », affirme M^{me} Dubois. Bouygues nous assure pourtant ne pas avoir de « politique établie en la matière », même si « semble

être dans l'ordre naturel des choses que des collaborateurs ou des dirigeants du groupe ayant œuvré, dans le cadre de leur activité professionnelle, en faveur de l'intérêt général et du rayonnement de la France soient choisis par les pouvoirs publics pour être honorés par cette décoration ». TotalEnergies n'a pas répondu à nos questions.

Les dirigeants d'entreprise ou les cadres supérieurs peuvent compter sur la force de leur réseau. Avoir fréquenté une grande école parmi les plus prestigieuses accroît les chances de décoration. M. Sarkozy et ses gouvernements ont par ailleurs décoré nombre de financeurs de la campagne présidentielle de 2007. À Bercy, M. Macron avait su se montrer très généreux en médailles. En deux ans, il en a distribué près de quatre cents, dont de futurs soutiens de sa campagne présidentielle de 2017 ; des étoiles montantes de la « start-up nation », comme l'entrepreneur-phare

des objets connectés Ludovic Le Moan ou le fondateur de BlaBlaCar Frédéric Mazzella.

« L'on compte [proportionnellement] plus de militaires, d'artistes, de fonctionnaires, moins d'ouvriers et d'employés que dans la population française », admettait en 2016 le général Jean-Louis Georgelin, grand chancelier d'alors. Cette inégalité flagrante remonte aux origines de la Légion d'honneur. À l'aube du XIX^e siècle, les employés domestiques en sont exclus ; les dossiers disciplinaires de l'époque montrent que « toute fonction plus ou moins synonyme de domesticité est dégradante, au sens propre du terme ; en accepter une oblige à renoncer à porter la décoration⁽⁴⁾ ». Sous le Second Empire, afin d'illustrer l'intérêt de Napoléon III pour la question du « paupérisme », la médaille des vieux serviteurs est créée, avant d'être transformée en 1886 en médaille d'honneur du travail, qui existe toujours.

« Une élite au service de l'intérêt général ?

UN siècle et demi plus tard, la situation n'a pas beaucoup évolué. Présidente du mouvement de lutte contre la pauvreté ATD Quart Monde, M^{me} Marie-Aleth Grard en a fait l'amère expérience. Elle-même chevalier de la Légion d'honneur, elle a été approchée en 2019 pour intégrer le conseil de l'ordre. En son sein, elle n'a cessé de présenter des profils de bénévoles depuis vingt ou trente ans dans des associations engagées contre la pauvreté qui, « malgré une vie extrêmement difficile, n'hésitent pas à défendre les droits d'autres personnes en faisant du plaidoyer ». Des militants au parcours souvent haché, parfois sans emploi pendant plusieurs décennies mais constants dans leur engagement social. Pour l'heure, la présidente de l'association a essayé un « taux de réussite de zéro ».

Interrogé sur la grande absence des classes populaires au sein de l'ordre, le général Lecointre met en avant les infirmiers et aides-soignants décorés en janvier 2021 au titre de la lutte contre le Covid-19. Sans préciser qu'ils ont tous été distingués... à titre posthume. Et, si M. Sarkozy a mis en place en 2008 un dispositif d'initiative citoyenne pour que cinquante personnes puissent proposer une décoration, afin de « multiplier les capteurs » et d'améliorer la « variété sociologique » des décorés, en 2015 seules dix-huit Légions d'honneur avaient été décernées à ce titre – il n'existe pas à notre connaissance de chiffres plus récents.

« Dans les critères de la vie associative, il faut qu'une personne ait eu des responsabilités de niveau national ou régional pour pouvoir commencer à imaginer être reçue dans l'ordre, avance le grand chancelier. Si vous êtes simple bénévole, je ne sais pas, d'Emmaüs, on n'ira pas étudier votre cas. On considère que vos services ne sont pas suffisamment éminents. » De même, le haut gradé estime qu'il n'y a pas de raison qu'un « simple » surveillant dans un

lycée, un « patron du bistrot du coin », un ouvrier en usine ou une femme de ménage décroche cette distinction en raison de son travail : « Sauf Stakhanov, donc dans un régime totalitaire, l'apport d'un ouvrier est moins évident que l'apport du patron de l'entreprise ou du patron de la filière. Un simple ouvrier, du fait qu'il soit ouvrier, il n'y a aucune chance qu'il ait un jour la Légion d'honneur, c'est clair. »

Le grand chancelier décrit les médaillés comme « une élite au service de la société », qui ne doit pas « écraser les autres, les regarder de haut. La Légion d'honneur, elle, n'apporte aucun autre avantage que celui d'être honoré, d'être distingué ». Les adhérents de la Société des membres de la Légion d'honneur peuvent tout de même séjourner à prix préférentiel au château du Val, à Saint-Germain-en-Laye. Les descendantes de décorés jouissent aussi d'un accès exclusif à un collège et à un lycée, à Saint-Denis. Les chercheurs Stéphane Benveniste, Renaud Coulomb et Marc Sangnier ont par ailleurs établi une « différence de rendement boursier les sept jours qui suivent le décret de Légion d'honneur » remis à un dirigeant d'entreprise, avec « une valorisation boursière supérieure, jusqu'à 0,5 % »⁽⁵⁾. Au XXI^e siècle, la Bourse canonise les nouveaux saints de la République.

(1) Stéphane Benveniste, Renaud Coulomb et Marc Sangnier, « The (market) value of state honors », Aix-Marseille School of Economics, document de travail, janvier 2022.

(2) Anne de Chefdebin et Bertrand Galimard Flavigny, *La Légion d'honneur. Un ordre au service de la nation*, Gallimard, Paris, 2017.

(3) Jean-Louis Georgelin, *La Légion d'honneur*, Dalloz, Paris, 2016.

(4) Bruno Dumons et Gilles Pollet (sous la dir. de), *La Fabrique de l'honneur. Les médailles et les décos en France. XIX^e-XX^e siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2009.

(5) Stéphane Benveniste, Renaud Coulomb et Marc Sangnier, *op. cit.*

(RÉ)INVENTER LE MULTILATÉRALISME : DÉFIS ET PERSPECTIVES

Mardi 25 mars 2025
14h30 - 18h15
Auditorium Le Monde
67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris

ENTRÉE GRATUITE, INSCRIPTION SUR WWW.IRIS-FRANCE.ORG

INVITATION COLLOQUE

MONDE diplomatique IRIS THE ASPIEN INSTITUTE FRANCE

COMMENT ÉVALUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES AUTOROUTES OU DES MÉGABASSINES ?

Grands projets, la politique de l'autruche

De nombreux aménagements font l'objet de contestation faute de débats sereins sur leurs avantages comme sur leurs inconvénients. La démocratie gagnerait à une évaluation contradictoire et argumentée de leurs impacts, des précautions ou des renoncements nécessaires. C'est le rôle des autorités environnementales, à l'échelle locale ou nationale. Mais leurs avis non contraignants restent le plus souvent ignorés.

PAR ESTELLE PEREIRA *

QUE penser du projet d'autoroute A69 reliant Castres à Toulouse ? Après l'avoir étudié en détail et de manière indépendante des parties prenantes, le constat de l'Autorité environnementale dite « nationale » (AE) – présidée par un membre de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable (Igedd) – est sévère : « De façon générale, ce projet routier, initié il y a plusieurs décennies, apparaît anachronique au regard des enjeux et ambitions actuels de sobriété, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution de l'air, d'arrêt de l'érosion de la biodiversité et de l'artificialisation du territoire, et d'évolution des pratiques de mobilité et leurs liens avec l'aménagement du territoire. La justification de raisons impératives d'intérêt public majeur du projet au regard de ses incidences sur les milieux naturels apparaît limitée. » Dans un document d'une trentaine de pages, le collège d'experts pointe également la faiblesse de l'analyse socio-économique ou des prévisions de trafic de la société concessionnaire Atosca. Mais l'avis rendu le 6 octobre 2022 n'a pas fait autorité... Cinq mois plus tard, les préfets de la Haute-Garonne et du Tarn autorisaient le lancement des travaux (1).

Les lacunes relevées dans l'évaluation environnementale de ce projet se retrouvent dans la plupart des dossiers, selon M. Philippe Ledenvic, qui présida l'AE de 2014 à 2022. « L'autorisation donnée à certains projets donne une impression d'érosion de l'Etat de droit au détriment de la protection de l'environnement », expliquait-il devant une commission d'enquête parlementaire le 26 mars 2024. Depuis la loi de protection de la nature de 1976, tous les projets susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement doivent pourtant faire l'objet d'une telle évaluation à la charge du maître d'ouvrage, qu'il soit public ou privé. La directive européenne « plans et programmes » de 2001 a étendu cette obligation aux documents de planification tels que les plans locaux d'urbanisme ou ceux de prévention des risques naturels.

Pour s'assurer du sérieux des études produites par les structures prestataires et garantir un regard impartial, les textes européens prévoient qu'une autorité environnementale indépendante apprécie leur qualité, afin d'éclairer les services instructeurs qui autorisent in fine les travaux. Ces avis synthétiques et accessibles constituent de précieux outils d'information. « L'AE est indissociable d'une évaluation digne de ce nom », soutient M. Jérôme Graefe, juriste pour France Nature Environnement (FNE), qui regroupe neuf mille associations de défense de l'environnement. C'est elle qui crédibilise les informations publiées par le maître d'ouvrage, dont les données sont produites par des bureaux d'études privés. »

Les membres de l'AE rédigent une centaine d'avis par an depuis le haut de la tour Séquoia, dans les locaux du ministère de la transition écologique à la Défense. Ils planchent sur les plus gros projets d'infrastructure de l'Etat, comme les autoroutes, les centrales nucléaires ou l'éolien en mer. Le collège d'experts est composé d'une douzaine de membres permanents de l'Igedd. Ces hauts fonctionnaires, ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts (IPEF) ou administrateurs de l'Etat, jouissent d'une totale indépendance dans la rédaction de leurs avis. Des membres associés les aident, comme

M. Serge Muller, chercheur et ancien président du Conseil national de la protection de la nature (CNPn), ou M. François Letourneau, vice-président du comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui publie notamment la liste des espèces en danger d'extinction.

« On imagine aisément que, s'il y avait une quelconque pression politique qui s'exerçait sur l'un de ces membres associés, cela se saurait rapidement, et les associations crieraient au scandale », assure M. Laurent Michel, actuel président de l'AE. La plupart du temps, un binôme rédige l'avis, « pour croiser les regards sur des dossiers qui font parfois

« Dans les faits, cette séquence est très peu respectée », analyse l'historien des sciences Benoît Dauguet, les aménageurs s'affranchissant le plus souvent de l'évitement et de la réduction. Elle n'en reste pas moins une sorte de principe moral sans lequel ce dispositif ne pourrait prétendre être autre chose qu'un simple « droit à détruire » (2). » La doctrine ERC n'est pas parvenue à endiguer le déclin de la biodiversité en France. Ni même à freiner le niveau d'artificialisation des sols, qui atteint, depuis 2016, une moyenne de 24 500 hectares par an, soit quatre terrains de football chaque heure.

Les dossiers d'échelle locale ou régionale (centrales photovoltaïques, routes départementales, stations d'épuration, plans locaux d'urbanisme, etc.) atterrissent sur le bureau des vingt missions régionales d'autorité environnementale (MRAE) qui couvrent le territoire métropolitain et l'outre-mer. Crées en 2016, elles font face à une augmentation sensible des demandes d'autorisation (+ 150 % entre 2018 et 2023).

De nombreux dossiers leur échappent avec la procédure contestée d'examen « au cas par cas » qui donne aux préfets l'initiative de soumettre ou non les projets à des études d'impact. Les textes européens prévoient pourtant que seules des autorités environnementales indépendantes réalisent ce premier fil-

non. Quand on dispense un maître d'œuvre de cette démarche, on lui fait plaisir, ainsi qu'au préfet à qui le gouvernement donne l'ordre d'accélérer les procédures. »

Au niveau national, seulement 12 % des dossiers relevant des MRAE étaient soumis à étude en 2022, alors que cela concernait 45 % de ceux relevant de l'AE. Selon FNE, à l'origine d'un long contentieux avec l'Etat pour la mise en place d'une véritable évaluation environnementale, trop de projets passent entre les mailles du filet. En outre, comme tous les services de l'Etat, les autorités environnementales subissent des coupes budgétaires et le manque de personnel. Des MRAE doivent ainsi émettre des avis tacites sans observation – 15 % des dossiers à l'échelle nationale en 2023, et jusqu'à

la moitié des plans et programmes des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne en 2019.

L'évaluation environnementale reste perçue par les aménageurs comme une procédure risquée, entraînant des délais inutiles. Dans un contexte de déni croissant des enjeux environnementaux, même les agences publiques (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie [Ademe], Office français de la biodiversité [OFB], Agence Bio) font l'objet d'attaques ces derniers mois dans les médias et chez une partie du personnel politique. Non sans une certaine démagogie, ce type de discours néglige le coût à terme de l'inaction. En 2021, un rapport de l'Igedd rappelait que les délais dans la mise en œuvre des projets tiennent principalement aux difficultés de financement et au processus de décision politique (3).

Des instances de concertation marginalisées

Si les avis n'ont pas de caractère contraignant, ils éclairent les commissaires enquêteurs dans le cadre de l'enquête publique « Vous avez des études d'impact qui font des centaines et des centaines de pages. Même si un résumé non technique est obligatoirement publié, il reste compliqué pour des commissaires enquêteurs qui ne sont pas des experts

complète Mme Marie-Céline Battesti, présidente de la Compagnie nationale des commissaires enquêteurs (CNPE).

L'activité des autorités environnementales doit par ailleurs concrétiser le principe constitutionnel de droit à l'information du public. Les manquements soulevés constituent un moyen de remettre en cause l'utilité d'un projet. « Si le maître d'œuvre n'a pas suffisamment revu sa copie et que l'on considère le projet comme trop néfaste pour l'environnement, nous pouvons nous appuyer sur l'avis pour déposer un recours », explique M. Graefe de FNE.

De mars 2010 à avril 2020, cent cinq décisions de cours administratives d'appel et du Conseil d'Etat faisaient référence à l'avis de l'AE (4). Ainsi, les associations FNE Midi-Pyrénées et Nordenve sont parvenues à faire annuler le plan local d'urbanisme intercommunal de Toulouse le 18 février 2022. Est-ce en raison de l'usage des avis dans le cadre de contentieux que les récentes lois tendent à amoindrir leur portée ? Le 8 avril 2020, un décret publié en pleine pandémie a autorisé les préfets à déroger à certaines normes réglementaires en passant outre une étude d'impact ou en restreignant la durée des enquêtes publiques. Plus récemment, la loi dite « industrie verte » du 23 octobre 2023 a autorisé l'ouverture d'une enquête avant la publication de l'avis pour les projets industriels. Dans la même veine, le discours sur la « simplification » et les « recours abusifs » a conduit à « réformer » le contentieux de l'urbanisme à travers la loi portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique dite « ELAN » de 2018, qui limite et complique les recours contre les permis de construire.

« Depuis plusieurs années, le gouvernement réduit le poids des instances de concertation et fait baisser le nombre de dossiers soumis à évaluation. C'est parce que le dialogue ne marche pas que nous tournons fatallement vers le contentieux », déplore Mme Morgane Piederrière, chargée de plaidoyer chez FNE. L'association regrette que le projet de loi d'orientation agricole enfonce le clou en déplaisant les atteintes aux espèces et habitats protégés pour les agriculteurs, tout en réduisant les délais accordés aux associations pour leurs recours contre les mégabassines ou les bâtiments d'élevage industriel (5). « Tout cela pousse seulement vers la radicalisation. Ce n'est pas parce qu'on empêche les gens d'agir en justice que l'on supprime les causes de mécontentement. » Face à un Etat plus soucieux des intérêts des porteurs de projet que de l'application du code de l'environnement, les associations comptent bien continuer à jouer leur rôle de vigie.

(1) « Avis de l'Autorité environnementale sur l'A69 entre Verfeil et Castres et la mise en 2×2 voies de l'A680 entre Castelmaurou et Verfeil – "LACT" Liaison autoroutière Castres-Toulouse (31-81) », 6 octobre 2022, www.igedd.developpement-durable.gouv.fr ; cf. aussi l'arrêté préfectoral du 2 mars 2023 portant autorisation environnementale pour le projet de mise à 2×2 voies de l'A680 entre Castelmaurou et Verfeil et l'arrêté interdépartemental du 1er mars 2023 portant autorisation concernant la liaison autoroutière de Verfeil à Castres, www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie

(2) Benoît Dauguet, *Mesures contre nature. Mythes et rouages de la compensation écologique*, Éditions Grevis, Caen, 2021.

(3) Jérôme Dietenhofer et al., « Modernisation de la participation du public et des procédures environnementales relatives à l'autorisation des projets et l'approbation des plans-programmes », Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), Paris, octobre 2021.

(4) Aude Farinetti, « L'influence contentieuse des avis de l'autorité environnementale », *Revue juridique de l'environnement*, hors-série, Strasbourg, 2024.

(5) Lire Alain Devalpo, « L'art des grands projets inutiles », et Serge Quadruppani, « Résistance dans la vallée », *Le Monde diplomatique*, respectivement août 2012 et décembre 2014.



TIGER TATEISHI. – « Fuji Hi-Way » (Autoroute Fuji), 1992

plusieurs milliers de pages », poursuit M. Michel. Les rapporteurs disposent de deux mois pour les projets et de trois mois pour les plans-programmes. Ils doivent éplucher les documents, se rendre sur le terrain et rédiger leur avis avant de le soumettre à la délibération de l'ensemble des membres.

Les experts vérifient la conformité des dossiers à la loi, notamment l'application de la doctrine « éviter, réduire, compenser » (ERC), colonne vertébrale du code de l'environnement élaboré en 2000. La loi du 8 août 2016 prévoit même l'« absence de perte nette de biodiversité ». Depuis, le porteur de projet doit détailler comment il compte éviter toute atteinte au milieu naturel ou, à défaut de pouvoir l'éviter, en réduire la portée, et, en dernier recours, la compenser.

trage des dossiers, afin qu'un ministre ou un préfet ne se retrouvent pas à la fois juge et partie. Le 15 juillet 2022, la Commission européenne a émis un avis motivé enjoignant à la France de s'aligner pleinement sur le droit communautaire et estimant que le « cas par cas » actuel « ne prévoit pas les garanties suffisantes pour faire en sorte que les autorités accomplissent leurs missions de manière objective ». Les fonctionnaires des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) doivent ainsi s'arranger de consignes à géométrie variable, explique un chef de service qui souhaite garder l'anonymat :

« Il nous arrive de décider de soumettre un projet à une étude d'impact ; nous faisons des propositions en ce sens, mais, une fois sur deux, on nous dit

de la biodiversité. L'avis des autorités environnementales permet d'avoir une idée de l'impact d'un projet », explique Mme Catherine Walery, commissaire enquêteuse dans les Hautes-Alpes. « Il n'est pas rare que je me serve de l'avis des autorités environnementales pour argumenter mes réserves sur un projet »,

La condition inhumaine

TENTER de présenter une vision globale du II^e millénaire, celle d'une histoire mondialisée, risque de bousculer nombre d'idées reçues.

Jusqu'au XVIII^e siècle, c'est l'Asie – Chine, Inde, Proche-Orient – et non l'Europe qui a été le centre du monde. Par sa situation, sa superficie, sa population, ses structures politiques, économiques, sociales et culturelles, et enfin par les événements qui s'y sont succédé. Seul l'ethnocentrisme des Occidentaux les empêche d'en prendre conscience et continue à les persuader du contraire. Par exemple, que l'Amérique fut « découverte » par Christophe Colomb en 1492, quand elle l'avait été quelque trente mille ans plus tôt par des populations venues d'Asie et de Sibérie, qui, depuis, n'avaient cessé d'y développer sociétés et civilisations (1). À cette aune, l'Europe aurait été « découverte » par les Arabes et les Berbères débarquant à Gibraltar en l'an 710. Pour les Occidentaux, l'histoire du millénaire est d'abord et toujours celle de l'Occident, et le reste du monde n'existe qu'à la marge, dans la mesure et le temps où ils entretiennent des rapports avec lui, le plus souvent de conquête et de domination brutales.

Ensuite, leurs relatives méconnaissances historiques, d'autant plus marquées que l'on s'éloigne dans le temps, les conduisent irrésistiblement à surexposer le XX^e siècle. Or ni la guerre totale ni les génocides, les massacres et les déportations massives de populations civiles ne sont des inventions récentes. Ils ont existé avant et ailleurs et ont été d'une ampleur comparable. À commencer par la destruction des Amérindiens. Si l'explosion de la population mondiale, passée en un siècle de 1,5 à 6 milliards d'habitants, celle des techniques, moyens et niveaux de production, de communication ou de destruction est sans précédent, il n'est pas sûr que le dernier siècle du millénaire soit l'*« âge des extrêmes »*, selon l'expression d'Eric Hobsbawm (2). Il est plus probable que celui-ci soit encore à venir.

L'histoire est une fable au service des puissants dont elle entretient indéfiniment la mémoire, négligeant le sort de l'immense majorité des humains. Ils ont fait l'histoire mais l'histoire les ignore. Sans eux, l'humanité ne pourrait survivre. Pour la nourrir, ils ont inlassablement, de génération en génération, défriché, arasé, asséché, irrigué, labouré, semé, planté, sélectionné et expérimenté des milliers de variétés de céréales, de légumineuses, d'arbres fruitiers, adaptés aux sols et aux climats, mais aussi domestiqué des animaux fournisseurs de produits laitiers, de viande, de cuirs et d'énergie pour toutes sortes de travaux, sans négliger de tirer le meilleur parti de tous les produits de la pêche. Ironie de l'histoire : ils ne sont pas autorisés à consommer les meilleurs fruits de leur travail, réservés à ceux qui les oppriment et n'ont rien produit. Au-delà, ils ont exploité les carrières de pierre, de marbre, et les mines, d'or, d'argent, de fer, de charbon, de plomb, de cuivre, façonnant une multitude d'objets utiles qui ne leur appartiennent pas le plus souvent, dont les magnifiques produits d'un artisanat, eux aussi réservés à leurs riches oppresseurs.

Ce sont eux qui ont bâti châteaux et places fortes, temples et mausolées, cathédrales, basiliques, mosquées, pagodes, et non ceux qui les ont accaparés. Louis XIV n'a pas construit Versailles, pas plus que Pierre I^{er} le Grand, Saint-Pétersbourg, ou l'empereur moghol Shâh Jahân, le Taj Mahal. Les uns et les autres auraient été bien incapables de bâtir le moindre muret de pierre sans qu'il s'écroule. Mais l'escroquerie perdure.

Jusqu'au XX^e siècle, plus de 90 % d'entre eux ont été des paysans rivaux à la terre et des artisans ruraux, avant que l'industrialisation et le développement technologique ne forcent à l'exode près de la moitié de la population mondiale vers des concentrations urbaines de plus en plus gigantesques, par générations successives. Le sort des uns et des autres n'a guère changé. Ils ont été et sont restés, presque toujours et partout, des victimes, soumis à une exploitation implacable et à la violence permanente exercée par une petite minorité de bourreaux prospérant sur l'échine des peuples.

Pour l'immense majorité, une vie misérable, courte et précaire, un travail épuisant, sans droits ni liberté, dans l'ignorance, la peur et les superstitions, à la merci des exactions et de l'arbitraire des puissants, ravagés par les guerres perpétuelles, les épidémies et les catastrophes périodiques.

Pour le petit nombre, empereurs et rois, princes et barons, sultans et khans, prélats et califes, chefs d'État et dictateurs, pères des peuples et grands témoiniers, la cohorte des parentèles, subordonnés et exécuteurs, chiens de guerre et nervis, affairistes et financiers, qui les servent et se servent, rien n'est trop beau. Une insatiable volonté de pouvoir et une cupidité effrénée les dressent en permanence les uns contre les autres pour le pillage des richesses et l'accaparement du bien commun.

Membre de la rédaction du « Monde diplomatique » pendant plus de vingt ans, Christian de Brie est décédé le 4 février 2023. Il avait entrepris ces dernières années une recherche au long cours sur l'histoire du II^e millénaire au prisme de « ceux qui ont fait l'histoire mais que l'histoire ignore ». Nous reproduisons ici l'introduction du livre qu'il n'a pas eu le temps de terminer.

PAR CHRISTIAN DE BRIE



SEBASTIÃO SALGADO. – L'arsenal de Brest, dans l'atelier du porte-avions « Charles de Gaulle », 1990

L'infime minorité qui, par la force brutale et le contrôle idéologique, prospère sur l'échine des peuples qu'elle domine et exploite n'a guère varié dans sa structure hiérarchisée au cours des siècles. À sa tête, une galerie de tyrans – au total à peine quelques milliers – qui se partagent le monde et se succèdent. Le monarque héréditaire est en effet le modèle dominant du millénaire. À quelques exceptions près : monarchie élective en Pologne ou dans le Saint-Empire romain germanique, cooptation dans l'Égypte des Mamelouks, république à Venise... Il perdure à la fin du XX^e siècle, au Proche-Orient, en Asie, et même, sous une forme certes constitutionnelle, dans plusieurs États membres de l'Union européenne. Des tyrans aux titres divers : empereur, roi, sultan, tsar, émir, basileus, khan, shah, shogun, généralissime, caudillo... Généralement, ils tiennent leur pouvoir de Dieu, le leur, quand ils ne sont pas eux-mêmes divinisés, pouvoir transmis héréditairement suivant des procédures variables et, depuis le XX^e siècle, pour une durée en principe limitée, par le suffrage universel plus ou moins manipulé. La permanence n'est pas garantie, et l'autorité suprême est souvent usurpée ou conquise par la force, le meurtre ou la trahison. Rares sont les dynasties qui se maintiennent plus de trois siècles : Capétiens, Habsbourg, Stuarts, Romanov en Europe, califat abbasside, sultans de l'Empire ottoman, mikados au Japon ou Salomoniens en Éthiopie.

*

« On peut tout faire
avec des baïonnettes
sauf s'asseoir dessus »

*

On trouve de tout parmi ces très grands qui ont dominé le monde. Bien peu sont recommandables. Parce qu'ils ont tous su s'entourer d'hagiographes, voués à l'édition de leurs exploits, surévalués voire inventés, ils ont traversé les temps sans trop de dommages pour leur réputation, et même les plus abominables trouvent chez les historiens et dans la mémoire des peuples quelque indulgence. Ils n'ont pas attendu les techniques modernes de communication, les experts, conseillers et autres *spin doctors* pour assurer avec efficacité leur promotion.

Par-delà la diversité des personnages et des destins, ils partagent quelques traits communs à tous ceux qui détiennent un pouvoir supérieur. Tout d'abord, la certitude d'être au-dessus du lot, non du fait des circonstances mais intrinsèquement : suffisance, arrogance, enflure, démesure, mégalo manie sont chez eux une seconde nature. Une certitude entretenue, jusqu'à la nausée, par la foule, craintive

et intéressée, de subordonnés et de courtisans qui les entourent et qui confortent le faste inoui dans lequel ils vivent. À tel point que nombre d'entre eux s'étonnent d'être mortels comme le moindre de leurs sujets, s'entourent de magiciens faiseurs de miracles, et que tous s'emploient à faire bâtir des mausolées ruineux pour l'édition des générations futures.

Ensuite, ils sont comme aux aguets, dans une crainte et une méfiance permanentes. À l'égard de leur entourage, y compris le plus proche et le plus fidèle, de leurs pairs et autres souverains, de leurs vassaux, de leur peuple. Crainte, souvent fondée, d'être assassiné ou destitué, des trahisons, des complots qui se fomentent, des alliances hostiles qui se nouent, des attaques-surprises, des coups d'État, rébellions, révoltes et révoltes. Pour tenter de les déjouer, ils espionnent, corrompent et prennent les devants en employant les procédés qu'ils redoutent.

Enfin, ils vivent dans une tension permanente pour la conservation, la consolidation, l'agrandissement, la transmission de leur pouvoir. Pour ce faire, rien de tel que la force, la guerre et la répression, que l'on ourdit, prépare, exécute avec plus ou moins de succès.

Le reste du temps, on chasse, beaucoup, ce qui longtemps est censé être une bonne préparation physique à la guerre, on s'affronte en tournois, joutes, défis, duels, puis on y préfère le jeu des grandes manœuvres militaires, moins risqué. On s'éblouit, s'enivre, et abreuve le monde alentour, jusqu'à la démesure, de faste, de fêtes, de festins, de jeux, de cérémonies, de sexe, dans une mise en scène protocolaire vouée au culte du souverain dont les cours des empereurs de Chine à Pékin, des Grands Moghols à Delhi, des basiliques puis sultans à Constantinople, de Louis XIV à Versailles ont laissé des témoignages édifiants. Nombre de nos petits maîtres contemporains ont gardé la nostalgie de ces ruineuses bouffonneries et ne résistent pas à la jouissance de les faire revivre à l'occasion.

Mais le souverain n'est rien sans les moyens d'exercer le pouvoir. Jusqu'à la formation et au développement des États modernes et de leur formidable bureaucratie, à l'efficacité renforcée par des techniques de contrôle

social de plus en plus perfectionnées, il ne peut s'appuyer que sur des forces réduites, à la fidélité jamais garantie. Une faiblesse compensée par la dépendance dans laquelle il s'emploie à les maintenir, l'enrichissement et les prébendes qu'il leur dispense, l'exercice de la violence ou de la terreur qu'il leur délègue.

Le premier cercle est constitué par la parentèle des princes du sang, frères, sœurs, épouses, enfants, petits-enfants, neveux et nièces, légitimes ou bâtards, qu'il faut pourvoir en fiefs, revenus et titres, en particulier militaires, et à qui il faut trouver des partis conformes à leur rang. En principe, leur sort est lié à celui du souverain, qu'ils ont tout intérêt à servir à moins que l'occasion se présente de prendre sa place. On aurait du mal à compter le nombre de parricides, infanticides, fratricides qui ensanglantent l'histoire des dynasties les mieux établies.

Vient ensuite la noria des grands seigneurs féodaux, leurs familles et obligés, à la vassalité plus ou moins solide, que l'on retrouve sous toutes les latitudes et à toutes les époques. Aptes à assurer leur pérennité, défendre et conforter leurs intérêts – parfois divergents de ceux du pouvoir royal à qui ils doivent une assistance –, d'autant plus marchandables que leur puissance et leur richesse égalent parfois celles du monarque.

Puis la foule des courtisans, quémanteurs cupides et parasites qui s'emploient à arracher quelque charge, rente ou privilège, pourvu qu'ils parviennent à approcher le maître.

Enfin les serviteurs de tous ordres qui ne tiennent leur position que de la confiance du monarque, instantanément révocables. Ministres, hauts fonctionnaires, gouverneurs, mandarins et vizirs, généraux et amiraux en chef, intendants et collecteurs d'impôts, jusqu'aux domestiques de la maison, du chambellan aux valets de chambre, en passant par les médecins apothicaires, les eunuques, la garde rapprochée, qui connaissent les faiblesses et les vices cachés du souverain, savent en tirer influence ou profit.

La puissance du tyran dépend largement de la force de ses armées. Elles sont l'objet de toute son attention, formées de nobles guerriers, de conscrits ou « volontaires » enrôlés de force, de mercenaires professionnels, équipés et dressés pour les guerres qu'il ne manquera pas d'entreprendre. Et de conduire souvent lui-même jusqu'au cœur de la mêlée, au péril de sa

(1) Cf. Pierre Miquel, *Les Mensonges de l'histoire*, Perrin, Paris, 2008.

(2) Cf. Eric J. Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes*, Complexe - *Le Monde diplomatique*, Paris, 1999 ; réédité sous le titre *L'Ère des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle (1914-1991)*, Agone, Marseille, 2020.



© SEBASTIÃO SALGADO

SEBASTIÃO SALGADO. – Coupe de la canne à sucre, province de La Havane, Cuba, 1988

vie, du moins dans les premiers siècles, avant de se tenir prudemment à distance. Parmi elles se trouvent toujours des corps d'élite, réputés et récompensés pour leur efficacité au combat, leur féroce et la terreur qu'ils inspirent, leur dévouement au pouvoir en place : Horde d'or, janissaires, mamelouks, samouraïs, sikhs, Gurkhas et, plus près de nous, marines, parachutistes, Waffen-SS, troupes de choc.

Parce que l'*«on peut tout faire avec des baïonnettes sauf s'asseoir dessus»*, selon la formule parfois attribuée à Napoléon Bonaparte, il faut au tyran une police attachée à son service. Chargée de surveiller, espionner, arrêter, confondre, enfermer, déporter, liquider les ennemis et faux amis du régime. Un travail sale dans lequel se sont distingués un peu partout quelques exécuteurs des basses œuvres, leurs nervis, sicaires, barbouzes, escadrons de la mort, miliciens, agents de la Gestapo, du Guépéou ou de l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA).

*

Manipulation des masses et maintien du citoyen dans une soumission volontaire

*

Reste, ce qui n'est pas le moindre, le contrôle des esprits et des âmes. C'est la tâche du pouvoir religieux, intimement lié au temporel, quand il n'est pas confondu avec lui. Il est présent partout, à toutes les époques, sous toutes les formes. Monothéiste ou polythéiste, structuré ou non en Églises et clergés. Sa fonction est de faire accepter et légitimer la soumission à l'ordre établi. Qu'il soit chrétien, musulman, hindouiste, bouddhiste, confucianiste, taoïste, l'homme doit accepter sa condition au cours de sa courte vie sur terre et se préparer à celle qui l'attend au-delà. Pris au berceau, enfermé dans un filet de croyances dont il n'a pas les moyens d'enfuir, sa vie réglée par les prières, les cérémonies, les incantations, les pèlerinages, encadré par un réseau serré de praticiens, drainé en foule dans des lieux de culte couverts d'or, de pierreries, de marbre et de pourpre si éloignés de sa condition, comment et pourquoi n'aurait-il pas la foi ? D'autant que toute velléité de doute, de contestation ou de révolte est immédiatement dénoncée et violemment réprimée.

On a peine à croire qu'au cours d'un millénaire marqué d'évolutions et de bouleversements sans précédents, dans un monde aux peuples si divers, la finalité et la structure du pouvoir confisqué par une infime minorité soient restées à peu près partout sensiblement les mêmes. On serait tenté de penser qu'il n'en est rien, au moins au regard de la période la plus récente et des sociétés occidentales, là où se sont développés des États de droit, un pouvoir démocratisé, des droits et libertés reconnus, des conditions de vie décentes pour le plus grand nombre. À voir. D'abord, dans nombre de pays ces conquêtes sont plus formelles que réelles et n'ont guère changé le sort du plus grand nombre. Dans les plus riches et les mieux pourvus, les techniques d'encadrement et de contrôle social, de manipulation des masses par les médias sont si perfectionnées et efficaces qu'elles maintiennent le citoyen-sujet dans une soumission volontaire. Quant aux «barons voleurs» (3) du capitalisme financier, industriel et commercial qui, depuis le XIX^e siècle ont pris la place des seigneurs d'antan, ils ont reconstitué des féodalités plus conquérantes, dominatrices et aussi dénuées de scrupules que les anciennes.

Dernier constat, un trait commun partagé par les privilégiés qui figurent ou se raccrochent au camp des bourreaux, monopolisant pouvoir et richesses : l'immense mépris dans lequel ils tiennent ceux qui n'en font pas partie, soit l'immense majorité – presque tous ignares, grossiers, sales

et puants, mal vêtus, entassés dans des masures ou taudis. Difficile de les considérer comme des frères, plus encore de les traiter comme tels. Tout en eux semble justifier leur situation de victimes. Ils représentent environ 90 % des humains ayant vécu durant le millénaire. Répartis sur tous les continents, dans des proportions qui ont varié sans radicalement changer au cours de la période, autant que les évaluations permettent d'en juger de près des deux tiers. La grande majorité de la population mondiale a vécu en Asie : 65 % au début du millénaire, 60 % à la fin ; environ 15 % en Europe (avec une pointe à 25 % au XIX^e siècle, suivie d'une baisse à 12 % au XX^e siècle) ; presque autant en Afrique (avec une chute à moins de 10 % au XIX^e siècle). Seule l'Amérique

a vu sa part dans la population mondiale varier sensiblement : de 5 % au début du millénaire, 10 % au XV^e siècle, elle chute à 1,5 % au XVIII^e siècle (effet du génocide des Amérindiens), pour atteindre près de 15 % en l'an 2000.

Partout, les taux de natalité et de mortalité, surtout infantile, sont élevés et la durée de vie moyenne tourne autour de 25-30 ans. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle et surtout au XX^e siècle que la tendance s'inverse, d'abord en Europe et en Amérique du Nord. Le décalage dans le temps entre la baisse de la mortalité infantile d'une part et le ralentissement de la natalité d'autre part expliquent l'explosion démographique du dernier siècle de notre ère, au cours duquel auront vécu autant de personnes qu'au cours des sept premiers.

Globalement 80 à 90 % de ces populations sont restées rurales, jusqu'au XIX^e siècle, à partir duquel l'urbanisation s'est accélérée jusqu'à drainer environ 50 % de la population mondiale à la fin du millénaire (4). Ces ruraux sont des paysans. Tous vivent de l'exploitation de la terre et de l'élevage, accessoirement de la pêche et de la chasse. Dans des conditions géophysiques et climatiques certes extrêmement variables. Par contre, et paradoxalement, leurs conditions sociales présentent un certain nombre de traits communs que l'on retrouve à peu près partout à toutes les époques.

Dans la majorité des cas, ils ne disposent pas librement du produit de leur travail. Celui-ci est en grande partie, de la moitié aux deux tiers, autoritairement prélevé, le plus souvent en nature, pour le compte des propriétaires fonciers, clercs ou laïques, et du monarque, sous de multiples formes (rentes, cens, droits, taxes...), généralement par l'intermédiaire de régisseurs et collecteurs de redevances et impôts, brutaux et sans scrupule, qui en profitent pour s'enrichir, à leurs dépens et à ceux de leurs maîtres. C'est le cas dans presque toute l'Asie comme dans la plupart des pays d'Europe.

Ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes, leur force de travail et leur savoir pour entretenir, améliorer, perfectionner leurs moyens et techniques de production ; ce qu'ils ont su faire, partout, avec persévérance et ingéniosité, pour le plus grand profit de la minorité qui les exploite.

Enfin, ils sont corvéables à merci, enrôlés durant des jours, des mois ou des années, pour des travaux décidés par d'autres : forteresses, châteaux et lieux de culte, murailles et fossés, ports, canaux et routes ; défrichement de forêts et assèchement de marais, dans des conditions souvent épouvantables.

Nombre d'entre eux sont dans des situations pires encore : esclaves et serfs, propriété de leurs maîtres, pour des générations, qui peuvent en user et abuser (5). Des persécutions spécifiques, localisées ou temporelles, frappent des catégories de population en raison de l'ethnie, des croyances, religieuses ou politiques, d'une maladie, d'une marginalité : infidèles, mécréants, renégats, Juifs, intouchables, déviationnistes, lépreux, homosexuels...

Et, par-dessus tout, le sort des femmes, victimes de tous les hommes, y compris de ceux qui partagent leur sort, soumises et exploitées sans vergogne (6). Procrant en moyenne une dizaine d'enfants, à raison d'un tous les dix-huit mois, souvent dès la puberté, dont une bonne moitié est vouée à disparaître avant l'âge de 5 ans, laissant la mère éprouvée et déformée avant 30 ans, quand elle ne meurt pas en couches, elle a la charge de les nourrir et de les élever. À elle, par ailleurs, l'entretien du feu et du foyer, l'approvisionnement en eau, les travaux ménagers... S'y ajoute le plus souvent la participation régulière ou épisodique aux travaux des champs, à l'élevage des animaux domestiques, aux corvées collectives. Ou encore des heures de filature, couture, broderie pour le compte de commanditaires exigeants et un revenu dérisoire.

Quant aux enfants, mis dès l'âge de 5 ans au labeur plutôt qu'à l'école, qui durant la plus grande partie du millénaire n'existe presque nulle part, soumis sans ménagement à un dur apprentissage et à l'autorité des aînés, ou placés hors du foyer, loués voire vendus, ils sont bons pour tous les travaux bien avant l'âge adulte, les filles n'étant pas mieux traitées que les garçons. On les retrouvera à l'époque industrielle, dans les deux derniers siècles, en grand nombre, dans les mines, les filatures, les plantations..., jusqu'à la fin du millénaire, où trois cents millions d'entre eux étaient encore à la tâche. Dès le départ, ils ont rejoint le prolétariat déporté des campagnes. Lequel, enfermé dans les manufactures et les concentrations urbaines, n'a pas connu une vie meilleure que les générations précédentes, à moins qu'il n'ait pu, après d'interminables luttes, arracher quelques droits, toujours remis en question.

S'il est vrai que ceux qui ignorent l'histoire sont condamnés à la revivre, on a tout intérêt à y regarder de près. Longtemps traitée comme une succession d'événements où des érudits stipendiés puisaient à leur guise de quoi bâtrir des récits épiques à la gloire des puissants, plus tard des nations, qui encombrent notre mémoire, elle a superbement ignoré 90 % des populations, celles des petites gens, des humbles et des pauvres, de tous ceux qui en réalité ont fait l'histoire. Se voulant depuis un siècle plus scientifique qu'épicique, il lui reste un long chemin à parcourir pour tenter de connaître notre condition passée.

CHRISTIAN DE BRIE.

(3) Lire Howard Zinn, «Au temps des «barons voleurs»», *Le Monde diplomatique*, septembre 2002.

(4) Georges Duby et Armand Wallon (sous la dir. de), *Histoire de la France rurale*, Seuil, Paris, 1982 (1^{re} éd. : 1975-1977) ; Points, Paris, 1996-2018.

(5) Cf. Martin Monestier, *Les Enfants esclaves. L'enfer quotidien de 300 millions d'enfants*, Le Cherche Midi, Paris, 1998 (1^{re} éd. : 1978).

(6) Cf. Arlette Farge et Natalie Zemon Davis (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome III. XVI^e-XVIII^e siècle*, Plon, Paris, 2002 (1^{re} éd. : 1991).



© SEBASTIÃO SALGADO

SEBASTIÃO SALGADO. – Chantier du canal du Rajasthan, Inde, 1990



EUROPE	ASIE	HISTOIRE
TRAVAILLEUSES DE LA RÉSISTANCE. Les classes populaires face à la guerre. – Daria Saburova <i>Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine, 2024, 256 pages, 17 euros.</i> <p>Avec sa notion de « travail de la résistance », Daria Saburova entreprend de décrire les modes d'organisation de la société ukrainienne face à l'agression russe. Le contingent de civils qui œuvre derrière la ligne de front représente une partie significative du travail de soutien aux soldats. Sans elles, le combat serait, selon la sociologue, d'ores et déjà perdu. Par le biais de nombreux entretiens, elle décrypte les inégalités de genre, de classe, ainsi que les frictions identitaires qui caractérisent la société en guerre. Afin de s'affranchir de l'héritage soviétique, l'intelligentsia a mené de nombreuses réformes structurelles. Mais, en cherchant à dénouer toute forme d'attaché à la culture russe, bien ancrée dans certaines régions, l'État participe à la marginalisation de citoyens considérés comme « de seconde zone », pourtant actifs dans l'effort de guerre. Parmi eux, les locuteurs du <i>souryjk</i> – un argot qui mêle les deux langues –, dont la position subalterne témoigne des effets de la doxa nationaliste.</p> <p>ENZO JACQUES LE BRAS</p>	LA CORÉE DU SUD EN CENT QUESTIONS. La tyrannie de l'excellence. – Juliette Morillot <i>Tallandier, Paris, 2024, 416 pages, 11 euros.</i> <p>Alors qu'une partie de la planète dévore la seconde saison de la série sud-coréenne <i>Squid Game</i> et que le monde a assisté, un peu médisé, à la tentative de coup d'État du président Yoon Suk-yeol début décembre 2024 – aujourd'hui en détention et sous le coup d'une procédure de destitution –, il est souvent difficile de trouver des éléments pour comprendre la Corée du Sud, sur la Toile ou en librairies. Juliette Morillot, qui avait, jusqu'à présent, davantage écrit sur la Corée du Nord, propose un bon outil de vulgarisation ici réédité en poche. L'approche thématique permet tout autant une lecture en continu que fractionnée, pour une plongée dans l'histoire de la péninsule, dans sa culture et dans les enjeux économiques, géopolitiques et sociaux de la partie sud. Un bémol, tout de même : on regrette certains raccourcis voire quelques angles morts, en particulier le peu de place accordée à la relation aux États-Unis.</p> <p>FLÔ BOUILLOUX</p>	POMPÉI, LA MAGIE DES RUINES. Un voyage dans les rues de la cité antique. – Gabriel Zuchtriegel <i>Alisio, Paris, 2024, 204 pages, 21,90 euros.</i> <p>Un savant et sensible « voyage à travers le temps », voilà ce à quoi convie l'auteur, directeur du parc archéologique de Pompéi. C'est bien en l'occurrence une archéologie qui est proposée, mais des émotions : depuis le fameux syndrome de Stendhal (une overdose pour ainsi dire de beauté) jusqu'à celui du collectionneur de vestiges, du pèlerin spirituel, du sujet soumis au vertige de la réincarnation (ainsi dans la <i>Gradiva</i> de Wilhelm Jensen, un texte qu'analyse Sigmund Freud), aux rêves littéraires où l'acquisition de connaissances – innombrables sont les récits des ruines, pour paraphraser Roland Barthes. À l'archéologie contemporaine, de plus en plus expérimentale et technique, s'oppose une subjectivation continue. « Ce n'est pas donc qu'en champ de fouilles. Laville est un théâtre singulier », résume le directeur de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), Dominique Garcia, dans sa préface. L'ouvrage, splendidement illustré, est aussi une recherche minutieuse qui revisite Pompéi, de la vie quotidienne aux cultes, et l'éclaire.</p> <p>MICHEL GALY</p>
GÉOPOLITIQUE	EN TRAIN AU JAPON. – Aimie Eliot <i>Gallimard, Paris, 2024, 224 pages, 25 euros.</i> <p>Le train est le principal mode de déplacement dans les zones urbaines au Japon. Le réseau ferroviaire, qui compte trente mille kilomètres, permet de se rendre dans les endroits les plus reculés de l'Archipel. Aimie Eliot, journaliste indépendante établie à Tokyo depuis douze ans, raconte ses pérégrinations via ce mode de transport, de Hokkaido à Kyushu. Les itinéraires choisis dévoilent le Japon des villes, mais surtout le Japon rural. Les campagnes nipponnes ont la réputation d'être en déclin, peuplées seulement de seniors. L'auteure y découvre pourtant des groupes qui savent inventer pour survivre. Ainsi, sur la péninsule de Kii, dans le sud-est de Honshu, elle rencontre la communauté des pêcheuses en apnée, les <i>ama</i>, 70 ans de moyenne d'âge. Sans doute vont-elles disparaître, mais elles tentent de transmettre leur passion en formant les nouvelles générations à la biodiversité marine. Eliot se rend également à Kamikatsu, un village situé dans les montagnes de Shikoku. Ce bourg de moins de deux mille habitants se distingue pour être parvenu à recycler 80 % de ses déchets (contre 20 % en moyenne dans le pays).</p> <p>ÉMILIE GUYONNET</p>	ERINNERUNGEN EINES KGB-AGENTEN. Kontexte des Mordes an Stepan Bandera und Lew Rebet. – Bogdan Staschinski <i>De Gruyter, Berlin, 2024, 322 pages, 109,95 euros.</i> <p>Découvertes par l'historien Grzegorz Rosoliński-Liebe dans les archives du service de renseignement allemand (BND), les Mémoires de l'agent du KGB Bogdan Staschinski relatent les assassinats des nationalistes ukrainiens Lev Rebet en 1957 et Stepan Bandera en 1959 – qu'il commis. Il est en Allemagne de l'Est quand, peu avant l'érection du Mur en août 1961, il passe à l'Ouest. Il rapporte à l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA) les meurtres dont il fut responsable en Allemagne de l'Ouest en tant qu'agent du KGB. La CIA ne le croit pas et le remet au BND, qui enquête. Condamné à huit ans de prison, il n'en effectua que la moitié. Selon Rosoliński-Liebe, cette faible peine s'expliquerait par l'anticommunisme du président du tribunal, un ex-nazi : un transfuge soviétique, plaidant la pression du KGB, devait susciter sa clémence. Ce jugement permit à d'anciens nazis d'évoquer à leur tour l'argument de la pression pour justifier leur participation aux crimes du III^e Reich. Dans ses Mémoires, Staschinski souligne combien le rôle de Bandera dans la persécution des Juifs ukrainiens l'avait convaincu du bien-fondé de sa mission.</p> <p>SONIA COMBE</p>
ÉCONOMIE	INDIRA GANDHI. Mère de l'Inde. – François Gautier <i>Perrin, Paris, 2024, 352 pages, 23 euros.</i> <p>En Inde, bien avant l'arrivée au pouvoir de M. Narendra Modi, l'autoritarisme prenait déjà racine. Entre 1966 et 1984, Indira Gandhi, fille de Jawaharlal Nehru, gouverne à quatre reprises sous la bannière du Parti du Congrès. Après avoir suivi la ligne soviétique de son père, la « mère de l'Inde » décrète l'état d'urgence en 1975 et s'engage dans une dérive despote : mise au pas de l'opposition, campagnes massives de stérilisations forcées et évacuation coercitive de bidonvilles à New Delhi. Quarante ans après son assassinat par ses deux gardes du corps sikhs, cette biographie truffée d'anecdotes chronique les coulisses de sa vie privée et politique. Sous la plume de François Gautier, la saga des Nehru-Gandhi prend des allures de feuilleton téléviséollywoodien, chahutée par son lot d'intrigues amoureuses. Mais, à la lecture de ce portrait d'une « femme remarquable », on est aussi frappé par la disposition du journaliste à alerter sur le « fléau » séparatiste qui agite aujourd'hui le sous-continent, et qui préoccupe tant M. Modi. L'auteur de l'ouvrage ne cache pas sa sympathie pour l'actuel premier ministre indien.</p> <p>ROBINSON JOUSNI</p>	UN FOU À LA MAISON BLANCHE. – Patrick Weil <i>Odile Jacob, Paris, 2024, 512 pages, 12,50 euros.</i> <p>Dans quelle mesure les caractéristiques personnelles des dirigeants façonnent-elles l'histoire politique ? Question centrale à l'heure où elles saturent le commentaire médiatique. S'appuyant sur un manuscrit corrigé par William C. Bullitt et Sigmund Freud, Patrick Weil retrace le parcours du démocrate Thomas Woodrow Wilson, président des États-Unis de 1913 à 1921. Selon l'analyse freudienne à laquelle Bullitt s'efforce de donner corps, les perturbations intimes de Wilson auraient scellé l'échec du traité de Versailles. Diplomate aventureur, fasciné par la psychanalyse à une époque où les hommes de pouvoir se veulent aussi hommes de culture, Bullitt traverse le siècle : renié par Wilson, il rencontre Lénine, croise Winston Churchill et Joseph Staline, correspond avec le général Charles de Gaulle et finit par conseiller Richard Nixon. Freud, quant à lui, se montre un observateur attentif des enjeux internationaux. Soudant les liens entre pulsions et intérêts, calculs et affects, l'ouvrage offre un éclairage original sur les relations ambiguës entre les États-Unis et l'Europe – et sur celles, tout aussi ambiguës, entre les États-Unis et la jeune URSS.</p> <p>MARTIN BARNAY</p>
LA HAINE DES FONCTIONNAIRES. – Julie Gervais, Claire Lemercier et Willy Pelletier <i>Éditions Amsterdam, Paris, 2024, 260 pages, 18 euros.</i> <p>Dans leur essai, savant et incisif, les sociologues Julie Gervais et Willy Pelletier et l'historienne Claire Lemercier explicitent la double acceptation de la « haine des fonctionnaires ». Comment, d'une part, l'antimérite contre les « ronds-de-cuir », typique de la bourgeoisie d'affaires au xix^e siècle, est désormais reprise dans les classes populaires, notamment par ceux qui font l'expérience de la dégradation des services publics. Et, d'autre part, pourquoi les agents investis d'une fonction qui a trait à l'intérêt général (tous ne sont pas des fonctionnaires) ont de bonnes raisons d'être en colère, en particulier contre ceux qui leur commandent une énième « réforme », avant de rejoindre les états-majors de (grandes) entreprises qui les payent grassement. Les auteurs démontent des idées reçues et fournissent des informations fiables. Ils prennent aussi la peine de faire comprendre les enjeux d'un statut, pilier de l'État de droit, qui, en imposant des obligations de probité et des garanties d'indépendance vis-à-vis des possédants et des gouvernements, protège fonctionnaires et usagers des services publics contre le favoritisme et l'arbitraire. Ce qui n'est pas rien.</p> <p>GILLES LUCAS</p>	ÉCOLOGIE	<h2>Philosophie de la nature ou sciences de la terre</h2> <p>L'HISTORIEN des sciences Sébastien Dutreuil consacre un imposant ouvrage à « Gaïa » (1). Empruntant son nom à la déesse grecque de la Terre, cette notion est utilisée pour désigner le système autorégulé regroupant l'ensemble des interactions entre les êtres vivants et leur environnement global. « L'histoire de Gaïa est celle de la constitution de cette nouvelle planète et de ses effets scientifiques, philosophiques, culturels et politiques ». La « Terre vivante », expose Dutreuil, est autant une hypothèse qu'un nouveau programme de recherche ancré depuis plusieurs décennies au cœur des sciences du système Terre (SST). Au-delà de la figure parfois ambiguë de l'un de ses principaux théoriciens, James Lovelock, à la fois entrepreneur et savant, Dutreuil reconstitue minutieusement les nombreuses controverses scientifiques qui ont permis de promouvoir Gaïa comme une « philosophie de la nature alternative à une modernité responsable de la crise contemporaine » : la science moderne est ainsi rendue coupable d'une vision mécanique de la nature, qu'il s'agirait seulement de dominer et de gérer comme une ressource. Si l'hypothèse Gaïa – à l'origine de l'International Geosphere Biosphere Programme (IGBP, 1987-2015), d'où naîtront les thèses de l'anthropocène et du point de bascule – a eu une influence sur les façons de penser l'environnement et en particulier sur la vision d'un nouveau régime climatique, le livre de Dutreuil permet surtout de mesurer l'ampleur du bouleversement des savoirs dans le domaine des sciences de la Terre.</p> <p>Le recours à Gaïa peut ainsi être articulé à la notion de zone critique : issue de la transformation des minéraux au contact de l'oxygène, du dioxyde de carbone et de l'eau à la surface de la Terre, la zone critique est en quelque sorte le siège de la vie, au sens où elle définit des conditions d'habitabilité très spécifiques, qui sont exposées avec clarté et précision par le géochimiste Jérôme Gaillardet (2). La mise à disposition de ces savoirs révèle que l'écologie a sans doute moins besoin de métaphores « terrestres » que d'une autre diffusion des sciences de la Terre, susceptible d'alimenter des réflexions collectives sur les politiques du vivant à partir de la compréhension des cycles biogéochimiques.</p> <p>Plutôt qu'une remise en cause de l'objectivité scientifique telle qu'elle est pratiquée dans certaines pensées de l'écologie, ces deux livres rappellent la nécessité de défendre des infrastructures de recherche communes contre la science pratiquée de façon individuelle et concurrentielle, pour explorer cette interface instable, en permanente transformation et pourtant indispensable à l'habitabilité de la planète, conçue comme un effet des interactions du vivant et des milieux abiotiques (c'est-à-dire où la vie est impossible) au sein de la zone critique. Au moment où les institutions de recherche font l'objet d'attaques sans précédent contre leur autonomie, les politiques du savoir et de leur diffusion se révèlent plus que jamais un point d'ancre indispensable des politiques écologiques.</p> <p>FRANCK POUPEAU.</p> <p>(1) Sébastien Dutreuil, <i>Gaïa, Terre vivante. Histoire d'une nouvelle conception de la Terre</i>, La Découverte, Paris, 2024, 512 pages, 25 euros. (2) Jérôme Gaillardet, <i>La Terre habitable. Ou l'épopée de la zone critique</i>, La Découverte, Paris, 2024, 256 pages, 22 euros.</p>

LITTÉRATURES

Glasgow l'imaginaire

Lanark.

Une vie en quatre livres
d'Alasdair Gray

Traduit de l'anglais (Écosse)
par Céline Schwaller,
Métaillé, Paris, 2024,
848 pages, 14,90 euros.

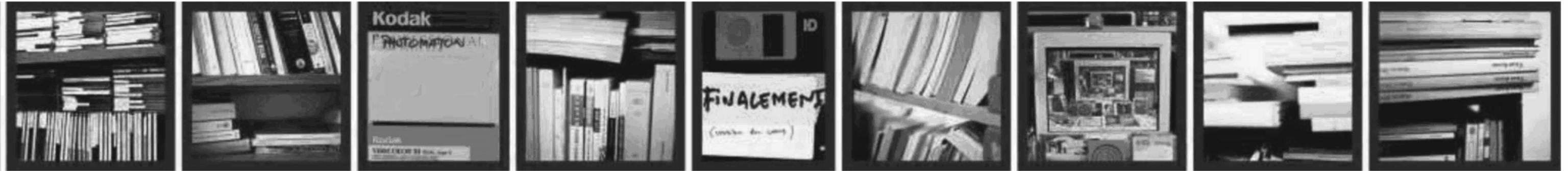


R

ARES sont les écrivains qui parviennent, en une fiction, à faire cohabiter des univers et des genres littéraires divers voire divergents, à l'instar de l'Irlandais James Joyce. L'Écossais Alasdair Gray (1934-2019) fait partie de ce club très fermé. Son premier roman, *Lanark*, initialement publié en 1981 et auquel il avait travaillé pendant au moins une décennie, est considéré comme une œuvre majeure de la littérature anglo-saxonne du xx^e siècle, et sa réédition en poche, près de vingt-cinq ans après sa première parution en France, est remarquablement bienvenue. Celui qu'Anthony Burgess, l'auteur de *L'Orange mécanique*, a salué comme « le meilleur romancier écossais depuis Walter Scott » s'autorise, en faisant de *Lanark*, son héros, un errant et un amnésique, une liberté rare : franchir toutes les frontières psychogéographiques, créant d'étonnantes labyrinthes dans lesquels il va perdre et retrouver les lecteurs. Ainsi que les principaux personnages, dont Rima, à la fois muse, amante et amie de Lanark, et Sludden – avec lequel il a noué une camaraderie interlope dans un rade tout aussi interlope –, parmi tant d'autres figures qui traînent dans la ville étrange où s'est réveillé un Lanark vierge de tout passé. Une sorte de cité des choses égarées, comme le brouillon d'une ville plus vraisemblable. Y sévissent pénuries, arbitraire, pouvoirs délinquents qui se croient absolu... et toutes sortes de pathologies énigmatiques comme celle de la « maladie du dragon » qui frappe le héros et ses proches. Alors, comme il faut bien trouver une issue, pourquoi pas le suicide ? Qui – raté ou réussi, on ne sait – va mener Lanark à l'Institut, une clinique surprenante où l'on peut entendre des appels inattendus : « Une salamandre explosera en chambre 11 approximativement à 15 h 15. » Il échange, sans s'en rendre compte, un univers contre un autre. Une chance, il y rencontrera l'une des nombreuses femmes de ses vies, et un nommé Oracle, qui lui contera son vrai passé. Dans sa vie « réelle », Lanark s'appelait Duncan Thaw, né un peu avant la seconde guerre mondiale. Étudiant aux Beaux-Arts, rêveur impénitent, masturbateur frénétique-asthmatique, jeune homme obstiné persuadé de son talent, et natif de Glasgow. « Une ville où personne ne s'imaginera vivre », dit-on. Une ville bâtie sur la lutte des classes, et de laquelle suintent pauvreté et ennui.

Glasgow n'était toutefois qu'une étape. Et quand il se réveille, à la fin du récit d'Oracle, il est toujours à l'Institut. Pour en partir, il empruntera la « zone intercalendricale », un chemin compliqué où il est facile de se perdre, et d'en être heureux... Comme si peu importait le but, qui s'avérera être la ville d'Unthank, que Lanark doit protéger face à des puissances économiques et politiques dénuées de scrupules. Les quatre livres du sous-titre se présentent dans le désordre, offrant un épilogue où le protagoniste et l'auteur discutent, énonçant avec obligeance les emprunts divers à des titres fameux, pèle-mêle allégrément univers réaliste, fantaisie allégorique, humour foldingue. Ce roman se situe dans la lignée d'un certain genre de réalisme fantastique, joueur et inventif... Il suscite chez le lecteur une étrange jubilation, comme inscrite en creux, là où se niche le chaotisme du monde.

ARNAUD DE MONTJOYE.



DU MONDE

Dans la Sicile d'Orphée

La Divine Forêt
de Giuseppe Bonaviri

Traduit de l'italien par Uccio
Esposito Torrigiani, *La Barque*,
Rennes, 2024, 176 pages, 23 euros.

GIUSEPPE BONAVIRI (1924-2009) fait partie de ces écrivains dont l'œuvre a suscité l'enthousiasme de ses pairs, avant de disparaître dans un semi-oubli. Dès 1954, Elio Vittorini avait salué la parution de son premier roman *Il sarto della stradalunga* (*Le Tailleur de la grand-rue*, Denoël, 1978), portrait cosmique de la vie d'un village de Sicile. Bonaviri a été largement traduit en français depuis les années 1970, mais cela n'a pas suffi à faire découvrir l'œuvre foisonnante – mêlant romans, poèmes, nouvelles et contes – de cet écrivain à la langue singulière, emplie de vivacité musicale, de fantaisie et d'érudition joyeuse. *La Divine Forêt* ressort dans une traduction revue et complétée, et cette parution fait (avouons-le) un bien fou, dans un paysage littéraire actuel assez largement dystopique, déprimé et moraliste.

Comme souvent chez Bonaviri, le roman – paru en 1969 en Italie – a pour centre Mineo, village perché de la province de Catane, lieu de naissance de l'auteur et sorte d'espace originel du récit. Pour Bonaviri, dans le mot Mineo se tient la dimension magique et immémoriale de la nature et des êtres qui la peuplent, nourrie des légendes d'une île méditerranéenne au croisement de cultures variées (grecque, latine, arabo-berbère, normande, hispanique...) et de leurs langues. Dans *La Divine Forêt*, le narrateur change de forme et d'espèce au gré des chapitres : amorce de vie cellulaire – tandis qu'« il n'y avait encore ni haut ni bas et que l'air ne s'était pas encore séparé de la surface des eaux » –, puis plante, bourrache à fleurs étoilées, et enfin vautour, sous le nom d'Apomeo. Celui-ci tombe amoureux de Toina, avec qui il semble jouir de la vie dans les airs. Mais son aimée disparaît subitement. Afin de ne pas sombrer dans la mélancolie, Apomeo décide de partir à sa



recherche, en compagnie du merle Cratete et de l'oncle Michele, un vieux hibou connisseur d'herbes médicinales, espérant « trouver Toina dans cet horizon sans limites, au milieu de ce bouleversement de couleurs et d'herbes aquatiques ».

Cette « fable archaïque des métamorphoses », selon la postface de Giorgio Manganelli, œuvre d'un étonnant « écrivain orphique », est une métaphore magnifique de la persévérance des êtres vivants, nous faisant passer d'un corps à l'autre, d'un rythme à l'autre, d'une temporalité à l'autre. Parmi ses créatures, évoquons la fleur Fiordimaggio, l'abeille Irrumina, le rouge-gorge Apollodoro, le grillon Alcemeone, l'araignée Isinera... À côté de cette faune et de cette flore pensantes, les humains, que le narrateur-vautour aperçoit depuis le ciel, semblent se tenir orgueilleusement à l'écart, provoquant des incendies qui transforment les forêts en « squelettes noirs d'oliviers d'où pendent des oiseaux sans vie ». « Ce sont des êtres tourmentés par l'erreur et par les peines du corps », commente le dauphin Pirrone, « une infime partie de l'univers, peut-être la plus insignifiante ». Pourtant, malgré la noirceur, le chagrin et la cruauté qui semblent parfois régner en maîtres (Apomeo est lui-même loin d'en être exempt), c'est toujours une pleine lumière qui transparaît dans l'écriture : « Nous avons voyagé toute la nuit. La lune s'était couchée du côté opposé, mais nous savions qu'elle serait réapparue droit devant nous, là où un début d'aube éclaircissait déjà l'horizon. »

CLÉMENT BONDU.

MUSIQUE

Le rap de la diaspora soudanaise

APRÈS la révolution populaire de décembre 2018, qui déboucha sur la chute de M. Omar Al-Bachir, le Soudan, cinquante millions d'habitants, troisième pays en superficie du continent africain, à la croisée des cultures arabes et subsahariennes, se mit à espérer en une nouvelle ère créative de l'ampleur de l'âge d'or des années 1960. Le bleu, couleur de la contestation, et le hip-hop avaient les faveurs de la jeunesse urbaine. On vit alors le retour, après quatorze ans de mise au ban, des parrains du genre, les membres du groupe NasJota. Des jeunes, tel A.G avec son *Sudan Bidon Kizan*, signaient la bande-son de cette brève époque d'espoirs. Chasseurs de vinyles à la recherche de pépites oubliées et producteurs occidentaux se dirigeaient vers Khartoum. Parmi eux, les sourciers du label américain Ostinato Records, pour deux magnifiques albums enregistrés sur place : *Beja Power!* (2022) est une apaisante plongée – saxophone, congas, guitares – parmi la minorité bedja des bords de la mer Rouge, marginalisée par l'ancienne dictature ; *Synthesized Sudan* (2024) est tout le contraire, aussi ébouriffant que frénétique. Et la musique du claviériste Jantra tourne alors dans les *henna*, les fêtes précédant les mariages du triangle d'Al-Fashaga.

La contre-révolution du 15 avril 2019 a doublé les rêves : les musiciens de *Beja Power!* se sont séparés. Jantra, aux dernières nouvelles, vivote dans sa province vulnérable, se lamentant de la raréfaction des mariages. Plus de deux millions de Soudanais ont dû fuir le pays. Dont de nombreux jeunes artistes surgis en 2018, forcés de rallier la diaspora. Celle des États-Unis notamment – plus de 60 000 Soudano-Américains : Ahmed Gallab, alias Sinkane, par exemple, vient d'enregistrer son huitième album, tonique cocktail de gospel, afrobeat, funk et disco(1). Mais c'est de Djeddah, Dubaï et surtout du Caire, capitale d'un pays qui accueille désormais plus de 500 000 réfugiés venus du sud, que s'expriment les nouvelles voix – et les plus enracinées – du Soudan du dehors.

En début d'année, « Rap Shar3 », l'une des émissions hip-hop les plus suivies du monde arabe, coordonnée par l'Egyptien Nour El Din, alias BlackB, programmatte un plateau de treize jeunes rappeurs ayant fui le pays (à voir sur YouTube). Le morceau de

Hypher, une petite vingtaine d'années, *Kanet Ayam Ya Watany* (« C'était l'époque, mon pays »), a enflammé les réseaux sociaux, des rives de la Méditerranée à celles du golfe Arabo-Persique. « Ils ont massacré notre pays, partagé son héritage, juré de le protéger de leurs mains sales », scande le jeune homme en arabe, avant de cibler les belligérants : « Fuck Hemeti, fuck le kaki, fuck le jour qui t'a amené ici. » « L'utilisation de jurons en anglais est une nouvelle tendance, soulignant la colère et la frustration ressenties par beaucoup », indique l'actrice soudano-australienne Yassmin Abdel-Magied au site New Lines Magazine (24 juin 2024). Un siècle après le poème anticolonialiste d'Obie Al Nur (2), poursuit-elle, l'ennemi a

changé de visage, « mais c'est le même désir de libération » qui anime cette nouvelle génération.

Hypher, mais aussi Bas, Ayman Mao, Flippter, Soulja, Tageel, Dafencii... plus on les écoute, moins on en doute : l'histoire soudanaise est en train de s'écrire aussi en rap.

JEAN-CHRISTOPHE SERVANT.

(1) *We Belong*, City Slang, 2024.

(2) Écrit en 1924, son poème *Umm Dhafayir*, appelant la jeunesse à s'insurger contre le joug britannique, aura une influence majeure sur les paroles de nombreux musiciens d'avant l'indépendance.

LIVRE-OBJET

Le baroque bleu de Lisbonne

SE déployant d'Alcântara à Xabregas, passant du marché de la Ribeira à la tour de Belém, du château Saint-Georges au funiculaire de Bica, l'architecture lisboète est un enchantement célèbre, et célébré. Entre les parcs et les jardins, les églises et les musées, les places et les palais – ou encore le monastère gothique manuelin des Hiéronymites –, le tout compose un patrimoine flamboyant, dont une part fut perdue après le séisme de 1755.

Le livre accordéon qui paraît aux éditions Chandeneige(1) donne à voir de façon étonnante une œuvre d'art monumentale abritée au Musée national de l'azulejo, écrin des faïences merveilleusement inventives qui caractérisent le pays. Attribuée au peintre d'origine espagnole Gabriel del Barco, elle se déploie sur vingt-trois mètres pour évoquer près de quatorze kilomètres de côtes et offrir une vue d'ensemble de la grandeur de la capitale portugaise, du nord au sud, d'est en ouest, de la terre et du ciel, telle qu'elle était avant le tremblement de terre. Au fil du dépliement, sur les deux faces de ce leporello, on peut, pour la joie du regard, plonger dans le



dessin-paysage d'azulejos qui exaltent avec intensité les profondeurs du bleu et du blanc, ou déchiffrer la carte de la ville par ses trésors repérés, documentés et contextualisés. Dans ces deux moments, où l'exaltation de la représentation le dispute parfois au réel, on aimera se perdre ou alors recomposer les itinéraires d'un voyageur ébloui.

MARINA DA SILVA.

(1) *Le Grand Panorama de Lisbonne*, Chandeneige, Paris, 2024, 52 pages, 20 euros.

BIOGRAPHIES

IDÉES

BAYA OU LE GRAND VERNISSAGE. – Alice Kaplan

Le Bruit du monde, Marseille, 2024, 264 pages, 23 euros.

Il arrive que la légende et la réalité se croisent. Ce fut le cas pour Baya. Alice Kaplan, professeure de littérature française à Yale, connue pour ses travaux consacrés à Robert Brasillach et à Albert Camus, se fit biographe, en se concentrant pour l'essentiel sur l'exposition de ses œuvres, en 1947, à la galerie Maeght à Paris. La vocation de peintre de Baya Mahieddine (1931-1998) remonte à son enfance dans une famille de colons, auprès de sa grand-mère domestique qui l'accueillie à la mort de ses parents. La sœur de la propriétaire, Marguerite Caminat, épouse du peintre Frank McEwen, en fera « sa bonne, sa fille, l'artiste qu'elle-même n'est jamais devenue », l'encourageant à dessiner, peindre et modeler l'argile. Elle a 10 ans lors du vernissage parisien. Camus est alors chargé par son ami Ben Houra de veiller sur elle. Pour ce *cadi* (juge), l'enjeu de l'exposition dépasse l'art. Il s'agit de montrer dans la capitale de la France coloniale que les musulmans ne sont pas des barbares. « Il sait ce qui est en jeu dans les relations franco-musulmanes en 1947 : son peuple a besoin du génie de Baya. »

AREZKI METREF

L'HOMME QUI VOULAIT NAÎTRE FEMME. Mémoires féministes sur la guerre. – Joyce Lussu

La Lenteur, Saint-Michel-de-Vaux, 2024, 152 pages, 15 euros.

En Italie, durant la seconde guerre mondiale, un bombardier américain s'écrase au sol ; il en sort un pilote, le corps en flammes, qui s'écrie avant de mourir qu'il aurait voulu naître femme pour échapper à l'horreur. Après ce préambule explicite, Joyce Lussu (1912-1998), compagne du militant antifasciste Emilio Lussu, l'auteur de *La Marche sur Rome et autres lieux*, également membre de Giustizia e Libertà et résistante antifasciste, mêle souvenirs personnels – de son enfance aux années 1980 – et réflexions sur la place des femmes dans les conflits armés. Cette grande figure du féminisme italien d'après-guerre considère que les femmes doivent avant tout se saisir des problèmes généraux d'une société qui les place au second plan : les questions de la force brute, du militarisme, de l'État et de la guerre. Considérant que le plus ancien des colonialismes est celui de l'homme sur la femme, elle ajoute que « plus les guerres sont saintes, plus triomphe le machisme et plus s'affirme la répression des femmes ». CHARLES JACQUIER

ANTONY BURLAUD

DRAPEAU NOIR, JEUNESSES BLANCHES. Enquête sur le renouveau de l'extrême droite radicale. – Sébastien Bourdon

Seuil, Paris, 2025, 352 pages, 22 euros.

Dans cette enquête minutieuse s'appuyant sur plusieurs années de recherches, le journaliste Sébastien Bourdon décrit tour à tour la mouvance nationaliste-revolutionnaire, les groupes identitaires, le renouveau royaliste, les influenceurs d'extrême droite et les collectifs féminationalistes tel Némésis. Une famille politique faible numériquement (quelques milliers de militants) mais en progression continue depuis quinze ans. Il insiste sur la porosité entre tendances radicales (Groupe union défense [GUD], Comité du 9 mai [C9M]) et partis institutionnalisés (Rassemblement national [RN] et Reconquête), et s'inquiète de l'augmentation des membres de l'extrême droite radicale au sein de l'armée et des forces de l'ordre. S'intéressant tout particulièrement à l'imagination des jeunes radicaux, il démontre que celui-ci, nourri des lectures d'Ernst Jünger (*Orages d'acier*, 1920), Ernst von Salomon (*Les Réprobés*, 1930), Jean Mabire, Dominique Venner et Saint-Loup, n'échappe pas à une constante fascination pour le nazisme.

NICOLAS NORRITO

DE GRANDES DENTS. Enquête sur un petit malentendu. – Lucile Novat

Zones, Paris, 2024, 160 pages, 16 euros.

Pour son premier essai, Lucile Novat, professeure de lettres en collège, s'appuie sur des moments de sa propre vie, sur un corpus de sciences humaines documentant les contes et leurs interprétations, ainsi que sur des rapports statistiques consacrés aux violences sexuelles, afin de questionner la lecture du *Petit Chaperon rouge* et de sa morale – avec humour et de nombreuses références à la pop culture. Exit la parabole qui mettrait en garde contre les dangers du dehors où les prédateurs rôdent. Ainsi le loup dans la version de Charles Perrault (1697) et dans celle ultérieure des frères Grimm « n'a ni camionnette ni bonbons » : au contraire, c'est bien une fois tirée la chevillette et dans l'intimité que l'enfant se fait dévorer. Et non par un loup grimé en mère-grand, mais par sa grand-mère – incestueuse. « Seules 8 % des agressions pédocriminelles sont perpétrées par des inconnus », tandis que « plus de neuf victimes sur dix ont été abusées non pas au fond d'un bois ou d'une ruelle, mais juste là, dans la cuisine ». Le loup ne serait donc qu'une « métaphore de la prédation de l'aïeule ». JULIEN BALDASSARRA

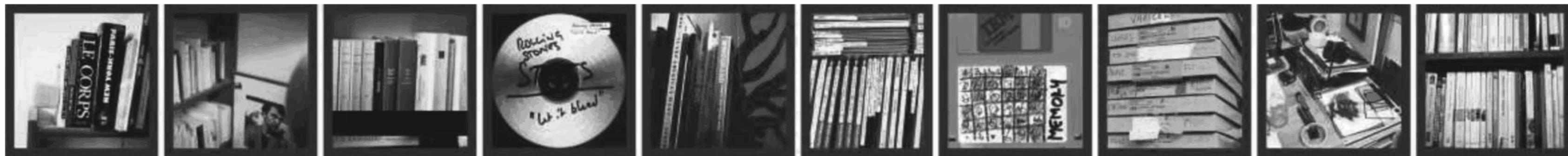
BANDE DESSINÉE

SIMENON, LES CLIENTS D'AVRENOS. – Jean-Luc Fromental et Laurine Mattiussi

Dargaud, Paris, 2025, 88 pages, 22,95 euros.

Ankara était la nouvelle capitale turque. Au Chat noir, Nouchi, une jeune entraîneuse de cabaret, séduit Bernard de Jonsac. Nouchi incarne le peuple et la liberté des femmes, Jonsac l'aristocratie finissante. À la demande de Nouchi, ils embarquent sur le Taurus Express, le train qui reliait Ankara à Istanbul en vingt-quatre heures. Il y aura plus tard des plaisirs, et un drame. Les vues d'Istanbul redessinées par Laurine Mattiussi nous transportent vers un passé enfui. On pense à Prévert, trouvant sur la Caspienne en 1921, dans la bande dessinée *Jacques Prévert n'est pas un poète* (Dupuis). Les couleurs d'Isabelle Merlet et Jean-Jacques Rouger recréent l'ambiance dans les tavernes, au marché de Beyoğlu. L'histoire doit à Léon Trotsky le roman éponyme. En 1933, Jean Prouvost, patron de *Paris-Soir*, envoie Georges Simenon, alors journaliste à Istanbul, rencontrer le héros bolchevique. Après bien des difficultés, l'interview a lieu. Douze feuillets où perce déjà le récit d'atmosphère. Simenon publia en 1935 ce qu'il appela un « roman dur », éloigné de son gagne-pain, la série des Maigret.

CHRISTOPHE GOBY



DVD

COFFRET DVD. Six longs-métrages, trois essais et un livret de quarante pages. — Ghassan Salhab

Shellac, 2025, 649 minutes (longs-métrages), 156 minutes (essais), 39,90 euros.

Austères et sensuels, immobiles et voyageurs, littéraires et musicaux : les six longs-métrages réalisés par le cinéaste libanais Ghassan Salhab depuis 1998 sont réunis en coffret – un septième devrait sortir au printemps. Un seul de ces films porte un titre qui n'a rien à voir avec la géographie. Preuve de l'attachement à un pays. Preuve aussi que du Liban, en dépit des guerres passées et présentes, Salhab ne renonce pas à montrer la beauté. De *Beyrouth fantôme à Terre incognita*, de *La Vallée à La Montagne* en passant par *La Rivière*, on part ou on revient, on refait surface ou on oublie qui l'on est et où l'on est né. Comment habiter des paysages et des villes frappés par la destruction ? Aussi bien, comment fuir ce qui n'existe presque plus ? Le mélange de documentaire et de fiction, les surimpressions, les travellings en voiture livrent des bribes de réponse. Avec *Le Dernier Homme* – un vampire sème la terreur, le médecin à ses trousses ignore qu'il pourrait être le coupable –, c'est l'histoire selon Salhab qui s'évoque : une ronde de fantômes où chacun, tour à tour, hante et est hanté.

EMMANUEL BURDEAU

MISÉRICORDE. — Alain Guiraudie

Blag Out, 2025, 103 minutes, 19,90 euros.

Miséricorde, d'Alain Guiraudie, est un film de l'automne des sous-bois humides et des coins à champignons, les morilles en l'espèce. Écrivain-cinéaste, marxiste et homosexuel, il se penche sur le désir secret, à la manière de Pier Paolo Pasolini. Dans *Théorème* (1968), il s'agissait de la passion pour un jeune homme à la beauté fascinante dans une famille de bourgeois italiens. Ici, il est question d'une famille modeste de boulanger dans un village français. Jérémie (Félix Kysyl), l'ancien apprenti, revient pour l'enterrement de son patron. Il retrouve Vincent (Jean-Baptiste Durand), le fils du boulanger, Martine (Catherine Frot), sa veuve, son confident l'abbé (Jacques Develay) et un ami de la famille, Walter (David Ayala). Après une disparition mystérieuse, les gendarmes patrouillent dans les bois, les apéritifs se font plus longs et soupçonneux. Entre comédie noire et drame rural, Guiraudie met à nu le quasi-mutique Jérémie, dont les regards d'amour en disent long. Ravivant un beau mot désuet qui lie la compréhension de l'autre au pardon, *Miséricorde* est un film épata et frémissant : quand on n'a que l'amour à offrir en partage...

JEAN STERN

MUSIQUE

DE CŒUR À CŒUR. L'œuvre de Marc Hurtado. — Sous la direction de Mónica Delgado et José Sarmiento Hinojosa

Les Presses du réel, Dijon, 2024, 296 pages, 26 euros.

« Nous continuons à créer une quantité ridicule de travail dans de multiples formats, en dépit d'être au-delà de la marge de la marge, (...) tout en gardant le menton juste au-dessus du caniveau. » La chanteuse et poétesse Lydia Lunch décrit ainsi sa complicité avec Marc Hurtado, nouée autour de leur proximité avec Alan Vega. Son texte introduit un ouvrage collectif, où se côtoient le cinéaste et musicien F. J. Ossang, le journaliste rock Kris Needs, Pascal Comelade ou Christophe Van Huffel, le collaborateur artistique de Christophe. Ils dressent un panorama de l'œuvre polymorphe d'Hurtado (né à Rabat en 1962), poète, réalisateur, musicien, plasticien, etc. Avec son frère Éric, il a fondé en 1977 le duo États Donnés, industriel et bruitiste, dont les concerts consistaient en des performances sauvages, objet d'un culte underground. Auteur d'une cinquantaine d'albums, il a aussi signé vingt-six films expérimentaux, auxquels la Cinémathèque française a consacré une rétrospective en 2016, dont le fascinant *Jajouka, quelque chose de bon vient vers toi* (2012) entre documentaire et conte halluciné.

ÉRIC DELHAYE

ANIMAL OPÉRA. — Jean-Jacques Birgé

GRRR 2038 – Socadisc, 2024. CD 12 euros, digital 7 euros.

Depuis un demi-siècle, Jean-Jacques Birgé produit une œuvre protéiforme toujours animée par sa gourmandise pour l'expérimentation, à condition qu'on s'y amuse. *Animal Opéra* capte d'abord la création en 2010 de *Nabaz'mob*, un opéra réalisé en collaboration avec Antoine Schmitz et interprété par cent lapins Nabaztag en plastique hauts de vingt-trois centimètres, chacun abritant un synthétiseur et un haut-parleur sous leurs oreilles en mouvement. Connectés entre eux en Wi-Fi, ils jouent, selon Birgé, une partition « s'appuyant sur le décalage temporel et la répétition, la programmation et l'indiscipline » – alternance de nappes polyphoniques et de sons de clochettes ou de marimba qui pleurent et cessent comme des averses tropicales. Précisément le climat de la ville péruvienne de Tarapoto, en lisière de la forêt amazonienne, où fut par ailleurs enregistré un orchestre de chiens, de singes, de batraciens et surtout, matin et soir, un drone au son continu provoqué par le frottement des élytres de coléoptères : féerie, poésie et contemplation. Birgé, s'il faut le classer, est à ranger dans la catégorie des magiciens.

É. D.

GÉOPOLITIQUE

Tremblements de frontières

POUR comprendre des relations internationales en plein bouleversement, il peut être éclairant de se replonger dans leur histoire longue. C'est ce que propose Laurence Badel, professeure à Paris-I, qui relate leur évolution sur plusieurs siècles (1). Elle met en lumière des périodisations, découplant des « décennies-seuils », des « époques charnières ». Au « court XX^e siècle » de l'historien britannique Eric Hobsbawm, elle oppose l'idée d'un « long XX^e siècle » allant jusqu'au début de la guerre en Ukraine en 2022, présentée comme un tournant géopolitique majeur. Plus largement, elle mène une « réflexion épistémologique, historiographique et méthodologique », destinée à former des jeunes chercheurs et à proposer des voies de recherche « encore peu approfondies ». Badel entreprend de clarifier le projet de l'histoire des relations internationales et de le moderniser, les derniers grands essais remontant à quelques décennies. Elle rappelle que les découpages effectués par les historiens reflètent souvent des visions politiques ou des préjugés culturels. Il en est ainsi de la dénomination – d'origine française – d'Amérique « latine », développée sous Napoléon III quand l'Empire s'intéresse au Mexique, ou des notions mouvantes de « Proche » et « Moyen » Orient, employées au moment où France et Royaume-Uni s'y font concurrence. Exemples plus récents, les termes « Atlantique nord », né avec la création de l'Alliance atlantique en 1949, et « Sud global » (années 2010), qui a remplacé « tiers-monde ». Badel étudie aussi des concepts comme celui d'« ordre » et ses variations : l'« ordre mondial », le « nouvel ordre économique international » apparu en 1973... Elle souligne que ce domaine se nourrit des apports de l'histoire culturelle (identités, réseaux, circulation) et prend désormais en compte les émotions des individus (sentiments d'humiliation, colère, etc.). Cet essai important déchiffre les endroits et les espaces : l'« esprit de Genève » ou l'« esprit de Davos », mais également les lieux sportifs (stades), médiatiques (la Maison de la radio à Paris), savants (le Massachusetts Institute of Technology [MIT]), religieux

(le Vatican), mémoriels (Auschwitz), ou encore les rues et places (manifestations), voire encore les « plaques tournantes », « plates-formes » et « carrefours » qui sont les grandes enceintes comme celle de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Dans son nouveau livre, Bertrand Badie fait lui aussi un retour historique, rappelant des acteurs et des ouvrages tombés dans l'oubli comme *La Grande Illusion*, de Norman Angell, paru en 1910, qui estimait que la guerre, trop coûteuse, avait peu d'avenir ; démenti par l'histoire, il recevra cependant le prix Nobel de la paix en 1933 (2). Le politiste rend hommage à Léon Bourgeois, premier président de la Société des nations en 1920. Rappelant que la paix n'est pas seulement l'absence de guerre, Badie s'interroge sur les conditions sociales, économiques, culturelles, et même psychologiques, d'une paix durable.

C'est dans cette perspective qu'il analyse les limites et échecs des opérations de maintien de la paix, comme celle menée au Congo depuis 1960. Prenant en compte les nouvelles menaces, comme le dérèglement climatique, il décrypte la nouvelle nature des conflits : hybrides, civilo-militaires, à la fois conventionnels et technologiques (guerre de l'information). Selon lui, aujourd'hui « le temps politique s'accorde à la guerre plus qu'à la paix », et celle-ci serait multidimensionnelle : aussi bien sociale et culturelle que géopolitique. Badie, qui se réfère au secrétaire général de l'ONU Kofi Annan (1938-2018) plaidant pour un « multilatéralisme social », appelle à « réinventer une éthique multilatérale », liée à l'« urgente nécessité d'un savoir mondialisé ».

CHLOÉ MAUREL

(1) Laurence Badel, *Écrire l'histoire des relations internationales. Génèses, concepts, perspectives, XVIII^e-XXI^e siècle*, Armand Colin, Paris, 2024, 296 pages, 31 euros.

(2) Bertrand Badie, *L'Art de la paix*, Flammarion, Paris, 2024, 256 pages, 21 euros.

ARTS

L'art en 1917, changer la vie

LES connaissances du constructivisme russe, largement contemporain de la révolution de 1917, se sont accrues. Occupé en URSS dès le milieu des années 1930, son héritage avait été préempté par les frères Naum Gabo et Anton Abramovitch Pevsner, exilés en 1922, qui en donnèrent une version formaliste – que le constructivisme avait voulu dépasser. Il en découla bien plus tard des repères de surface (collectif Abstraction-Création, art concret, art géométrique, minimalisme). La grande exposition « Paris-Moscou » au Centre Pompidou (1979) ouvrit une première brèche, mais ne peinait encore à prendre la mesure de l'ambition sociale et politique de ce mouvement, que l'on s'efforçait de redistribuer selon les catégories établies de la critique et de l'histoire de l'art : peinture, sculpture, arts décoratifs, design. Après la chute de l'URSS, de grandes expositions furent organisées de Moscou à Amsterdam, Berlin ou New York. Aucune ne passa par Paris. Néanmoins, des livres concernant le mouvement parurent sporadiquement. On retiendra notamment l'anthologie en deux volumes de textes constructivistes de Gérard Conio (L'Âge d'homme, 1990).

Le gros ouvrage anthologique magnifiquement illustré qui vient de paraître ouvre un champ bien plus vaste : il apporte, dans les domaines où le constructivisme a exercé son influence et engendré des pratiques, un éclairage documenté dans une tout autre proportion (1). Même s'il est rebaptisé « soviétique » pour l'occasion, il s'agit bien du constructivisme russe et de ses réalisations et programmes concernant la peinture, la sculpture, l'architecture et les arts graphiques, mais également la littérature, la poésie, la mode, des modèles d'objets utilitaires, le théâtre, la danse, le cinéma, la photographie. Il ne manque que les manifestations de rue. Énumérer des disciplines permet d'apprécier l'ampleur du projet, mais ne doit pas masquer que ce mouvement a précisément eu pour programme de les abolir. On le constate avec netteté dans la réforme des diverses institutions qui voient des artistes d'avant-garde

nommés à leur tête après la révolution d'Octobre, tandis que des historiens de l'art et des critiques, des chercheurs – en sociologie notamment et en sémiologie – intervennent dans les espaces de formation. Le constructivisme est connu et influent pendant quelques années – notamment quand les artistes circulent, exposent, échangent, en particulier avec l'Allemagne, ou qu'il essaime en Pologne par exemple, avec Władysław Strzemiński et Katarzyna Kobro, tandis que des courants proches voient le jour, aux Pays-Bas par exemple. En revanche, il reste presque ignoré en France, à quelques exceptions près, dont Fernand Léger, qui travaille avec les peintres Alexandra Exter et Nadia Khodossievitch, formées auprès de Kasimir Malevich. L'œuvre de la seconde, qu'il épousa en 1952, est redécouverte depuis quelques années (2).

Outre son ampleur, l'originalité de cet ouvrage est de présenter des textes programmatiques dans les divers secteurs concernés. D'autrui parleront d'idéologie. C'est que ce mouvement a bien des racines politiques (issues de l'anarchisme et du bolchévisme) et qu'il s'est donné des buts qui ne le sont pas moins : ceux d'une socialisation de l'art, d'une disparition de l'art dans le social, de l'abolition du statut privilégié de l'artiste et, au préalable, d'une transformation de la vie quotidienne (usages, mentalités, rituels divers) susceptible de permettre l'avènement d'un homme nouveau. On a pu, ça et là, qualifier cette démarche de totalitaire alors qu'elle visait, au contraire, à réaliser l'utopie de la « poésie faite par tous » qu'esquissèrent, sans même pouvoir commencer la mettre en œuvre, les surréalistes.

FRANÇOIS ALBERA

(1) Valérie Pozner (sous la dir. de), *L'Art dans la vie ! Le constructivisme soviétique dans les textes*, Les Presses du Centre Pompidou, Paris, 2024, 744 pages, 49 euros.

(2) Catalogues d'exposition Nadia Léger, *Une femme d'avant-garde*, Beaux-Arts Éditions, Paris, 2024, 76 pages, 14,50 euros.

REVUES

THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.

Quand Sienne devint, au XIV^e siècle, la capitale de la peinture mondiale ; ces libraires russes qui ont pris Augusto Pinochet pour modèle, quitte à se satisfaire des présidents Boris Eltsine puis Vladimir Poutine... Également, Robert Paxton revient sur les Mémoires de guerre de Charles de Gaulle. (Vol. LXXII, n° 2, 13 février, bimestriel, 9,95 dollars. — New York, États-Unis.)

THE NATION. Les milliardaires américains s'installent dans les Rocheuses avec leurs mansions géantes ; Noah Chomsky sur la critique de l'empire américain ; ce meurtre à New York qui a transformé en 1972 la scène du jazz. (Vol. 320, n° 2, février, mensuel, 12,95 dollars. — New York, États-Unis.)

HARPER'S. Sobriété et extase : comment atteindre le sublime sans recourir à des artifices ; aux États-Unis, qui veut encore des démocraties ? Reportage à Davos, le sommet annuel des riches et des puissants semble arriver en bout de course. (Vol. 350, n° 2097, février, mensuel, 7,99 dollars. — New York, États-Unis.)

NEW LEFT REVIEW. Une nouvelle gauche à Cuba ? La préface inédite de l'historien et sinologue Mark Elvin à une édition chinoise de son livre *The Pattern of the Chinese Past* paru en 1973. Également : Alexander Zevin sur la relation contradictoire d'Eric Hobsbawm avec le libéralisme. (N° 150, novembre-décembre, bimestriel, 14 euros. — Londres, Royaume-Uni.)

MONTHLY REVIEW. Pourquoi le processus de « modernisation » chinois ne doit pas être vu comme un abandon de la construction du socialisme mais comme son approfondissement. (Vol. 76, n° 9, décembre, mensuel, 4,50 euros. — New York, États-Unis.)

THE DIPLOMAT. D'un côté, le président américain invite M. Xi Jinping à son investiture, de l'autre ; son secrétaire d'État explique que la Chine a « menti et triché (...) aux dépens des États-Unis » pour devenir une superpuissance. Quel avenir pour les relations sino-américaines ? (N° 123, février, mensuel, 30 dollars par an. — Washington, DC, États-Unis.)

EAST ASIA FORUM. Désormais partenaires des Brics +, les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est s'éloignent de Washington, pourtant à l'origine de la création de leur alliance. (Vol. 16, n° 4, octobre-décembre, trimestriel, 9,50 dollars australiens. — Canberra, Australie.)

THE CHINA QUARTERLY. Un numéro largement consacré à la politique du « troisième front » – cette initiative lancée en 1964 par Mao Zedong pour ériger un complexe militaro-industriel national de façon à pouvoir lutter à la fois contre Moscou et Washington – et à son actualité. (Vol. 260, décembre, 273 euros par an, accès en ligne. — Cambridge, Royaume-Uni.)

NUEVA SOCIEDAD. Cinq ans après sa défaite, la gauche revient au pouvoir en Uruguay. Comment le Frente Amplio (Front large) a-t-il retrouvé le chemin de la victoire face à la droite ? Quels défis attendent le nouveau président Yamandú Orsi ? (N° 315, janvier-février, bimestriel, 120 dollars par an. — Buenos Aires, Argentine.)

LATIN AMERICAN RESEARCH REVIEW. La représentation et l'expression de la citoyenneté autochtone et afro-descendante au sein des sociétés sud-américaines. (Vol. 60, n° 1, mars, trimestriel, gratuit en ligne. — Cambridge, Royaume-Uni.)

CAHIERS DES AMÉRIQUES LATINES. Depuis le début du XXI^e siècle, de nouvelles routes migratoires africaines se projettent vers l'Amérique latine : quelles sont les conséquences sociales, politiques et culturelles de ce phénomène émergent ? (N° 105, quadrimestriel, gratuit en ligne. — Aubervilliers.)

AMÉRICA LATINA HOY. Un article consacré aux stratégies d'influence des pays latino-américains au sein du système multilatéral en crise, ainsi qu'à leurs propositions en matière de réforme des institutions internationales. (Vol. 95, annuel, gratuit en ligne. — Salamanque, Espagne.)

POLITIQUE AFRIQUE. En août 2023, un coup d'État militaire chasse la famille Bongo après cinquante-six ans de règne sans partage à la tête du Gabon. Quelles sont les dynamiques sociales et politiques à l'œuvre dans ce petit pays pétrolier d'Afrique ? (N° 174, 2024/2, trimestriel, 20 euros. — Paris.)

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. Le politiste Pierre Martin relève que, sur les 341 circonscriptions qui ont voté à gauche en 2012, 81 ont aujourd'hui des députés Rassemblement national, 16 ont des députés Les Républicains et 69 des députés macronistes. Les pertes de la gauche ont été massives dans les milieux populaires. (N° 112, octobre-décembre, trimestriel, 25 euros. — Paris.)

POPULATION & SOCIÉTÉS. Devenue un pays de forte immigration, notamment latino-américaine, l'Espagne est aussi, depuis 2008, un pays d'émigration, notamment vers la France. En 1968, les Espagnols représentaient la première nationalité étrangère dans l'Hexagone, où les tranches d'âge de 30 à 55 ans sont les plus représentées aujourd'hui. (N° 629, janvier, mensuel, gratuit en ligne. — Paris.)

PRESCRIRE. Un dossier sur la santé des femmes au travail et ses nombreux angles morts. Les risques professionnels auxquels les femmes sont exposées sont sous-estimés, notamment ceux liés aux tâches répétitives. (N° 496, février, mensuel, 55 euros. — Paris.)

MUSIQUE

Retour en fanfares

REVUES

□ POPULATION & AVENIR. Avec 5500 kilomètres de côtes, la France compte des littoraux très divers. Pourquoi certains territoires sont-ils plus prospères que d'autres ? Plusieurs facteurs (climat, ressources, religion) peuvent éclairer la question, mais aucun ne suffit seul à expliquer les grands écarts. (N° 771, janvier-février, bimestriel, 10 euros. — Paris.)

□ FUTURIBLES. Les géants de l'Internet veulent consolider leurs positions acquises tout en élargissant l'éventail de leurs activités dans les secteurs publics. Leur poids grandissant vis-à-vis des États comporte toutefois les risques inhérents aux superpuissances. (N° 464, janvier-février, bimestriel, 22 euros. — Paris.)

□ TUMULTES. « Racisms anti-Noirs en Afrique du Nord » : pour les étudier, les cadres théoriques inspirés de la société multiraciale américaine où furent déportés des millions de Noirs d'Afrique sont-ils adaptés ? Autrement dit, « si nous déplaçons les idées dans l'espace, ne risquons-nous pas de les déshistoriser ? ». (N° 63, semestriel, octobre, 20 euros. — Paris.)

□ RAISON PRÉSENTE. Dans un dossier sur l'État du droit, des entretiens avec les sociologues Félicien Faury, sur la force sociale de l'extrême droite, et Fabien Jobard, sur le racisme systémique et les discriminations qui entachaient les pratiques policières. (N° 232, quatrième trimestre, trimestriel. — 19 euros, Paris.)

□ POLITIQUE. Dossier : « Vers une écologie sociale et populaire ? Bien sûr ! », conclut la revue. Mais à condition de changer l'État, le rapport au travail, l'Union européenne, la gauche, le militarisme, la mentalité automobile et... le système économique. (N° 128, hiver, trimestriel, 12 euros. — Bruxelles, Belgique.)

□ QUADERNI. Les séries du quotidien (*Plus belle la vie, Un si grand soleil...*) et la politique, le regard de la youtubuse Magali Berdah sur la campagne présidentielle 2022 : un numéro consacré à la politique « hors cadre ». (N° 113, automne, quatrième trimestre, 16 euros. — Paris.)

□ SENSIBILITÉS. Quels sont les significations et les enjeux des pratiques festives, des rituels en l'honneur de Dionysos à Halloween sur les îles d'Aran, des bals masqués vénitiens au sit-in révolutionnaire de Khartoum ? De nombreux exemples pour un objet reconnu ici comme « fort difficile à penser et à définir ». (N° 13, annuel, 25 euros. — Paris.)

□ L'ÂGE DE FAIRE. En Anjou, comment les coopératives agricoles résistent-elles aux grands semenciers ? À lire également, un dossier sur les oiseaux migrateurs et leur rôle dans les équilibres biologique et climatique. (N° 203, février, mensuel, 3 euros. — Peipin.)

□ CAMPAGNES SOLIDAIRES. Un dossier sur l'alimentation fait le point sur son « injuste prix » : près de 18 milliards d'euros si l'on additionne les dépenses de santé – liées à l'obésité, au diabète, à l'usage des pesticides... – et le coût de la publicité du secteur agroalimentaire. (N° 413, février, mensuel, 6 euros. — Bagolet.)

□ LA VIE OUVRIÈRE – ENSEMBLE. Le quotidien des moniteurs d'auto-école : le contact avec les gens, un moment important de la vie des élèves, les horaires décalés, le mal de dos, les sueurs froides aux entrées d'autoroute, et les bas salaires. (N° 32, février, mensuel, 0,80 euro. — Montreuil.)

□ ÉTINCELLES. Une critique marxiste-léniniste de la sociologie de Pierre Bourdieu conclut qu'elle n'est pas... marxiste-léniniste – elle est donc nuisible. Pourquoi le socialisme est-il juridiquement interdit par l'Union européenne ? (N° 60, janvier, trimestriel, 8 euros. — Lens.)

□ ÉLÉMENTS. La revue de la Nouvelle Droite poursuit son infatigable braconnage intellectuel au panthéon des penseurs chers à la gauche : ce mois-ci, Ivan Illich, Marc Bloch, Ludwig Wittgenstein. (N° 212, février-mars, bimestriel, 7,90 euros. — Paris.)

□ UNION PACIFISTE. Les conséquences économiques et sociales des guerres et autres opérations armées sont souvent ignorées. À l'heure où même les armées prétendent au « verdissement », la revue rappelle que faire la paix est le premier geste écologique. (N° 622, février, mensuel, 3 euros. — Paris.)

□ L'EMPAILLÉ. La part de résidences secondaires atteignait 20 % des logements de la communauté d'agglomération Pays basque en 2021, 40 % de ceux de Biarritz. Pour les habitants, la rareté des locations se traduit par des loyers indécents, des conditions indignes et des baux précaires. (N° 16, hiver, trimestriel, 4 euros. — Marillac-Vallon.)

□ LA BRIQUE. Gentrification et street art à Roubaix ; généralisation du stationnement payant dans des quartiers de Lille où le chômage frappe lourdement : l'ordinaire du carnage urbain. (N° 71, hiver, trimestriel, 2 euros. — Lille.)

□ MOUVEMENT OUVRIER, LUTTES DE CLASSES ET RÉVOLUTIONS. Le dossier sur les origines du mouvement ouvrier en France se concentre sur les débats entre Jean Jaurès et Jules Guesde. Un examen critique de la série *Transatlantique*. (N° 9, décembre, semestriel, 10 euros. — Aulnay-sous-Bois.)

Retrouvez, sur notre site Internet,
une sélection plus étendue de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

« Toi qui rêvais
d'harmonie municipale/
De porter la panoplie
d'un général/Pars/
Va rejoindre la fanfare/
Et ses airs militaires »,
chantait le groupe
Les Innocents à la fin
des années 1990.
Aujourd'hui ce genre
de formation a la cote
auprès du public,
notamment grâce au
soutien des autorités
locales. Mais la
contestation sociale
n'est jamais loin.

PAR ANTOINE
PECQUEUR *

DÉMODÉES, folkloriques, franchement ringardes : les fanfares, jusqu'à il y a peu, n'étaient pas exactement tendance. Désormais, elles sont partout, ou presque, et suscitent une forte sympathie. L'une des performances les plus remarquées de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris, fin juillet 2024, fut celle de la chanteuse Aya Nakamura, accompagnée par la musique de la garde républicaine, une formation militaire. Sorti quelques mois plus tard, le film *En fanfare* d'Emmanuel Courcol met en scène deux frères, un chef d'orchestre prestigieux et un tromboniste dans une harmonie du nord de la France : il obtient un large succès public et critique. En mars 2025, Meute, une fanfare allemande techno habituée des grands festivals et à la riche discographie, fera la tournée des Zénith de France. Le compositeur Olivier Calmel, président de l'Association française pour l'essor des ensembles à vent (Afee), se félicite de voir « une nouvelle dynamique, et enfin une reconnaissance de ces ensembles ».

Selon le musicologue Patrick Péronnet, dans le film de Courcol, « il est en fait question d'une harmonie. Car la fanfare se limite aux cuivres, alors que l'harmonie comprend aussi des bois. À cela s'ajoutent les brass bands, qui ont un répertoire différent [avec la présence de percussions]. Toutes ces formations se retrouvent sous le terme générique d'"ensemble à vent" ». Dès l'époque baroque, des compositeurs comme Georg Friedrich Händel (1685-1759) ou André Danican Philidor (1652-1730) écrivent, pour des phalanges d'instruments à vent, des pièces festives ou solennelles. La fanfare est alors « mondaine ». À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les harmonies, en particulier en Europe centrale, deviennent ce qu'on appellera aujourd'hui des outils de démocratisation culturelle. Tandis que les maisons d'opéra sont réservées à une élite, ces ensembles, le plus souvent des octuors à vent constitués de solistes d'orchestre, jouent dans les kiosques des transcriptions du répertoire lyrique, et permettent à une population plus large de profiter de cette musique.

L'âge d'or advient avec la révolution industrielle. La fanfare connaît une évolution majeure avec l'apparition de nouveaux instruments, notamment sous l'impulsion d'Adolphe Sax (1814-1894). Le contexte politique joue aussi un rôle non négligeable : les orchestres militaires se développent avec la montée des nationalismes. De nombreuses entreprises créent leurs propres orchestres, dans l'esprit du mouvement orphéonique, né sous la Révolution française à l'initiative de sociétés chorales – le mot « orphéon » est aujourd'hui devenu un synonyme de « fanfare ». La pratique musicale relève d'une forme d'éducation populaire. « À Belfort, Alstom [alors Alsthom] accordait quelques heures à ses employés pour aller jouer dans l'harmonie », se rappelle M. Xavier Scheid, président de la Fédération musicale de Franche-Comté. « On peut y voir une forme de paternalisme du patronat, pour calmer les gens. Mais il y a aussi eu une appropriation par les ouvriers, qui ont fait de ces harmonies des corps vivants, relève de son côté l'historien de la musique Philippe Gumpelwicz. Grâce à ces



GÜNTHER KIESER. – Affiche pour une exposition, Berlin, 2017

ensembles, ils pouvaient partir en voyage pour donner des concerts, participer à des concours. L'arrivée du chemin de fer a aussi contribué à ces déplacements. La musique permettait ainsi une forme d'émancipation (1). »

Vient pourtant le déclin. « Les ensembles à vent ont connu une période très compliquée après 1968 », explique Patrick Péronnet. Dans un contexte d'antimilitarisme, il y a eu un rejet de ces orchestres qui jouaient en uniforme (y compris les fanfares ouvrières) et défilaient au pas. » La désindustrialisation leur porte un coup sévère. Les harmonies de mine ou d'entreprise disparaissent peu à peu. Certaines poursuivent néanmoins, parfois avec leur nom historique, comme l'Harmonie des mineurs de Lallaing (celle d'*En fanfare*), même si elles fonctionnent désormais sous forme associative, financées par les municipalités.

D'autres formations apparaissent. Les fanfares étudiantes ont ouvert le bal. Dans la lignée des Beaux-Arts de Paris en 1948, nombre de grandes écoles ont lancé leurs propres ensembles. Les instruments (trompettes, trombones, percussions...) sont mis à disposition des étudiants, qui créent parfois leurs groupes. Aujourd'hui, on peut parler d'une mode. « Il y a vingt ans, il y avait deux fanfares à Nantes. On en compte maintenant une vingtaine », constate Mme Aurèle Salmon, membre des fanfares nantaises Fire Lips et Fanfarchi. Les régions subventionnent parfois. Une enquête de l'Afee menée en 2023 montre que les conservatoires signent de plus en plus de conventions avec les harmonies. Les élèves peuvent ainsi valider leurs pratiques collectives au sein de ces orchestres. La passerelle est rare entre les lieux de formation et les amateurs, qui représentent la majorité des musiciens de fanfare. La Confédération musicale de France (CMF) a créé un diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales (DADSM), couvrant harmonies et fanfares. « Pour faire évoluer ces ensembles et les rendre plus attractifs, il faut des gens formés à leur tête et pas simplement des bénévoles, aussi motivés soient-ils », précise M. Scheid. La Philharmonie de Paris a elle-même accueilli le premier Championnat national d'orchestres d'harmonie en 2023.

UNE autre évolution majeure concerne le répertoire. Les orchestres à vent s'en sont longtemps tenus à des transcriptions, parfois maladroites, des grandes œuvres classiques. « Dans les commandes d'œuvres financées par l'État, jusqu'en 1990, un compositeur percevait 30 % de moins s'il écrivait pour une harmonie et non pour un orchestre symphonique », rappelle Olivier Calmel. Aujourd'hui, les compositeurs se lancent dans ce répertoire, sans hésiter à croiser les genres et les disciplines. Des formations à vent jouent avec des danseurs de hip-hop, des musiciens de funk, de metal. Le concours international de Belfort, créé en 2019, récompense en ce sens les œuvres « pour orchestre d'harmonie et ensemble de musiques actuelles ».

Depuis 2021, le « plan en faveur des fanfares » se consacre au développement des ensembles à vent (1,7 million d'euros en 2024). L'été dernier, Mme Rachida Dati a annoncé un « plan culture et ruralité », d'un montant de 98 millions d'euros sur trois ans, dans lequel le dispositif « Villages en fête » valorise les initiatives locales, comme les fanfares d'amateurs. Car, au-delà de l'image d'Épinal nostalgique et patrimoniale, ces formations semblent offrir un exemple pertinent en matière d'accès à la culture. Non seulement, comme le constate Philippe Gumpelwicz, « c'est la rencontre des générations : un grand-père se retrouve à partager la même activité que sa petite-fille, et cela est très rare », mais surtout, souligne Patrick Péronnet, « dans beaucoup d'endroits, l'harmonie ou la fanfare sont les seules pratiques culturelles à proximité ».

Le tromboniste et improvisateur Fabrice Charles a monté la Fanfare de la Touffé, où « tout le monde peut venir jouer, à partir de 8 ans, le but étant de faire découvrir la fanfare à des gens qui n'ont jamais fait de musique. Ils choisissent leur instrument, et nous répétons pendant deux heures. Ensuite nous produisons en public, en déambulant dans une ville ou un village. On fait sonner le quartier ! ». M. Charles mène le groupe. Ses gestes indiquent les nuances, les longueurs des notes. Si les orchestres restent encore largement masculins, des fanfares exclusivement féminines voient aussi le jour, et les festivals programment des formations queer.

LE 13 juin 1936, à Boulogne-Billancourt, une fanfare défilait alors que prenait fin la grève de l'usine Renault. Aujourd'hui, à Nantes, le KGB, pour Kapital Gros Bruit, se définit comme une « fanfare de luttes ». À Lille, la Fanfare Tractopelle a participé à une manifestation musicale pour un retour aux urnes lors de la dernière campagne législative. « Les fanfares font peur politiquement. Ce sont des espaces de contestation », souligne Patrick Péronnet. L'une des formations les plus engagées est la Fanfare invisible. Elle accompagne les manifestations contre l'extrême droite, les rassemblements de soutien à la Palestine, une grève dans une école publique, une action de désobéissance civile contre les énergies fossiles... « Adepte de la non-violence comme stratégie d'action, nous effectuons des attentats musicaux, un terrorisme de la clé de sol, de la délinquance acoustique, et nous nous mettons à disposition du mouvement social et des associations de lutte », affirme son manifeste, qui parle de « résistance joyeuse ». Pas de chef, et un répertoire constitué de musiques de luttes, répété chaque semaine et transmis aux nouvelles recrues. « Nous sommes autonomes financièrement et ne sommes pas inféodés à un parti politique », précise Marc, l'un de ses membres. Comment leur participation est-elle perçue ? « Depuis les protestations contre la loi travail en 2016, la répression policière s'est accrue. Notre présence est vue comme rassurante, et beaucoup de manifestants marchent à nos côtés », observe Marc, qui insiste : « On peut allier aspects festif et politique. Nous essayons d'apporter une ambiance de légèreté dans les manifestations. La joie de vivre est aussi un combat politique. »

Nicolas, membre du KGB, se félicite de voir que « certaines actions menées avec la population ont porté leurs fruits, comme à Corcoué-sur-Logne contre l'installation d'un méthaniseur, ou à Montbert contre la création d'un entrepôt d'Amazon. À chaque fois, on a fait du bruit. Peut-être est-on pour quelque chose dans ces luttes victorieuses ? ». Du 1^{er} au 4 mai 2025 se tiendra à Paris un rassemblement européen des fanfares de luttes. Plusieurs centaines de musiciens sont attendus. « La musique transforme une foule en peuple, peut croire Philippe Gumpelwicz. Derrière la fanfare, il y a toujours un sentiment d'appartenance. »

Mais d'appartenance à quoi ? Et, du symbole du pouvoir – avec les orchestres militaires – ou de sa contestation – avec les fanfares de manifestations –, de quoi l'avenir résonnera-t-il ?

(1) Philippe Gumpelwicz, *Les Travaux d'Orphée. Deux siècles de pratique musicale amateur en France (1820-2000)*. Harmonies, chorales, fanfares, Flammarion, Paris, 2001.

Scène olympique ou Puy du Fou

PAR EVELYNE PIEILLER

DÉPRIMANT est l'avenir, affligeant le présent, consolant le passé. L'étude annuelle « Fractures françaises » menée par l'institut de sondage Ipsos le confirme : le moral est de plus en plus bas. 64 % des Français craignent la dissolution du pays dans la mondialisation, 87 % considèrent qu'il décline et 73 %, non sans cohérence, que « c'était mieux avant ». D'ailleurs, 72 % « s'inspirent de plus en plus des valeurs du passé ». Selon Brice Teinturier, directeur général délégué d'Ipsos, ce qui s'énonce de façon marquante dans cette enquête, ce serait même un « *imaginaire de notre mort* » (*Le Monde*, 2 décembre 2024). Une peur, un repli, une nostalgie. La perception d'un déclin – qui peut être objectivé – se double du sentiment d'une autre déchéance, celle des valeurs modernes. Il s'agit, certes, d'un « *imaginaire* », mais qui tient évidemment du matériau politique ; d'autant qu'il se rapproche des dénonciations par l'extrême droite de la décadence, un terme qu'elle a depuis longtemps kidnappé, lourd de condamnation morale, de déploration « *civilisationnelle* » et de promesse tacite de purification. Ce à quoi fait à l'évidence écho la décision de M. François Bayrou d'ouvrir un débat sur l'identité française. Si la volonté de faire barrage à l'extrême droite paraît parfois suffire à définir les progressistes, leur combat semble devoir passer par la réaffirmation, la revitalisation du sens de leurs valeurs, celles qui rendront à nouveau l'avenir désirable.

C'est un antidote artistique à cet imaginaire déprimé qu'a entrepris de présenter la « parenthèse enchantée » – l'expression a fait florès dans les médias qui ont usé de l'expression – offerte par le spectacle d'ouverture des Jeux olympiques. Patrick Boucheron l'a envisagé comme une réplique au Puy du Fou, parc à thème à succès qui chante la France éternelle et ses grands moments, en particulier la guerre de Vendée version vendéenne, et la beauté réconfortante des simples gestes immémoriaux. « *Notre spectacle*, explique l'historien au *Grand Continent* (30 juillet 2024), ne déroule pas l'*histoire d'une nation éternellement identique à elle-même*, parce qu'il prend le pari d'une histoire en mouvement. » Pas de Bastille mais la Conciergerie et Marie-Antoinette décapitée, pas de peuple au quotidien, un cheval d'argent galopant sur le fleuve, saisissant et intemporel... Qu'est-ce qui est donc « en mouvement », dans cette « histoire » ?

La société. Du moins, précise Patrick Boucheron, celle qui était montrée, « celle qui a majoritairement voté contre le repli identitaire », celle qui affirme : « Nous sommes différents, mais nous ne voulons pas vivre séparés. Et contre tous ceux qui veulent nous isoler, nous diviser, nous cliver, nous disons que nous allons vivre ensemble. » Celle qui refuse de dire : « Ça, c'est la France,

contre ça, ce n'est pas la France. Un tel niveau de jugement crée de la violence, un rejet de l'autre », résume à sa manière Thomas Jolly, le responsable artistique, dans *Les Inrocks* (3 décembre 2024). Voilà le fil conducteur de ce récit national affiché anti-facho, où brillait avec panache la mise en scène de communautés minoritaires. La conquête de l'abolition des préjugés, l'accueil de l'autre, « *une nation qui va effectivement vers son point d'aboutissement qui demeure son projet politique* », précise encore Patrick Boucheron : comment nous voulons vivre avec ceux qui sont là.

Sans texte, sinon celui des chansons, ce son et lumière grandiose qui déroulait sous la pluie un Paris pour touristes scandait un message volontariste, foncièrement optimiste, impeccablement international, et merveilleusement libéral-compatible : ça ira ! L'avenir sera radieux ! « *Contre tous ceux qui désespèrent, et contre tous ceux qui font commerce politique de nos désespoirs* », estime l'historien au Collège de France, il faut continuer à dire, crânement (...) : notre histoire n'est pas finie. » Ce fut pour *Le Monde* « une incontestable victoire idéologique » – affirmation martiale, mais un peu frivole, car on ne voit pas trop ce qui la justifiait. En tout cas, les réactions politiques semblaient confirmer que l'enjeu avait été clairement identifié. Et chacun restait sur ses positions. À gauche : « Merci d'avoir sublimé notre héritage révolutionnaire et la France telle qu'elle est, dans toute sa richesse » (Mme Mathilde Panot). Au Rassemblement national : « *Quelle honte !* » (M. Julien Odoul). Le concentré d'immoralité devait choquer dans de nombreux pays, à tout le moins les gouvernements. Par exemple en Russie. Le premier ministre hongrois Viktor Orbán, qui a le sens de la mesure, concluait à « *la faiblesse et la désintégration de l'Occident* » (*Le Parisien*, 27 juillet 2024). Le « manifeste contre la peur » voulu par les organisateurs avait suscité les réponses attendues. Les dégoûts fustigeant la « décadence » et les menaces visant leurs héros validaient la démarche. Tout était clair : il y a bien deux camps, deux visions du monde, deux choix politiques, deux récits nationaux. Le créateur du Puy du Fou, M. Philippe de Villiers, remercierait Patrick Boucheron pour la limpideté de son hostilité.

Faut-il pourtant consentir à l'enfermement dans cette opposition entre « réacs antiwoke » et « progressistes généreux », libérateurs de tabous mortifères ? Ne pas se demander ce qui s'y joue ?



GÉRARD FROMANGER. –
Carton d'invitation à une exposition
de l'artiste au Musée d'art moderne
de la Ville de Paris, 1971

extrémistes hostiles à la démocratie. De la défense de ce choix par le Parti communiste français (PCF) et les partis trotskistes, mais aussi le Front national de Jean-Marie Le Pen ou (feu) le Mouvement pour la France (MPF), classé très à droite voire un peu plus, les soutiens du « oui » déduisaient une xénophobie commune à ce que l'on nomme aujourd'hui les « extrêmes ». Rien n'assure cependant que leur choix se fondaient sur les mêmes raisons. Il y avait de la peur. Mais aussi de la sensibilité politique, le refus de la perte de souveraineté, le rejet du système libéral. Tous les électeurs du « non » étaient-ils repliés sur eux-mêmes, fermés à la modernité, c'est-à-dire à l'ouverture et au changement ? Mais la modernité se réduirait-elle au libre-échange ? Et qu'est-ce qui fait de l'ouverture une valeur en soi ?

Alors que M. Laurent Wauquiez, député Les Républicains (LR), travaille à faire du plateau de Gergovie un grand site touristique immersif destiné à chanter la culture gauloise, Thomas Jolly souhaiterait un grand spectacle populaire pour fêter le 14-Juillet, et Patrick Boucheron prépare, avec le metteur en scène Mohamed El Khatib, un son et lumière en dix tableaux au château de Chambord pour 2027. La guerre des imaginaires continue. Or « beaucoup de gens peuvent sincèrement aimer à la fois le Puy du Fou et ce que nous avons proposé. (...) Si l'on veut sortir de la terrible tenaille dans laquelle nous sommes politiquement, c'est la priorité que nous devons considérer ». Oui. Patrick Boucheron a raison, tant sur cette double et contradictoire sympathie que sur la nécessité de la prendre en considération. Comme un écho singulier au propos de Marc Bloch dans *L'Étrange Défaite* : « Il est deux catégories de Français qui ne comprendront jamais l'histoire de France : ceux qui refusent de vibrer au souvenir du sacre de Reims ; ceux qui lisent sans émotion le récit de la Fête de la Fédération. » Mais difficile de concevoir comment concilier des émotions aussi divergentes et ce qui les nourrit. Sauf à les politiser. Sauf à formuler ce qui, dans le sentiment de déclin et l'éloignement de l'espoir, tient au rejet des conséquences du capitalisme, comme le firent jadis Guy Debord ou Pier Paolo Pasolini. C'est délicat. Y déceler une critique du présent libéral ne suffit pas. Il importe de mener « à la fois » une critique progressiste des dévoilements possibles, redoutables, de la nostalgie et une critique du progressisme quand il se contente de prôner des valeurs morales, sans les inscrire dans un projet, un combat, d'émancipation collective, qui réactive certaines valeurs anciennes, en périme d'autres et en suscite de nouvelles. Bricoler la tenaille, et rester dans les normes sociales-démocratiques.

Ou changer d'alternative.

(1) Christopher Lasch, *La Culture du narcissisme. La vie américaine à un âge de déclin des espérances*, Climats, Paris, 2000.

SOMMAIRE

PAGE 2 :
Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :
L'Europe martiale, une bombe antisociale, par FRÉDÉRIC LEBARON ET PIERRE RIMBERT.

PAGES 4 ET 5 :
Sur les traces de la flotte fantôme russe, par CHARLES PERRAGIN ET GUILLAUME RENOUD.

PAGE 6 :
Ukraine, la paix à marche forcée, par HÉLÈNE RICHARD.

PAGE 7 :
Ruée mondiale vers l'or, par TRISTAN COLOMA. – Au cœur des guerres et des trafics (T. C.).

PAGE 8 :
Derrière les « boucliers humains », par MATHIAS DELORI.
PAGE 9 :
Vider Gaza, ce vieux rêve israélien, suite de l'article d'ALAIN GRESH.

www.monde-diplomatique.fr

PAGE 10 :
Les deux visages du Rwanda, par ERIK KENNES ET NINA WILÉN.

PAGE 11 :
Révolte contre les passe-droits en Serbie, par ANA OTASHEVIĆ.

PAGES 12 ET 13 :
Le confinement, de l'obéissance au silence, suite de l'article de THÉO BOULAKIA ET NICOLAS MARIOT. – Bonnes intentions et vieilles habitudes (T. B. ET N. M.). – Le grand enfermement était-il nécessaire ? (T. B. ET N. M.).

PAGES 14 ET 15 :
Au Canada, un bilinguisme officiel équivoque, par PHILIPPE DESCAMPS. – Inventivité et insécurité linguistiques en Acadie (P.H.D.).

PAGE 16 :
Un État à la botte de M. Trump, par MARTIN BARNAY.

PAGE 17 :
Quand M. Hollande récrit la gauche, par SERGE HALIMI. – La conspiration des imbéciles, par NICOLAS VIEILLESCAZES.

PAGES 18 ET 19 :
Qui sont les électeurs du Rassemblement national ?, suite de l'article de BENOÎT BRÉVILLE.

PAGE 20 :

L'ordre social du mérite, par MAÏLYS KHIDER ET TIMOTHÉE DE RAUGLAUDRE.

PAGE 21 :

Grands projets, la politique de l'autruche, par ESTELLE PEREIRA.

PAGES 22 ET 23 :

La condition inhumaine, par CHRISTIAN DE BRIE.

PAGES 24 À 26 :

LES LIVRES DU MOIS : « Lanark », d'Alasdair Gray, par ARNAUD DE MONTJOYE. – « La Divine Forêt », de Giuseppe Bonaviri, par CLÉMENT BONDU. – Philosophie de la nature ou sciences de la terre, par FRANCK POUPÉAU. – Le rap de la diaspora soudanaise, par JEAN-CHRISTOPHE SERVANT. – Le baroque bleu de Lisbonne, par MARINA DA SILVA. – Tremblements de frontières, par CHLOÉ MAUREL. – L'art en 1917, changer la vie, par FRANÇOIS ALBERA. – Dans les revues.

PAGE 27 :

Retour en fanfares, par ANTOINE PECQUEUR.

Mars 2025

Le Monde diplomatique de février 2025 a été tiré à 192 370 exemplaires.